AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

"QU'ON COURE" à L'ACTION

attribution de
3 AUTOMOBILES
Les 14 août et 13 nov. 65
12 fév. 66
SEULE CONDITION
ETRE ABONNE A L'ACTION
Tél. : 522-4771

EDITION GENERALE
58e ANNEE — Numéro 17,373

l'Action
QUÉBEC CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5061 CS 1 MARS 65

PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Région de Québec, nuageux avec périodes ensoleillées et averses dispersées aujourd'hui, cette nuit et samedi. Plus frais samedi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit 60 et 40.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6
Finance, pages 10—11
Sport, pages 18—19—20—21
Spectacles ,T.V., page 15

QUEBEC — VENDREDI, 28 MAI 1965

Daniel Johnson accuse le Gouvernement d'être lié aux compagnies étrangères

(Par Jean Martel)

M. Daniel Johnson, chef de l'Union Nationale, a dénoncé, hier, l'hypocrisie du parti libéral du Québec qui joue aux vertueux alors que son trésorier, le bâtonnier Roger Létourneau de Québec, occupe le poste de directeur de plusieurs compagnies étrangères. Comment, a-t-il dit, pouvons-nous être maitres chez nous alors que ces compagnies, par l'intermédiaire du trésorier, se sont assuré un lien avec le gouvernement ?

Le chef de l'opposition, qui parlait lors de l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a de plus accusé le gouvernement du Québec de plier devant les grosses compagnies d'engrais chimiques et de sucre qui exploitent les petites gens.

Toutes les grosses compagnies étrangères, a continué M. Johnson, ont pris le soin, depuis 1960, de donner un poste de directorat à M. Létourneau.

Depuis que la caisse du parti libéral est remplie, le parti fait l'ange en disant que le mode de financement de sa caisse électorale s'est fait selon les normes les plus strictes de l'éthique.

Engrais chimique

M. Johnson a soutenu que le gouvernement du Québec n'avait pas eu le courage ni la force d'imposer aux compagnies d'engrais chimique de ne pas augmenter leurs prix ou du moins de ne pas les augmenter de façon exagérée. L'octroi que le gouvernement donne aux cultivateurs qui achètent de l'engrais va donc dans les poches de ces compagnies et, par l'impôt que celles-ci paient au fédéral, dans le trésor du fédéral.

Le chef de l'opposition a exhorté le gouvernement de contrôler les prix; la constitution le lui permet.

Quant à M. Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, il a dit qu'il croyait que des compagnies intermédiaires exploitaient la classe agricole, mais que la preuve n'en était pas faite.

M. Johnson a dit que les accusations d'hyprocrisie qu'il portait en Chambre contre le parti libéral, il les ferait vendredi à la télévision.



• RETOUR DE GRANDE-BRETAGNE — Mme Jacqueline Kennedy quitte l'avion à son arrivée de Grande-Bretagne où elle a assisté avec sa petite famille à la dédicace d'un monument en l'honneur de feu son mari, John F. Kennedy, ancien président des Etats-Unis, à Runnymede. A la descente de l'avion John fils tient la main de la secrétaire de Mme Kennedy, Mme Betty Tuckerman, alors que Caroline jette un regard sur la foule de curieux venue les accueillir à l'aéroport international Kennedy. (Téléphoto UPI)

La régionale Tardivel connait les douleurs de l'enfantement

Par André VILLENEUVE

La régionale Tardivel qui groupe 19 municipalités scolaires de la région de Portneuf connait actuellement les douleurs de l'enfantement. Dans une assemblée régulière tenue au centre paroissial de Donnacona mercredi et à laquelle près de mille personnes ont assisté, les commissaires ont refusé par un vote majoritaire de 4 à 3 de reconsidérer l'acceptation du rapport qui avait été déposé le 7 mai dernier par le comité de planification. Pour sa part, le président de la régionale Tardivel, M. Lorrain Gauthier a remis sa démission. Il continuera quand même de siéger comme commissaire.

Une levée de boucliers

Une véritable levée de boucliers s'est opérée par des organismes du secteur ouest de la régionale, plus particulièrement par les citoyens de St-Casimir et de St-Ubald qui affirment que la décision de la commission d'organiser un centre polyvalent à St-Marc-des-Carrières n'est pas sérieuse puisque selon eux, St-Casimir sert mieux les intérêts de la région et des enfants.

Pour sa part, le président du comité de planification, le Dr P. Sylvain Tessier a présenté un volumineux mémoire dans lequel il démontre que St-Casimir peut être considéré comme le seul centre du secteur ouest car affirme le mémoire, St-Casimir s'avère un centre géographique, routier, démographique, agricole en plus d'être un pôle d'attraction scolaire et un centre d'activités économiques.

A la suite du mémoire des résolutions demandant aux commissaires de reviser leur résolution ont été présentées par six curés d'autant de paroisses du secteur ouest, par la Jeune Chambre de Commerce de St-Casimir, par la Commission scolaire de St-Casimir et celle de St-Ubald, par l'amicale des anciens du collège de St-Casimir, la municipalité scolaire de St-Thuribe, le corps municipal de St-Casimir, les citoyens et les Filles d'Isabelle de ce village, par les conseils municipaux de St-Ubald Village et St-Ubald Paroisse, par les étudiants de St-Ubald et de St-Casimir, les citoyens (117 propriétaires) de St-Thuribe et par les Dames de Ste-Anne.

Pour sa part, le personnel enseignant de St-Casimir a présenté une étude assez complète du complexe scolaire de Portneuf, étude qui favorise l'implantation d'un centre d'enseignement polyvalent à St-Casimir. Un seul organisme situé à l'extérieur de ce secteur a opté publiquement pour une résolution du genre : en effet, la Commission scolaire de Donnacona, représentée par M. Alfred Gauthier, qui siégeait aussi au comité du plan a voté une motion demandant à la Commission régionale Tardivel de résilier la résolution 308.

Aucun changement

Cette levée de boucliers n'a pas empêché les commissaires Gilles Moisan (St-Raymond), Alfred Leclerc (Pont-Rouge), Luc Fontaine (Portneuf) et André Bourque (St-Marc) de maintenir la décision qu'ils avaient prise le 12 mai dernier d'accepter le rapport majoritaire du comité de planification. Pour leur part, les commissaires Jean Ricard (Cap-Santé), P. Sylvain Tessier (St-Casimir) et le président, M. Lorain Gauthier (Donnacona) ont demandé qu'on rescinde cette résolution.

Le rapport du comité de planification propose deux plans d'aménagements scolaires différents. Le premier est soutenu par neuf membres du comité de planification tandis que le second est supporté par huit membres dont le président du comité.

Retarder l'application

La théorie du groupe majoritaire fut exposée par le commissaire Gilles Moisan de St-Raymond. Selon M. Moisan, il ne faut pas rescinder la résolution parce que ce serait faire marche arrière : il faut plutôt en retarder l'application.

Selon M. P. Sylvain Gauthier, porte-parole du groupe minoritaire, on ne peut que retarder l'application. On a agi trop vite en acceptant un rapport d'un comité consultatif sans en faire l'étude et il faut maintenant rescinder cette résolution pour permettre une étude plus approfondie du rapport et pour permettre à tout le monde de faire des représentations.

Une atmosphère tendue

Il régnait une atmosphère assez tendue dans l'enceinte du centre paroissial de Donnacona où l'assemblée avait dû se tenir étant donné les locaux assez exigus de la régionale. Toutefois et c'est ce qui est étonnant, le tout s'est déroulé dans l'ordre. Pourtant la démagogie n'a pas fait défaut, les uns citant Jean XXIII pour parler de justice tandis que les autres citaient une lettre de Me Yves Prévost pour supporter une position. Dans les deux cas, les textes apportés n'avaient rien à voir avec la discussion.

La régionale se réunira de nouveau le 9 juin. Entre temps on tentera d'établir un contact avec le ministère de l'Education.

Le président démissionne

Le président de la commission régionale Tardivel (Portneuf) a remis hier soir sa démission après que la régionale ait décidé par un vote majoritaire de ne pas rescinder une résolution passée le 12 mai dernier par laquelle elle favorisait l'application d'un plan d'aménagement scolaire parmi les deux plans possibles soumis par le comité de planification.

Le président, M. Lorain Gauthier, qui préside aussi les destinées de la Commission scolaire de Donnacona a d'abord fait profession d'honnêteté et d'intégrité avant de lancer une violente attaque contre les commissaires qu'il a accusé de "bargainer sur la tête des enfants". Selon le président Gauthier, "un petit groupe de commissaires a tenu des caucus pour pouvoir contrôler les décisions importantes de la Commission scolaire au bénéfice de leur seule localité sans tenir compte de l'intérêt général".

Il accuse les commissaires d'avoir adopté le rapport du comité de planification sans étude préalable, d'avoir mis l'item "adoption du rapport" à l'ordre du jour sans qu'il en soit informé.

"Ce n'est pas sérieux, a-t-il ajouté, de régler en un coup de pouce une telle organisation scolaire, quand on songe que l'étude faite par le comité de planification est appelée à servir de base pour édifier la structure de l'organisation de notre régionale pour des années et des années à venir; quand on songe qu'il y va de la formation et de l'avenir de milliers et de milliers de nos jeunes et quand on songe que plusieurs millions de dollars y seront engagés.

300 mineurs seraient morts à Dhanbad ?

DHANBAD. (Reuter) — L'agence de nouvelles Press Trust de l'Inde rapporte aujourd'hui qu'on craint que plus de 300 mineurs de charbon aient été tués lors d'une explosion dans un puits de mine de l'état de Bihar.

L'agence de nouvelles indienne informe que l'explosion est survenue dans une houillère située à 60 milles de Dhanbad, laquelle se situe à environ 150 milles au nord-ouest de Calcutta.

Si le bilan des victimes est confirmé, le désastre sera le pire depuis que 298 mineurs de l'Allemagne de l'Ouest sont morts en février 1962 à Saarbruecken, à la suite d'une explosion causée par le gaz.

La pire tragédie minière dans l'histoire est survenue en avril 1942, alors que 1,549 hommes ont perdu la vie dans la houillère de Honkeiklo, en Mandchourie.

"Engagé" veut trop souvent dire "enragé" (le juge L. Tremblay)

MONTREAL (P.C.) — Le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'appel du Québec, a déclaré hier, qu'aujourd'hui en certains milieux, il est devenu "malséant de discuter intelligemment" et que d'être "engagés" veut trop souvent dire "enragés".

Livrant ses réflexions sur le sujet de l'engagement, au moment où il recevait un doctorat honorifique de l'Université de Montréal, à l'occasion de la collation des grades, le juge Tremblay a fait remarquer que la mode est à la discussion violente. Chacun, a-t-il dit, veut faire son petit Huysmans ou son petit Léon Bloy. "C'est ce qu'on appelle de la littérature engagée. Il est malséant de discuter intelligemment. Il faut couvrir ses contradicteurs d'injures. L'on est alors un homme engagé. Je crois que l'on a fait erreur dans le choix du mot. L'on s'est trompé d'une lettre. C'est enragé qu'il faudrait dire."

Le juge en chef a cru remarquer que celui qui se fait traiter d'imbécile ou de crétin, n'est généralement pas porté à partager l'avis de son interlocuteur ni sur ce point, ni sur d'autres.

"Il en résulte un dialogue de sourds qui n'apporte aucune contribution au progrès des connaissances humaines", a-t-il dit.

DEUX COLLATIONS

Il y a eu deux collations de grades hier à l'Université de Montréal.

En plus du juge Tremblay, qui a reçu un doctorat honorifique, il y avait aussi M. James Corry, principal de l'Université Queen's; M. Ray Farquharson, président du Conseil de la recherche médicale du Canada; M. Jean Marchand, président démissionnaire de la Confédération des syndicats nationaux; l'abbé Georges Perras et le Dr Paul Geoffrion, tous deux anciens doyens de l'université.

M. Jean-Paul Gilbert, assistant-directeur de la police de Montréal, a reçu une maitrise avec distinction, en criminologie.

Sérieuse maladie

OTTAWA (P.C.) — Le sénateur Cyrille Vaillancourt, libéral, Québec, âgé de 73 ans, a annoncé au Sénat hier qu'il était atteint d'une grave maladie et qu'il désirait que son chant du cygne à la Chambre haute potât les mots "Vive le Canada, mon pays bien-aimé".

Dans ses ultimes paroles il prêcha l'amour de l'humanité et critiqua vertement les programmes de télévision destructeurs de la moralité.

Certains spectacles télévisés nient, dit-il, l'existence de Dieu. Ces affichages antichrétiens peuvent mener le monde à un point où il finira sauvagement à l'exemple des fauves qui s'entre-dévorent.

"C'est peut-être le dernier appel que je lance en cette Chambre", dit-il.

Il n'a pas spécifié le mal dont il souffre.

A propos d'unité entre Français et Anglais, il a affirmé que Québec désirait vivre en harmonie avec les autres provinces et participer au développement économique du pays.



Chronique parlementaire

Par Jean Charpentier

EN POTASSANT LA POTASSE

Ses arguments varient de semaine en semaine, mais l'intransigeance du ministre des Finances, M. Gordon, à l'egard des mines de potasse demeure invariable.

Cette controverse, comme on sait, concerne les nouveaux dégrèvements fiscaux accordés à l'extraction directe de la potasse, mais refusés à l'extraction par voie de solution.

En reponse aux protestations du gouvernement de la Saskatchewan, le ministre Allegua, le 13 mai, que tout amendement à la décision prise entrainerait des difficultés encore plus considerables que l'injustice invoquee.

Puis, les députés de la Saskatchewan étant revenus à la charge, le premier ministre déclara ne pouvoir prendre aucune décision avant la publication cet automne du rapport de la commission royale d'enquête sur la taxation.

Cet argument cependant présente nombre de faiblesses. Lorsque fut instituée la commission d'enquête, il y a deux ans, les libéraux précisèrent que l'attente de son rapport ne les empêcherait en aucune façon d'adopter les mesures pouvant se révéler utiles dans l'intervalle.

De fait, le ministre des Finances, M. Gordon, s'est montré pour le moins friand d'innovations fiscales. Ainsi, dans son dernier budget, il a rappelé l'établissement en 1963 d'un taux fortement accéléré d'allocation du coût en capital à l'égard des machines neuves et du matériel neuf de fabrication.

Cette disposition permet de déduire le coût des machines et du matériel du revenu imposable sur une période de deux ans seulement "ce qui a suscité dans une large mesure la dépense accrue de capitaux privés, stimulant l'embauche et la production globale".

En conséquence, M. Gordon demandait au parlement d'étendre l'application de cette disposition jusqu'à la fin de décembre 1966. D'ici là, a-t-il ajouté, cette disposition sera étudiée attentivement à la lumière de l'analyse et des conclusions de la commission.

Il est fort possible, comme l'a laissé entendre M. Pearson, que le rapport de la commission, dont le mandat est fort large, traite de la question de la potasse. Cependant, d'ici là, nous nous trouvons dans une situation absurde en vertu de laquelle l'attente du rapport interdit tout changement de détail mais autorise l'extension pour 18 mois de tout un système.

Peut-être la question est-elle plus complexe qu'elle n'apparait à la lumière des échanges survenus aux Communes. Si tel est le cas, M. Gordon ne manquera pas de nous éclairer davantage lors de l'étude par la Chambre de cette résolution budgétaire.

On apprendra alors sans doute si son intransigeance se fonde sur la première ou sur la seconde raison ou sur les deux à la fois.

La prochaine conférence fédérale-provinciale se tiendrait en juillet

OTTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a affirmé hier aux Communes qu'il avait suggéré aux premiers ministres provinciaux une date, en juillet, pour la prochaine conférence fédérale-provinciale.

La tenue de cette conférence avait d'abord été prévue à la fin de mai et au début de juin. Répondant à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, M. Pearson a toutefois ajouté que jusqu'ici il n'avait reçu de réponse que de trois des 10 premiers ministres provinciaux.

Entre-temps, des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux se réuniront le 31 mai dans le but, semble-t-il, d'élaborer l'ordre du jour de cette conférence.

MOTS CROISES

PROBLEME No 109

HORIZONTAL

1—Qui n'est pas direct — Synonyme de pleuvre.
2—Mot arabe signifiant source — Lettre grecque — Femme du fils.
3—Robe de magistrat — Qui a une grande agilité à se mouvoir — Greffe.
4—Déesse des fleurs et des jardins Possédés.
5—Particule du dialecte provençal — Fille du frère ou de la soeur — Pied de vigne.
6—Canton suisse — Division du compas — Ville de Thessalie.
7—Fond d'un bateau sans quille — Parcourue des yeux — Pronom personnel.
8—Argile rouge — Clerc qui a reçu le premier des ordres mineurs — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
9—Mot latin signifiant hors de: — Col — De l'autre côté.
10—Pesant — Terrain sur lequel on marche — Saur.
11—Pronom personnel — Malignité, malveillance (Fg) — Symbole chimique.
12—Chef-lieu du dép. des Hautes-Alpes — Erudit français né à Avenay.
13—Ville des Etats-Unis — Fermé à la circulation — Dent ou saillie d'engrenage.
14—En forme d'oeuf — Epaissi — Religion chrétienne.
15—Forêt de Seine et Oise — Rompre les reins.

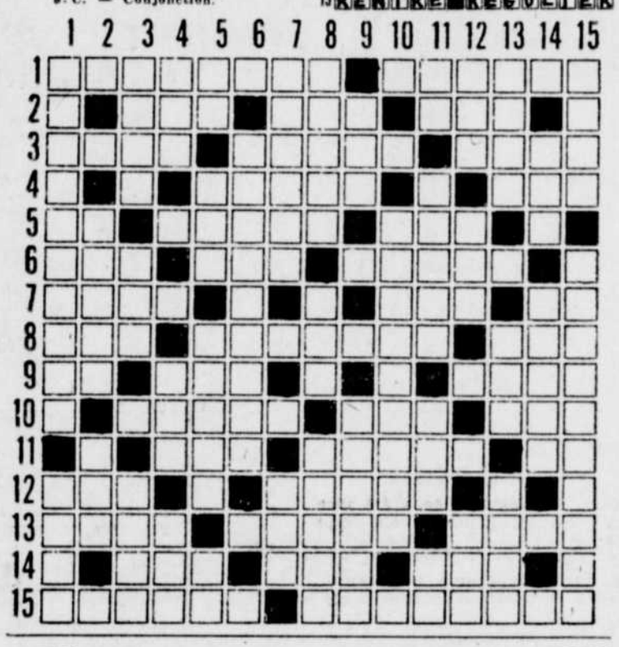
VERTICAL

1—Voler sur les chemins et par violence — Rivière de France.
2—Objet représentant la croix de J. C. — Conjonction.
3—Fleuve d'Espagne — Rivière d'Alsace — Pièce du jeu de dames.
4—Palmipède — Calme, paisible — Prénom féminin.
5—Premier — Très aigu — Battement des artères — Conjugaison.
6—Lieux qui avoisinent.
7—Commerce important — Pieu aiguisé par un bout.
8—Etendu, allonger — Enlevé — Divers ou contenant des parties diverses.
9—Bière anglaise — Rapprocher.
10—Anc. nom de l'Ecosse.
11—Fleuve de l'U.R.S.S. — Nom scientifique des makis — Liliacée — Interjection.
12—Bison d'Europe — Pieux (Vx) — Préfixe.
13—Echancré en croissant — Adj. démonstratif — Liquide.
14—Formation géologique — Partie du pied.
15—Du verbe être — Qui sépare.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 108

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	A	I	N	D	R	E	■	P	A	N	D	I	T
2	A	■	R	E	R	A	T	O	■	H	O	U	■	R	■
3	T	A	E	L	■	A	R	E	■	P	■	S	E	M	E
4	E	M	S	■	U	M	E	■	B	A	T	■	L	■	P
5	N	I	■	P	E	■	R	E	N	O	M	■	F	I	L
6	T	■	B	O	N	■	N	A	M	A	N	■	S	U	D
7	■	L	E	G	O	N	■	D	I	X	■	B	A	S	E
8	M	I	C	H	E	■	F	I	N	■	S	A	L	I	R
9	A	C	H	E	■	M	U	E	■	B	A	R	I	L	■
10	Z	O	E	■	V	I	R	U	S	■	C	O	N	■	P
11	O	U	■	S	I	L	E	X	■	A	N	■	P	O	■
12	U	■	P	■	L	O	T	■	A	L	I	■	C	A	R
13	T	A	L	E	S	■	S	E	■	O	■	H	A	R	T
14	E	■	A	U	■	T	E	R	N	E	■	D	E	■	■
15	R	E	N	T	R	E	■	R	E	G	U	L	I	E	R



LES ECHECS

Le problème de la semaine

Aujourd'hui, la position du diagramme est extraite d'une partie du grand maître Speilmann, qui lui a valu le prix de la meilleure partie au tournoi de Munich, en 1926. Le coup qui saute aux yeux est Fa3, qui menace de gagner la qualité : Fxf8, parce que la Dame ne peut prendre à a3 à cause de Fxf7-. Mais Spielmann a beaucoup mieux à faire que de gagner la qualité. Il veut faire dévier la Dame de la 6e traverse. Les coups à partie de la position sont donc les suivants : 1 Fa3, Dç6; 2 Fd5, Dxç2 ... Pourquoi faire dévier la Dame ?

Solution du problème du 14 mai : 22 Txé6, fxé6; 23 Cg5 (Menace de gagner la Dame par Cxé6†.), Db8; 24 Cxé6†, Rf7 (Si Ré8, Cé4 et rien ne bouge du côté noir.); 25 Cg5†, Rf8 (Si Ré8, Té1); 26 Db5, Tg7; 27



Cé6†, Rg8; 28 Cxg7†d, Rxg7; 29 dxé7, Cf6; 30 Dxb5, Ta7; 31 Té1, Dd6; 32 é8:C†, Cxé8; 33 Dxé8, Dxd2; 34 Dé5†, Rf7; 35 h4, Txa3; 36 Dé8†, Rg7; 37 Dé7†, Rh6; 38 Df8†, Rh5; 39 Té5†, Rg4; 40 Tg5†, gagne la Dame et la partie.

N.270565

P.-H. Nadeau

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél. : 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

TRACTEURS USAGÉS
"John Deere"

et plusieurs autres, en bon ordre

Nos prix sont les plus bas au Québec.
LAMES NIVELEUSES — CHARGEURS — ETC.

Conditions faciles - Echanges acceptés.

JOHN DEERE
De tous les modèles 40, 420, 440 ou 1010.
Prix à partir de
$1000.00

Différentes marques de
TRACTEURS "CASE"
modèle 310 avec "bull & winch" en parfaite condition.

INTERNATIONAL TDC-5
avec "bull" hydraulique

Pour de la machinerie usagée à prix d'aubaines consultez :

DORÉ ÉQUIPEMENT
LIMITEE
1720 ouest, ST-VALLIER — TEL. : 681-4601
SUCCURSALE :
ST-GEORGES, Cté BEAUCE

Le député créditiste Gérard Laprise s'en prend à Radio-Canada

OTTAWA. (P.C.) — Le député créditiste de Chapleau, M. Gérard Laprise, s'en est pris hier soir à la Société Radio-Canada qui permet, selon lui, à des gauchistes communisants et à des terroristes de transmettre leurs messages à la population canadienne.

Au cours d'un débat sur la motion portant ajournement, M. Laprise a rappelé que les Chevaliers de Colomb, lors de leur congrès de Ste-Adèle, avaient demandé au ministre responsable de Radio-Canada, M. Maurice Lamontagne, d'épurer la programmation afin de faire disparaître les scènes de crime et d'immoralité.

Le secrétaire parlementaire du ministre, M. J. B. Stewart, a répondu à M. Laprise que M. Lamontagne était responsable de la Société Radio-Canada en ce sens qu'il représente le lien entre la Société et le Parlement, mais qu'il ne lui appartient pas de donner des directives à la Société relativement à la programmation.

M. Stewart a promis que le ministre fera parvenir ses remarques aux autorités de la Société.

On veut réduire l'intervalle entre deux élections fédérales

OTTAWA. (P.C.) — M. Arnold Peters, ND de Témiscamingue, a présenté jeudi aux Communes une proposition de loi réduisant l'intervalle entre deux élections fédérales.

"Ce bill fixera à quatre ans le mandat parlementaire et créera certaines sauvegardes et garanties", expliqua M. Peters avant que le bill subit sa première lecture.

"Il fera en sorte que la responsabilité du gouvernement pourra être exercée par tout gouvernement ayant l'appui de la Chambre des Communes, sauf en cas d'extrême urgence.

"L'acte de l'Amérique britannique du Nord serait amendé. Il limite actuellement la durée d'un parlement à cinq ans de façon que, sauf exceptions, quatre années s'écoulent sans qu'il y ait élection et campagne électorale".

M. Peters considère que le peuple ne veut pas d'élection tous les ans ou à peu près.

Refus de Mlle Judy LaMarsh

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, a refusé de dire jeudi si un projet d'assurance des soins médicaux serait présenté à la présente session du parlement.

Mlle LaMarsh a répondu à M. Stanley Knowles, NPD de Winnipeg-Nord-Centre, que ce serait le premier ministre qui ferait part de la nouvelle. Elle fit aussi observer que les Communes avaient déjà suffisamment de pain sur la planche.

Deux réseaux de missiles antisatellites

Ottawa (P.C.) — Deux réseaux de missiles antisatellites établis aux Etats-Unis sont des mesures défensives nationales et n'ont pas été mis à la disposition du poste de commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, déclarait jeudi le ministre de la Défense, M. Hellyer.

"Ces systèmes n'ont jamais été assignés à Norad, dit le ministre, aux Communes, en réponse à la question posée par M. Paul Martineau, P.C. — Pontiac - Témiscamingue, qui demandait des précisions au sujet d'une dépêche de la Presse Canadienne informant que ces systèmes ne tomberaient pas sous le contrôle de Norad et ne seraient utilisés que par les forces américaines.

"Le gouvernement canadien est au courant de l'établissement des systèmes militaires dont il a été fait mention dans la presse, fit M. Hellyer.

"L'assignation de forces au commandement opération de Norad a été et demeure une question exigeant une solution nationale. Conformément à cet arrangement, les systèmes dont il a été fait mention constituent une mesure défensive nationale prise par les Etats-Unis dans le but de conjurer le danger possible de satellites mis en orbite.

COOPERATION

Bien que les besoins de Norad changent avec le développement de nouvelles armes, dit le ministre, les deux pays continuent de coopérer en vue de la défense du continent.

"Il n'y a absolument aucun fondement à la rumeur voulant que la nouvelle indique un relâchement de l'appui de la part de l'un ou l'autre gouvernement ou de notre commandement conjoint de Norad".

M. Douglas Fisher, ND — Port-Arthur, a demandé si les populations canadiennes dépendant économiquement des bases de radar de Norad seraient averties aussitôt que possible du moment où ces bases seraient appelées à disparaître.

Ce sera fait, répond M. Hellyer mais il y a tout lieu de croire que les postes de la ligne de radar Pine Tree continueront à être utilisées pendant quelque temps encore, peut-être un certain nombre d'années.

Procédures entreprises pour ramener Georges Lemay

OTTAWA — (P.C.) — Le ministre de la Justice a fait savoir hier aux Communes que les corps policiers de Québec et de Montréal ont entrepris des procédures afin de ramener Georges Lemay au Canada.

Répondant à une question de M. Robert Coates, PC-Cumberland, M. Guy Favreau a précisé que ces procédures relèvent de la juridiction provinciale mais que le gouvernement fédéral est disposé à accorder tout l'appui possible et toute la collaboration voulue dans ces démarches.

Georges Lemay, arrêté à Fort Lauderdale, en Floride, devra répondre à une accusation de vol dans une succursale bancaire de Montréal.

Il est retenu aux Etats-Unis actuellement où il doit répondre à une accusation d'entrée illégale dans ce pays.

Ottawa n'a pas reçu copie de l'Adresse à la Reine adoptée par le Québec

OTTAWA. (P.C.) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore reçu copie de l'adresse à la Reine adoptée par l'Assemblée législative du Québec mercredi.

M. Guy Marcoux, CS de Québec-Montmorency, avait demandé au premier ministre Pearson s'il avait reçu la copie de cette adresse et si le premier ministre Jean Lesage lui avait demandé de la faire accepter par le gouvernement d'Ottawa.

M. Pearson a répondu qu'il n'avait pas encore reçu cette adresse, ni aucune demande du Conseil législatif de s'y opposer.

"Je suppose que ces deux requêtes seront adressées au gouverneur général qui les remettra au gouvernement, a dit M. Pearson. Quand nous les recevrons, nous suivrons la procédure habituelle".

M. Georges Valades, PC de Montréal-Ste-Marie, a demandé de son côté si le gouvernement accordera priorité à la requête de l'Assemblée législative ou à celle du Conseil législatif.

"La requête que nous recevrons ne viendra pas de l'Assemblée législative mais du gouvernement", a répondu M. Pearson.

Projet d'accord entre les provinces et les gouvernements étrangers

OTTAWA. — (P. C.) — Le ministre des Affaires extérieures a consenti hier à déposer un projet-type d'accord à intervenir entre les provinces et les gouvernements étrangers, en matière de politique provinciale, quand les négociations en cours à ce sujet avec la France auront pris fin.

M. Paul Martineau. — (P. C.) — Pontiac, Témiscamingue avait demandé au ministre si des hauts fonctionnaires de son ministère avaient remis à l'ambassadeur de la France au Canada, M. François Leduc, la copie de cet accord-type et avait demandé de la déposer sur la table de la Chambre.

M. Paul Martin a répondu qu'il avait discuté du projet avec l'attaché culturel de la France, M. Jean Basdevant, mardi dernier, qu'il lui avait montré la proposition et l'accord-type suggéré, mais qu'il fallait laisser le temps aux pays intéressés de l'étudier avant de le déposer aux COMMUNES.

Ces négociations font suite au désir du Québec de signer d'autres ententes avec la France dans le domaine culturel.

A.-F. Mercier élu directeur de l'Institut international de Presse

LONDRES. (P.C.) — M. A.-F. Mercier, vice-président et directeur général de "L'Evénement" et du "Soleil", de Québec, a été élu hier directeur de l'institut international de la presse.

Dief soutient que l'accord concernant l'automobile n'a nullement accru la production canadienne

OTTAWA. (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, s'en est pris jeudi au projet d'extension à l'électronique et à l'ameublement des accords de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.

Il qualifie le projet de "prolongement de la politique insensée" de M. Gordon, le ministre des Finances. Ce serait, dit-il faire un jeu des industries.

A une conférence de presse tenue à l'aéroport de London, M. Diefenbaker a déclaré que les propositions dont le ministre de l'Industrie, M. Drury, a fait état aux Communes au début de la semaine, n'expliquent nullement de quelle façon l'accord commercial serait mis à exécution.

M. Drury en fit une extension de l'accord canado-américain concernant l'automobile, accord en vertu duquel les fabricants d'autos peuvent imposer des pièces de rechange en franchise.

L'accord est entré en vigueur au Canada le 15 janvier. Le Sénat américain est en train de le ratifier.

M. Diefenbaker fit une courte halte à London durant son trajet en direction du sud-ouest de l'Ontario où il doit prononcer quelques discours. Il affirma que jusqu'à date l'accord concernant l'automobile n'a nullement accru la production canadienne d'automobile.

Peu à peu

Les Américains soutiennent que leur production n'a pas baissé et les Canadiens n'ont pas accru leur part du commerce de l'auto.

"Ford, nous dit-on, transfère ses usines à Dearborn, Michigan. Est-ce que l'on va en faire autant pour l'électronique et l'ameublement".

Interrogé relativement à la politique du gouvernement concernant Saint-Domingue, il répond : "Nous ne connaissons pas l'attitude du gouvernement. Nous prenons connaissance de la politique étrangère du gouvernement par brides. Elle est exposée dans les allocutions prononcées aux collations de diplômes universitaires".

Il estime que si les Etats-Unis étaient obligés de quitter le Sud Vietnam, le communisme submergerait le Sud-Est asiatique.

Les jours du pied, de l'once et de la pinte sont comptés au Canada

OTTAWA — (P.C.) — Les jours du pied, de l'once et de la pinte sont comptés mais l'adoption du système métrique au Canada posera tout un problème.

"Il faudra tout de même en venir là si l'on veut que l'industrie canadienne puisse faire concurrence aux autres pays sur les marchés étrangers", affirmait jeudi le Dr L. E. Howlett.

Le Dr Howlett, directeur de la division de la physique appliquée au Conseil national des recherches, rappelle que certains secteurs industriels, spécialement ceux de la photographie et de la pharmacie, ont déjà adopté le système.

Les échanges commerciaux entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis constituaient une pierre d'achoppement difficile à surmonter. Or la Grande-Bretagne vient d'annoncer qu'elle s'adapterait au système au cours d'un certain nombre d'années. Les Etats-Unis ont déjà fait part de leur intention de faire de même.

Conciliant

"Le Canada est habituellement appelé à faire des compromis, parfois de très difficiles compromis.

"Il faut que quelqu'un prenne l'initiative et dise où nous allons".

L'innovation exigera une étude approfondie des marchés et des frais de conversion.

Cette dernière est déjà commencée. On s'est enquis de ce que le changement coûterait et des avantages qu'il apporterait. Mais il faudra pousser cette étude davantage.

Le système métrique est déjà universellement en usage dans le domaine scientifique. La raison principale c'est que l'on peu facilement convertir les unités avec le chiffre 10. Attendu qu'il y a 100 centimètres au mètre, 1,000 centimètres cubes au litre et 1,000 grammes dans un kilogramme, la conversion à de plus petites ou de plus grandes quantités, consiste tout simplement à changer le point décimal de place.

Mais avec le système anglais, maintenant à peu près restreint au Commonwealth britannique et aux Etats-Unis, ces conversions exigent une multiplication ou une division en tenant compte de 12 pouces au pied, de 1,728 pouces cubes au pied cube et 16 onces ou 12 onces poids Troy dans le cas des métaux précieux à la livre.

Antiquité

Le Dr Howlett fait observer qu'un grand nombre de mesures anglaises prennent pour base le chiffre 12, mode qui remonte au système duodécimal en usage dans l'antique Babylone.

Le système duodécimal présentait quelques avantages spécialement pour ce qui concerne les fractions en ce que l'on pouvait diviser un nombre en deux, trois, quatre et six tandis que le système décimal est restreint à deux et cinq. On ne l'emploie plus cependant dans la numération et il disparaît dans le régime monétaire en Grande-Bretagne.

Le Dr Howlett préconise l'adoption du système métrique depuis longtemps. Dès 1959 il prédisait que le système serait d'un emploi général au Canada d'ici 20 ans.

Du train que vont les choses ce ne serait plus que l'affaire d'une dizaine d'années maintenant.

L'essor du commerce mondial a déjà incité quelques industries canadiennes à fabriquer des produits selon les deux systèmes. L'emploi exclusif du système métrique prendra cependant plusieurs années.

"Il faudra procéder par étapes et dans certains cas les deux systèmes coexisteront pour de longues années à venir.

"Mais même les gens qui devront réapprendre, comme les ingénieurs, comprennent les avantages du changement".

Le Dr Howlett qui fut élu président de la conférence internationale des pois et mesures, l'an dernier, déclare que le changement posera le plus gros problème à l'industrie. Le coût de la conversion serait énorme si elle était effectuée d'un seul coup.

Martin comprend mal qu'on puisse accuser le Canada d'impartialité

OTTAWA. (P.C.) — Les critiques formulées par un ancien officier de l'aviation au sujet du rôle joué par le Canada au Vietnam peuvent provenir du fait que celui qui a porté ces jugements occupait un poste bien secondaire à la commission de contrôle de la trêve, déclarait jeudi le ministre des Affaires extérieures, M. Martin.

L'ex-chef d'escadrille, H. H. Campbell, maintenant coordonnateur de la défense passive à Campbell River, Colombie-Britannique, peu fort bien ne pas s'être fait une vue compréhensive du travail de la commission dont font partie le Canada, l'Inde et la Pologne, ajouta M. Martin.

Le ministre répondait à une question du chef créditiste, M. Thompson, à propos de l'affirmation faite par M. Campbell que le Canada avait fait preuve de faiblesse et de servilité en favorisant les Etats-Unis dans la commission. M. Campbell a servi au Vietnam en 1961 et 1962.

M. Martin reconnait que la loi des secrets d'Etat, n'interdit pas à un ancien officier d'exprimer son opinion personnelle.

Toutefois il a de la difficulté à comprendre qu'on puisse accuser le Canada de ne pas avoir fait preuve d'impartialité dans les rapports de la commission de trêve parce qu'il dénonce les violations par le Nord Vietnam de l'accord de Genève, en vertu duquel a été créée la commission de contrôle.

Il se plait à proclamer que la plupart des officiers qui ont été au service des trois commissions ont rendu de grands services à leur pays et à la cause de la paix.

S'inspirer de raisons humanitaires

OTTAWA. (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré jeudi que l'on devrait s'inspirer de raisons humanitaires et sentimentales dans l'application des règlements exigeant le déploiement du drapeau canadien aux funérailles militaires officielles.

M. Pearson énonçait cette oponion à l'occasion de la polémique suscitée par les obsèques du vice-amiral H. T. W. Grant, qui avait dans son testament demandé que le pavillon blanc de la marine enveloppe son cercueil.

Informations

MAGASINEZ DANS UNE ATMOSPHERE DE CALME, DE DETENTE CHEZ

AVEZ-VOUS VISITE LE NOUVEAU SALON DE MEUBLES de

NOREAU ELECTRIQUE, Ltée
Tél. : 837-9321
44, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS, QUE.
Une avalanche de spéciaux vous attend
51837 13-5 (j. au 16-7) 112 C.L.

Autos à vendre

GUSTAVE BÉDARD Automobiles ltée
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC
19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél. : 837-5894
52191 26-5 (1 ms) A.V. C.L. j.n.o.

QU'ON COURE... à L'ACTION ?
3 AUTOMOBILES A GAGNER

L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,415 Valide en mai 1965
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,468 Valide en mai 1965
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,514 Valide en mai 1965

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

POSSIBILITES D'EMPLOI
Fonction publique du Canada

- **CHEF, SECTION DES PRIX DE GROS,** diplômé en sciences économiques, en commerce ou dans une discipline connexe; expérience en travaux de recueillement, de compilation ou d'analyse de statistiques en économie, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. Jusqu'à $12,300. Concours 64-2018.
- **COORDONNATEUR DES PROGRAMMES DE READAPTATION PROFESSIONNELLE,** avec six à dix ans d'expérience selon l'instruction, en travaux de réadaptation ou dans des services sociaux connexes, Travail, Ottawa. $8,190 — $9,390. Circulaire 65-456.
- **INFIRMIERE-CONSEIL,** avec baccalauréat en soins hospitaliers, inscription en règle comme infirmière au Canada, et dix ans d'expérience appropriée des soins hospitaliers en matière d'hygiène publique, Santé nationale et Bien-Etre social, Ottawa. $8,190 - $9,390. Circulaire 65-634.
- **AGENT DE LA CLASSIFICATION — ECOLES PRIVEES,** avec expérience à titre d'instructeur, de professeur, de surveillant ou d'administrateur dans les domaines de l'enseignement ou de la formation, Travail, Ottawa. $8,190 - $9,390. Cilculaire 65-455.

AGENT DE CONTROLE FINANCIER, sociétariat dans une association de comptables professionnels, ou diplômé d'une université; trois ans d'expérience en comptabilité ou en administration financière, Division des douanes et de l'accise, Revenu national, Ottawa. $7,890 - $8,970. Concours 65-666.

- **CONSERVATEUR DES OEUVRES D'ART,** possédant formation en chimie ou en restauration d'oeuvres d'art et expérience connexe, Galerie et Archives publiques, Ottawa, Jusqu'à $8,640. Concours 65-494.

AGENTS DES PROGRAMMES D'ETABLISSEMENT ET D'EMPLOI, diplômés d'une université avec cinq ans d'expérience pertinente, ou sans diplôme mais avec sept ans d'expérience, Citoyenneté et Immigration, Toronto et Edmonton. $7,440 - $8,460. Concours 65-759.

AGENTS DU PROGRAMME D'ETABLISSEMENT ET D'EMPLOI, avec expérience pertinente, en vue d'aider les Indiens à se trouver des emplois bien rémunérés à l'extérieur et à l'intérieur des réserves. Direction des affaires indiennes, Citoyenneté et Immigration, Montréal, Toronto, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Prince Rupert, Vancouver. $6,750 - $7,710. Concours 65-757.

AGENTS DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT, environ sept ans d'expérience, en vue d'élaborer des programmes visant à permettre aux Indiens d'exploiter les richesses naturelles, Direction des affaires indiennes, Citoyenneté et Immigration, Sept-Iles (P. Q.), Lynn Lake et Island Lake (Man.). $6,750 - $7,710. Concours 65-756.

COORDONNATEUR DES SERVICES DE TRANSCRIPTION ET DE DACTYLOGRAPHIE, avec neuf ans d'expérience comportant des responsabilités croissantes, et trois ans dans des fonctions de surveillance ou d'administration, Production de défense, Ottawa-Hull. $6,480. - $7,140. Concours 65-819.

AGENT TECHNIQUE,LEVES TOPOGRAPHIQUES ET DE SONDAGE, les études secondaires au complet et expérience des levés topographiques, de la surveillance et de la construction, Travaux publics, Ottawa. $6,480. - $7,140. Concours 65 - 0 - 650.

- **SURINTENDANTS, PARCS HISTORIQUES NATIONAUX,** les études secondaires au complet et intérêt manifeste porté à l'histoire du Canada, Nord canadien et Ressources nationales, divers centres. $5,550. - $8,280. Circulaire 65-287.

SOUDEUR D'AERONEFS - MACHINISTE, avec expérience pertinente, Transports, Ottawa. $5,340 - $5,880. Concours 65-212.

PEINTRE D'AERONEF, avec expérience en décapelage et en application de la peinture pour les extérieurs et le fini intérieur, Transports, Otawa. $5,340 - $5,880. Concours 65-213.

MECANICIEN DE MACHINES FIXES, CHAUFFAGE OU FORCE MOTRICE, avec certificat valide de 2e classe du gouvernement provincial; il faut savoir le français et l'anglais, Défense nationale, La Macaza (P. Q.). $5,220. - $5,760. Concours 65-0-662.

- **INFIRMIERES SENIORS - SANTE NATIONALE ET HOPITAUX,** Santé nationale et Bien-être social, divers centres. $5,100 - $6,240., indemnité septentrionale à certains endroits. Circulaire 65-603.

AVOCAT-CONSEIL A L'IMPOT, sociétariat au barreau, ou compétence à le devenir, en vue de participer aux travaux de nature juridique de la Division de l'impôt, Revenu national, Ottawa. Traitement initial $5,760. Concours 65-866.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, dans le cas des concours marqués *. Dans les autres cas, on se procure précisions et formules de demandes aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux de la Commission du service civil ou du Service national de placement. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
52037 20-5 (mar.j.s. au 17-7) 74 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
52047 24-5 (6 fs) 118 C.L. j.n.o.

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machine neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.
51956 17-5 (1 ms) 120 A.C.L.

Optométristes

DR LEO DESJARDINS
OPTOMETRISTE
examen visuel
VERRES DE CONTACT
LUNETTES
29 St-Joseph, Lauzon
Pour rendez-vous : 837-0352
52042 22-5 (mar.j.s. au 20-7) 154 C.L.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE



● ASSERMENTATION DE MLLE LE JUGE MARGUERITE CHOQUETTE — La première femme à accéder à la magistrature à Québec a été assermentée, mercredi, comme juge de la Cour de Bien-Etre social par le juge en chef de cette Cour, M. le juge Jean-Paul Lavallée, en présence de nombreux dignitaires de la magistrature du Québec et de distingués invités d'honneur. Au nombre des invités, on remarquait notamment, le ministre de la Justice, l'hon. Claude Wagner; le juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. juge Frédéric Dorion et des membres de la magistrature de toutes les juridictions qui s'exercent dans le district judiciaire de Québec. Le bâtonnier, Me Yves Prévost, a souligné la grande compétence du nouveau juge, qui est docteur en Droit de l'Université de Paris et qui s'est spécialisé dans les problèmes relatifs aux mineurs délinquants dans trois universités européennes. Sur cette photo, à gauche, l'hon. juge Fernand Choquette, de la Cour d'Appel, père de Mlle le juge, et à droite, M. le juge en chef Lavallée. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les Chantiers étudiants de Québec et les "violettes"

Les Chantiers Etudiants, inspirés par l'esprit de l'abbé Pierre, et fondés par deux étudiants des Sciences sociales, portent maintenant le nom de "Chanteurs de Québec".

À L'HÔTEL DE VILLE

La promotion à titre de sténographe du fils de l'échevin Paul Mecteau, Michel, a donné lieu à certaines remarqeus à l'endroit d'un autre employé au service de la police, M. Georges Godin, qui briguait aussi ce poste.

Selon l'échevin Moisan qui commente un rapport du directeur du personnel dans lequel on convient de la compétence de M. Godin, ce dernier n'aurait pas été appuyé par les policiers et détectives du service parce qu'il se permet de les critiquer.

M. Médéric Robichaud est aussi de cet avis lorsqu'il affirme que cet employé a donné l'idée à ses supérieurs de sauver $100 par semaine à la ville dans un certain secteur de l'administration de la police. "Ils n'ont pas aimé cela" (ses chefs) affirme M. Robichaud.

M. Moisan, lui, déclare que l'employé en question est beaucoup trop franc (particulièrement sur les irrégularités qui pourraient se passer au service de police) pour obtenir de l'avancement. En conseil, le rapport nommant M .Michel Mecteau a cependant été accepté sans dissidence.

Achat d'auto

Un amendement apporté au conseil par l'échevin Isidore Deschênes et appuyé par huit de ses collègues a fait sauver $2,300 à la cité sur l'achat de 16 automobiles .Au comité administratif, mardi ,on avait décidé de diviser le contrat en deux, entre Ford et Pontiac.

Hier, M. Deschênes a corrigé la situation pour offrir au plus bas soumissionnaire, Ford, la vente de 16 véhicules pour le service de la police, au coût de $42,000.

On sauve ainsi $3,200 qui, aux yeux de l'échevin Deschênes pourront avantageusement être répartis entre les différents parcs indépendants de la cité qui en ont bien besoin, au début de l'été.

Urbanisme

La Commission d'urbanisme a approuvé les plans d'excavation et de charpente pour la construction d'une bâtisse visant à la vente d'automobiles, érigée par Automobile Inc. au coût global de $250,000, à l'angle nord-ouest du boulevard Charest et de la rue Taillon.

Par ailleurs quatre permis de démolition ont été émis au nom du gouvernement provincial. Ces permis concernent les maisons sises au 730-40 et 720 rue St-Amable, 1070 d'Artigny et 1060-62 St-Michel.

Circulation

L'échevin Isidore Deschênes voudrait bien que les ingénieurs trouvent une solution au problème de la circulation de Limoilou vers Québec. "Aux heures de pointe, dit-il, l'embouteillage est complet et l'on met longtemps avant de rentrer ou de sortir de Québec".

Pour le maire qui demandera aux ingénieurs de porter attention à cette affaire, il faudrait au moins deux ponts de plus sur la rivière St-Charles pour assurer une bonne circulation.

Barrage sur la St-Charles

Questionné par l'échevin Gilles Lamontagne, le maire Hamel a déclaré que ce n'était pas la ville qui retardait dans la construction projetée d'un barrage permettant de régulariser les eaux de la rivière St-Charles. "Tous les contrats de cessions de terrain ont été signés, dit-il, et c'est le fédéral qui a toute l'affaire en main. Si la chose retarde, ce n'est pas la faute de la ville".

Vente de bicyclettes

Le chef huissier de la cité annonce une vente à l'encan samedi après-midi, 2 heures, au stade municipal. Quelque 75 bicyclettes seront offertes alors au public. Il s'agit d'objets trouvés et non réclamés.

Adjoint à l'ingénieur

L'échevin Médéric Robichaud a logé un avis de reconsidération sur le rapport adopté à la dernière séance régulière du conseil, nommant l'ingénieur Arthur Picher comme adjoint à l'ingénieur en chef.

Lorsque la chose avait été discutée, M. Robichaud avait suggéré le nom de l'ingénieur Perron qui possède, en plus du titre d'ingénieur, celui d'arpenteur-géomètre, avait fait remarquer M. Robichaud.

En vrac . . .

Le hasard joue souvent de drôles de blagues. Ainsi le maire avait-il été invité à une première d'un film. Ne pouvant y aller, il a délégué le maire suppléant, M. Gérard Moisan, qui dirige une entreprise de pompes funèbres. Or le titre du film en question est: "Le festin des morts" . . .

C'est une compagnie de Montréal qui a présenté les meilleures offres pour obtenir le contrat pour filmer en entier les courses de chevaux à l'hippodrome de Québec. Photo Lambert Inc. a présenté un prix de $240 par représentation ce qui fait un contrat de $25,000 avec les cent et quelques programmes de course par année . . .

L'échevin Robichaud n'est pas du même avis que les ingénieurs de la cité qui disent que l'on ne peut enlever les pesées sur les anciens ponts levants sans danger. Selon M. Robichaud, les structures des ponts sont assez puissantes pour supporter de lourdes charges . . .

Par J. J.

Ce changement est devenu nécessaire à la suite du nombre croissant de jeunes professionnels et jeunes travailleurs qui se sont joints à l'organisation. Ces jeunes se sont groupés dans le but de lutter contre la misère et ses causes et en vue de la promotion et du mieux-être des familles vivant dans des quartiers défavorisés. De plus en plus, les familles visitées ont tendance à s'associer à l'action des Chantiers et à collaborer avec les autres membres pour aider d'une façon encore plus naturelle ceux qui sont moins favorisés.

"D'entrepreneurs-peintureux" qu'ils étaient, les Chantiers de Québec ont senti le besoin de faire une action plus humaine et plus efficace. Au lieu d'apporter uniquement une aide matérielle, ils offrent maintenant leur amitié. Ils vont encore aider les familles à repeindre leur logement parce que ces familles, qui ont à coeur de peinturer leur modeste logis, n'en ont pas les moyens. Par la suite, ils continuent à visiter les familles qui les invitent à retourner les voir. Cette invitation fait grandement plaisir aux membres, qui y répondent volontiers.

Ces contacts répétés favorisent la création de liens d'amitié entre les membres et les familles visitées. D'une part, les gens sont heureux de ce témoignage de confiance parce qu'ils ont plus ou moins conscience qu'il y a un fossé dans la société entre les gens favorisés et ceux qui le sont moins. D'autre part, ces jeunes reçoivent beaucoup plus qu'ils ne donnent; ils bénéficient surtout de la riche expérience qu'ont douloureusement acquise les gens qui ont été forcés de vivre dans des conditions difficiles.

Ainsi, ils se rendent vite compte de la chance qu'ils ont eue et dont ils ne sont pas responsables et ils se font un devoir de la partager avec ceux qui ont été moins gâtés par la vie. Ils tentent donc de leur mieux d'aider les familles à résoudre leurs difficiles problèmes. Pour ce faire, ils ont mis sur pied certains service: service de matériel, service médical, service de consultation pour les budgets et la régulation des naissances, étude des cours de rattrapage pour les jeunes, camp de vacances et excursions pour les enfants.

Jusqu'à maintenant, le Camp des Chantiers était un camp de fin de semaine. Mais, cette année, il a été décidé d'organiser un camp de trois semaines pour 30 garçons et 30 petites filles des familles des Chantiers. Le coup d'un tel camp serait d'environ $5,000.00. Même si les chantiers de Québec sont financés en partie par le Club Kinsmen, cela ne peut défrayer les dépenses du camp. C'est pourquoi des étudiants vous offriront des "violettes" en fin de semaine, dans le cadre de la Campagne des Chantiers. Cette campagne est sous la présidence de M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre et de la Famille.

Un blessé à Beaumont

Un automoboliste de Québec dont l'identité n'a pas encore été révélé a subi des contusions générales lorsque le véhicule qu'il conduisait a fait une embardée puis a capoté à Beaumont.

L'ambulance Lépine a conduit le blessé à l'Hôtel-Dieu, d'où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

"Avec Astataion ou Le Festin des Morts"

LE CINÉMA CANADIEN S'AFFIRME VRAIMENT

Par JEAN ROYER

Le cinéma canadien vient peut-être de s'assurer une place à l'écran international. Avec "Astataion ou Le Festin des Morts", notre jeune cinéma s'affirme par une qualité artistique et une authenticité humaine qui rejoignent l'universel. Ce qu'on ne retrouvait pas dans nos premiers longs métrages, même les mieux réussis (avec des moyens de moindre fortune ,il faut le dire). Vraiment, "Le Festin des Morts" marque une étape importante de l'histoire du cinéma canadien: en ce qu'il a droit, par sa qualité, de se proposer à l'attention mondiale.

Cette production de l'Office National du Film, avec la collaboration financière de Radio-Canada, n'est certes pas un film historique. Non plus qu'un documentaire. C'est une oeuvre vivante qui rejoint des thèmes actuels, au moyen d'une des pages les plus grandioses de notre histoire — ou plutôt celle que vécurent les missionnaires jésuites. Le prétexte du film est déjà imposant, au départ: l'oeuvre missionnaire de ces martyrs. L'argument du film l'est tout autant, qui porte le drame humain jusqu'aux thèmes les plus actuels: la confrontation de deux mondes, de deux civilisations. Et surtout ,le désarroi de la foi occidentale devant les coutumes et les lois d'un monde primitif.

"Comment annoncer à ces Hurons sauvages qu'ils avaient une âme", se demande le Jeune Père. Il répond en opposant à la sorcellerie des Hurons l'image d'un Dieu qui récompense et qui châtie, oubliant l'homme et le temps. Le jeune missionnaire ne réussira pas à se faire comprendre et reconnaître parce qu'il veut imposer sa foi avec une spiritualité qui prétend ignorer la réalité humaine du primitif. Le Père de Brébeuf, lui, le géant de Dieu et des hommes, a compris: "Pour convertir, il n'est pas tant besoin de science que de bonté". Il apportera, à même sa présence spirituelle, la force de sa présence humaine.

"Le Festin des Morts" est un film tiré de l'histoire, mais son argument est, bien sûr, oeuvre d'écrivain et d'artiste. Ce personnage du Jeune Père a été inventé par le scénariste. Mais le drame qu'il porte, on ne peut le nier. Ce drame humain de l'incommunicabilité du jeune missionnaire selon qui Dieu devrait être étranger aux préoccupations des indigènes, pour qui le malentendu où se débat son mysticisme empêche l'incarnation de la vérité divine dans la vérité humaine, — ce drame — il se transporte à travers les temps, jusqu'à nous. Jusqu'à la confrontation de l'Occident et de l'Islam, de l'Afrique, de l'Asie. Ce drame, il se transpose autant dans sa dimension humaine (civilisation contre civilisation) que dans ses implications religieuses.

Le scénario de madame Alec Pelletier révèle d'abord la beauté tragique de cette page d'histoire où les Jésuites assistent, impuissants, à la mort d'un peuple. Où la présence du mystère divin aussi prend force au milieu de la brutalité et de la sorcellerie angoissantes d'un peuple primitif. Le scénariste a traduit la vérité des épisodes de l'histoire des "Relations des Jésuites". La transposition est fidèle et d'une grande sensibilité, qui redonne sa réalité humaine à l'histoire, faussement figée dans l'imagerie populaire.

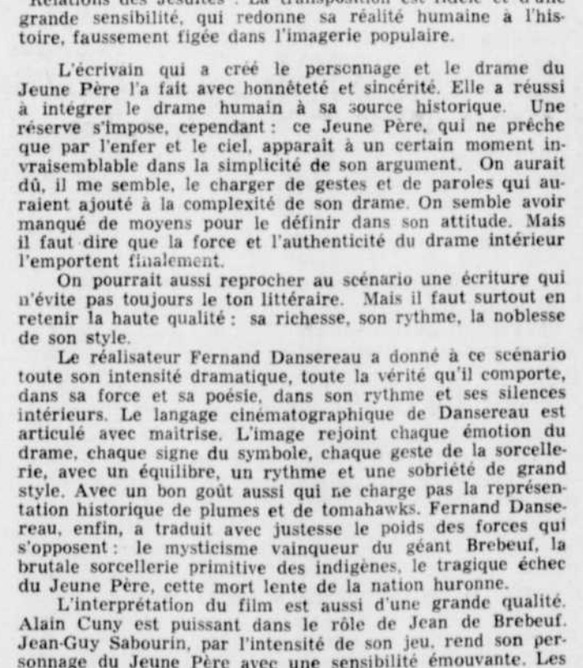
L'écrivain qui a créé le personnage et le drame du Jeune Père l'a fait avec honnêteté et sincérité. Elle a réussi à intégrer le drame humain à sa source historique. Une réserve s'impose, cependant: ce Jeune Père, qui ne prêche que par l'enfer et le ciel, apparaît à un certain moment invraisemblable dans la simplicité de son argument. On aurait dû, il me semble, le charger de gestes et de paroles qui auraient ajouté à la complexité de son drame. On semble avoir manqué de moyens pour le définir dans son attitude. Mais il faut dire que la force et l'authenticité du drame intérieur l'emportent finalement.

On pourrait aussi reprocher au scénario une écriture qui n'évite pas toujours le ton littéraire. Mais il faut surtout en retenir la haute qualité: sa richesse, son rythme, la noblesse de son style.

Le réalisateur Fernand Dansereau a donné à ce scénario toute son intensité dramatique, toute la vérité qu'il comporte, dans sa force et sa poésie, dans son rythme et ses silences intérieurs. Le langage cinématographique de Dansereau est articulé avec maîtrise. L'image rejoint chaque émotion du drame, chaque signe du symbole, chaque geste de la sorcellerie, avec un équilibre, un rythme et une sobriété de grand style. Avec un bon goût aussi qui ne charge pas la représentation historique de plumes et de tomahawks. Fernand Dansereau, enfin, a traduit avec justesse le poids des forces qui s'opposent: le mysticisme vainqueur du géant Brebeuf, la brutale sorcellerie primitive des indigènes, le tragique échec du Jeune Père, cette mort lente de la nation huronne.

L'interprétation du film est aussi d'une grande qualité. Alain Cuny est puissant dans le rôle de Jean de Brebeuf. Jean-Guy Sabourin, par l'intensité de son jeu, rend son personnage du Jeune Père avec une sensibilité émouvante. Les principaux personnages indiens sont interprétés avec souplesse par Jacques Godin, Jean-Louis Millette et Albert Millaire. A cette distribution, il faut ajouter surtout les noms de Jacques Kasma, du narrateur Hubert Loiselle, et du cameraman Georges Dufaux.

En somme, "Le Festin des Morts" marque le premier vrai départ du cinéma canadien. Ses réalisateurs ont eu plus de chances que d'autres: pouvoir créer une oeuvre dans des conditions matérielles idéales. Mais ils ont surtout prouvé que notre jeune cinéma peut s'identifier à la réalité canadienne tout en s'élevant au niveau des thèmes universels. Pour que la démarche ne soit pas inutile et perdue, sans lendemain et sans écho.



● MEDAILLE DE BRAVOURE — La ville a décidé de faire frapper des médailles d'argent aux armoiries de la cité pour marquer d'une façon plus officielle le témoignage qu'elle veut rendre aux pompiers et aux policiers qui se distinguent par leurs actes de bravoure. La médaille sera frappée à l'exemple des médailles militaires et sera supportée par un ruban gris rayé de rouge. Déjà l'on prévoit en remettre à 6 policiers et à autant de pompiers qui se sont particulièrement distingués au cours des derniers mois. (Photo, l'Action, par Marcel Laforce)

FAITS DIVERS

Par Guy Baillargeon

Evadés repris par la police

Deux évadés du Centre de réhabilitation Mont-St-Antoine à Montréal, ont été retracés mercredi matin, par les policiers de la vieille capitale. Les deux jeunes hommes s'étaient appropriés une automobile à Montréal avant leur départ.

Histoire de garder un bon souvenir de l'institution qui les abritait, les deux comparses avaient dérobé plusieurs tableaux et divers objets avant de prendre leur élan vers la vieille capitale.

* * *

Jeune femme renversée

Mme Inre Pentek, 23 ans, du 483 de la rue Lavigueur a été heurtée par une automobile mercredi après-midi, sur le boulevard Henri-Bourassa à Charlesbourg.

La jeune femme souffre de contusions multiples. Les ambulanciers de la maison Bouchard ont effectué le transport de la blessée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

* * *

Déraillement de wagons

Deux wagons ont quitté la voie ferrée du Canadien National aux premières heures de la matinée, hier. L'incident est arrivé près du viaduc qui enjambe le chemin de la Canardière, aux limites nord de la cours de triage du C.N.

Apparemment les deux wagons sont arrivés trop vite à l'extrémité d'une des quatre voies qui servent à l'occasion de rails d'évitement. Le premier wagon a défoncé la rampe de fer qui termine le rail et a entraîné dans son élan un second wagon.

Il a défoncé la borne de béton qui longe le chemin de la Canardière et est venu s'arrêter à quelques pieds seulement de la rue. Quant au second wagon il est demeuré partiellement sur les rails.

Tous deux étaient vides au moment du déraillement, et d'assez lourds dommages ont été causés. Peu de temps après l'incident qui aurait pu avoir des conséquences graves si le premier véhicule avait poursuivie son chemin, les employés du CN amenaient une énorme grue qui avait pour travail de replacer les deux wagons sur les rails.

* * *

Camion volé et retracé

Un camion qui avait été volé lundi dernier à la firme O. Couture et Fils de la Durantaye, et qui contenait plusieurs mille livres de beurre a été retrouvé, mercredi midi, sur un terrain d'une station service à Duberger.

Le lourd véhicule qui était une récente acquisition de la firme Couture, a été retracé mais sans son contenu.

* * *

Bambin heurté par une auto

Le jeune Christian Dussault, 5 ans, fils de Raymond et demeurant au 7820, rue Beaudry, à Charlesbourg, a été heurté par un lourd camion, en fin de matinée mercredi, près de la demeure de ses parents.

Il a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils. Le jeune Dussault a eu un bras mutilé sous une roue du camion qui transportait du gravier.

* * *

Double incendie à Giffard

Une auto volée a été incendiée lorsqu'une grange appartenant à la communauté des Soeurs de la Charité et située en plein champ à l'arrière de l'Orphelinat d'Youville, a été la proie des flammes, vers 5 heures mercredi matin.

A l'arrivée des sapeurs, la grange qui en plus de l'automobile contenait près de mille bottes de foin n'a pu être épargnée, vu son isolement.

L'automobile était la propriété du Dr Claude Fréchette, 2031, Sir-Matthias-Tellier, à St-Pascal. Il est possible que ce soit accidentellement que les voleurs aient mis le feu à la grange.

Palais de justice

(Par Robert GIROUX)

Aveux de Leblanc à ses frères mis en preuve à son procès

Au procès de Jean-Guy Leblanc, accusé du meurtre qualifié d'un cultivateur dans le 8e rang d'Arthabaska, le 16 mars 1963, deux de ses frères ont relaté des aveux spontanés que Jean-Guy leur avait fait, le lendemain matin.

Ulric Leblanc a raconté que l'accusé lui avait téléphoné ce dimanche matin-là afin de lui demander d'amener son jeune frère, Jacques, pour le remplacer à la station de service où il travaillait à Asbestos.

A cet endroit, il déclara à ses deux frères qu'il s'était rendu chez le "père" Denault, la nuit précédente avec Julien Roux pour le "faire".

Il ajouta que Julien avait battu l'homme, qu'il l'avait "fessé" pour le faire parler. Il ne parla pas d'incendie cependant.

Son frère, Ulric, le conduisit à Richmond en automobile et ne le revit pas par la suite.

Un voyageur de commerce et un cultivateur du 8e rang d'Arthabaska ont témoigné qu'ils avaient aperçu une auto Chevrolet stationnée devant la maison de Henri Denault, au cours de la soirée de samedi.

L'un d'eux parla d'un modèle 1959 ou 1960 et l'autre, d'un Chevrolet 1958 ou 1959 de couleur verte.

Le cultivateur précisa qu'il avait croisé la même voiture, une demi-heure environ avant de la voir en stationnement devant la ferme de Henri Denault. Il avait alors vu deux hommes dans l'automobile mais n'avait aperçu personne dans le véhicule stationné lorsqu'il le revit plus tard.

Un jeune homme qui avait remplacé Jean-Guy Leblanc, le samedi, à la station de service où celui-ci travaillait, déclara que Leblanc était venu trois fois au garage au cours de la journée afin de voir comment ça allait.

Chaque fois il était accompagné de Roux, dans une Chevrolet verte. La dernière fois, soit vers minuit et quart, ils semblaient pas mal "éméchés", a témoigné le jeune homme. Lorsque je suis parti du garage, Leblanc parlait de se coucher, dit encore le témoin.

Ce procès devant jury se poursuit aujourd'hui.

Léo Roy condamné à quinze mois de prison

L'hon. Paul Miquelon a condamné, mercredi, Léo Roy, 35 ans, de Thetford Mines, à quinze mois de prison. Ce dernier avait été trouvé coupable par un corps de jury, le 18 mai, d'avoir déchargé une arme à feu sur une femme dans l'intention de la blesser.

En rendant sa sentence, le juge a fait observer qu'il tenait compte des neuf mois que l'accusé avait déjà purgés en prison, des circonstances qui avaient entouré l'offense criminelle ainsi que la mauvaise veine que l'accusé avait connue, à cette époque.

Au cours de sa plaidoirie sur la sentence, Me Roch Lefrançois, procureur de la Couronne, avait rappelé que l'accusé s'était trouvé dans une situation à peu près identique un an avant l'offense qu'on lui reprochait.

Pour sa part, le juge a fait observer à l'accusé qu'il aurait pu être tué dans cette aventure criminelle ou qu'il aurait pu être accusé de meurtre si les événements s'étaient passés différemment.



L'abbé Georges Marchand nommé chanoine honoraire du Chapitre

Le directeur de la Maîtrise du Chapitre, M. l'abbé Georges Marchand, a été élevé à la dignité de chanoine honoraire du Chapitre métropolitain de Québec.

C'est ce qu'annonce aujourd'hui Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le nouveau chanoine, qui assume depuis 11 ans la direction de la Maîtrise du Chapitre,, est à la fois prêtre au zèle exceptionnel et éducateur émérite.

M. l'abbé Marchand s'est toujours occupé de chorales d'enfants. Né à Plessisville, le 9 mars 1910, il a lui-même fait partie de choeurs d'enfants au cours de son enfance.

Après ses études classiques au Collège de Lévis et ses études théologiques au Séminaire de Québec, il a été élevé au sacerdoce le 15 juin 1935. C'est alors qu'il fut nommé professeur au Collège de Lévis, fonction qu'il assuma durant près de vingt ans.

Il dirigea les choeurs de cette institution et fut même le fondateur de la chorale d'enfants de Bienville.

Musicien de grand talent, M. l'abbé Georges Marchand a étudié le piano à l'école de l'abbé Alphonse Tardif et fut clarinettiste dans l'Orchestre et l'Harmonie du Collège de Lévis durant près de trente ans.

C'est en 1954 que Son Eminence le cardinal Maurice Roy l'invitait à prendre la direction de la Maîtrise du Chapitre, poste laissé vacant avec le décès de l'abbé Joseph de Smet, prêtre d'origine belge qui avait donné naissance à la Maîtrise et qui l'avait dirigée durant une quarantaine d'années.

La nomination du chanoine Marchand réjouit les anciens de la Maîtrise du Chapitre, laquelle célèbre cette année son cinquantième anniversaire de fondation. Cet anniversaire coïncide d'ailleurs avec le cinquantenaire du Chapitre, événements qui seront célébrés avec grand éclat, le 6 juin prochain.

Le chanoine Marchand a formé plusieurs générations d'enfants, aujourd'hui des citoyens que l'on retrouve dans toutes les sphères de la société. Plusieurs d'entre eux sont devenus musiciens de carrière, et le chanoine Marchand a su inculquer à tous un goût profond pour la musique.

Le tunnel entre Québec et Lévis:

La ville ne veut pas nuire

PAR JACQUES JOBIN

Afin de bien démontrer que la ville ne veut pas mettre les bâtons dans les roues relativement à un projet de construction d'un tunnel reliant, sous le fleuve, Québec et Lévis, le maire Hamel a fait part aux échevins mercredi après-midi de la teneur d'une résolution qui sera préparée par le service du contentieux et présentée la semaine prochaine au comité administratif et au conseil.

La résolution vise à accorder une franchise exclusive à la corporation canado-américaine représentée par M. Wilbrod Langlais, de Québec, pour l'étude préliminaire permettant d'établir la possibilité physique et la rentabilité du projet.

La franchise vaudra pour une période de 18 mois et elle ne sera efficace que si les autorités gouvernementales aussi concernées dans le projet donnent leur accord, soit les gouvernements provincial, fédéral et municipal de Lévis. La compagnie devra verser un dépôt de garantie de $25,00 à la cité durant cette période de 18 mois.

Si les études et sondages effectués peuvent établir la possibilité technique et financière, la compagnie en question pourra obtenir une franchise pour la construction du tunnel et pour son exploitation durant une période minimum de 50 ans en souscrivant un dépôt de garantie d'au moins $200,000.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Le mal est fait

Le mal est fait. La Place d'Youville, qui coûtera cher aux contribuables, n'aura rien de l'ordonnance ou de l'harmonie qu'on trouve dans n'importe quelle ville du monde où règnent l'intelligence et la beauté. Un site unique est gâté à jamais. La Place aurait été encadrée d'un côté par les vieilles fortifications qu'Ottawa a su protéger pour nous, car nos vandales élus du peuple à l'hôtel de ville les auraient saccagées comme tout le reste. Le centre est occupé par le Palais Montcalm qui ne manque pas d'allure, parce qu'il a été construit par la génération précédente. L'autre côté aurait pu constituer un ensemble d'édifices modernes, obéissant à ce minimum d'unité et de coordination qui est nécessaire à la joie des perspectives.

La Place d'Youville sera l'aboutissement du boulevard St-Cyrille et une sorte de couronnement à la cité parlementaire voisine. Son aménagement offrait une occasion exceptionnelle de créer un "coeur" nouveau pour la ville de Québec, un centre de majesté et de prestige qui eut été à la mesure d'une capitale. Sans posséder aucun des avantages naturels de la Place d'Youville, les "carrés " ou les "places" de ce genre font partout l'orgueil et la personnalité des cités. La moindre municipalité aurait été attentive à pareille nécessité.

Mais pas à Québec ! La Place d'Youville ne sera pas une chose de beauté. Elle sera un zigzag d'horreurs et une cacophonie de bêtises. Un autre monument au chaos et à l'incompétence qui sévissent depuis un quart de siècle à l'administration municipale. Et dire que ces incapables se cramponnent à leur fromage, quand le gouvernement, enfin réveillé à une responsabilité nationale, intervient pour établir un peu d'ordre dans la pagaille québécoise dont la "réputation" est désormais internationale !

Des citoyens ont protesté contre l'octroi du permis de construction. Il y avait de quoi ! — "La nouvelle bâtisse, ont-ils dit au conseil de ville, empiétera de deux pieds sur le trottoir actuel de la rue d'Youville. Cette même ligne extérieure de la nouvelle bâtisse excédera de neuf pieds la ligne extérieure des édifices à caractère permanent déjà construits, ces édifices ayant été construits en retrait pour se conformer aux exigences de la cité de Québec. De plus, cette même ligne extérieure du nouvel édifice excédera de deux pieds environ la ligne extérieure des édifices construits sur la rue d'Youville, côté nord de la rue St-Jean."

L'incurie peut-elle être plus manifeste ? Des citoyens sont obligés de construire en retrait, pour se conformer aux règlements de la ville. D'autres citoyens sont exemptés des mêmes obligations et le règlement qui valait pour les autres ne vaut plus pour eux. C'est ce qu'on appelle le respect de la justice et l'égalité des droits civiques à Québec ! Non seulement les règlements ne tiennent plus, mais la propriété publique est distribuée à la bonne franquette : le nouvel hôtel Montcalm trônera ... sur le trottoir ! Quand les lois sont traitées avec un tel mépris par ceux qui les ont édictées, quand une administration est aussi totalement irresponsable, comment peut-on espérer qu'elle ait le souci des prescriptions les plus élémentaires de l'urbanisme !

Toute la pétaudière municipale, urbaniste et ingénieur en tête, ont refusé de modifier le permis de construction. Admettre une erreur entraîne l'obligation de la corriger et ... c'est si fatiguant !

Et avec quelle stupidité dans les arguments ! "Après la démolition du vieil hôtel Montcalm, ont expliqué nos "experts", l'empiètement sur le trottoir du nouvel édifice ne causera aucun ennui, parce que la Place sera très vaste."

Voyez-vous ce sens de l'architecture et cette conception de l'urbanisme : tout ira bien sur la Place d'Youville, car les voitures auront amplement d'espace pour passer !

On a dit également que l'empiètement sur le trottoir ne sera pas si mauvais, parce qu'il s'agirait d'une sorte d'arcade recouvrant un trottoir. Et qu'est-ce qu'on fait de l'unité nécessaire à cet ensemble si voyant ? Une arcade ici, un trou là; un édifice reculé et son voisin sur le trottoir : c'est pour cela que les contribuables paient un urbaniste à Québec !

Evidemment, comme toujours, on passe la responsabilité de Caïphe à Pilate. C'est la faute de la commission d'urbanisme, disent les "experts" de la cité, et les membres de la commission renverront sans doute la balle ...

Tout ce joli monde n'a pas eu, évidemment, le temps de voir clair : on ne parle de la démolition de l'hôtel Montcalm que depuis une génération. Cela explique, qu'ayant été pris par l'improviste d'un quart de siècle d'attente, on n'ait pas eu l'occasion de réfléchir ...

Ceux qui aiment Québec n'ont plus qu'à courber l'échine et à répéter, comme ils sont toujours obligés de le faire depuis si longtemps : "Le mal est fait".

Qu'on change donc la devise de Québec et qu'on prenne "le mal est fait". Ce sera véridique, exclusif et permanent !

Lorenzo PARE

Mgr Sheen écrit ...



Contact avec la nature

Le poète a dit : — "Un contact de la nature fait que tous les humains sont apparentés". Ne se pourrait-il pas que le progrès de la technologie et l'agglomération dans les villes fissent en sorte que l'homme moderne ait moins qu'auparavant le sentiment de cette inter-solidarité avec ses semblables ? Il est beaucoup plus facile de penser à Dieu quand on est sous les étoiles que si l'on se trouve sous une annonce commerciale au néon. La vue, le spectacle de tout ce qui se meut dans la nature et tire son existence de Dieu éveille ce qu'il y a de meilleur dans l'homme ou dans la femme.

Ce fut ce qui incita la fille du Pharaon à s'arrêter quand elle aperçut un petit panier placé dans les roseaux, sur les bords du Nil. Quelle étrange odyssée que celle de Moïse ! Celui qui était appelé à délivrer Israël du joug de l'Egypte fut sauvé de la mort par la fille même du roi d'Egypte. Cette femme, qui se préoccuperait de l'éducation de Moïse, n'était point une Juive, mais une Egyptienne. Dieu entend que les institutions séculières servent Ses fins. L'on ne doit pas mépriser les connaissances profanes. La civilisation est l'alliée de la religion et non pas son ennemie.

Quand débuta en Egypte la persécution des Juifs et avant que Moïse, arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, devienne le chef de ces derniers, sévissait la "tyrannie de la majorité". Le pouvoir politique dominant de l'Egypte avait l'impression que, pour subsister, il devait exterminer les Juifs. Une réflexion rapide vient à l'esprit, aujourd'hui : Notre époque ne peut-elle pas être coupable de la "tyrannie de la minorité" selon laquelle quelques individus ou groupes de peu d'importance utiliseraient un organisme judiciaire pour faire disparaître des écoles la prière et la religion. La "tyrannie de la majorité" est souvent sanglante; la "tyrannie de la minorité", elle, est légale; elle ne s'en prend pas aux corps, mais aux âmes.

Revenons au cas de Moïse. Ce dernier finit par retourner auprès de sa mère. De fait, la fille du Pharaon dit à la Juive (qui était la mère de Moïse) : — "Recevez cet enfant et prenez-en soin pour moi". Tout cela était attribuable à la compassion que Dieu avait mise au coeur de la fille du Pharaon.

Moïse enfant entendit beaucoup parler des torts graves attribués à Israël. Subséquemment, on le ramena auprès de la fille du Pharaon qui le traita comme son fils. Il acquit dans ce milieu beaucoup du savoir des Egyptiens.

La compassion de la fille du Pharaon était d'ordre naturel. Nous trouvons là l'une des premières preuves de la compassion même de Dieu à l'égard de tous les peuples, de toutes les populations du monde. Dieu considère favorablement cette Egyptienne; comme c'est le cas pour Rahab de Jéricho, la Moabite Ruth, Arannah de Jésus, le Mède Darius, le Perse Cyrus, la Syro-Phénicienne, le centurion Corneille. Encore une fois, preuves de ce fait à savoir que Dieu voit d'un bon oeil tout effort sincère de Ses créatures, tout geste de Dieu posé par elles. Nous sommes enclins à oublier jusqu'à quel point la fille d'un Pharaon persécuteur devint l'instrument de Dieu dans la libération de Son peuple; jusqu'à quel point aussi dans l'ordre naturel, les gens de bonne volonté en notre monde moderne servent les fins divines en faisant preuve d'une compassion qui évoque la miséricorde céleste.

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Feature Service Ltd.)

Comme des aimants

Que cela plaise ou ne plaise pas à tous (et naturellement, nombreux sont ceux qui s'en plaignent), la population du Canada est maintenant devenue en grande partie urbaine.

La situation était tout autre il y a vingt ans à peine. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, toutefois, la ruée vers nos grands centres a été aussi phénoménale qu'acharnée. Plus de 70% des Canadiens habitent maintenant nos municipalités et nos villes.

Le tableau suivant permet de comparer l'accroissement de la population dans douze de nos centres les plus importants, et il démontre assez clairement ce qui s'est produit depuis 1956 jusque vers le milieu de l'année 1964 :

Ville	Population en 1964	Augmentation par rapport à 1956	Pourcentage de l'augmentation
Montréal	2.2 millions	640,000	39.5
Toronto	2.0 millions	631,000	47.3
Vancouver	828,000	163,000	24.5
Winnipeg	486,000	77,000	19.0
Ottawa	468,000	123,000	36.0
Hamilton	418,000	91,000	28.0
Québec	**384,000**	**75,000**	**24.3**
Edmonton	372,000	121,000	48.2
Calgary	310,000	110,000	55.0
Windsor	200,000	15,000	8.1
London	192,000	38,000	24.0
Halifax-Dartmouth	202,000	38,000	23.2

Des quelque 19 millions que nous étions en 1964, huit millions, soit 43%, résidaient dans ces villes et leurs banlieues. En 1956, alors que la population du Canada n'était que de 16 millions, ces mêmes villes abritaient moins de six millions d'habitants, soit 37%.

Il peut paraître paradoxal que la moitié de la population d'un pays aussi vaste que le nôtre ait choisi de vivre dans une douzaine de grands centres, mais on constate une tendance analogue dans tous les autres pays. Selon le désir de quelques-uns, il est bien possible qu'un jour le vent tourne. Néanmoins, il semble assez certain que les occasions d'emploi et **les attraits de la grand'ville** continueront longtemps encore d'être des aimants et de causer de sérieux maux de tête à ceux qui se voient aux prises avec le problème posé par des services municipaux étriqués et inadéquats.

(Industrie)

POINT DE VUE

Raynald CARON, professeur

Les examens de fin d'année approchent à grands pas. Une fois de plus, les échecs, du moins partiels, risquent d'être assez nombreux : qui en mathématiques, qui en sciences, qui en anglais; même la langue maternelle ne sera pas épargnée ...

Comment expliquer la présence de ce microbe pernicieux ? Pourquoi les garçons en sont-ils plus affectés que les bourreaux ! Entre autres choses, on leur reproche un trop grand attachement aux méthodes dites traditionnelles. Leur donne-t-on seulement la possibilité de s'en échapper ? Ont-ils en main tout le matériel didactique requis pour leur action pédagogique ? Seront-ils bientôt pourvus de l'équipement nécessaire à l'application des techniques audio-visuelles? Et j'en passe !

Et les professeurs, ces chers

A qui la faute ?

filles ? Et n'est-il pas étrange que la "Belle Province" soit contaminée dans tous ses flancs ? "Il doit y avoir une raison", dit la chanson. Ou peut-être de multiples raisons... Si l'on jouait au psychologue, voulez-vous ?

D'abord la société elle-même. N'est-elle pas en train de "couler" en plein confort, sous ses bonnes vieilles habitudes, dans sa complaisance ? Si elle s'intéressait un tant soit peu aux problèmes qui agitent notre jeunesse, cette dernière ne se sentirait-elle pas mieux équipée pour résister à l'ennui, à la facilité, voire à la paresse ?

Puis les parents. Ne capitulent-ils pas trop souvent devant les caprices de leurs (grands) enfants ? L'atmosphère familiale est-elle toujours propice aux études ? Nos foyers sont-ils tous impeccablement unis, sensibles aux valeurs morales, ouverts à la vie de l'esprit ?

Le système aussi. Combien de personnes responsables se porteraient à la défense de son immutabilité ? A titre d'exemple, quarante périodes de cours par semaine, n'est-ce pas une surcharge physique ? du chauffage à blanc ? de l'abrutissement intellectuel ? Et que fait-on des loisirs ? S'ils étaient (bien) organisés, nos jeunes gens et jeunes filles n'y trouveraient-ils pas la détente dont ils ont tellement besoin ?

Enfin les examens officiels. Tels qu'ils sont rédigés, ne mesurent-ils pas les connaissances acquises plus que la formation de l'esprit ? la mémoire livresque plus que le jugement ? les données théoriques plus que les applications pratiques ? En juin 65, certaines matières (privilégiées) seront soumises à des "tests objectifs": que les résultats soient nettement meilleurs, qui se risquerait à le prédire ?

Voilà, il me semble, quelques bonnes explications au malaise des échecs de fin d'année. Mais les premiers responsables ne sont-ils pas les étudiants eux-mêmes ? Sans doute peut-on comprendre le manque de motivation des uns, excuser l'immaturité des autres, pardonner plus d'une légèreté; mais le comportement moyen de ceux qui subissent (ou vont subir) des échecs peut-il vraiment se justifier ?

Nos finissants et finissantes du cours secondaire (public) me laissent particulièrement perplexe. A supposer que vingt pour cent d'entre eux échouent aux examens officiels, se peut-il qu'ils soient tous victimes de leur milieu ou du système d'enseignement ? Qu'une aussi forte proportion de notre jeunesse soit indifférente à la culture, insoucieuse de son avenir, blasée par la vie ? Je me refuse à le croire.

Il y a là matière à réflexion pour les experts du ministère de l'Education (hier encore Ministère de la Jeunesse !). Au fait, pourquoi ces experts ne feraient-ils pas enquête auprès des principaux intéressés : professeurs, parents et élèves, pour découvrir les causes profondes de ce malheureux état de choses, et ainsi préparer les réformes qui s'imposent ? Ce serait un bel exemple de "planification" pédagogique.

Mieux vaut prévenir que guérir, n'est-ce pas ?

Votre opinion

Radio-Canada persiste

M. le rédacteur,

Ecoeurant, tel est bien le mot qu'il convient d'employer pour qualifier le dernier programme de "Pleins Feux".

A voir agir Radio-Canada on se demande ce que deviennent les protestations des honnêtes gens, tant dans les journaux qu'autrement, car plus les programmes se succèdent, plus ils sont osés, spécialement du côté du film, surtout ceux présentés à 11 heures le soir et qui ne sont, pour la plupart du temps, que les effluves des lieux les plus malfamés.

Si vous croyez répondre aux goûts du public, vous vous trompez grandement, car ils sont très nombreux ceux qui, sans toujours le faire savoir, déplorent amèrement un si grand relâchement de la part d'une société d'Etat dont les frais sont soldés par toute la population.

Que fait-on de la responsabilité morale auprès de la jeunesse ? Nonobstant les observations récentes d'un juge, qui lui, est très bien placé pour observer les résultats néfastes de tels programmes, Radio-Canada n'en continue pas moins à ignorer la voix de ceux qui demandent un redressement.

Il serait temps qu'une enquête soit faite afin de découvrir d'où part cet effort concerté pour animaliser notre société.

J'ose croire qu'un jour ou l'autre, et je souhaite que ce soit le plus tôt possible, le bon sens reprendra sa place à Radio-Canada.

Victor Gendron,
Ste-Foy.

17 mai 1965

Où vont les dons exempts d'impôts ?

M. le Rédacteur,

Je veux toucher une question particulière mais très importante et dont je n'ai pas souvenance qu'elle ait été posée encore devant l'opinion publique. Il s'agit d'une forme de discrimination aussi peu apparente qu'importante.

Tous savent que les compagnies versent de gros montants, déductibles de l'impôt, pour oeuvres charitables, éducationnelles ou philanthropiques. Où et à qui vont ces montants importants ? C'est un secret bien gardé, mais on perçoit "à travers les branches" leur direction : celle-ci est habituellement, et je parie en connaissance de cause, inversement proportionnelle au prorata de notre population francophone.

Une bonne petite loi serait nécessaire pour rendre ces renseignements publiques, pour qu'ils deviennent comme disent si bien les exploitants de nos ressources naturelles : "open informations". Alors et alors seulement, il y aurait une certaine gêne qui inciterait à une meilleure répartition.

L'éducation physique, si indispensable pour le développement harmonieux de l'homme et pour remplir une partie des loisirs, n'a été assumée jusqu'ici, avec des moyens de fortune et héroïquement, qu'avec de très maigres ressources et des trésors de dévouement (peu appréciés d'ailleurs à leur juste valeur), par nos religieux enseignants. Les O.T.J. et autres organisations de loisirs formateurs ne vivent que de misérables contributions privées ou publiques que nous payons tous en définitive et qui sont nettement insuffisantes. Il en est bien autrement et depuis toujours chez nos concitoyens anglophones, qui jouissent d'énormes contributions particulières, fruits de notre main-d'oeuvre et de nos ressources naturelles et dont nous ne recevons que les miettes.

Nous avons pourtant dans ce domaine des compétences et des pionniers remarquables tels : le Rév. Père La Sablonnière de Montréal et l'abbé Jean-Paul Tremblay de Chicoutimi; encore des clercs qui battent les sentiers avec des moyens de fortune. Sans compter, depuis peu d'années, les professeurs et gradués de nos universités en Education Physique.

Voilà un champ d'action très vaste et de plus en plus impérieux proposé à l'initiative de tous.

Et puis, une Radio-Télévision québécoise bien à nous, sans noyautage ! Voilà un autre domaine aussi nécessaire, pour conserver notre culture française et chrétienne comme le désire **démocratiquement** notre peuple dans son immense majorité.

Bref, il y a de l'ouvrage et le gouvernement Lesage se doit de ne pas laisser tomber René Levesque, malgré les ennuis qu'il lui cause nécessairement dans ses croisades, s'il veut demeurer en place.

Sinon, tout est par terre et nos extrémistes révolutionnaires alors auront beau jeu pour pêcher dans les eaux troubles de l'injustice sociale. Alors surviendront, chers au coeur de nos marxistes, "les lendemains qui chantent" au son des bombes et de la casse !

P. A.

Liberté à deux faces

M. le rédacteur,

Malgré certaines déclarations à l'eau de rose du début, il y a longtemps que les esprits avertis ont compris que le but ultime, le seul véritable, du **Mouvement Laïc de langue française (M.L.F.)** est de faire disparaître, à plus ou moins brève échéance, Dieu et la religion des écoles de la province de Québec. Rien moins que cela !

La récente déclaration virulente du Mouvement Laïc contre les collèges classiques, dont il réclame la disparition, en leur niant le droit à l'aide financière publique, ne devrait plus laisser de doute possible à personne.

Reste à voir dans quelle mesure l'attitude du Mouvement Laïc, contre les collèges classiques et leur maintien, influencera ou continuera d'influencer celle de notre nouveau ministère de l'Education au cours des mois à venir ?

Quand les catholiques de la province de Québec n'acceptent pas que l'actuel système d'écoles confessionnelles soit remplacé par l'école publique neutre, pour satisfaire l'athéisme avoué des principaux dirigeants du Mouvement Laïc, ceux-ci proclament que c'est une atteinte grave à la liberté religieuse (ou anti-religieuse) de leur petit groupe minoritaire.

Mais quand le Mouvement Laïc réclame que l'enseignement religieux et toute référence à Dieu soient bannis des écoles relevant du secteur public, de façon à priver les enfants catholiques de l'enseignement religieux voulu par leurs parents, catholiques, en grande majorité, ce n'est plus de l'atteinte à la liberté religieuse de la majorité par une petite minorité antichrétienne bruyante; ça s'appelle : démocratisation de l'enseignement ! En certains pays très "démocratiques" que nous connaissons, "démocratiser" les églises, ça veut dire les fermer !

En fait, le Mouvement Laïc ne fait que poursuivre graduellement, par étape, son oeuvre de déchristianisation, inspirée du vieil athéisme français, qui a débuté chez nous il y a un bon quart de siècle, par l'infiltration de professeurs athés dans nos institutions de haut savoir.

L'éclosion d'athéisme que l'on décèle aujourd'hui dans nos universités catholiques n'est pas le fait de la génération spontanée. La mauvaise semence porte ses fruits comme le bonne; et ce n'est pas d'hier que les semeurs d'ivraie, et leurs complices inconscients, sont à l'oeuvre chez nous.

Etre disposé à toutes les concessions ou compromis, en se fiant aveuglement à la bonne foi des autres, découle peut-être d'un très grand esprit chrétien; mais ça ne doit pas aller jusqu'à la naïveté, et celle-ci n'excuse pas tout. Quand on est catholique, et constitué en autorité, qu'on a charge d'âmes, il y a aussi l'obligation stricte de veiller au bien spirituel de ceux qui sont confiés à nos soins. Ceux qui l'ont oublié ne répareront pas le mal fait en se contentant aujourd'hui de faire leur "mea culpa" sur la poitrine des autres.

Donat-C. Noiseux,
Québec.

Merci, mon Dieu

M. le rédacteur,

M. l'abbé André Jobin a écrit un très bel article des plus intéressants qui s'intitulait : "Deux mondes irréductibles". L'article en question était parfait en tous points.

La vie chrétienne est facilement vécue, comme le mentionne M. l'abbé, lorsque l'on se plaît à servir le bon Dieu et, de plus, elle est parfaitement compatible à toute existence si l'on veut y faire concorder plaisir et bonté. En lisant le "Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge" de saint Louis Marie de Montford qui offre, à qui le médite afin de la vivre, la vertu d'atteindre la vie éternelle, ce livre permet à tous de parvenir à notre unique but qui est Jésus : Amour et Douceur, Joie et Bonheur.

Suivons les traces de l'admirable Mère de Dieu, la Très Sainte Vierge Marie et nous serons certains d'assurer notre salut et d'y chasser l'ennui, la discorde et les peines.

Mettons-nous en toute confiance entre les mains de la bonne et douce Marie : c'est le plus sûr moyen pour aller à Dieu le Père qui est divine Providence, à Jésus qui est Amour, à l'Esprit-Saint qui est Joie, et disons, redisons ensemble tous les jours de notre vie : "Merci mon Dieu". L'on ne peut se lasser de le répéter, tant Dieu est infiniment bon.

Mme Ginette MAROIS,
Québec.

Ça fait "piquié" !

Rapide des Cèdres,

M. le directeur,

Je viens à Québec assez souvent, ce qui me donne l'occasion de lire votre excellent journal.

J'ai lu avec grand intérêt les articles et les lettres que vous publiez au sujet du renouveau liturgique. Permettez-moi d'ajouter quelques réflexions d'un très ancien enfant de choeur et d'un moins ancien choriste.

C'est triste de voir disparaître cette belle langue latine si bien adaptée au plain-chant et au grégorien.

Le Kyrie, du Grec au sens littéral et figuratif du mot, perd de sa dignité traduit en français. Il devrait être récité ou chanté en latin. J'évite d'assister aux messes chantées. Ça fait réellement pitié: "Seigneur, écoute et prend pitié" ! Feu Jérémie, le prophète, faisait mieux avec ses lamentations !

Heureusement qu'on semble vouloir conserver la Préface en latin. Toutes les courtes invocations et les brefs répons devraient être conservés en langue latine. Tout le monde les comprend et c'est plus "religieux" ! Ceux qui prétendent ne pas les comprendre ne le veulent pas. Ils ont tout autre chose en tête que de suivre la messe. Il est si facile de suivre le texte français correspondant.

"Seigneur, écoute et prend pitié ! . . . "Et avec votre esprit ! . . . Ça fait réellement pitié . . . "piquié" comme aurait dit mon grand-père.

Pourquoi ne pas conserver ces beaux chants latins du **Sanctus** et du **Pater** ? . . . En français ça peu d'allure et de consonnance catholique ! L'épître et l'évangile en français, c'est très bien, de même que certaines prières, celles qui varient suivant les fêtes et les circonstances, celles qui sont un message pour les fidèles ou une prière à laquelle l'assistance doit participer. Le reste devrait demeurer en latin.

En passant que pensez-vous des lecteurs à moustache, particulièrement ceux qui les aiment fortes et noires ! . . . Sur le fond blanc de la soutane ou du surplis . . . ça fait dur ! "Seigneur, **regarde** et prends pitié" . . . Ca va bien avec les femmes en cheveux et en pantalon qui ne se gênent plus de venir à l'église ainsi "atriquées"

Où sont les convenances d'antan ! . . . Si on ne trouve pas de lecteurs qui aient une allure cléricale, au moins qu'on leur passe cet ornement au blanc de céruse !

Mais tout cela c'est du radotage . . . Hélas il faut être de son temps et souhaiter que toutes ces nouveautés fassent le bien que l'on espère.

J.-B. Quévillon,
Rapide-des-Cèdres, Abitibi-Est.

N.D.L.R. — Nous répétons aux lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, ne pas dépasser 300 mots et porter la signature de leur auteur, sauf dans des cas absolument exceptionnels. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.



● Les dix concélébrants, avec Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier (au centre-droit), au moment de la sainte communion.

Chapitre national de l'Union apostolique du Clergé au Cap

A la Maison de la Madone, Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, s'est tenu, les 24 et 25 mai derniers, le Chapitre National de l'Union apostolique du Clergé. A la conférence de cinq heures, lundi après-midi, une trentaine de prêtres écoutaient Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, leur parler de la SPIRITUALITE DU PRETRE DIOCESAIN. Ces prêtres représentaient un grand nombre de diocèses : Trois-Rivières, Montréal, Valleyfield, Sherbrooke, Joliette, Ottawa, Hull, St-Jean, Burlington, Vermont (U.S.A.), et même le lointain Chili.

Dans l'avant-midi le chapitre entendit M. Rosario Lesieur, p.s.s., du Grand Séminaire de Montréal et directeur national de l'Union apostolique du clergé, leur parler de "l'Union apostolique à l'heure du Concile". L'Union apostolique, dit-il, a été proposée aux Pères conciliaires comme étant capable de sanctifier les prêtres diocésains à l'heure présente.

Son Exc. Mgr Pelletier exposa au Chapitre national ce que doit être la spiritualité du prêtre diocésain. Un religieux, dit-il, se reconnaît d'après sa spiritualité qu'il tire des Règles et Constitutions de son Ordre ou de sa Congrégation, lesquelles ont été approuvées par le Souverain Pontife. Le prêtre diocésain aussi doit se reconnaître à la sienne. Et sa spiritualité doit être tirée de sa messe quotidienne et de la récitation, quotidienne aussi, du saint Office, de son bréviaire. Il trouve là les textes qui doivent fournir l'alimentation à sa vie spirituelle, d'où découle ensuite l'efficacité de son apostolat.

A 8 h. 30 lundi soir, le chapitre fut appelé à prendre part à une concélébration de la sainte messe dans la basilique de Notre-Dame du Cap. Un représentant de chaque diocèse représenté au chapitre, fut appelé à concélébrer avec l'évêque de Trois-Rivières, Son Exc. Mgr Pelletier.

Mgr St-Arnaud, curé de la cathédrale de Trois-Rivières, fut appelé, au cours de l'avant-midi du 25, à exposer ce que "l'Union Apostolique peut apporter aux prêtres d'aujourd'hui". Le prêtre, dit-il, "a besoin d'entr'aide, de persévérance; l'Union Apostolique peut lui fournir ces bienfaits, par ses réunions, ses récollections, son bulletin de revision de vie, la prière les uns pour les autres, l'édification entre les jeunes prêtres et les anciens".

M. Raoul Gagnon, p.s.s., de l'église Notre-Dame de Montréal, nouveau directeur national de l'Union apostolique du Clergé, depuis ce jour, leur adressa ensuite la parole. "Plus que jamais, dit-il, le sacerdoce est compromis. Les prêtres sont dévorés par de multiples tâches : manque de personnel, danger de l'activisme, du matérialisme... Il a besoin de cadres pour se maintenir dans sa ferveur première. C'est l'aide que veut lui apporter l'Union Apostolique, qui compte 35,000 membres de par le monde".

Pour supprimer la gêne
DES DENTIERS
qui bougent

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

L'Église, en Afrique, n'est pas totalitaire

ABIDJAN. — (C.C.C.). — S. E. Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan (Côte d'Ivoire) s'est vu obligé d'envoyer un droit de réponse au "Journal des Fonctionnaires', qui l'avait mis en cause et avait critiqué l'Eglise d'Afrique. En outre, l'archevêque a publié un article circonstancié dans l'hebdomadaire catholique "Afrique Nouvelle" de Dakar dans lequel il développe ses arguments.

"Le Journal" me prête l'intention d'imposer, par ma lettre pastorale de septembre 1964, la doctrine catholique au détriment d'autres religions. Là je proteste énergiquement, écrit l'archevêque, car ma lettre s'adresse "aux parents, aux tuteurs et à tous les responsables de la formation chrétienne". Les bons rapports que l'Eglise catholique entretient habituellement avec l'Eglise Protestante et avec les représentants des communautés musulmanes seraient à eux seuls une garantie du respect dans lequel je tiens les autres religions. J'écris dans ma lettre : "une saine laïcité respecte toutes les croyances et donc favorise leur développement".

Au "Journal" qui avait intitulé son article "Le Concile a condamné les méthodes de pression. L'Afrique serait-elle arrivée au point de ne pouvoir bénéficier de cette (tardive) décision ?", Mgr Yago répond encore :

"En demandant que les classes d'instruction religieuse soient placées à des heures convenables, je n'ai jamais pensé, comme le traduit l'auteur de l'article, que les cours facultatifs de religion devraient avoir priorité sur les matières profanes. J'ai simplement demandé que ces heures ne soient pas situées par principe au moment où les élèves sont le plus fatigués ou sollicités par des activités plus attrayantes. Je maintiens que pour assurer les cours de religion des jeunes croyants, la formule la plus juste serait d'insérer cette instruction dans l'ensemble de l'horaire scolaire, comme cela se fait dans de nombreux pays "laïcs" d'Europe et d'Amérique".

Le refus d'obéissance à l'Église chez certains chrétiens français

AMIENS (C C C) — Mgr Pailler, archevêque-coadjuteur de Rouen, parlant de la situation de l'Eglise en France, lors d'une rencontre de l'Action catholique indépendante française à Amiens, a déclaré en substance, au cours d'un exposé non écrit :

"Il y a crise dans l'Eglise de France à l'occasion du Concile. Nous pouvons avoir des inquiétudes assez graves. Une certaine partie des milieux indépendants est en réaction à propos des décisions du Concile. Nous recevons presque quotidiennement des lettres anonymes ou signées. Nous sommes au courant des campagnes de certains journaux et revues. Je pense ne pas être pessimiste en disant que l'on peut craindre pour la fin de cette année et après promulgation des textes sur la liberté religieuse et sur le schéma XIII, qui traite de l'Eglise présente au monde moderne, un schisme qui n'atteindrait, il est vrai, qu'un petit groupe. Ce milieu durcirait alors son état de malaise. Les lettres que nous recevons témoignent d'un refus d'obéissance et d'une fidélité à une certaine Eglise qui donne le ton de ce qui pourrait être la préparation d'un schisme".

Le mot "schisme" utilisé par Mgr Pailler n'avait pas été spécialement remarqué au cours de l'exposé, mais il semble visiblement avoir impressionné par la suite, trois jours après exactement, certains informateurs.

En réalité, Mgr Pailler a utilisé ce mot dans un sens très large et non pas dans le sens d'une "Eglise" organisée.

Il a voulu blâmer surtout une mentalité de schisme, caractérisée par un refus d'obéissance à l'Eglise de la part de certains groupuscules.

Les temples protestants en Espagne

MADRID (CCC) — Les autorités espagnoles ont autorisé vingt-huit temples protestants au cours des douze derniers mois et n'en ont fermé aucun, bien que certains fonctionnent sans autorisation. Ces faits ont été révélés par le pasteur José Cardona Gregori, baptiste, secrétaire du Conseil évangélique d'Espagne, au cours de la réunion de cet organisme qui s'est tenue à Madrid.

Le christianisme au Ghana

ACCRA. — (C.C.C.). — L'Université du Ghana, située près d'Accra, fait une place officielle aux cultes chrétiens. Une chapelle protestante a été érigée dans le "Commonwealth Hall", et la chapelle provisoire catholique a été remplacée par une chapelle définitive, située au "Mensah Sarbah Hall".

La grande majorité des élèves sont chrétiens. L'aumônerie des catholiques est assurée par deux religieux, le Père Koster, SVD, américain, professeur de physique à l'Université, et le Père Steemers, SMA, néerlandais, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'Institut d'études religieuses de l'Université.

Le patriarcat oecuménique de Constantinople

ROME. — (C.C.C.). — "Le Saint-Siège espère avec confiance que l'on saura séparer de toute question ou perspective qui lui sont étrangères, la noble figure du Patriarche Athénagoras et la fonction religieuse du Patriarcat, et que, reconnaissant sa haute mission historique, les autorités turques donneront la preuve et le témoignage de la volonté de paix et de conciliation dont elles sont animées". C'est ce qu'a déclaré la Radio du Vatican dans un commentaire des rumeurs qui circulaient ces derniers temps, selon lesquelles la permanence à Istanboul du Patriarche Athénagoras et du Patriarcat pourrait être interdite.

La radio a poursuivi : "L'on aime espérer que de telles rumeurs ne correspondent pas à la réalité, parce que les autorités turques professent le respect de la liberté de tous les citoyens, et ne veulent pas s'immiscer dans les problèmes de nature religieuse...

"D'autre part, elles n'auraient aucun motif de prendre de telles décisions, parce qu'elles savent fort bien que le Patriarche oecuménique n'a pas autorité sur les chefs des autres Eglises, et qu'il ne peut par conséquent être jugé aucunement responsable ou solidaire en ce qui concerne certaines initiatives que certains de ceux-ci pourraient éventuellement prendre".

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000



Mlle. Hélène Pilotte, 2072, rue Davidson, Montréal 4, Québec.

$1,000 à dépenser pour un voyage à Venise, pour l'achat d'un manteau de fourrures, d'une nouvelle voiture ou de nouveaux meubles... comme bon vous plaira!





● Le colonel J. P. C. Gauthier, qui vient d'être élu président du Club des Anciens du collège de Ste-Marie. Le colonel Gauthier est vice-président exécutif de Lido Biscuits Ltée de St-Lambert.

Cultivateurs aux abois

CHICOUTIMI (P.C.) — L'Union catholique des cultivateurs de la région du Saguenay demandera au premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, d'intervenir auprès du gouvernement fédéral en faveur des cultivateurs de la région.

L'UCC veut que les cultivateurs reçoivent de l'aide à la suite des dommages subis aux récoltes en 1964, par la mauvaise température.

Les dirigeants de l'UCC de la région du Saguenay reprochent au premier ministre du Québec de ne pas avoir considéré leur région comme une région sinistrée, en se contentant de faire une demande à Ottawa pour une vingtaine de comtés du Québec seulement.

Profitez du printemps avec la plus grande et la plus économique *Plymouth* jamais construite!



Venez voir les fameuses '65... la série remarquable des plus grandes Plymouth jamais construites! Faites votre choix parmi 28 magnifiques modèles Plymouth, depuis les sedans, les stations-wagons jusqu'aux décapotables élégantes. Chaque modèle vous offre la spaciosité et le roulement par excellence de la Plymouth, la grande valeur et les économies de la Plymouth, et le choix de moteurs de la Plymouth d'une puissance remarquable. Décidez-vous maintenant. Conduisez un tigre. Passez l'été dans la plus grande Plymouth jamais construite. Téléphonez aujourd'hui même et causez de "tigre" avec votre vendeur local Plymouth, l'homme le plus compétent en ville pour transiger une bonne affaire!

GROS TIGRE-LA NOUVELLE

LES VOITURES À GARANTIE DE 5 ANS—50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

Plymouth

SPORT FURY • FURY III • FURY II • SAVOY

CHRYSLER CANADA LTD.

AUTOS USAGÉES de Qualité

UNIVERSAL AUTO LIMITED
777, 1ère Avenue, Québec 3, Qué.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Rond-Point, Lévis, Qué.

FEMME DE MAISON
FEMME DE RAISON



• Les épouses des gouverneurs de l'Association dentaire du Canada ont été reçues par le lieutenant-gouverneur et Mme Comtois, hier après-midi, à Bois de Coulonge. Nous remarquons, dans l'ordre habituel, Mme Gustave Ratté, présidente du Comité féminin du bureau des gouverneurs; Mme Rémi Langlois, épouse du président de l'Association canadienne; Son Exc. le lieutenant-gouverneur; Mme Paul Comtois; Mme Phil Christie d'Halifax, épouse du président élu; Mme Jules Hamel, présidente du Comité féminin du congrès national qui se tiendra à Québec lundi, mardi et mercredi prochains. (Photo: "l'Action", Marcel Laforce)

A Ste-Anne de Beaupré le 1er juin 1965
Congrès des cercles de fermières Fédération no 19

Les Cercles de fermières de la province de Québec forment une association de femmes rurales catholiques et canadiennes-françaises qui remonte à 1915.

L'effectif actuel pour la province de Québec est d'environ 43,000 membres réparties en 745 unités locales et groupées en 23 fédérations régionales.

La fédération régionale no 19 tiendra une journée d'étude, le mardi 1er juin, à Ste-Anne de Beaupré, dont le programme est le suivant:

9 h. a.m. — Messe d'actions de grâces. Sermon par M. le chanoine Emile Couture.

10 h. a.m. — Bienvenue: M. le Maire. Mme J.-O. Marsan, présidente locale. Rapport et bilan financier, par Mme Antoine Roy, secrétaire. Rapport du jugement par Mlles les Techniciennes. Mme Antonio Paradis, présidente de la Fédération. Elections du Conseil de la Fédération, par les présidentes. Dîner libre — Au Centre paroissial, il y a des tables et un cafétéria où l'on servira soupe, sandwichs, liqueurs et café.

1 h. 30 p.m. — Reprise des activités. M. Roland Barrette, directeur du Service de l'Economie et des Arts Domestiques. Conclusions du forum "L'éducation économique de la famille", par M. J.-Rod. Cloutier, agronome, inspecteur régional. Remise du trophée. Partie récréative: défilé de modes, tableaux vivants, chants. Tirage du coffre d'espérance. Mot de la fin par M. Joseph Hudon, agronome titulaire du comté de Montmorency.

Les fermières ont évolué.

Leur oeuvre s'est agrandie.

Leur évolution coïncide avec l'éveil général, mais elles ont le mérite de se tenir à la page par l'étude des problèmes d'actualité à leur portée.

Cette journée d'étude de la fédération no 19 préludera aux grandes assises qui marqueront le cinquantième anniversaire de leur mouvement à la fin de l'été.

Suzanne Brennan crée un précédent

HAMILTON. — (P. A.) — Une tradition maintenue durant 145 ans sera abandonnée le 30 mais, alors qu'une ravissante institutrice de 25 ans deviendra la première femme a obtenir un diplôme de l'Université Colgate, à Hamilton, dans l'Etat de New-York.

Suzanne Brennant, qui termine ses travaux pour une maîtrise en sciences mathématiques, créera ce précédent. L'université Colgate, autrefois une institution essentiellement masculine, acceptait l'an dernier l'inscription de 16 femmes comme étudiantes au cours régulier d'enseignement supérieur.

Considérant que Mlle Brennan a suivi un cours avancé à l'université Colgate, avant son admission comme étudiante à plein temps, elle sera la seule parmi les jeunes filles à recevoir son diplôme à la prochaine collation de diplômes.

Une autre collation spéciale de diplômes aura lieu probablement au mois d'août, à l'intention des autres étudiantes.

Mlle Brennan, domiciliée à Oneida, New-York, avait terminé ses études au collège St. Rose d'Albany, avant d'entrer à l'université Colgate.

Elle possède une expérience de trois ans dans l'enseignement.

Les femmes joueront un rôle important dans le succès de L'EXPO 67

(par LYNDA CRAWFORD)

MONTREAL (P.C.) — Les femmes joueront un rôle important dans le succès de l'Exposition universelle de 1967, déclare Mme Leslie Stuart, coordinatrice des associations féminines, à l'Exposition de Montréal.

"A toute fin pratique, c'est la mère de famille qui décide en dernier lieu si la famille se rendra ou non à l'Expo qui se déroulera dans la Métropole canadienne en 1967. C'est généralement l'épouse qui décide de l'endroit où la famille passera ses vacances. C'est pourquoi nous voulons que les femmes soient au courant de ce qui est projeté pour elles et les enfants".

Installée à sa table de travail dans le gratte-ciel cruciforme de la Place Ville-Marie, cette femme aux cheveux noirs, mère de trois enfants, explique que son travail consiste précisément à intéresser les Canadiennes à l'Expo, à les encourager à y assister et à suggérer des façons d'y participer de façon active.

Et, par l'intermédiaire de l'aide d'associations féminines canadiennes, elle veut s'assurer que les visiteurs étrangers apprendront quelque chose sur le Canada durant leur séjour.

"Nous devrions tous contribuer à créer une atmosphère d'hospitalité de sorte que les étrangers trouveront que le Canada est un pays hospitalier.

Nous espérons que les Canadiennes participeront à un programme international d'hospitalité consistant à accueillir dans leurs foyers des invités venant des pays étrangers".

Cela ne veut pas dire qu'il faudra offrir le gîte aux visiteurs mias tout simplement les inviter à passer une soirée dans une maison privée pour leur donner l'occasion de connaître la vie familiale en Amérique du Nord.

Tous les organismes féminins qui se proposent de tenir leur congrès annuel de 1967 dans un rayon de 500 milles de Montréal seront invités par Mme Stuart à inclure dans leur programme une visite à l'Expo.

Elle insistera également auprès des épouses pour qu'elles accompagnent leurs maris aux conventions organisées dans la Métropole.



Pour vous...
tenez-en compte !

Vous avez droit à des égards, sans doute, mais les autres aussi, et ce, à tous les échelons de la vie humaine ! Tout le monde vit si vite maintenant, qu'il devient habituel à trop de personnes de bousculer les autres sans tenir compte d'un lot de facteurs. De ne redouter ni la maladresse, ni l'impolitesse, de ne penser qu'à elles, et pas tellement au tort qu'elles font à autrui, et qu'elles se font souvent du même coup ! Etes-vous de celles-là qui sont mal jugées et moins aimées ? Parce qu'elles ne tiennent pas compte . . .

. . . de l'enfance

Qu'il s'agisse de leur enfant ou de celui de la voisine ! Un bébé n'est pas un joujou, que l'on cajole si l'heure et l'instant nous conviennent, pour le repousser ensuite bêtement alors qu'il ne s'y attend plus ! Il faut y aller "en douce" et ne pas croire les petits moins impressionnables qu'ils ne sont ! Faciles à contenter, ils ne le sont pas moins à blesser, sans avoir toujours l'oubli aussi facile qu'on le croit. L'histoire tragique de trop de bébés mal aimés et mal grandis, qui ont finalement mal tournés, vaudrait parfois d'être racontée aux parents qui ne réalisent pas leur inconscience, et ne ménagent guère les chocs émotionnels fatals à la sensibilité des bambins.

. . . de l'adolescence

. . . sensible aussi, sous de faux airs d'indifférence, alors qu'elle fait l'apprentissage de l'indépendance. Et qu'elle le clame si fort ! L'adolescence, qui se prétend adulte, veut être jugée comme telle ! Non pas s'entendre dire et redire qu'elle n'y voit rien, que mieux vaudrait pour elle écouter, se taire et obéir : se voir traiter d'enfant est vexant pour l'adolescence actuelle, combien plus ouverte que nous le fûmes aux problèmes d'ordre moral et social.

L'adolescence est "dans le vent" ! Autant l'orienter avec adresse et tendresse, plutôt que de la freiner à grands renforts de discours intempestifs, sans même lui laisser la chance de s'exprimer. "NE PAS ETRE COMPRISE !" Déclaration habituelle de l'adolescence qui aimerait mieux être conseillée que commandée, dirigée qu'espionnée, ou pire encore, attachée avant même d'avoir démérité !

x x x

Les parents se font dire et redire qu'il leur faut demeurer fidèles, à une ligne de conduite bien établie en ce qui a trait aux choses importantes, et laisser passer bien des petites choses taquinantes, qu'ils n'approuvent pas, mais qui se tasseront, avec le temps !

Reste qu'élever des enfants cela prend du temps, et le temps, c'est possiblement ce que nous, parents d'aujourd'hui, donnons le moins à nos enfants !

Françoise L. Roy



Une valeur hors pair!

FRIGIDAIRE

Ce gros réfrigérateur 1965, à prix modique, du cinquantenaire Frigidaire, est le meilleur réfrigérateur qui ait jamais été construit dans cette gamme de prix.

C'est le fruit de 50 années d'expérience, de 50 années de progrès—marquées par *46 millions de ventes. Il est caractérisé par la qualité Frigidaire sur tous les points. Capacité de 14 pi. cu. avec grand congélateur dans un compartiment séparé, dégivrage Cycla-matic, porte s'ouvrant à droite ou à gauche, au choix, avec bourrelet étanche magnétique tout autour. Ce réfrigérateur Frigidaire à prix modique constitue vraiment une valeur hors pair.

Venez . . . comparez, chez votre marchand, aujourd'hui même. Faites votre choix parmi les quinze réfrigérateurs 1965 du cinquantenaire Frigidaire. Capacités de 3.4 pi. cu. à 19 pi. cu. Que vous choisissiez un modèle à dégivrage ordinaire ou Cycla-matic, ou à système antigivre exclusif Frigidaire, c'est le meilleur réfrigérateur au monde. Un modèle pour chaque exigence!

B-14311F

CINQUANTENAIRE

FRIGIDAIRE
PRODUIT DE GENERAL MOTORS



• LES JUMPERS du printemps se caractérisent par leur collet en forme de fer à cheval dont les extrémités forment une boucle sous le buste. Celui-ci est taillé sans un tricot double de coton.

Une Canadienne figure sur la liste des femmes américaines dont la célébrité est reconnue de leur vivant

NEW YORK (P.A.) — Le nom d'une Canadienne figure sur la liste des femmes célèbres à la foire mondiale de New York. Il s'agit du Dr Frances O. Kelsey, spécialiste en pharmacologie, attachée au service de santé publique des Etats-Unis.

Le Dr Kelsey est l'une des femmes qui, de leur vivant, ont été choisies comme célébrités. Elle est née à Cobble Hill, en Colombie-Britannique, il y a 50 ans. Le prix du président des Etats-Unis lui avait été accordé plus tôt alors que le Dr Kelsey, dans son travail pour la santé publique, avait refusé la distribution du tranquillisant thalidomide aux Etats-Unis. On sait que la thalidomide administrée à des femmes enceintes avait provoqué des malformations congénitales chez les nouveau-nés.

MADAME KENNEDY

La veuve du président Kennedy avait été choisie parmi les dix célébrités, mais elle a décliné cet honneur, disant qu'elle n'acceptait pas encore aucun honneur ni récompense. Son mari fut assassiné il y a un an et demi.

Plus de 200 rédactrices de journaux et magazines américains ont porté leur choix sur 20 noms, parmi 100 personnes en nomination.

Dans le groupe de femmes citées de leur vivant, se trouvent notamment les écrivains Helen Keller, Pearl Buck et Edna Ferber, l'actrice Helen Hayes, la chanteuse Marian Anderson, l'anthropologue Margaret Mead et le sénateur républicain Margaret Chase Smith.

Dix Américaines décédées sont à l'honneur sur ce tableau qui inscrit en tête Eleanor Roosevelt ainsi que Jane Adams, prix Nobel de la paix; l'actrice Ethel Barrymore; la poétesse Edna St-Vincent Millay; Evangeline Cory Booth, commissaire en chef de l'Armée du Salut; Rachel Carson, femme de sciences et écrivain; et Grand'Ma Moses, peintre.

Activités québécoises

Association des femmes célibataires du Québec

La réunion de l'Association des femmes célibataires du Québec aura lieu le samedi 29 mai, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale St-Coeur de Marie. Le R. P. Philippe-M. Trépanier, c.s.c., aumônier-fondateur, de Montréal, sera le conférencier invité. Toutes les femmes célibataires sont invitées.

Tapis

7163



Alice Brooks

Confectionnez vous-même vos tapis aux couleurs de votre choix. Le travail se fait au crochet.

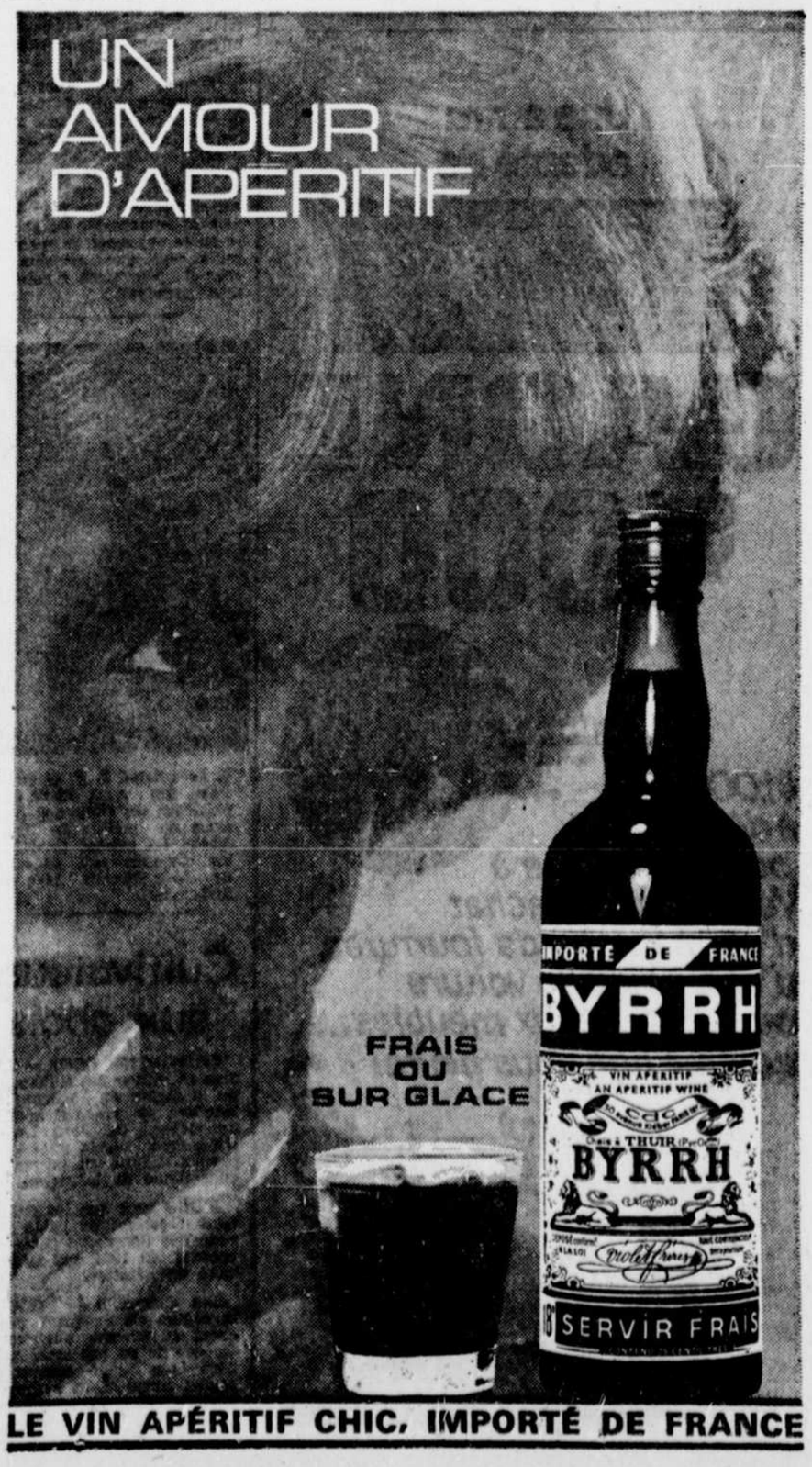
Demandez le patron 7163, il donne toutes les instructions pour faire de magnifiques tapis.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....



LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE

DOMINIQUE PAQUET
Coin St-Paul et Notre-Dame
Ancienne-Lorette
Tél.: 872-2911

MAGASIN CO-OP MEUBLES
1535, St-Vallier-Ouest
Tél.: 681-6331

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
535, boul. Ste-Anne
Tél.: 661-8865

RENE DION INC.
2854, 1ère Avenue, Québec
Tél.: 623-3826

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2496

NAP. BOILY
4094, boul. Ste-Anne
Ville Montmorency
Tél.: 663-7851

TERREAU & RACINE LTEE
196, rue St-Paul, Québec
Tél.: 692-0220

ROBERT LESSARD INC.
MEUBLES
2065, boul. Charest-Ouest
Ste-Foy - Tél.: 527-7323

QUEBEC ELECTRONIQUE ENR.
621, rue St-Jean, Québec
Tél.: 529-9261

PAUL BEGIN ENR.
MEUBLES
St-Romuald - Tél.: 839-9196

Maguire
1330, rue Maguire
Tél.: 681-4124

Maguire
Place Laurier
Tél.: 653-4038

Maguire
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-4915

Claude Sioui MEUBLES
VILLAGE HURON
LORETTEVILLE
Tél.: 842-4824

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants
importés de France
ROYAL DE NEUVILLE



ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. $2.95
ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. $2.95
Code 542-H - bout. 13 oz $1.70
Taxe non comprise
LE VIN DE TOUTES LES FETES

Augmentations importantes de $125,000 à Montréal

Par Roger Bruneau

Le Comité des bills privés a approuvé d'importantes augmentations aux membres de l'administration municipale de la Ville de Montréal. Ces augmentations totalisent plus de $125,000.

Ainsi, le maire touchera un salaire annuel de $22,500 plus $6,000 pour frais de représentation ou un total de $28,500. C'est le maire Jean Drapeau qui sera le premier à bénéficier de l'augmentation.

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, recevra pour sa part un salaire de $18,000, plus $5,000 pour frais de représentation, plus le montant prévu pour l'indemnité de conseiller, soit $5,000, ce qui fait un total de $28,000.

Le vice-président du Comité exécutif, touchera un salaire de $14,000 plus $4,000 comme frais de représentation, plus $5,000 comme conseiller, soit au total $23,000

Les quatre autres membres du Comité exécutif toucheront $10,000 en salaire, plus $4,000 pour frais de représentation, plus $5,000 comme conseillers, soit au total $19,000 chacun.

Et comme nous l'avons mentionné, les conseillers municipaux toucheront $5,000 qui se divise comme suit: $3,500 en salaire et $1,500 pour frais de représentation.

On compte 48 conseillers à Montréal.

Ces salaires se comparent à $19,500 que touche actuellement le maire, $17,000 pour le président du Comité exécutif, $13,500 pour les membres du comité, y compris le vice-président, et $3,000 pour les conseillers.

Le Comité des bills privés a terminé hier soir, l'étude du bill de Montréal sauf pour quelques articles amendés dont une nouvelle rédaction sera revue mercredi prochain.

A l'issue de l'étude, le premier ministre a souhaité que d'autres municipalités fassent comme projette de le faire Montréal, et refondent leur charte. Il est plus intéressant de travailler dans du neuf que dans du vieux, a souligné le premier ministre.

Rude échange de propos entre Me D. Johnson et R. Hyde

Par Roger Bruneau

Le projet d'aménagement d'une raffinerie de pétrole à St-Romuald, a été bien involontairement hier, l'objet d'un rude échange entre le chef de l'opposition M. Daniel Johnson d'une part, les ministériels et le président de la Chambre d'autre part.

M. Johnson avait demandé au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque s'il avait reçu des protestations de certains corps publics quant à l'emplacement de l'usine d'Irving Oil sur la rive sud et M. Lévesque avait répondu qu'il n'avait pas encore été saisi de telles protestations, si protestations il y avait, lorsque le chef de l'opposition entendit le premier ministre dire à un de ses voisins: "Evidemment les officines de l'Union Nationale en ont peut-être "concocté" une qu'on n'a pas encore reçue".

Blessé de ce que le président Richard Hyde n'intervenait pas pour rappeler le premier ministre à l'ordre, M. Johnson s'adressant au président lui dit: "Vous n'avez pas compris ce qu'a dit le premier ministre ? Etes-vous partiellement affecté de surdité ? Vous n'avez pas saisi ce qu'a dit le premier ministre ?"

M. Hyde demanda par curiosité à M. Johnson ce que le président devrait faire s'il avait saisi les paroles de M. Lesage.

"Il doit rappeler le premier ministre à l'ordre", répondit M. Johnson, ajoutant: "C'est ce qu'il aurait fait pour le chef de l'opposition, mais il n'a jamais montré le courage de rappeler le premier ministre à l'ordre, par exemple".

M. Bernatchez n'est pas convaincu

(Par Jean Martel)

M. Bernatchez, député de l'Union Nationale du comté de Lotbinière, a dit, hier, qu'il n'était pas encore convaincu que l'établissement de la faculté d'agronomie dans la cité universitaire de Laval donnerait de bons résultats pratiques. Car ce n'est pas dans un tel milieu que l'on va pouvoir enseigner aux étudiants en agronomie la mentalité et les conditions de la vie rurale, et que l'on va pouvoir les habituer à appliquer dans la réalité les résultats des recherches scientifiques.

Parlant lors de l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, il s'est dit d'avis que les étudiants en agronomie devraient faire leur cours soit à La Pocatière, soit à Oka.

Quant à M. Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, il a déclaré qu'il était nécessaire que les étudiants en agronomie viennent fréquenter une faculté située en milieu universitaire. Car un tel milieu permet d'avoir des laboratoires et de dispenser la théorie nécessaire à la fonction que les futurs agronomes rempliront.

OUVERT CE SOIR

VENDREDI JUSQU'A 9H.30 P.M. ET UTILISEZ L'AUTOPARKING POLLACK

VENTE D'ETE

Pollack QUEBEC



Val. comp. $45. 33.

VALEUR INCOMPARABLE A CE BAS PRIX:

150 COMPLETS LEGERS POUR L'ETE

55% TERYLENE 45% LAINE

- **TISSU** - très leger pour l'été, Terylène et laine, qui se défroisse en un clin d'oeil.
- **PANTALON** - de coupe régulière, dont le pli reste toujours droit même après plusieurs mois d'usage.
- **MODELE** - Veston droit, 3 boutons, poches à rabats, épaules régulières. Collet tailleur cranté, fente au milieu du dos.
- **COULEURS** - Choix de gris ou de bleu très en vogue cette saison.
- **TAILLES** - Court, 36 à 42. Regulier, 36 à 44. Grand, 38 à 44.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — CONFECTION POUR HOMMES (Rayon 610) Rez-de-chaussée.

Régulier 4.00 à 6.00

2.99



CHEMISES SPORT

REGULIER 4.00 A 6.00

A manches courtes. Choix de coton très léger pour l'été. Coupe régulière ou style contour. Première qualité. Pointures S.M.L. **2.99**

CHEMISES DE TOILETTE pour messieurs

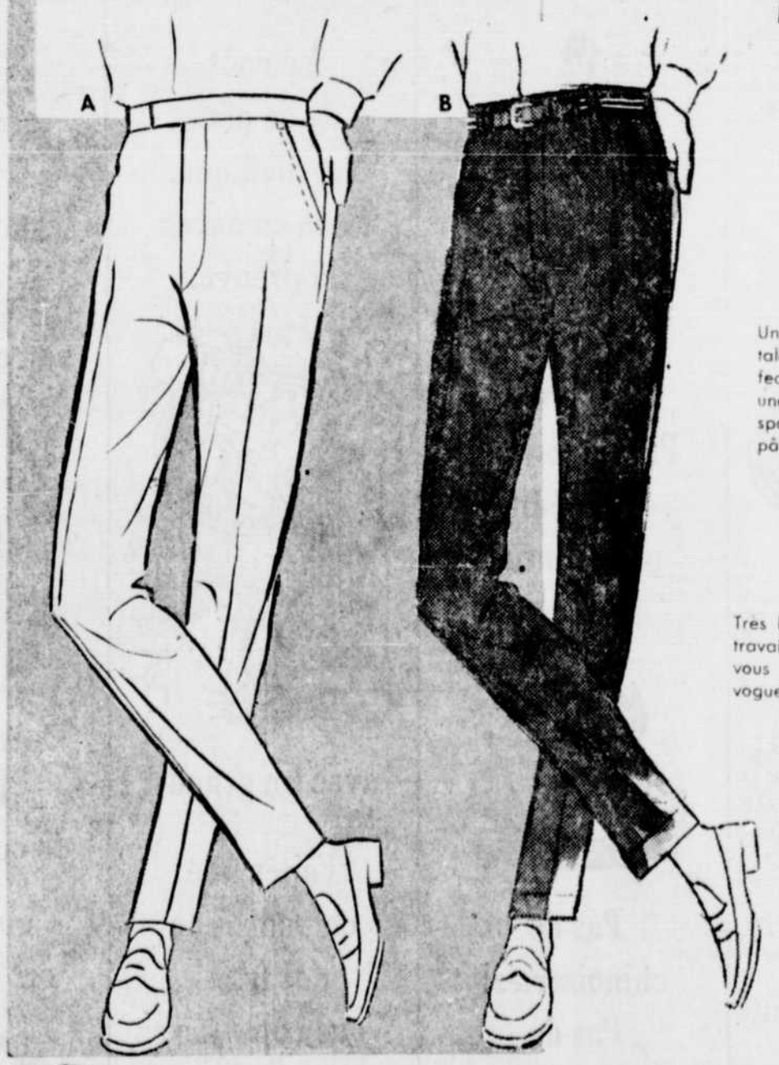
Marque réputée. Rayures, tissus imprimés ou tissés. Collet régulier ou Snap-Tab. Coupe régulière ou contour. Poignets simples ou doubles. Bleu, gris, beige. Pointures 14 à 17. Valeurs de 5.00 et 7.00. **3.99**

CHEMISES SPORT ET GILETS BASQUES

Tricot de coton et autres tissus. Collet régulier ou à boutons. Tissus unis ou motifs. Bleu, gris, beige, brun, vert. Toutes les tailles.

Rég. 4.00 à 6.00 **2.99** — Rég. 5.00 à 7.00 **3.99**

ACHAT SPECIAL:



PANTALONS

pour messieurs

Valeur comparable 5.98

A **4.99**

Une valeur à ne pas manquer: beau choix de pantalons en coton et chino. Coupe à la mode et confection soignée d'un fabricant renommé. Achetez-en une ou deux paires pour porter avec vos chemises sport, gilets, coupe-vent. Choix de charcoal, bleu pâle, beige. TAILLES 30 à 44.

PANTALONS en coton

Très bonne coupe et de belle qualité. Idéal pour le travail et le loisir. A ce bas prix, ne manquez pas de vous en procurer deux ou trois paires. Couleurs en vogue: noir - antilope - charcoal - beige. TAILLES 30 à 44

Valeur comparable 4.98

B **3.99**

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — CONFECTIONS POUR HOMMES (Rayon 611) Rez-de-chaussée.

ECONOMISEZ 41¢ SUR CET ACHAT

CALEÇONS

de marque réputée.

En coton Sanforized de marque réputée. Couleurs à votre choix. Choix de petits motifs, carreaux et rayures. Tailles: 30 à 42. Régulier 1.50. **1.09**

ENSEMBLES DE PLAGE

REGULIER 12.95

Ensembles de plage doublés de ratine soyeuse. Motifs de fantaisie, maillot de bain genre boxeur. Première qualité. Tailles: P-M-G-Ex-G. **9.99**

PYJAMAS POUR MESSIEURS

VALEURS DE 5.00 A 7.00

Très beaux pyjamas en broadcloth de coton Sanforized. Marque réputée. Modèles à rayures, motifs Paisley et bien d'autres encore. Première qualité. Pointures A à E **3.99**

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Rez-de-chaussée.

DE CHICS SOULIERS A BAS PRIX

Largeur "D" 6 à 11. Val. comp. 13.98.

a) CUIR DE VEAU noir, forme pointue, style Balmoral, entièrement uni, talon mexicain. Semelle en Neolite cimentées.

b) Genre tout aller (loafer) en cuir noir, forme pointue, tout uni, semelle en Neolite, talon semi-mexicain.

c) SOULIER en cuir de veau uni avec motifs de cuir à grain sur le dessus du pied. Forme Balmoral. Quatre oeillets. Style pointu. Noir.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — CHAUSSURES POUR MESSIEURS Deuxième.

9.99

PYJAMAS POUR MESSIEURS

PYJAMAS à manches courtes et jambes longues. Marque réputée. Choix de coton et tissus mélangés. Rayures, motifs Paisley et autres. Première qualité. Pointures: A à E. Réguliers: 4.00 à 6.00 **2.99**

Entente culturelle avec la France

Le projet d'accord-cadre avec Ottawa ne ralentira pas les négociations en cours avec le Québec

M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, a déclaré dans la Vieille Capitale, que le projet d'accord-cadre avec Ottawa ne ralentira en rien les négociations présentement en cours avec le Québec en ce qui regarde l'établissement d'une entente culturelle entre la France et le Québec.

M. Leduc et M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères de France, ont été interrogés par les journalistes à l'issue d'une réunion de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

M. Basdevant a dit que lui et M. Leduc avaient rencontré mardi à Ottawa le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin. C'est au cours de cette rencontre que le texte du projet d'accord-cadre entre Ottawa et Paris a été élaboré.

M. Basdevant a précisé qu'il avait rencontré M. Martin quand des journalistes lui ont demandé si Ottawa avait été notifié des négociations se poursuivant entre la France et le Québec, relativement à la signature d'une entente culturelle.

M. Leduc a, pour sa part, laissé savoir que l'entente signée entre la France et le Québec relativement à l'éducation avait été élargie de façon à englober certains échanges culturels. Cependant, on prévoit la signature d'une autre entente entre la France et le Québec, celle-ci ayant trait exclusivement aux échanges culturels.

"Quand prévoyez-vous que cette nouvelle entente sera signée", ont demandé des journalistes à M. Basdevant.

"Le plus tôt possible", a-t-il répondu avec un large sourire.

Ligne conduite

Il a ensuite précisé que non seulement la France est prête à mettre au point cette entente culturelle avec le Québec, mais qu'elle a déjà préjugée de cette entente puisque "nous parlons déjà de certains problèmes et que la Commission permanente de coopération franco-québécoise compte des représentants du ministère des Affaires culturelles".

Les représentants français et ceux du Québec ont établi certaines lignes de conduite à suivre à la suite de l'entente franco-québécoise en matière d'éducation.

Le ministre québécois de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a révélé qu'on avait réglé la question de formation des maitres et que dès septembre prochain, 25 professeurs d'écoles normales du Québec se rendront en stage d'étude en France, plus précisement à l'Institut international de Sèvres.

M. Gérin-Lajoie a dit que ces professeurs étaient déjà choisis et que leurs noms seraient rendus publics sous peu.

Par ailleurs, 10 professeurs français viendront au Québec cet été où ils participeront à des conférences et à des colloques.

On a également discuté hier, de la possibilité de trouver des moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour la publicaton de manuels techniques et scientifiques en français. On veut que ces manuels puissent être produits à un coût abordable par les étudiants.

La Commission permanente de coopération franco-québécoise se réunit à nouveau aujourd'hui à Québec pour sa dernière de deux journées de session.

Montréal veut refondre sa charte "refondue"

Par Roger Bruneau

La ville de Montréal qui avait fait une refonte complète de sa charte en 1960, songe à reprendre le travail au complet en vue d'une refonte qui serait présentée à la Législature lors de la session 1966. C'est ce qu'a révélé le maire Jean Drapeau, hier, au comité des bills privés où on étudiait le bill de Montréal.

Le maire dit que l'expérience a démontré que la charte comprend certains articles qui placent la ville en infériorité à l'égard d'autres municipalités moins importantes.

Le projet de refonte sera mis en oeuvre dès que le présent bill aura été adopté. Déjà un comité spécial de la ville de Montréal a commencé de reviser les quelque 3,000 articles de la charte.

Le projet de loi qui sera présenté l'an prochain prendra l'aspect des statuts refondus de la province, c'est-à-dire qu'elle comprendra des chapitres, afin que tous les intéressés puissent plus facilement s'y retrouver.

Le maire a déjà discuté du projet avec le sous-ministre des affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet et ce dernier a mis M. Drapeau au défi de terminer son projet de refonte assez tôt pour en faire un projet de loi à la session 1966. Le maire a déclaré qu'il allait relever le défi.

C'est d'ailleurs ce que lui a souhaité le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte en lui souhaitant de réussir. M. Laporte souhaite aussi que d'autres municipalités de la province copieront l'exemple de Montréal et feront une refonte de leur charte afin de rendre service à toute la communauté.

Le premier ministre Jean Lesage a souhaité la bienvenue aux nombreux délégués de la ville de Montréal, au nom du comité des bills privés. Par ailleurs, M. Paul Dozois, député (UN) de Montréal-St-Jacques, a pris la parole au nom de l'opposition pour assurer la délégation de la coopération de ses collègues dans les amendements à la charte de Montréal.

Etude sur la question des fermes

Par Roger Bruneau

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy a reçu mercredi, le rapport d'un comité spécial qui avait été chargé de préparer une étude sur la gestion des fermes.

Le comité se composait de représentants du ministère de l'Agriculture, de représentants de l'U.C.C., de facultés universitaires et d'autres groupements intéressés.

Pendant l'étude des crédits de son ministère en Chambre, le ministre a révélé avoir brièvement pris connaissance du rapport. Le comité fait diverses recommandations, notamment de prendre les mesures immédiates pour établir dans toute la province, un service de gestion des fermes.

Il faudra former des experts capables d'orienter le travail des fermiers et déjà, les universités ont établi des cours ou sont à la veille de le faire.

Le service sera une partie intégrante du département de l'aménagement rural.

Le rapport préconise l'administration de la ferme à partir de la comptabilité. Ainsi, les experts qui seront mis à l'oeuvre prochainement dans sept régions agricoles de la province, offriront leurs services bénévoles aux fermiers. Ils prendront d'abord connaissance de l'état financier de la ferme et feront ensuite des recommandations au fermier pour l'aider à développer le rendement du sol, à choisir la culture qui lui convient le mieux, à acquérir l'équipement nécessaire à la production. Tout cela devra se faire cependant avec la collaboration volontaire du fermier.

Le service consistera aussi à établir un service de fichier et effectivement, ce travail est commencé depuis quelques mois. Les fiches accumulées seront analysées à l'aide d'appareils mécanographiques. Là encore, il faudra former des spécialistes.

L'OPPOSITION

Le député de Lotbinière, M. René Bernatchez a soutenu pour sa part que le ministre ne faisait que reprendre là une formule qui a été pensée et mise en application en 1926 sous le nom de "Organisation des concours de fermes". Il proteste contre les déclarations du ministre, car, dit-il, il ne faudrait pas laisser croire à la population rurale qu'il s'agit d'une nouvelle formule. M. Bernatchez encourage toutefois le projet.



40 galions d'eau chaude

en d'autres mots, une source inépuisable d'eau chaude

UN CHAUFFE-EAU DE 40 GALLONS capable de fournir une source intarrissable d'eau chaude pour alimenter vos appareils électriques tels que votre lessiveuse et votre lave-vaisselle et pourvoir à toutes les tâches quotidiennes d'entretien.

UN CHAUFFE-EAU DE 40 GALLONS dont votre famille sera fière. Une source abondante d'eau chaude qui permettra plusieurs bains par jours.

UN CHAUFFE-EAU DE 40 GALLONS garanti pour 10 ans par le manufacturier et approuvé par l'Association canadienne de l'électricité.

UN CHAUFFE-EAU DE 40 GALLONS que vous pouvez vous procurer en l'achetant à $4.92 par mois. Un plan de location à $1.75 par mois vous est aussi offert. Renseignez-vous auprès de votre électricien, de votre plombier ou au bureau local de votre Compagnie d'électricité.

Compagnie QUEBEC POWER

FILIALE DE L'HYDRO-QUÉBEC

"La seule compagnie" d'ici quelques années

Par Roger Bruneau

La Commission des Transports de Montréal pourrait devenir d'ici quelques années, la seule compagnie autorisée à faire le transport en commun dans l'Ile de Montréal et dans l'itinéraire d'une compagnie (Inter-Cité) qui dessert actuellement la rive sud dans les comtés de Chambly et Jacques-Cartier.

C'est ce qui ressort d'une décision prise hier soir par le Comité des bills privés durant l'étude du bill de la Commission des Transports de Montréal.

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dit que les maires de la région de Montréal se sont rencontrés à plusieurs reprises récemment, pour discuter du rapport Blier, surtout dans la partie qui recommande qu'un seul transporteur public soit en service dans toute la région. Les maires semblent d'accord pour que la Commission des Transports de Montréal devienne ce "seul transporteur public".

Le premier ministre Jean Lesage a approuvé le projet mais à condition qu'on se limite à l'Ile de Montréal, sauf pour ce qui est de la compagnie Inter-Cité.

RETRAITE

Le Comité des bills privés a aussi approuvé une recommandation voulant que la Commission des Transports de Montréal verse une rente de retraite à M. Jules Archambault, qui est ingénieur au service de la commission et de la ville de Montréal depuis plus de 28 ans. Le comité des bills privés a fixé à $9,000 le montant de la rente et fixé à $4,500 le montant que la veuve de M. Archambault retirera sa vie durant, s'il la précède.

BILL TERMINE

Le Comité des bills privés a terminé hier soir, en moins de 30 minutes, l'étude du bill de la Commission des Transports de Montréal. Quelques articles amendés, qu'on devra rédiger de nouveau, seront réexaminés mercredi prochain.

Nominations de supérieurs

La Maison provinciale des religieux de St-Vincent de Paul de Québec annonce la nomination de supérieurs dans différentes communautés.

En voici la liste : :

A l'Oeuvre des Vendeurs de journaux R. P. J.-B. Dussault, S.V.; au Patroi Le Prévost (Montréal), R. P. Joseph Jacques, S.V.; A l'Oeuvre de Val dq'Or, R. P. P.-E. Poulin, S.V.; au Patro Laval, Québec, R. P. David Lachance, S.V.; au Patro de St-Hyacinthe, R. P. P.-E. Rodrigue, S.V.; au Scolascat St-Vincent de Paul (Ste-Foy), R. P. Pierre Busque, S.V.; au Patro de Jonquière, R. P. Alex. Couture, S.V.; à la Maison Provinciale (Québec)„ R. P. Vianney Hébert, S.V.; au Patro de Bagotville, R. P. C. Lamoureux, S.V.; au Patro d'Ottawa, R. P. Jean-Maurice Carrier, S.V.; au Patro St-Charles (Trois-Rivières), R. P. Aurélien Bernard, S.V.; au Séminaire St-Vincent et na Noviciat (Charlesbourg), R. P. Jean Paquin, S.V.; au Patro St-Vincent de Québec, R. P. Gaston Pontbriand, S.V.;;;; à l'Institut Dominique Savio (Montréal, R. P. Lucien De Blois, S.V.; au Patro de Lévis, R. P. Réal Forgues, S.V.; au Patro Roc-Amadour (Québec), R. P. Raymond Bernier, S.V.; au Patro d'Amos (Abitibi, R. P. Lionel Jacob, S.V.; au Patro de Charlesbourg, R. P. Maurice Carrier, S.V.; au Séminaire St-Augustin (Cap Rouge), R. P. Maurice Couture, S.V.; à l'Ecole L. J. Casault, (Montmagny, R. P. Laurent Labbé, S.V.

Projet de nouveaux postes

Ottawa (P.C.) — A une séance qu'il tiendra à Ottawa le 15 juin, le Bureau des gouverneurs de la radio prendra connaissance d'un projet de nouveau poste pour Sherbrooke et d'un transfert d'actions d'un poste de Vancouver qui obligea le bureau à sévir.

Ces deux questions ont été ajoutées au programme du bureau et annoncées jeudi.

Au début de l'année le bureau avait recours à la mesure la plus radicale qu'il ait prise jusqu'ici. Il refusait de renouveler la permission du poste CJ OR de Vancouver à cause de la performance passée du poste.

Toutefois le ministre des Transports, M. Pickersgill, annonçait jeudi également que toute décision relativement à la recommandation du bureau serait suspendue tant que l'on n'aurait pas entendu les intéressés quant au transfert des actions du poste.

Prêts de $615,000

Ottawa (P.C.) — La Société centrale d'hypothèques et de logement annonce qu'elle a approuvé des prêts d'une valeur globale de $615,000 à sept municipalités désireuses de construire des usines d'épuration des eaux vannes.

Ces prêts, consentis sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation portent un intérêt annuel de 5 3-8 pour cent.

Il convient de mentionner que St-Sauveur des Monts, dans le Québec prêt de $540,000 remboursable dans 30 ans pour la construction d'une usine d'épuration des eaux vannes, de quatre stations des pompes et d'égouts collecteurs.



Si vous êtes fatigué de gesticuler ou de vous quereller avec



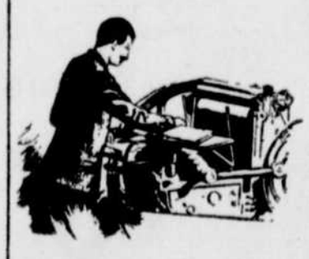
votre conjoint pour décider qui conduira le tacot familial



pourquoi n'en auriez-vous pas deux



(véhicules, bien sûr!)?



Vous avez des problèmes d'argent?

Mais faites donc ce que font les hommes d'affaires prospères.





Prévalez-vous du crédit préférentiel Traders.



Pas de chinoiseries! Pas de paperasserie! Vous n'attendrez pas inutilement.



Vous achèterez votre voiture et la ferez financer chez votre marchand.

Le coût de ce plan est modique. Vous en aurez la preuve.



—avec un grand P!

Faites une comparaison des frais. Vous constaterez que



le crédit préférentiel Traders est moins cher.

Adressez-vous à votre marchand



Traders de confiance...

qui arbore cet emblème:

TRADERS

FINANCE CORPORATION LIMITED

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

M. Jean Lesage a déclaré :

"LE RÉGIME DE LA PEUR, DU CHANTAGE ET DE L'INTIMIDATION A VÉCU AU QUÉBEC"

Par Roger Bruneau

"Le régime de la peur, du chantage et de l'intimidation a vécu au Québec. Aussi longtemps que la population et le parti que je dirige me conserveront leur confiance, je n'accepterai jamais qu'un tel régime renaisse chez nous", a déclaré le premier ministre Jean Lesage au dîner bénéfice de la Fédération libérale du Québec, mercredi soir.

Le premier ministre a traité du financement des élections et du financement des partis politiques. Il a exposé les grandes lignes des amendements qu'on doit apporter à la loi électorale pour démocratiser les dépenses électorales.

Expérience

L'expérience acquise dans les élections partielles en 1964 a démontré la nécessité d'apporter certaines modifications à la loi électorale. Actuellement, le gouvernement rembourse aux candidats $0.15 par électeur inscrit dans le comté. On songe à amender la loi pour rembourser toutes les dépenses légalement encourues, moins $0.20 par électeur. On a une idée de ce que représente cette augmentation lorsqu'on sait que les dépenses permises sont de $0.60, $0.50 et $0.40 par électeur suivant le nombre d'électeurs inscrit dans un comté. La moyenne de remboursement serait de $0.30 par électeur.

A la suite de l'expérience qui sera acquise aux prochaines élections générales, on considérera s'il n'y a pas lieu de faire rembourser au total par l'Etat les dépenses permises des candidats. Par ailleurs, un comité spécial de la Fédération libérale étudie présentement la possibilité de surmonter les obstacles qui se présentent pour que l'Etat rembourse également toutes les dépenses permises aux partis politiques officiels.

Ces mesures visent à faire disparaître les souscriptions électorales au niveau du comté et au niveau de la province.

L'assainissement du financement des élections nécessite la collaboration des partis politiques. Le premier ministre dit que le Parti libéral du Québec a fait un grand pas dans ce domaine et il le cite en exemple aux autres partis.

Les sept points du financement du Parti libéral sont les suivants :

1— Le trésorier du Parti libéral du Québec est désigné sous le nom de Secrétaire aux finances du parti.

2— Les seules personnes autorisées à recevoir des contributions entre les périodes électorales sont le secrétaire aux finances, le bâtonnier Roger Létourneau, de Québec, et ses adjoints, MM. René Hébert et Peter Thomson, de Montréal.

3— En période électorale, des solliciteurs pourront être désignés, par le Secrétaire aux finances qui leur remettra une pièce d'identité à cet effet, valable seulement pour la période concernée.

4— Il est interdit aux personnes qui sont autorisées à recevoir ou à solliciter des contributions a) d'accepter des contributions conditionnelles ou des contributions faites en vue de transiger avec le gouvernement ou l'un de ses organismes ou une société de la Couronne ou une institution subventionnée; b) de dévoiler à qui que ce soit, le fait d'une contribution, le refus ou l'omission de souscrire; c) de faire quelque démarche en vue de faciliter ou assurer à un souscripteur, en tant que tel, une transaction quelconque avec le gouvernement, etc.

5— Les contributions en espèces sont interdites.

6— Toutes les contributions doivent être faites par des chèques payables à l'ordre de "Le Trust Royal" ou "Le Trust de Montréal", sauf pour les sollicitations publiques et ouvertes.

7— Les compagnies de fiducie soumettent des rapports au Secrétaire des finances qui, à son tour, les soumet semestriellement au chef du parti, et seulement au chef du parti.

Et le premier ministre d'ajouter que tout cela est conforme à des instructions écrites qu'il a données il y a quelques mois à MM. Létourneau, Hébert et Thomson.

"Certains diront peut-être : pourquoi ne pas transcrire dans la loi le code d'éthique que vous appliquez au Parti libéral du Québec afin que tous y soient soumis ? Nous y avons pensé sérieusement. Un comité étudie le problème depuis déjà passablement de temps. Il n'a pas terminé son rapport", dit M. Lesage.

Le premier ministre ajoute encore que la télévision et la radio sont les facteurs les plus coûteux d'une campagne électorale. Il souhaite que le comité fédéral qui enquête sur le sujet étudiera le problème et qu'il fera des suggestions qui permettront aux partis politique de réduire leurs dépenses audio-visuelles.



● CONFERENCIER — M. Bona Arsenault, auteur du volume "Histoire et généalogie des Acadiens" était le conférencier invité de la Société de Généalogie de Québec, mercredi soir. Le conférencier a rappelé devant son auditoire la petite histoire entourant la création de ce volume, qui marque une étape dans la connaissance que nous pouvons avoir des Acadiens. Il a aussi rappelé l'intérêt que porte des étrangers en ce qui concerne l'étude des premiers Acadiens, et pour appuyer ses dires, il a lu divers témoignages d'Américains, d'Ontariens et d'autres personnes de langue anglaise. Il voulait ainsi encourager toutes les recherches entreprises par les diverses sociétés de généalogie, dont celle de Québec, qui compte de nombreux membres très actifs. Sur la photo, dans l'ordre habituel, nous remarquons MM. B. Pontbriand, président de la Société de Généalogie de Québec, M. Arsenault, secrétaire de la province et conférencier invité, Roland-J. Auger, généalogiste aux archives de la province et Raymond Douville, sous-secrétaire de la province. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Préparation de l'Adresse à la reine d'Angleterre

(Par Jean Martel)

Le gouvernement du Québec enverra, probablement la semaine prochaine, une adresse à la reine la priant de demander au parlement anglais de restreindre les pouvoirs du Conseil législatif. C'est, en effet, mercredi dernier, que l'Assemblée législative a voté, par 44 voix contre 15, la motion d'adresse à la reine. Il ne reste donc que la préparation de cette adresse. L'on prévoit qu'elle sera prête la semaine prochaine.

D'autre part, mercredi, l'Assemblée a voté, par 44 voix contre 15, une adresse au gouverneur général du Canada lui demandant de transmettre la première adresse à la reine.

DEBAT

Lors du débat de mercredi sur la motion d'adresse à la reine, quatre orateurs ont pris la parole : M. Laporte, leader du gouvernement, M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, M. Bertrand, député de l'Union Nationale, et M. Loubier, député du même parti.

M. Laporte a affirmé que l'adresse à la reine la priant de demander au parlement anglais de restreindre les pouvoirs du Conseil législatif était un corollaire du processus de démocratisation qui est en marche depuis quelques années au Québec. Ce ne sont pas les conseillers législatifs (qui sont nommés) qui doivent avoir le dernier mot dans les affaires provinciales, mais les députés (qui sont élus).

Ce n'est pas du colonialisme que de demander au parlement anglais de restreindre les pouvoirs du Conseil parce que c'est le Québec qui en fait la demande; ce n'est pas le parlement anglais qui prend cette initiative de lui-même.

M. Jean-Pacques Bertrand, député de l'Union Nationale, a soutenu que le recours à la reine était inconstitutionnel parce que seule la législature du Québec peut modifier la constitution de la province.

Il a suggéré que le gouvernement soumette au Conseil les amendements à la constitution qu'il entend apporter, et que, si le Conseil les refuse, il tienne un référendum sur la restriction des pouvoirs du Conseil. Si la population lors de ce référendum vote en faveur de la réduction des pouvoirs, M. Bertrand a dit qu'il est certain que les conseillers vont accepter ce verdict populaire.

Quant au ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, il a dit que le recours à la reine visait à ne jamais plus avoir besoin de recourir à Londres pour la modification de notre constitution.

Favorable à l'intégration de l'enseignement professionnel agricole au secondaire

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a dit, hier, qu'il était en faveur de l'intégration de l'enseignement professionnel agricole à l'enseignement secondaire. Cette intégration devra s'effectuer d'abord sur les plans administratif et pédagogique et ensuite, graduellement, sur le plan physique.

M. Courcy, qui défendait les crédits de son ministère à l'Assemblée législative, a ajouté qu'il était du devoir de toute commission scolaire régionale d'étudier très sérieusement l'opportunité d'offrir ou non une option agricole.

Le ministre a précisé que cette position exprimait l'attitude du gouvernement devant le problème de l'orientation de l'enseignement professionnel agricole.

M. BERNATCHEZ

Quant à M. Bernatchez, député de l'Union Nationale et critique agricole du parti, il a affirmé qu'il n'avait pas confiance en une option agricole dans une école régionale.

Caisse de dépôt et de placement

PUISSANT LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC (J. LESAGE)

Le projet de loi créant une Caisse de dépôt et de placement a subi sa première lecture mercredi en Chambre. Le premier ministre a déclaré que la création de cette Caisse constituera un puissant levier économique pour le Québec.

La fonction de la Caisse sera initialement la gestion des actifs de la Régie des rentes du Québec. Plus tard, la Caisse pourra également recevoir en dépôt toutes sommes dont une loi prévoiera un tel dépôt.

La Caisse, selon l'analyse actuarielle sur le Régime de rentes du Québec, administrerait, pour le compte de la Régie, une somme d'environ $2.6 milliards en 1976 et de plus de $4 milliards en 1986.

Placements

La Caisse pourra acheter sans limitation, des titres du gouvernement du Québec ou garantis par lui, de même que des titres de tout autre gouvernement.

Elle pourra acheter des titres émis par des municipalités ou des commissions scolaires du Québec, jusqu'à concurrence de 20 pour cent d'une même émission et pourvu qu'elle ne détienne pas plus de 10% de la dette totale en cours d'une même municipalité ou commission scolaire.

La Caisse pourra acquérir sans limitation les obligations des entreprises pourvu que ces actions soient garanties par hypothèque. Certaines conditions s'imposeront pour l'acquisition d'obligations ou autres créances qui ne sont pas ainsi pleinement garanties par hypothèque.

Dans le cas des actions industrielles, la Caisse ne pourra investir plus de 30 pour cent de son actif dans des actions ordinaires, pas plus de 30 pour cent des actions ordinaires en cours d'une même compagnie. D'autres conditions s'appliqueront à l'achat d'actions privilégiées et à certaines catégories spéciales d'obligations. Des limites seront établies quant à la fraction de son actif que la Caisse pourra investir dans la même entreprise.

Une clause omnibus prévoit que la Caisse pourra faire des placements ou des prêts autres que ceux qu'elle est spécifiquement autorisée à faire selon la loi; elle pourra consacrer 7 pour cent de son actif à cette fin pourvu qu'un investissement ne dépasse pas un-demi pour cent de son actif dans une même entreprise. Cette clause permettra à la Caisse de dépôt et de placement d'investir dans les industries nouvelles.

La Caisse pourra acheter sans restriction, des hypothèques sur immeubles situés dans le Québec à condition qu'elles soient assurées soit par le gouvernement du Canada, soit par celui du Québec.

Certaines conditions sont prévues pour l'acquisition d'autres hypothèques non comprises dans le paragraphe précédent.

La Caisse pourra aussi acquérir directement des immeubles jusqu'à concurrence de un-demi de un pour cent de son actif total. De toute façon, immeubles et hypothèques sur immeubles ne devront pas représenter plus de 10 pour cent de l'actif total de la Caisse.

Conflits d'intérêts

Des mesures sont prises pour éviter que ne se produisent des conflits d'intérêts dans l'administration de la Caisse. Ainsi, la caisse ne pourra faire de prêt aux membres de son conseil ou de son personnel ou de leur famille; elle ne pourra acheter de titres de compagnies dont un membre du Parlement du Québec serait un membre du Conseil, à moins qu'il s'agisse d'une entreprise dont les actions sont inscrites en bourse; elle ne pourra faire aucune transaction financière avec une entreprise dans laquelle les membres du Conseil de la Caisse de son personnel ou des membres du Parlement de Québec ou leur famille ont un intérêt majoritaire. Enfin, des sanctions sont prévues pour le personnel de la Caisse qui utiliserait à des fins personnelles des renseignements obtenus par les opérations de la Caisse.

La Caisse sera dirigée par un conseil d'administration formé de son directeur général qui en sera aussi le président, du président de la Régie des rentes, qui sera vice-président (Robert de Coster), de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et de trois membres adjoints (ex officio) sans droit de vote, soit le sous-ministre des Finances (Jean-H. Bieler), le directeur général aux finances de l'Hydro-Québec, et d'un membre de la Commission municipale de Québec.

Le siège social de la Caisse sera dans la Cité de Québec ou dans le voisinage immédiat.

Manifestations de la population

Me D. Johnson demande la dictée de règlements précis

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a demandé au Procureur général Me Claude Wagner hier, d'édicter des règlements concernant la liberté des manifestations pour la population, afin, dit-il, que lorsque des groupes voudront utiliser cette liberté démocratique aient un guide pour s'inspirer.

M. Daniel Johnson, qui référait aux manifestations survenues à Montréal lundi dernier, Fête de la Reine, reconnait qu'il y a eu de l'abus de la part de certains manifestants mais, dit le député de Bagot, il semble qu'il y ait eu aussi beaucoup d'énervement de la part de la police qui aurait fait des arrestations tout à fait stupides".

Le premier ministre a reproché à M. Johnson de profiter de la période des questions en Chambre pour lancer des sujets qui ne relèvent même pas de l'administration du Procureur général, puisque cela n'intéresse que la Police de Montréal. M. Lesage a invité M. Johnson à profiter du passage de M. Jean Drapeau à Québec pour l'interroger à ce sujet.

PARTISANNERIE

Le président Richard Hyde est intervenu au moment où le chef de l'opposition voulait répondre aux dernières remarques de M. Lesage, mais le chef de l'opposition s'est impatienté et a dit au président: "Je vous demande de faire montre de moins de partisannerie".

M. Hyde exigea immédiatement que M. Johnson retire cette expression. "Je la retire mais je vous demande de ne pas vous lever automatiquement lorsque le premier ministre parle fort", ajouta le chef de l'opposition, ce qui lui valu d'être rappelé une deuxième fois à l'ordre.

AUTRE QUESTION

M. Johnson admettant que toute la juridiction des événements de lundi relevait de la Police de Montréal demanda pourquoi alors le Procureur général avait fait mardi, une longue déclaration sur le sujet en Chambre. "Pourquoi le Procureur général ne pourrait-il pas être interrogé puisqu'il a déjà commencé à donner des renseignements à cette Chambre sur une question qui ne le concerne pas ?" demanda M. Johnson.

M. Jean Lesage ne veut pas dire à Ottawa comment procéder

"Comme j'entends bien que M. Diefenbaker ne viendra pas nous imposer la procédure à suivre en Chambre, ici, je ne suis certainement pas pour donner le mauvais exemple et dire à Ottawa ce qu'il doit faire quant à sa procédure", a déclaré le premier ministre Jean Lesage hier, en réponse à une question de M. Daniel Johnson qui voulait savoir comment on va procéder à Ottawa, pour approuver l'Adresse à la Reine votée par l'Assemblée législative du Québec.

Le premier ministre Jean Lesage dit que cela ne le regarde pas, qu'il se mêle de ce qui le regarde, contrairement à M. Diefenbaker qui voudrait dicter à l'Assemblée législative du Québec sa manière de procéder.

Eclaircissement

Le chef de l'opposition a profité de la période des questions hier, pour tenter d'éclaircir un fait qui est le suivant : a) le 11 mai dernier, le premier ministre déclarait en Chambre qu'un texte avait été écrit par M. Lester B. Pearson et lui-même concernant l'approbation par le Parlement d'Ottawa d'une Adresse à la Reine concernant les pouvoirs du Conseil législatif. Le texte disait : "Le premier ministre du Canada m'a dit que, pour ce qui est de son gouvernement, si l'Assemblée législative de Québec approuve l'Adresse à la reine qu'on se propose de lui soumettre, cette Adresse sera transmise à Sa Majesté avec avis favorable".

b) Le premier ministre Lester B. Pearson aurait nié aux Communes, mercredi le 26 mai, qu'il ait donné à M. Jean Lesage l'assurance que l'Adresse que le gouvernement de la Province de Québec propose d'envoyer à Sa Majesté serait agréée automatiquement par le Parlement fédéral.

"Lequel des deux premiers ministres trompe les députés dans leur Chambre ?" a demandé le chef de l'opposition après avoir référé à ces deux déclarations.

Le premier ministre Jean Lesage proteste que personne ne trompe personne. Il explique que la déclaration faite mercredi par M. Pearson, découlait d'une question qui venait de lui être posée de telle manière qu'il ne pouvait que répondre par la négative.

Par ailleurs, M. Lesage dit que M. Pearson ne savait pas encore officiellement, mercredi, ce que contiendrait l'Adresse du Québec puisqu'elle était encore en discussion devant l'Assemblée législative, et que la déclaration mentionnée le 11 mai était basée sur le projet d'Adresse seulement.

Le chef de l'opposition s'est demandé si le document écrit par MM. Lesage et Pearson, celui mentionné en Chambre le 11 mai, est un document sur lequel on peut se fier. "Quant à moi, oui ! Quant au premier ministre du Canada, j'ai entièrement confiance" répondit M. Lesage.

On s'anime

La question prenait l'allure d'un débat entre le premier ministre et M. Daniel Johnson. M. Hyde est intervenu pour faire cesser le débat, mais M. Johnson objecta son intention de vouloir connaître la vérité et comprendre "la différence qu'il y a pour la population du Québec à être trompée par les Rouges d'Ottawa ou par les Rouges du Québec".

Le premier ministre apporta sur le tapis le fait que M. Johnson a reçu récemment une médaille pour sa collaboration à l'amélioration de la langue française au Québec, ce qui fit dire à M. Johnson que ni le premier ministre Jean Lesage ni M. Pearson ne seront jamais décorés par le Club des Francs.

Invité à retirer ces paroles, par le premier minitre qui se disait indirectement traité de menteur, le chef de l'opposition, exprima son regret d'avoir mis MM. Lesage et Pearson dans le même sac, ajoutant que pour sa part il ne recommanderait pas le premier ministre du Québec pour une médaille du Club des Francs.

Le sujet tourna ensuite et M. Johnson affirma sa conviction que M. Lesage avait autant le sens de l'humour qu'il l'avait lui-même en lisant le texte du discours que le premier ministre prononçait devant la FLQ mercredi soir. "J'ai bien hâte que le chef de l'opposition mette lui aussi cartes sur table quant au financement de son parti", répondit M. Lesage.

POUR RÉUSSIR A COUP SUR... VOS TRAVAUX DE PEINTURE
VOYEZ LE DEPOSITAIRE DE PEINTURE PNP
National
LA PEINTURE QUI DURE

COLLEGE DE VICTORIAVILLE
PENSIONNAT
dirigé par les Frères du Sacré-Coeur
COURS CLASSIQUE : Eléments à Philosophie II
Programme à options dans les classes du "Collégial"
Prospectus envoyé sur demande
Le Directeur des études Tél. : 752-5681

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS
AUX ETATS-UNIS PENDANT L'ETE
Intéressés peuvent écrire au
Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancé et institut pour professeurs, du 21 juin au 13 août. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.
Director, Program of English for Foreign Students,
Box 1, St. Michael's College,
Winooski, Vermont, U.S.A.

Quel plaisir d'être femme!
Avez-vous oublié les joies d'appartenir au sexe féminin? Renoncerez-vous au droit d'être frivoles... au droit de manifester vos émotions? SÉLECTION du Reader's Digest de juin vous apporte les réponses pertinentes à ces questions. Lisez les réactions d'une femme qui est heureuse d'appartenir au second sexe (édition revue et corrigée du premier). Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

COURS D'ETE
à
L'EXTERNAT CLASSIQUE SAINT-JEAN-EUDES
DATES : du 28 juin au 3 août 1965.
COURS OFFERTS : Biologie 051 — Chimie 051 — Physique 051
N.B. : Mathématiques 201
La Faculté des Arts de l'Université Laval sanctionne ces cours et les crédite au dossier de l'étudiant(e) qui les aura suivis assidûment et qui aura réussi les examens.
INSCRIPTION : S'adresser à la Direction des études avant le 21 juin prochain. — Tél.: 529-8927, poste 23.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	7500	35½	35	35½
All Rox	500	25	25	25
Alminex	2000	420	415	415
Am Leduc	800	12½	12½	12½
Anchor	1500	15	15	15
Ang U Dev	62700	134	123	130
Asamera	13700	138	125	135
Banff	29175	860	835	835
Cal Ed	50	27	27	27
Calvert	13000	40	36	37
C S Pete	800	283	280	283
C Delhi	105	315	315	315
C Ex Gas	14570	179	170	173
C High Cr	13438	31	30	30
C Homestead	700	146	145	145
Cdn Sup Oil	807	22¾	22¾	22¾
Cent Del	4125	11½	11¼	11¼
Charter Oil	100	315	315	315
C west P	2700	136	131	131
Dome Pete	660	19	18¾	18¾
Dynamic	265850	92	84	90
Fargo	1500	315	305	315
Fr Pete pr	5925	570	540	550
Gr Plains	1190	13Z	13	13
Gridoil	14500	101	101	101
Midcon	10600	66	65	65
Mill City	8785	58	55	58
Murphy	500	330	325	325
N Cont	2000	28½	28	28
N Davies	6500	25	25	25
N C Oils	2000	390	390	390
N Am Gas	16533	72	71	72
Numac	1200	137	125	125
Numac wts	200	39	38	38
Okalta	500	14	14	14
Palliser	1000	45	45	45
Permo	6500	28	27½	28
Peruv Oil	400	150	150	150
Petrol	3800	85	80	81
Place	11600	65	65	65
Prairie Oil	300	350	350	350
Provo Gas	25516	263	256	259
Ranger	2800	196	195	195
Scurry Rn	17825	22¼	21¾	21½
South U	6000	8	8	8
Spooner	21000	27	26½	26½
Triad Oil	3900	265	255	265
Union Oil	1720	18½	18¼	18¼
Unisphere	6000	17	16	17
U Canso	1400	295	290	295
vandoo	4500	6	6	6
Westates	300	600	575	585
Westburne	500	135	135	135
W Decalta	15675	400	385	390
Wilshire	100	415	515	415

Total des ventes: 3,510,000.

MINES				
Acad Uran	12000	6	5½	5½
Accra	4500	19½	19	19
Advocate	300	610	610	610
Agnico	3628	159	155	159
Akaitcho	5500	83	83	83
All Pitch	2500	83	83	83
All Pitch	2500	18½	18	18
Am Larder	4300	17	17	17
A Am Moly	1600	250	240	245
Ang Rouyn	4900	259	250	259
Ansil	3028	15	14½	14½
Area	2000	74	74	74
Arjon	4500	9	9	9
Argosy	1500	28½	27½	27½
Armore	2000	26	26	23
A Arcadia	6500	21	20½	20½
Atl C Cop	2600	141	139	139
Bankfield	1000	11½	11½	11½
Barnat	3590	78	74	78
Baska	15000	11	10¼	11
Belcher	35000	36½	36½	36½
Belleterre	4500	28½	26½	26½
Bethlm	2915	725	720	720
Bevcon	1000	9	9	9½
Bidcop	2500	9	8	9
Big Nama	2500	54	53	53
Black Bay	1000	11	11	11
Bounty Ex	5000	24½	24	24½
Bralorne	950	515	510	510
Broul Reef	24400	22½	20	20
Brunswick	2480	17¼	16¾	16¾
Bunker H	9100	25	23	25
Cable	10000	18	17	17
Cadamet	7300	12½	12	12
Camflo	12925	255	248	251
Camp Chib	2800	485	470	470
C Tung	2400	103	101	102
Cam Mines	4625	20	20	20
C Austral	1000	6	6	6
C Dyno	2226	165	160	160
C Faraday	1130	325	325	325
C Jamieson	700	90	90	90
Cdn Keele y	3500	22½	22	22½
C Lencourt	3250	19½	19	19
Cantrl	33675	43	38	42
Candore	7000	14	13½	13½
Cariboo	2100	62	62	62
Casmar	1680	14½	14	14
Cayzor	5100	40	40	40
Chesklrk	15300	8½	8	8
Chester	22000	19	18½	18½
Chib Kay	61600	32	29	29
Chino	16200	170	164	170
Chrom	110	121	121	121
Coch Will	380	291	290	290
Comb Met	10253	31	30	30½
Conigas	2500	90	88	90
Conigo	21580	50	47	50
Con Key	6095	14	13	14
Con Shaw	1000	15	15	15
C Bellek	6094	14	12½	14
C Brewis	1060	25	23	25
C Callinan	4700	17	16	16
Con Gillies	2500	8	6½	7½
C G Arrow	1500	26	26	26
C Hall	4500	43½	42½	42½
C Marcus	500	58	58	58
C Mogul	10025	505	495	495
C Morrison	5800	157	154	157
C Mosher	1100	140	131	131
Con Negus	500	14	14	14
C Nortnld	7000	17½	17	17
C Rambler	8200	201	192	195
C Red Poo	1500	8½	8½	8½
C Regcourt	2500	13½	13½	13½
C Salmorm	3429	7	7	7
Conwest	600	570	550	555
Cop Corp	3100	37½	37	37
Cop Fields	9200	129	127	128
Cop Man	1000	11	11	11
Coulée	1700	29	28½	28½
Cowich	1000	48	46	46
Craigmont	1250	15¼	15¼	15¼
Crofnor	11600	10½	10	10
Crownat	5250	9	7½	7½
Daering	4300	13	12½	12½
D'Aragon	3500	16½	16	16
D'Eldona	10825	15	13	13
Denison	6853	30¾	29	29¾
Dickren	2206	500	490	500
Discovery	1780	300	290	295
Donie	200	40	39¾	40
Donalda	2500	9	9	9
Duraine	3200	34	32	32
E Amphi	6000	6½	6	6½
East Sull	5435	765	740	750
F West Mine	3600	12	12	12
F Mar	6440	500	500	500
Francoeur	12000	12½	12	12½
Frobex	3852	100	98	100
Galtwin	3000	4½	4½	4½
Genex	21300	41	38½	39
Gnt Maset	100	152	152	152
Giant Y K	215	14	14	14
Glacier	13350	15	14	14
Glenn Exp	3200	12½	12½	12½
Goldale	14450	59	52½	52½
Goldray	9000	55	54	55
Gortorum	8775	500	480	495
Grandroy	4500	28	28	27
Granduc	2225	740	700	710
Gulch	2916	10	10	10
Gulf L	14700	9	9	9
Gunnar	635	525	510	510
Hard Rock	1300	11½	11½	11½
Hasaga	3066	15	15	15
Hastings	1600	345	345	345
Headway	7000	18	17	17½
Heath	19500	8½	8	8½
High Bell	200	730	730	730
Hollinger	967	28¾	28½	28¾
Hud Bay	205	78	77¾	77¾
Hu Pam	88000	8½	8½	8½
Hydra Ex	5500	21	21	21
Int Bibis	1220	120	118	119
Int Helium	8500	127	123	127
I Kenville	750	55	55	55
Irish Cop	3500	38	35	35
Iron Bay	10400	190	180	181
Iso	9050	310	300	305
Jacobus	3000	14	14	14
Jaye Exp	3000	14	13½	13½
Jelex	7116	20	19	19
Jollet	17800	42	42½	42
Jonsmith	31600	25	23	24
Joutel	200	115	113	113
Jowsey	2333	55	54	54
Kerr Add	3462	865	855	855
K Anacon	3191	320	310	310
Kilembe	130	16½	16½	16½
Kilembe	150	16½	15½	15½
Kirk Man	2000	14½	14½	14½
Kopan	5500	13	13	13
Lab Min	1050	36½	35¾	36
L Dufault	3675	13¾	13	13¼
Lakehead	500	26	26	26
Lake Lyn	7500	32	30	30
L Osu	500	15½	15¼	15½
La Luz	955	15¾	14½	15¾
Langis	1000	43	42	42
Latin Am	9000	12½	12½	12½
Leitch	900	485	465	465
Lorado	4200	145	138	140
Louvict	14000	25	23	24
Macassa	260	272	272	272
Macdon	7500	50	48	49
Mac Leod	2150	114	111	111
Madsen	1300	225	221	221
Malartic	500	68	63	63
Maralgo	4500	13½	12½	13½
Marbou	4200	12	12	12
Marchant	6200	232	223	223
Marcon	7000	8½	8	8
Martin	3500	68	68	68
Matatch	3000	12½	12	12
Mattgmi	5025	19¼	19	19
Mayorun	1000	14	14	14
Mc Adam	144550	105	102	105
Mc Intyre	760	82	82	82
Mc Ken	22500	9½	8	8½
Mc Wat	29900	27½	26	26½
Mentor	2200	44½	44½	44½
Merrill	239300	90	72	74
Meta Uran	2000	14	13½	13½
Metal Mine	2000	177	174	177
Midrim	10500	43	41	42
Min Ore	1500	10½	10	10
Mt Wright	1000	48½	48½	48½
Multi M	15000	44½	43	43
Nat Expl	9000	13½	13	13
Nealon	2000	11	11	11
New Ath	1000	28½	28½	28½
New Bld	22900	5	5	5
New Cal	3700	95	92	92
N Conex w	3200	195	185	190
N Goldvue	4100	7	7	7
N Harri	9691	13½	12½	12½
N Hosco	2100	295	292	295
New Jason	2600	10	10	10
N Keyore	5500	14	12½	12½
Newlund	6000	17	16½	17
N Mylam	78200	30½	27½	30
N Rouyn	4000	7	6½	6½
N Senator	2700	19¾	19	19
New Tribu	1500	52	50	50
Nick Rim	1800	14½	14½	14½
Nisto	21200	10	9	10
Norbeau	10500	226	220	225
Norgold	4000	10	9	10
Norlartic	300	10	10	10
Norlex	6500	15	14½	14½
Normetal	1449	490	475	485
Normex	22000	20	19	19
N Bordu	2500	16½	14½	14½
North Exp	200	180	160	160
N Coldstrm	1200	86	85	86
N Goldcrt	1699	15½	15	15
N Rank	3300	33½	33½	33½
N Rock	1000	28	28	28
Northcal	12125	61	58	58
Northgate	12790	895	875	885
Norpa A W	5900	68	68	68
N Beauc	533	51	51	51
Obaska	3000	10	10	10
O'Brien	1500	74	74	74
O'Leary	26000	11	11	11
Opemisha	3923	945	930	935
Orchan	1425	520	515	520
Orenada	8000	7½	7½	8
Osisko	7009	42½	41	41
Pamour	3010	200	200	200
Paramaq	6500	13	12½	13
Patino	2800	915	910	915
Pax Int	9300	34	32	34
Pax Expl	11333	28	23	27
Peerless	1500	12	13	13
Perro	3000	11	10½	10½
Pine Point	691	55½	54½	54½
Placer	1195	25½	25½	25½
Por Chip	12000	11	11	11
Merrill	28500	87	72	86
Midepsa	3900	340	325	325
Miro	6700	28	28	29
Mistango	3500	19	19	19
Monoré	5500	13	12	12
Mt Costien	1000	23½	23½	23½
Mt Pleasnt	4450	106	103	104
N Aut vend	1300	135	130	135
N Impri	17450	225	213	215
Mnl res	20000	1	1	1
Newrich	1100	17	17	17
N W Amulet	25000	5½	5	5
Nocana	6000	13	12	13
N A Rare	2000	26	23½	26
North Expl	700	160	160	160
N W Canlsk	61	12	12	12
Norvalle	5000	5	5	5
Oberm Expl	5000	12½	12½	12½
Pat Silver	29000	21	20	21
Peace River	700	405	400	400
Pennbec	21500	22	20	20
Pitt Gold	4500	4	4	4
Porcupine	29600	35	33½	34½
Que Ascot	51500	9	8	9
Que Cobalt	1000	182	182	182
Que Ind M	13000	35	32½	35
Que Smelt	46500	24½	23½	24½
R A Pete B	4200	110	107	107
Ruby wts	1000	28	28	28
St L Colum	425	305	305	305
Stl Div Lds	300	70	70	70
Sapawe	3000	32½	32	32
Select Fin	2250	5½	5	5½
Silver Reg	11000	17	16	17
Silvr Sumit	5000	20	18½	18½
Silver T	1500	18	17½	18
Soca	100	100	100	100
Spartan	1900	53	49	53
Staire Ex	34500	274	262	267
Taché	47275	14	12½	13½
Sullivan	300	520	520	520
Talisman	2000	68	64	64
Tazin	4000	7	7	7
Tib Expl	16000	7½	7	7
Titan	1100	9	9	9
Transter	3300	52	51	52
Tru Wall C	100	450	480	480
Un Obalski	3500	48	45	46
vand Hout	1900	240	225	240
Westeel	100	16½	16½	16½
West Tin	1000	45	43	45
Westville	4500	43	41½	41½
White Star	10100	32	30½	32

Total des ventes: Industries, 149,300; Mines et Pétroles: 1,523,700.

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
I S P	24440	5⅞	5⅝	5⅝	+ ⅛
P Pet	22385	11¾	11¼	11¼	— ¼
Mass F	16969	30½	29¾	30½	— ¼
L O C	7885	6¼	6	6	— ¼
Cyan B	7310	7	7	7	
PETROLES					
Dynac	265850	92	84	90	+ 5
A U D	62700	134	123	130	+11
Banff	29175	860	835	835	
Provo	25516	263	256	259	— 5
Spoonr	21000	27	26½	26½	+ ½
MINES					
Merill	239300	90	72	74	+ 2
violam	84200	395	375	380	+ 5
N Myla	78200	30½	27½	30	+ ½
Sllvmg	69350	34	31	32½	+ 1½
Chib K	61600	32	29	29	— 1

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1035	13	12¾	13
Algoma	770	73¾	73½	73½
Alliance	200	13	13	13
Alumin	2100	32¼	31¾	32
Alum 4¼ pr	500	42	42	42
Ang C P	500	12½	12½	12½
Argus	500	20	20	20
Asbestos	1610	28¾	28¼	28¼
Bank Mont	595	66	65½	66
Bank N S	160	78	78	78
Banq P C	60	54½	54½	54½
Bath P A	25	61	61	61
Bell Phone	2022	61¼	60¾	61
Bow Mer pr	100	51½	51½	51½
Brazil	1558	7¾	7¼	7¾
B A Oil	1215	33½	33¼	33¼
B C Forest	1075	29¼	28¼	28½
B C Phon 4¾	50	91	91	91
Brinco	8000	5⅞	5⅝	5⅞
Bruck A	100	33	33	33
Cal Pow	600	22	22	22
Can Cem	550	58¼	58	58¼
Can Iron	500	54⅜	54	54
C A E	450	19¾	19½	19¾
Cdn Breve	4575	9¾	9¾	9¾
Cdn Brw p	25	47	47	47
C Brw B p	75	54	54	54
C Bron pr	40	100	100	100
C Chem w	100	11½	11½	11½
C Imp Bk C	295	67¾	67½	67¾
C I L	725	22⅝	22	22
C I Pow	100	25¼	25¼	25⅝
C I Pow pr	61	50¾	50¾	50¾
C Marconi	500	5½	5⅜	5⅜
C P R	4690	62¾	62¼	62⅝
Cdn P Fina	450	13¾	13½	13½
C vickers	100	24	24	24
Cent Del	600	11¾	11¼	11¼
Chemcell	525	18⅞	18⅝	18⅝
Coghlin	200	17¼	17	17¼
Con M S	1580	45¼	44⅜	45⅛
Con Paper	150	43⅜	43¼	43⅜
Coronation	600	495	495	495
Crain R L	75	27⅝	27⅝	27⅝
Credit F	50	72	72	72
Cr zell A	250	36	36	36
Denison	500	30	29	29½
Dist Seag	810	41¼	40½	40½
Dome Pete	1000	19¼	19	19
D Bridge	700	28	28	28
Dofasco	290	29½	29¼	29½
D Glass	400	15½	15½	15½
Dosco	640	15½	15½	15½
D Stores	75	25¾	25¾	25¾
Dom Tar	4001	22¼	22	22
Dom Text	625	38½	38¼	38½
Donohue	400	9¼	9	9¼
Du Pont	50	52	51¾	52
Faleon	125	102	101½	101¼
Fam Play	515	26½	26½	26½
Fy Pete pr	600	545	540	540
Fraser A	725	22	22	22
GB Can In pr	100	50⅜	50¼	50¼
G L Paper	1505	23	22¾	22½
Hardee	500	115	115	115
D Lime rts	7945	25	25	25
Hawk Sid	100	6¾	6¾	6¾
Hoit Ren	300	20¾	20	20¾
Home A	300	20¾	20¾	20¾
Hud Bay	35	78¼	78¼	78¼
H B C	1430	13¾	13½	13½
Husky Oil	100	12	12	12
Imp Oil	456	36½	36½	36½
Imp Tob	1025	15	14½	14½
Ind Accept	315	26½	26½	26½
Inland N Gas	100	11¾	11¾	11¾
Int Bronze	100	27½	27½	27½
Int Nickel	2235	98	96¾	97¼
Int Util	600	33¾	33¾	33¾
jamaica P S	100	14¼	14¼	14¼
Labatt	14	21¼	21¼	21¼
Laur-Fl n	180	19¾	19¾	19¾
Loblaw A	1000	10¾	10	10¾
Loblaw B	550	10¾	10¾	10¾
Mac Laren A	400	22¾	22	22
Mac Lean fl	100	22	22	22
MB and PR	100	33¾	33¾	33¾
Maritim Elec	1100	22¼	22¼	22¼
Maritim Tel	604	23	23	23
Mass Fer	12382	30¾	30	30¾
Mc Allister	400	7¾	7¾	7¾
Mitch R A	315	13½	13½	13½
Molson A	775	40¾	40¾	40¾
Molson B	200	41¾	41¾	41¾
Mont Loc o	200	14	13¾	13¾
Moore Corp	755	72¼	71¾	72¼
Morse Rb B	100	14¾	14¾	14¾
Nfld Light	1800	10¾	10½	10¾
Noranda	2172	54	53	53½
NS LP	210	35½	35	35
Ogilvie	2785	14¼	14	14
Ogilvie pr	370	36½	36½	36½
Polaroid	3500	61¾	59¼	60¾
Pro Gam	3900	74¾	73¾	73¾
Pullman	4200	49¾	49¾	49¾
RCA	42200	35¾	35¼	35½
Rolston	300	37⅜	37½	37½
Repub Stl	9600	42½	42¼	42¼
Rex Drug	3500	36	35¾	35¾
Rey Tob	8000	41¼	40¾	40¾
Rich Merell	1500	63¾	64¼	65
Royal Dut	22100	41	40¾	40¾
Rubbermd	1200	25¾	25½	25½
Schenley	9500	23½	23¾	23¾
Scott Pap	26500	28¾	36¾	37
Sears R	12200	70	68¾	69
Shell Oil	1900	62¾	62¾	62½
Sheraton	2900	9¾	9	9
Sinclair	8400	38½	38¾	38¾
Socony	9100	86¼	83¾	86¼
South Pac	15300	37¼	36¾	37¼
Sperry R	48200	12½	11¾	12¼
Std Brand	1400	79	77¾	78¾
Std O Cal	9900	69¾	69¾	69¾
Std O Ind	16300	42¾	42¼	42½
Std O NJ	22000	77¾	76¾	77¼
Sun Oil	300	62¼	62	62
Swift	3700	32¾	31¾	32½
Texaco	11800	77	75¼	76¾
Tex G Sul	13700	63¼	61¾	61¾
Textron	21900	61½	59	60¼
Tidelol	12500	18¾	17¾	17¾
Tidewt O	3200	35	34½	34¾
Timken	2100	44¼	44¼	44¼
Twent C	2000	29½	29	29½
Un Carb	8700	132½	129¾	131¾
Un Tank C	3700	37¼	36¼	36¾
Utd Aire	3300	76¼	73½	76
Utd Corp	900	8¾	8¾	8¾
Utd Fruit	10600	19¾	18¾	18½
US Freight	5700	51	49¾	51
US Gyps	7000	76	73¼	73¾
US Rubb	6700	69	67¼	67¼
US Steel	32900	50½	50	50¼
vanada Cp	1500	29½	29	29
Walkers	500	37¾	37½	37½
Warn Lam	3700	37	36¾	36¾
W Un Tel	15500	49¾	49¼	49¼
Wesths El	56700	51¾	49½	51¾
Woolwth	26100	39¼	39¼	39¼
xerox Cp	18900	140¼	140¼	141¼
zenith R	11800	79½	77¾	78¾

Total des ventes: 5,530,000.

Canadienne

Alscope	6150	120	105	105
Alsof	3500	12½	13	13
Amg B Bel	2500	32	32	32
Antonian	1500	9½	9½	9½
Augustus	3566	31	30	30
Band Ore	6000	17½	16½	17½
Bateman	1000	6	6	6
Black Hwk	7800	310	290	300
Black River	40600	26	24	26
Blue Bon	2900	400	400	400
Bluewtr	7500	49	48	49
Bruce Pro	2000	15	15	15
Bruneau	4000	23	23	23
Burnt Hill	1500	40	40	40
C Ind Gas	100	11¾	11¾	11¾
C Secur A	1500	255	255	255
Carbec	2000	12	12	12
Cessland	1000	600	595	595
Chemalloy	5100	180	171	180
Chib Kay	4000	31	30	30
Chipman	23000	19	18	18
Com Hldngs	400	105	100	105
Com Oil Gs	1000	40	40	40
Comodore	250	7¾	7¾	7¾
Cmodor A w	200	450	450	450
C Manitoba	3300	57	53	55
Cominga	500	13	13	13
C Canora	500	32	32	32
C Mogador	95000	37	32	36
C Persh	3000	20	19	19
C virginia	3500	41	37	41
Couvrette A	1200	8	7¾	8
Crbridge	3000	46	43	46
Crusade	1600	12	12	12
Delta Dect	600	285	285	285
Delta Min	21300	25	24	24½
Denault	200	15	15	15
Dolsen	397000	55	46	50
D Obaloth	200	32¼	32½	32½
Dumont	5000	28	27½	28
E ventur	11700	45	42	45
Equity Ex	109000	71	67	70
Fab	3000	22	22	22
Faco	27300	10	9½	9½
Fr Bellvue	21500	56	50	50
Fox Lake	124000	22	20	20½
Fricstors	1100	36	30	30
Fundy	2000	5	5	5
G Autotron	744	210	200	210
Gibbau	89500	40	36	40
Glen Lake	1700	154	150	154
Grissc	1300	255	255	255
Inspiration	16000	193	186	190
Int Atlas	500	135	125	135
Int Dredge	30000	22	20	21
Israel	1000	13	12	12
James Bay	13000	42	42	42
Jubilee	17470	425	410	415
Kisna	1130	258	250	258
Kilembe	100	15½	15¼	15½
Kodiak P	7548	343	325	340
Lab Accept	200	11¾	11¼	11¾
Leclerc A	500	12¾	12½	12¾
Lamont A	100	17	17	17
Linestde	2000	5	5	5
Louanna	6000	15	15	15
M Hverade	9000	24	23	24
Mc Intyre	200	82	82	82
Melchers	150	19	19	19
Mer Chip	12000	11	11	11
Merrill	28500	87	72	86
Midepsa	3900	340	325	325
Miro	6700	28	28	29
Mistango	3500	19	19	19
Monoré	5500	13	12	12
Mt Costien	1000	23½	23½	23½
Mt Pleasnt	4450	106	103	104
N Aut vend	1300	135	130	135
N Impri	17450	225	213	215
Mnl res	20000	1	1	1
Newrich	1100	17	17	17
N W Amulet	25000	5½	5	5
Nocana	6000	13	12	13
N A Rare	2000	26	23½	26
North Expl	700	160	160	160
N W Canlsk	61	12	12

Rôle important des cies d'assurance-vie sur les marchés à court terme

Les compagnies d'assurance-vie occupent une place prépondérante dans le domaine des placements à court terme au Canada. C'est ce que révèlent des chiffres que vient de publier l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Un certain nombre de ces compagnies, dont l'actif constitue 75% environ du total de l'actif des compagnies d'assurance-vie, ont acheté pour $523,200,000 de bons du trésor et d'effets à court terme en 1964 et en ont vendu pour $528,700,000. La valeur détenue a donc diminué de $5,500,000.

Ces mêmes compagnies avaient effectué des transactions plus importantes au cours de 1963 alors qu'elles avaient acheté pour $596,600,000 et vendu pour $581,200,000, augmentant la valeur de leur portefeuille d'effets à court terme de $11,600,000.

Pour cette étude, l'Association a défini les effets à court terme comme étant des valeurs échéant au bout d'un an ou moins et comprenant les effets des sociétés de prêts et des compagnies ainsi que les certificats de placements garantis émis par les compagnies de fidéicommis. L'Association ajoute que cette politique de placement a pour but de faire fructifier l'argent des détenteurs de polices en attendant que ces fonds puissent être investis dans des placements à long terme à taux d'intérêt supérieur.

Au cours de l'année 1963, la valeur des bons du trésor fédéraux détenus a augmenté de $15,300,000 tandis que celle des bons du trésor provinciaux et municipaux diminuait de $1,300,000, diminution qui a été de $2,400,000 pour les effets à court terme.

Une tendance différente s'est manifestée l'année dernière alors que le portefeuille de bons du trésor fédéraux a accusé une diminution de $18,300,000 et celui des autres bons du trésor une diminution de $500,000 pendant que la valeur des effets de commerce augmentait de $13,300,000.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres D-47
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
jeudi, le 10 juin 1965

SUD-OUEST (MONTREAL)
Arrosage chimique

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document D-47 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Suite 809,
HYDRO - QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson.
Montréal, le 24 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres SA-430-65
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
jeudi le 10 juin 1965

CENTRALE DESAFFECTEE DE CHAMBLY
Démolition

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document SA-430-65 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5.000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires.
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 25 mai 1965.

HYDRO-QUEBEC

Appel d'offres B-405
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.)
jeudi le 17 juin 1965

CENTRALE DE RAPIDE DES ILES

Equipement des bornes et du neutre des alternateurs et ensembles de barres blindées

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-405 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de onze mille dollars ($11,00) sous forme de chèque visé, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporation ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 25 mai 1965.

Réunion du Conseil Consultatif de la Société d'Assurance des crédits à l'exploitation

MONTEBELLO, (Qué.) — La vingtième réunion du Conseil consultatif de la Société d'assurance des crédits à l'exportation a eu lieu ici au Seigniory Club. Elle avait pour but de passer en revue l'activité de la Société au cours de l'année 1964 et d'étudier ses projets d'avenir.

Le Conseil consultatif de la SACE est composé d'hommes d'affaires éminents venant de toutes les parties du Canada et nommés par le gouverneur en conseil. Ils rencontrent régulièrement les administrateurs et hauts fonctionnaires de la Société afin de s'entretenir de ses opérations et de s'assurer que ses services répondent d'une façon satisfaisante aux besoins des exportations canadiens.

Le dernier membre nommé au Conseil consultatif est M. H. Hallworth, administrateur délégué de T. S. Simms & Co. Limited, de St-Jean (Nouveau-Brunswick). Les autres membres sont : l'hon. J. V. Clyne, président du conseil d'administration, MacMillan, Bloedel and Powell River Limited, Vancouver; MM. G. L. Harrold, président, Syndicat du blé de l'Alberta, Calgary; A. T. Lambert, président, Banque Toronto - Dominion, Toronto; Paul H. Leman, président exécutif, Aluminum Company of Canada Limited, Montréal; F. C. Mannix, président et directeur du conseil d'administration, Mannix Co. Ltd, Calgary; A. F. Mayne, vice-président exécutif, Banque Royale du Canada, Montréal; I. F. McRae, président du conseil d'administration, Canadian General Electric Company Limited, Toronto; P.-A. Ouimet, conseiller juridique, Iron Ore Co. of Canada, Montréal; C. Ritchie, président, Montreal Engineering Company Limited, Montréal; Fletcher S. Smith, A. M. Smith & Company Limited, Halifax; H. S. Sutherland, président, Shawinigan Chemicals Limited, Montréal; R. B. Taylor, vice-président et trésorier, The Steel Company of Canada Limited, Hamilton; et F. Homer Zwicker, président et administrateur délégué, Zwicker & Company Limited, Lunenburg.

La SACE a été établie par le gouvernement afin d'encourager le commerce d'exportation du Canada en offrant aux exportateurs une assurance à prix modique contre le non-paiement des marchandises vendues à crédit à des acheteurs dans des pays étrangers et dans le Commonwealth. Depuis le début de son activité en 1945, la Société a assuré des exportations d'une valeur de 1.7 milliard de dollars destinées à plus de 100 pays.

Dividendes

(Par la Presse Canadienne)

Bick's of Canada Ltd, 7 1-2 cents l'action ordinaire, 10 juin, inscription 3 mai.

Brazilian Traction, Light and Power Co. Ltd, $1.50 l'action privilégiée six pour cent, 30 juin, inscription 15 juin.

Canada Iron Foundries Ltd, 50 cents l'action ordinaire, 2 juillet, inscription 4 juin; $1.06 1-4, inscription 15 juin.

Dale Ross Holdings Ltd, 15 cents l'action privilégiée six pour cent, 15 juin, inscription 28 mai.

Dominion Glass Co. Ltd, 15 cents l'action ordinaire et 17 1-2 cents l'action privilégiée, 15 juillet, inscription 25 juin.

Investment Foundation Ltd. 60 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 15 juin.

Kilembe Copper Cobalt Ltd, 20 cents plus un boni de 30 cents, 26 juin, inscription 14 juin.

Maple Leaf Mills Ltd, 1.37 1-2 l'action privilégiée 5 1-2 pour cent et 15 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription 15 juin.

Power Corp. of Canada Ltd, 9 cents l'action privilégiée de participation non cumulative six pour cent, 15 juillet, inscription 20 juin; 9 cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription 5 juin.

Safeway Stores Inc., 25 cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription 4 juin.

United Keno Hill Mines Ltd, 10 cents, 25 juin, inscription 4 juin.

Wellington Financial Corp. Ltd, 9 cents l'action de classe A, 15 juin, inscription 4 juin.

Algonquin Building Credits Ltd, 5 cents l'action ordinaire et 32 1-2 cents l'action privilégiée, 15 juin, inscription 3 juin.

Bell Telephone Co. of Canada, 55 cents ,15 juillet, inscription 15 juin.

Biltmore Hats Ltd, 10 cents l'action ordinaire et 25 cents l'action de classe A, 15 juillet, inscription 18 juin.

Dickenson Mines Ltd, 5 cents, 30 juillet, inscription 30 juin.

Fleetwood Corp., 16 1-4 cents l'action ordinaire, 15 juin inscription 4 juin.

Industrial Acceptance Corp., 27 1-2 cents l'action ordinaire et $1.12 1-2 l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, 30 juin, inscription 11 juin.

Lambton Loan and Investment Co., 8 cents, 2 juillet, inscription 15 juin.

National Lead Co., 75 cents en argent américain l'action ordinaire, 26 juin, inscription 10 juin.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd, 20 cents l'action de classe B, 2 juillet, inscription 9 juin.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription 2 juin.

R. L. Crain Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 28 juin, inscription 4 juin; 15 cents l'action ordinaire, 30 septembre, inscription 3 septembre.

Security Capital Corp. Ltd, 6 cents l'action de classe B, 30 juin, inscription 16 juon.

Weldwood of Canada Ltd, 12 1-2 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription 3 juin.

Bénéfices nets

Par la PRESSE CANADIENNE

Broulan Reef Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: déficit net de $117,772 au regard de $54,654 pour l'exercice précédent.

Cochenour Williams Gold Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $498,272, soit l'équivalent de 17 cents l'action au regard de $554,982, ou 19 cents pour l'exercice précédent.

Coniagas Mines Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: $74,926 au regard de $135,462 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Consolidated Mosher Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: déficit net de $142,491 au regard d'un bénéfice net de $254,082 pour l'exercice précédent.

Hugh-Pam Porcupine Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: déficit net de $108,653 au regard de $64,113 pour l'exercice précédent.

Lake Shore Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $194,893, soit l'équivalent de 10 cents l'action au regard de $423,496, ou 21 cents pour l'exercice précédent.

Little Long Lac Gold Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $70,836, soit l'équivalent de 4 cents l'action au regard de $209,395, ou 11 cents pour l'exercice précédent.

MacLeod-Cockshutt Gold Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $106,430, soit l'équivalent de 4 cents l'action au regard de $150,373, ou 5 cents pour l'exercice précédent.

Malartic Gold Fields Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $224,644, soit l'équivalent de 6 cents l'action au regard de $154,824, ou 4 cents pour l'exercice précédent.

Marban Gold Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $55,348 au regard de $80,642 pour l'exercice précédent.

McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: déficit net de $289,916 au regard d'un bénéfice net de $116,160 pour l'exercice précédent.

Peruvian Oils and Minerals Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1964: déficit net de $12,174.

Wright - Hargreaves Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $558,720 soit l'équivalent de 10 cents l'action au regard de $750,574, ou 14 cents pour l'exercice précédent.

Les céréales

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme a fait bonne contenance hier au milieu d'une faible activité. Le lin et la graine de colza ont suscité un regain d'intérêt. On signale que le Japon a fait l'acquisition de 1,500 tonnes de lin.

Les autres céréales ont progressé.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

— — —

CHICAGO (P.A.) — Le marché à terme a progressé hier pour la troisième séance consécutive.

Le soya a gagné près de cinq cents le boisseau cependant que le blé accusait des gains de plus d'un cent. Le maïs, l'avoine et le seigle accusaient des gains fractionnaires.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 7200-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage de la route Elie Bouchard, dans la municipalité de Roberval, comté de Roberval. Longueur de 0.74 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 7200-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste, de $10 non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac Saint-Jean et Roberval.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $4,200.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 10 juin 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la démolition totale et complète d'un groupe de maisons, comprenant 24 unités, situées sur le Chemin des Foulons, cité de Sillery, et portant les numéros civiques mentionnées ci-dessous : —

1680	Chemin des Foulons
1682	Chemin des Foulons
1692	Chemin des Foulons
1730	Chemin des Foulons
1750	Chemin des Foulons
1760	Chemin des Foulons
1780	Chemin des Foulons
1790	Chemin des Foulons
1794	Chemin des Foulons
1796	Chemin des Foulons
1814	Chemin des Foulons
1820	Chemin des Foulons
1830	Chemin des Foulons
1890-92-94	Chemin des Foulons
1910	Chemin des Foulons
1920	Chemin des Foulons
1932	Chemin des Foulons
1936-A	Chemin des Foulons
1936-38	Chemin des Foulons
1940	Chemin des Foulons
1944	Chemin des Foulons
1948	Chemin des Foulons
1950	Chemin des Foulons

L'entrepreneur devra être en mesure de commencer les travaux dès l'octroi du contrat.

Le soumissionnaire devra s'engager par écrit à libérer les terrains pour le 1er juillet 1965.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante :

Service des expropriations
Ministère de la Voirie
Edifice "E", 8ième étage
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances représentant 10 p. cent du montant.

Les soumissions seront adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 10 heures du matin, (heure avancée de l'Est), le 8 juin 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité, la circulation, les permis de démolition et l'élimination de la poussière et des débris.

ASSURANCES

Les montants minima de la police d'assurance que l'entrepreneur devra fournir sont les suivants :

$100,000 dommages personnels, une personne chaque accident.

$200,000 dommages personnels, plus d'une personne chaque accident.

$100,000 dommages matériels, chaque accident.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque
Sous-ministre.

Déficit de plus de $2 milliards

TORONTO — Les Canadiens ont consommé plus de 36,500,000 gallons de produits pétroliers par jour au cours de 1964, selon la dernière édition de "Faits et chiffres sur le pétrole au Canada".

Cette plaquette, la 12e d'une série publiée par l'Imperial Oil, renferme une grande variété de renseignements, tant sur les taxes provinciales sur l'essence que sur le prix du brut à la tête du puits à Guanipa.

Cette brochure, distribuée gratuitement sur demande, signale que le pétrole et le gaz naturel combient environ 70 pour cent de tous les besoins du Canada en matière d'énergie. Elle souligne également que l'industrie pétrolière a consacré près de $12,000,000,000 à la recherche et la mise en valeur de champs pétrolifères et gazifères, à la construction de pipe-lines, raffineries et autres installations. Selon cette publication, ce n'est qu'au cours des trois dernières années que le revenu de la production du pétrole et du gaz naturel a commencé à surpasser le montant des dépenses d'exploration et de mise en valeur. Tel quel, le déficit net dépasse les $2,000,000,000.

Les actionnaires de la compagnie de téléphone Bell appelés à voter

MONTREAL — Les actionnaires de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada seront invités à voter le huit juillet sur un amendement aux règlements de la compagnie visant à augmenter le nombre d'administrateurs et à simplifier le mode de votation.

Le vote se pendra lors d'une assemblée générale spéciale qui se tiendra dans la salle de conférence de l'édifice de la compagnie situé côte Beaver Hall.

Dans sa lettre adressée aujourd'hui aux actionnaires avec l'avis d'assemblée, M. Marcel Vincent, président de la compagnie Bell, a fait remarquer que la charte de la compagnie avait été amendée par une loi du Parlement afin d'autoriser les actionnaires à augmenter le nombre des administrateurs jusqu'à la nouvelle limite statutaire de 20 membres dans le conseil.

"Cette mesure permettra d'élargir la représentation de Canadiens de marque dans l'établissement des lignes de conduite de la compagnie", a expliqué M. Vincent.

"On projette d'ajouter trois administrateurs pour le moment; par conséquent, à l'assemblée du 8 juillet, les actionnaires seront appelés à adopter une résolution visant à porter de 15 à 18 le nombre des membres du conseil d'administration et à élire les trois administrateurs additionnels".

BONS DU TRESOR

OTTAWA (P.C.) — Billets du trésor du gouvernement du Canada vendus cette semaine: $105,000,000 au prix et rendement moyen de 99.038 et 3.90 pour cent la semaine dernière, 99.054 et 3.83 pour cent.

Billets à 182 jours: $30,000,000, prix et rendement moyen, 98.040 et 4.01 pour cent la semaine dernière, 98.079 et 3.93 pour cent.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.10 à l'achat et $35.12 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.10 49-100, 251 shillings, 4 pence.

PARIS (P.C.) — Le marché libre de l'or français était fermé hier à l'occasion de l'Ascension.

Informations financières

EXPIRATION D'UNE OFFRE

The Calgary & Edmonton Corporation Limited : — A partir du 19 mai 1965, tous défauts de livraison des actions ordinaires de la compagnie devront être consentis et signés du courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de prendre avantage de l'offre de Canadian Superior Oil Ltd. devront effectuer leurs achats au comptant les 26, 27 et 28 mai 1965. L'offre expirera le 28 mai 1965.

MISE EN LIBERTE

Accra Explorations Limited : — La Bourse Canadienne a consenti à la mise en liberté de 190,000 actions présentement entre les mains de la compagnie Guaranty Trust du Canada, de Toronto. Cette libération aura lieu effectivement le 31 mai 1965. Il restera alors 110,000 actions entiercées à cette date.

INSCRIPTION SUBSTITUTIONNELLE

COUVRETTE & PROVOST LTEE : — 784,200 nouvelles actions de la classe A, de la compagnie, dont 683,775 sont émises et en circulation et 100,425 réservées, en substitution des anciennes actions de la classe A de cette entreprise, qui furent fractionnées à raison de cinq nouvelles actions pour chaque action ancienne, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne le 18 mai 1965. Les anciennes actions de la classe A ont été rayées à la fermeture des affaires le 17 mai 1965, vu cette inscription substitutionnelle.

AVIS CONCERNANT UNE OFFRE D'ACHAT D'ACTIONS

TRANS-CANADA CORPORATION FUND : — Avis vient d'être donné à la Bourse de Montréal qu'un total de 3,052,682 actions de la compagnie en circulation, ont été déposées en acceptation de l'offre de Gelco Enterprises Ltd comportant l'achat des actions de la corporation au prix de $13 chacune, en fonds canadiens. Gelco Enterprises a décidé d'acquérir sur une base au pro rata 2,200,000 actions déposées, représentant 72.0677% des actions déposées. L'offre a expiré le 14 mai 1965.

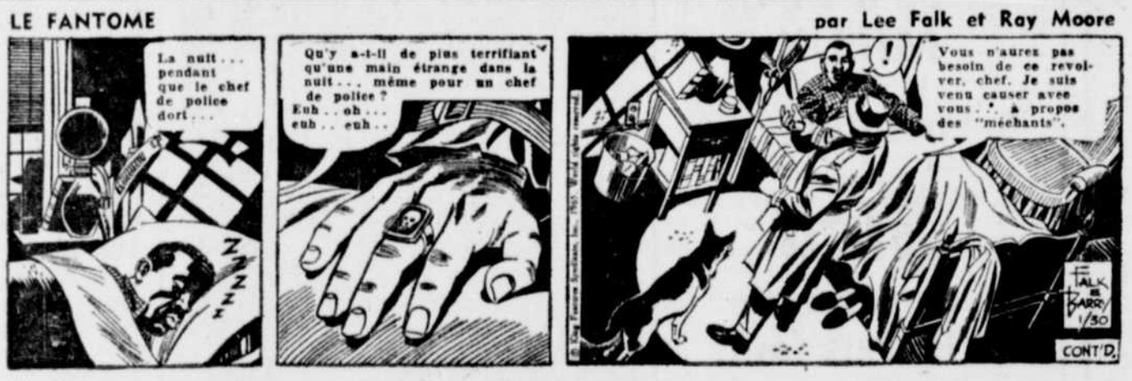
AVIS CONCERNANT UNE TAXE D'EGALISATION DE L'INTERET

DU PONT OF CANADA LTD : — La Bourse de Montréal a été avisée par la compagnie qu'à la suite de l'émission en mars 1965 de 500,000 actions ordinaires qui ne peuvent pas être distinguées de celles déjà en circulation, il a été décrété par le département du Trésor des Etats-Unis que le règlement se rapportant à la taxe d'égalisation de l'intérêt, a été révoqué. Cette révocation n'invalide pas l'exemption stipulée par la section 49 (a) (8), Si une personne résidant en territoire américain peut établir que les actions acquises représentaient des actions de la catégorie d'actions visées par le règlement adopté le 12 février 1965, et auquel il est référé, et qu'elles ne furent pas émises après le 10 novembre 1964 mais qu'elles furent émises conformément aux sections 3(a) (3) et 3(a) (4) de la procédure du département du revenu 64-50, l'acquisition des dites actions ne sera pas alors sujette à la taxe d'égalisation de l'intérêt.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Un film de l'ONF à Radio-Canada dimanche

"Le Festin des Morts" ou encore le drame de l'européen devant la réalité du Nouveau-Monde

L'affrontement qui se pratique à l'heure actuelle entre la civilisation européenne d'une part, et l'Islam, l'Afrique et l'Asie d'autre part, ne manque pas de retenir l'attention. Mais une telle rencontre est précisément l'aventure humaine bouleversante qui se produisit ici même, entre Français et Indiens, lors de la fondation de la Nouvelle-France.

Fernand Dansereau et Alec Pelletier sont partis à la recherche de ces personnages, qui de 1634 à 1649 ont vécu chez les Hurons et ont assisté impuissants à la disparition presque complète de cette nation. Leur film, LE FESTIN DES MORTS, est à la fois une description de la vie dans un village huron et le récit d'un drame intérieur très fort, celui d'un jeune missionnaire qui n'arrive pas à s'intégrer à son nouveau milieu.

Ce long métrage produit par l'Office national du film en collaboration avec la Société Radio-Canada sera présenté à la télévision le dimanche 30 mai, à 9 heures, au réseau français de Radio-Canada.

Dans LE FESTIN DES MORTS, deux personnalités s'affrontent. Jean de Brébeuf, incarné à l'écran par le comédien français Alain Cuny, comprend admirablement bien les Indiens et s'est adapté à leur mode de vie. Son apostolat auprès d'eux est global : non seulement est-il là pour les convertir, mais il cherche à les aider dans le quotidien de leur existence. Par contre, un jeune père jésuite, dont le rôle est tenu par Jean-Guy Sabourin, poursuit une expérience mystique dont les formes sont incommunicables dans son ministère. Il demeure étranger aux préoccupations des indigènes.

Face à la cruauté et à l'ironie des Hurons, le jeune père ne voit qu'insulte à sa foi. Il ne parvient pas à admettre un monde où le christianisme demeure en surface et dont on ne peut attendre, du jour au lendemain, une foi à toute épreuve. Pour lui, tous les détails de la pratique religieuse ont une importance capitale. Evidemment, pareille mystique trouve difficilement sa place en ce pays où il faut avant tout trouver la nourriture quotidienne et protéger les villages contre les Iroquois. Le malentendu, bien sûr, devient radical.

Alec Pelletier s'est engagée à fond, a trouvé passionnante la rédaction de ce scénario. Elle a puisé largement dans les "Relations des Jésuites" où toute la beauté tragique, presque cauchemardesque des événements de cette époque est présente, leur cruauté et leur étrangeté aussi.

Pour sa part, le réalisateur Fernand Dansereau aime à penser que le film possède un peu la qualité des fameuses "Relations", qu'on y retrouve les mêmes ingrédients, rassemblés dans les mêmes proportions : importance dramatique du baptême, curiosité un peu angoissée à l'endroit de la vie indienne, équivoque et brutalité des rapports humains, mysticisme sans frein, présence souveraine du mystère de Dieu.

Le FESTIN DES MORTS montre un épisode dramatique de cette lente et difficile évolution qui a permis à l'homme européen de s'adapter à la vie au Canada. Car la colonisation et l'évangélisation de ce pays obligèrent des hommes de qualité exceptionnelle à accepter un nouveau mode de vie, à s'incarner dans une réalité inédite.

□ □ □

Brutalité des rapports humains

En 1634, la nation huronne, fixée dans la péninsule bordée par la baie Georgienne, comptait trente mille membres. Quinze ans plus tard, les Hurons étaient presque entièrement anéantis; à peine trois ou quatre cents d'entre eux avaient-ils pu fuir vers la zone colonisée de la vallée du Saint-Laurent et s'établir à Lorette, près de Québec.

L'impact de la civilisation avait d'abord rompu l'équilibre de leur mode de vie; puis vinrent la sécheresse, la famine, les maladies transmises par les Blancs. Les Iroquois firent le reste.

Tel est, en quelques mots, l'arrière-plan historique du FESTIN DES MORTS, le long métrage dramatique réalisé par Fernand Dansereau, d'après un scénario d'Alec Pelletier. Ce film d'une heure et demie, produit par l'Office national du film en collaboration avec la Société Radio-Canada, sera présenté dimanche, le 30 mai, à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

L'oeuvre est conçue comme un retour sur des événements et des personnages qui ont marqué l'existence même du Canada français. A partir de documents d'une qualité exceptionnelle comme les "Relations des Jésuites", on a reconstruit un drame humain très puissant qui est en fait la confrontation de deux univers — la réalité du Nouveau-Monde, avec ses misères et ses embûches, et l'Europe, civilisation avancée qui tentait de s'implanter ici.



● Alec Pelletier s'est engagée à fond, a trouvé passionnante la rédaction du scénario. Le réalisateur Fernand Dansereau pense que le film possède un peu les mêmes qualités que les fameuses "Relations des Jésuites".



● ALBERT MILLAIRE — Où va notre fière nation huronne ? Nous sommes presque anéantis. Il y eut la sécheresse, la famine, les Iroquois. Et maintenant, l'homme blanc.



● Brébeuf comprend admirablement bien les Indiens. Fort comme un prophète, il va, il vient parmi eux. Il les comprend, il détient le secret de leur comportement. Son apostolat auprès d'eux est global.

La vie d'un missionnaire chez les Hurons en 1636

Ce texte du père Brébeuf est un "avertissement d'importance" qu'il adressait à ses confrères désireux de se consacrer à l'évangélisation des Indiens à l'époque où se situe l'action du MORTS.

Quand vous arriverez aux Hurons, vous trouverez, à la vérité, des coeurs pleins de charité; nous vous recevrons à bras ouverts comme un Ange du Paradis, nous aurons toutes les bonnes volontés du monde de vous faire du bien; mais nous sommes quasi dans l'impossibilité de le faire; nous vous recevrons dans une si chétive cabane que je n'en trouve point quasi en France d'assez misérable pour vous pouvoir dire, voilà comment vous serez logé. Tout harassé et fatigué que vous serez, nous ne pouvons vous donner qu'une pauvre natte et tout au plus quelque peau pour vous servir de lit; et de plus vous arriverez en une saison où de misérables petites bestioles, que nous appelons ici "ta8hac", et puces en bon français, vous empêcheront quasi les nuits entières de fermer l'oeil; car elles sont en ces pays si incomparablement plus importunes qu'en France; la poussière de la cabane les nourrit, les Sauvages nous les apportent, nous les allons quérir chez eux, et ce petit martyre, sans parler des maringouins, moustiques, et autre semblable engeance, dure d'ordinaire les trois et quatre mois de l'été.

Il faut faire état, pour grand maître et grand théologien que vous ayez été en France, d'être ici petit écolier, et encore, ô bon Dieu, de quels maîtres ! des femmes, des petits enfants, de tous les Sauvages et d'être exposé à leur risée. La langue huronne sera votre saint Thomas et votre Aristote, et tout habile homme que vous êtes, et bien disant parmi les personnes doctes et capables, il vous faut résoudre d'être assez longtemps muet parmi les Barbares; ce sera beaucoup pour vous, quand vous commencerez à bégayer au bout de quelque temps.

Et puis comment penseriez-vous passer ici l'hiver. Après avoir oui tout ce qu'on endure hivernant avec les Sauvages Montagnais, je puis vous dire que c'est à peu près la vie que nous menons ici parmi les Hurons; je le dis sans exagération, les cinq ou six mois de l'hiver se passent dans ces incommodités presque continuelles, les froidures excessives, la fumée, et l'importunité des Sauvages ;nous avons une cabane bâtie en simples écorces; mais si bien jointes, que nous n'avons que faire de sortir dehors pour savoir quel temps il fait; la fumée est bien souvent si épaisse, si aigre et si opiniâtre, que les cinq et six jours entiers, si vous n'êtes tout à fait à l'épreuve, c'est bien tout ce que vous pouvez faire que de connaître quelque chose dans notre bréviaire. Avec cela nous avons depuis le matin jusqu'au soir notre foyer quasi toujours assiégé de Sauvages . . .

Au reste jusqu'à présent nous n'avons eu que des roses; dorénavant que nous avons des chrétiens quasi en tous les villages (de la Huronie), il faut bien faire état d'y faire des courses en quelque saison de l'année que ce soit, et d'y demeurer selon les occurrences les quinze jours et les trois semaines entières, dans des incommodités qui ne se peuvent dire. Ajoutez à tout cela que notre vie ne tient quasi qu'à un filet, et si en quelque lieu du monde que nous soyons nous devons attendre la mort à toute heure, et avoir toujours notre âme entre nos mains, c'est particulièrement en ce pays : car outre que votre cabane n'est que comme de paille, et que le feu y peut prendre à tout moment, nonosbtant le soin que vous apportez pour détourner ces accidents, la malice des Sauvages vous donne sujet de ce côté-là d'être dans des craintes quasi perpétuelles: un mécontent vous peut brûler, ou fendre la tête à l'écart. Et puis vous êtes responsable de la stérilité ou fécondité de la terre, sous peine de la vie; vous êtes la cause des sécheresses; si vous ne faites pleuvoir, on ne parle pas moins que de se défaire de vous. Je n'ai que faire de parler du danger qu'il y a du côté des ennemis, c'est assez de dire que le treizième de ce mois de juin ils ont tué douze de nos Hurons auprès du village de Contarrea, qui n'est qu'à une journée de nous; que peu de temps auparavant à quatre lieues du nôtre, on découvrit dans les champs quelques Iroquois en embuscade, qui n'attendaient que l'occasion de faire un coup aux dépens de la vie de quelque passant . . . Dans les alarmes de tout le pays, je vous laisse à penser si nous avons sujet nous autres de nous tenir en assurance.

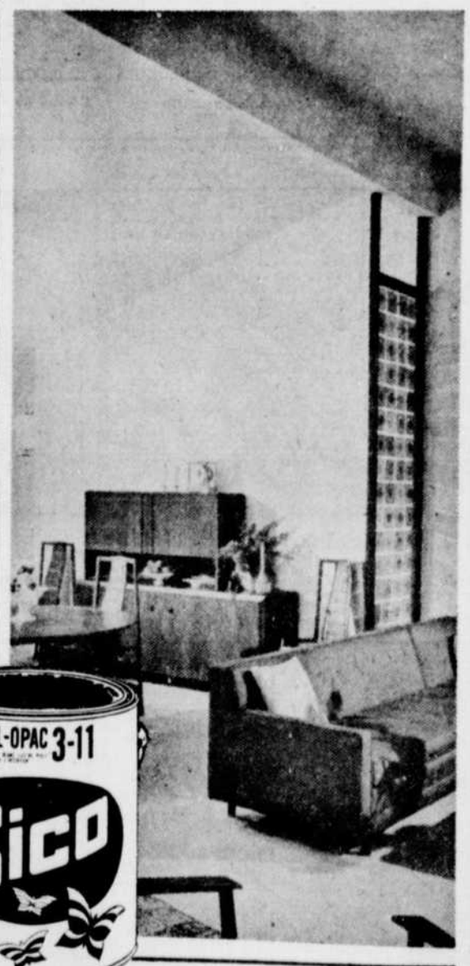
(Relations des Jésuites, vol. I, Relation de 1636, p. 93s.)

Si vous exigez ce qu'il y a de MIEUX en peinture,

Sico

a les produits qu'il vous faut.

Il y a des automobiles de luxe; il y a aussi des peintures de luxe.
SICO, qui a bâti sa renommée avec des produits de toute première qualité, vous offre une série de trois peintures du type "une-couche-suffit". Chacune d'elles convient à des besoins et à des goûts particuliers.
Leurs prix sont quelque peu supérieurs à ceux des peintures de 1ère qualité, mais les acheteurs avisés savent que des peintures de luxe coûtent la plupart du temps moins cher puisqu'on en applique moins de couches . . . moins souvent. Pour tout dire, il est difficile de trouver mieux que les "OPACS" de Sico.



PERL-OPAC – Perl-Opac est un émail d'intérieur peu luisant qui convient parfaitement à toutes les pièces de la maison. Son doux fini lustre-perle donne éclat et richesse aux meubles et accessoires. Très résistant, très opaque, Perl-Opac peut être teinté aux couleurs de votre choix. Il s'applique facilement sans laisser de traces de pinceau. Une couche suffit.



LUX-OPAC
Les émaux blancs ordinaires ont l'air jaunâtre à côté de Lux-Opac. Il est aussi blanc, aussi brillant et aussi durable que l'émail de votre réfrigérateur. Il peut être teinté. Appliquez-le dans la cuisine, la salle de bains et la buanderie. Une seule couche et vos murs resplendiront de propreté. On l'emploie dans les hôpitaux et dans l'industrie des produits alimentaires à cause de sa blancheur, sa durabilité et sa facilité de nettoyage. Lux-Opac est aussi tout indiqué pour les meubles de parterre, les outils de jardinage, les jouets et les appareils électriques.



SICOPAC
Pour l'extérieur de votre maison, une couche de Sicopac est ce qu'il y a de mieux. Elle contient un agent chimique exclusif à Sico, le Busan 11, qui contrôle efficacement les moisissures, le "farinage" et le tendillement de la peinture. S'obtient en blanc et peut être teintée. Avec Sicopac, votre maison est plus belle et mieux protégée pour plus longtemps.

SERVICE GRATUIT D'INFORMATION
Nous espérons que ces conseils vous guideront à l'avenir dans le choix de vos peintures et émaux. Mais il se peut que présentement un problème de peinture vous tracasse ou que le choix des couleurs embarrasse. Dans ce cas, écrivez-nous et soumettez-nous votre problème. Ou encore, passez chez votre dépositaire SICO et remplissez le coupon attaché aux cartes de couleurs DÉCORAMA et SICOPUR. Nos experts vous fourniront la meilleure solution à votre problème.
Ce service est GRATUIT et ne vous engage en rien. Nous présumons que si, un bon jour, vous avez besoin de peintures de qualité, vous penserez à SICO.

Sico inc. C.P. 1546, Québec 2, P.Q.
C.P. 89, Longueuil, P.Q.

Paquet

Téléphone : 524-5121

GROS ET DETAIL
550, 3e AVENUE

JUNEAU & FRÈRE INC.

TEL. : 524-2502

QUINCAILLERIE
Quincaillerie Deslauriers Inc
8465 Boul. Henri-Bourassa
CHARLESBOURG
Tél. : 623-1577

GRECO LTEE
297, DU PONT
QUE.
Tél. : 525-4767

FLIBOTTE & FILS Ltée
666, DES OBLATS
Tél. 525-7953

QUIN. J.-N. LAFLAMME
ENR.
St-Romuald
Tél. : 839-8817

ISIDORE GARON Ltée
2901, Chemin Ste-Foy
Québec
Tél.: 653-7258

MATERIO INC.
355, rue Dupuy
TEL. : 623-9871

ADRIEN PELLETIER
1575, Des Meules
Québec
Tél.: 525-4991

P.-C. GRENIER INC.
ENTREPRENEURS PEINTRES
Distributeur de SICO
Gros et Détail
178, Ave Plante, Québec-Ouest
TEL.: 527-8677

L. LACHANCE & FLIS Enr.
505, 17e RUE
QUEBEC
TEL. : 529-0631

NAP. MONTREUIL
1516, NOTRE-DAME
ANCIENNE-LORETTE
TEL.: 872-2365

NOREAU ELECTRIQUE
LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. 837-9321

L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année: $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00: 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée.

Une insertion de 25 mots ou moins 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

Agents demandés

OCCASION EXCEPTIONNELLE

SI VOUS pouvez gagner $500. et plus par mois, en commission, la nature de notre commerce fait de notre offre une des situations les plus enviables disponibles aujourd'hui, avec un potentiel illimité quant aux revenus futurs. Notre plan de ventes de lampes incandescentes et fluorescentes fait de chaque industrie et institution un prospect agréable. Aide assurée au début. L'âge n'est pas une objection. Pour entrevue personnelle, écrivez à: C. D. CLARKE, gérant des ventes, DIAMOND LAMP COMPANY LIMITED, P. O. Box 874, Hamilton, Ont.

26-5 (3 fs) 6

BETTY CAROLLE HOSIERY

UN IMPORTANT manufacturier de bas de nylon requiert les services d'agents, marchands, dans Québec et les environs. Fabrication de bas de nylon à partir de $2.90 la douzaine et autres articles. Informations à 3322 GARNIER, Montréal.

51696 7-5 (v.s. au 29-5) 6

ECLAIRAGE

OCCASION IMMEDIATE de joindre une des industries progressant le plus rapidement au Canada. Territoire de choix est protégé à Québec et district pour vendeurs d'expérience qui visiteraient comptes industriels, commerciaux et institutionnels avec notre ligne éprouvée de produits d'éclairage de plus longue durée assurée. Age 40 - 65, voiture nécessaire. Commissions élevées payées sur commandes se répétant à l'année longue. Comme ligne additionnelle ou à plein temps. Nouveaux produits offerts pour la première fois au Canada feront de '65 notre meilleure année des 20 ans d'existence. Pour détails complets sur moyens de faire de l'argent dès votre première visite, écrivez: HI-TEST CORPORATION, 206 King St. West, Hamilton, Ont.

28-5 (1 fs) 6

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 529-4637, demandez M. André Lepage.

52049 24-5 (1 ms) 15

TROUVEZ MIEUX

PRETS sur propriétés résidentielles, à logements, commerciales, industrielles, 80% de la valeur marchande en 1ère ou 2e hypothèque. Taux bancaires. Payer capital et intérêt ou intérêts seulement. Remboursement jusqu'à 25 ans. Consenti dans 48 heures. Ville et extérieur. Québec Finance, Tél. :Jour: bureau 529-9759 — Soir : résidence d'été 872-1398.

(10-13-17-20-24-27-31-5) (3-7-6) 15

NOTRE GARANTIE

UNE entrevue franche avec Québec Finance. Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique: donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement: jour: bureau 529-9759. — Soir: résidence d'été: 872-1398.

(11-14-18-21-25-28-5) (1-4-8-6) 15

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue: DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.

50580 3-4 (mar.j.s. au 1-6) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier. 681-2802. Soir: 523-9620.

52109 21-5 (1 ms) 15

DEUXIEME

HYPOTHEQUE

intérêt très bas

$2,000	$26.66	PAR	MOIS
$2,500	$32.63	PAR	MOIS
$3,000	$36.76	PAR	MOIS
$4,000	$47.61	PAR	MOIS
$5,000	$58.69	PAR	MOIS

Conditions similaires pour des montants plus élevés.

CE N'EST PAS TOUT

Votre emprunt est protégé en cas de décès, maladie, accident, chômage et grève, sans qu'il vous en coûte un sou de plus.

AUCUNE COMMISSION
PAYONS FRAIS DE NOTAIRE
INCROYABLE MAIS VRAI

Thibeault & Associés
INC.
285, St-Joseph Est, Québec.

JOUR SOIR
522-6464 - 623-0508

hypothécaires du Québec.
Les plus grands courtiers en placements

25-5 (mar. mer. j. au 17-6) 15

A vendre — Divers

COFFRE-FORTS usagés. Dimensions extérieures 61 de hauteur, 42 largeur, 26 profondeur. En parfaite condition. — MONARCH SAFE, Tél.: 522-3306.

22-5 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.

51818 12-5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél.: 525-6402

52121 (sur 1) 5-21 60819

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier ouest. S'adresser à Tél. : 529-3522.

51661 10-5 (1 ms) 21

$29.95 POUR LITS continental complets, lot de matelas assortis $15.90. Aussi divers ameublements neufs à prix d'occasion. Acceptons vos conditions. FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier ouest. Ouvert le mardi, jeudi et vendredi soir. Tél.: 529-9648.

52023 18-5 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 19 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298

52024 19-5 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART. Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.

51647 8-5 (mar.j.s. au 3-6) 21 j.n.o.

ANNEXE, chauffant à l'huile, prêt à servir, comprenant tuyau de sortie et réservoir de 45 gallons. Pour informations, Tél.: 872-9291.

52283 28-5 (2 fs) 21

SET de chambre, tapis, draperie, table, lampes, machine à coudre portative, divers. Cause départ. Pour informations: 1218 DES PINS, Sillery. Tél.: 527-1200.

52274 28-5 (6 fs) 21

MEUBLES NEUFS POUR CHALETS D'ETE

PROFITEZ de nos prix spéciaux sur meubles et appareils ménagers neufs ayant servis à l'étalage. Epargnez jusqu'à jusqu'à 50% Tel que: mobilier chesterfield, divan-lit, tablé à café, table de bout, table de coin, mobiliers de cuisine et de dinette, lampes de plancher, de table, de bureau, matelas, lits continentaux, lits superposés, mobilier à section, etc. . Paiement facile si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne. Tél.: 529-3365.

52219 26-5 (4 fs) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.

51534 5-5 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél. 525-9426.

51662 10-5 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J.G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393

50574 2-4 (1.mer.v. au 31-5) 21

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et **McCLARY EASY**

SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — TEL 529-8479

50771 9-4 (1.mer.v. au 7-6) 21

A vendre — Divers

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.

51819 12-5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.

51663 10-5 (1 ms) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeur, carburateurs, A.F. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs L. Parent, 198, 3e Avenue. — Tél.: 525-4996.

51838 12-5 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest St-Vallier. — 525-4946.

51821 12-5 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

102 ABERDEEN appt 4, Coin Cartier, déjeuner si désiré, monsieur seulement. Très grande chambre ensoleillée, donnant sur la rue Cartier. Pour informations: s'adresser à Tél.: 525-8077.

52192 25-5 (6 fs) 44

Chalets à louer

CHALET NADEAU, quai Rivière-Ouelle, cté de Kamouraska, 3 pièces meublées, à la semaine ou fin de semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU. Tél. 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.

52212 28-5 (1 ms) 50

CHALET à louer au bord du lac St-Charles, 4 pièces meublé, avec abri pour yacht et terrasse $375.00. Pour informations, Tél.: 626-0550.

52151 22-5 (6 fs) 50

5 MILLES de Québec Route Nationale 2, Champigny, proximité Lac St-Augustin, douche toilette, Lavabo, cuisine, semaine $30., mois $100., saison $300. MOTEL L'ERMITAGE, réservations: 653-8593.

52017 18-5 (12 fs) 50

CHALETS à louer, près d'un lac. Chalets tous meublés et pêche à la truite, canots, 35 milles de Québec. Pour renseignements, Tél.: 318, ST-ANSELME, Dorchester.

52019 21-5 (v.s. au 29-5) 50

CHALET meublé, moderne, bord du fleuve. Pour informations, Tél.: 248-2647, MONTMAGNY.

51996 21-5 (v.s. au 29-5) 50

10 CHALETS à louer, saison, semaine, mois, meubles, frigidaire, eau courante, rivière pour pêcher, tranquillité, amusements. Mme MEREDE LACHANCE, 389, St-Ferréol, cté de Montmorency. Tél.: 263-2467 ou 263-2612.

51896 14-5 (v.s. au 29-5) 50

CHALETS à louer, près d'un lac. Chalets tous meublés. Poêle électrique, pêche à la truite, canot fourni. Bel endroit de villégiature. Amusement de toutes sortes. 35 milles de Québec. Pour renseignements, Tél.: 318, ST-ANSELME, Dorchester.

52019 21-5 (v.s. au 29-5) 50

Chalets à vendre

CHALET, 32 x 30, situé sur la pointe à Pagé, terrain 114 x 110. Terrain adjacent 40 x 250 protégé par un mur de soutènement en bordure du fleuve, descente de plage 75 x 12. Aucune offre raisonnable refusée. M. MARIUS CAUCHON, 192, rue Leclerc, Donnacona, C. P. 91. Tél.: 925.

51556 1-5 (1 ms) 51

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.



Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau: 837-7124
Rés.: 837-9239 - 837-8989

52039 20-5 (j.v.s. au 16-7) 55

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.

51218 21-4 (3 ms) 60

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner Ameublement de bureau.

52050 24-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.

52043 22-5 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.

51846 17-5 (1 ms) 60

Commerce à vendre

A DONNER commerce de matériaux de construction, chiffre d'affaires $1,700,000. Conditions: achat des propriétés neuves et ultra-modernes. Informations: M. PAUL DOLBEC, courtier, 1114, Brown, Tél.: 683-4795.

51919 14-5 (1 ms) 66

EPICERIE boucherie licenciée, poste établi depuis 20 ans. Pour informations: Tél.: 527-8037 après 7 heures 30 le soir.

52233 26-5 (8 fs) 66

...merces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.

51867 17-5 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.

51845 15-5 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non Tél : 663-3548.

51818 12-5 (1 ms) 75

MESSIEURS R. E. Duwors et J. Beaman, du DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE SASKATCHEWAN, ont besoin des éditions du BOTTIN pour des villes québecoises pour n'importe quelles et pour toutes années, passées. Si l'on peut nous les donner ou les prêter, nous paierons volontiers les frais d'expédition. Les éditions qui nous sont données seront mises dans le recueil permanent de la bibliothèque de l'université de Saskatchewan.

52162 24-5 (1.mar.v.s. au 29-5) 75

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél. 529-3751 — 681-2808.

51851 5-5 (1 ms) 81

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE de 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1473, Chemin Ste-Foy — Québec 6.

51509 1-5 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir : Ecole d'électrolyse Onyx, 550, St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

51847 15-5 (1 ms) 81 j.n.o.

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.

51508 1-5 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.

52190 26-5 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

OPERATRICES de machine à coudre demandées. S'adresser à: PERFECTION CORSET, 38 Champlain, Québec.

51450 29-4 (1 ms) 90

GOUVERNANTE demandée pour aider aux soins des enfants. Bonne famille, chambre privée avec salle de bain, télévision et radio. Appeler ou ECRIRE, No de téléphone: OX 5-2528. Adresse: 192, Hamshire, Beaconsfield, P. Q.

52161 22-5 (6 fs) 90

SECRETAIRE BILINGUE

NOUS AVONS une situation de libre à notre siège social, à Toronto, pour une secrétaire compétente. C'est une situation d'envergure. La candidate choisie devra être complètement bilingue — échelle de salaire: $82.50 à $102.50 par semaine; salaire du début à être déterminé suivant expérience de la candidate choisie. Excellent programme de bénéfices marginaux. Les applications devraient être adressées à: Miss A. M. Johnston, Personnel Officer, WORKMEN'S COMPENSATION BOARD, 90 Harbour St, Toronto 1, Ont.

52268 26-5 (3 fs) 90

TERRITOIRE ETABLI

TOUT près de chez vous. Les clientes attendent le service Avon.

Tél. : 523-7706

TERRITOIRES LIBRES: St-Albert-le-Grand, Ste-Odile, Ancienne-Lorette, Haute-Ville, St-Roch, Notre-Dame de la Paix.

26-5 (3 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise $5 à $6,000. par année, pour entrevue: 1425 GARNIER, Québec. Tél.: 681-8012.

51607 4-5 (1 ms) 105

DIRECTEUR d'écoles qualifiée demandé pour la direction d'une école centrale, 12 classes, 1er au 11ième degré, ainsi qu'un professeur qualifié pour l'enseignement au secondaire 10ième ou 11ième degré. S'adresser à: LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Sylvestre, Loth. a/s Raymond Jacques, sec. trés. Tél.: 106-8-3.

52177 22-5 (7 fs) 105

ENTREPRENEUR électricien pour "220" pour un logement. Pour informations. Tél.: 681-1451.

52264 26-5 (3 fs) 105

DEVENEZ technicien ou inspecteur en sécurité. Certaine d'emplois disponibles pour la prévention des accidents de travail, organisation des systèmes de prévention, surveillance, comité de sécurité, etc. . Test de qualifications avant notre cours par correspondance. Pour informations, Ecrire à: INSTITUT MAISONNEUVE INC., 3555 Est, Boul. Métropolitain, Suite 801 A, Montréal 38.

52286 28-5 (1 ms) 105

Hôpital maternité

POUR mères célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129 H.V. Tél.: 529-1751.

52188 22-5 (mar.j. au 5-6) 106B

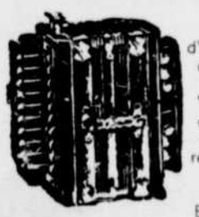
Hôtels à vendre

HOTEL licencé, complète, bon poste, bien situé. Pour informations, s'adresser à HOTEL MOREAU, Scott-Jonction, cté de Dorchester.

52133 21-5 (6 fs) 110

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc., ainsi que représentant des Orgues Electriques "Electro-home" Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.

Tél.: 525-8601

51627 6-5 (1.j.s. au 3-6) 115

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire.
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090

51503 1-5 (mar.j.s. au 29-6) 115

L'ORGUE ELECTROHOME 1965
A QUEBEC



Venez entendre cette merveille.
8 modèles à partir de $795 à $2,650
PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE
730 d'Aiguillon, Québec 522-4345

52030 18-5 (mar.j.s. au 15-7) 115

Logements à louer

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus chambre de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Libre le 1er mai. Informations à Tél.: 524-7585.

52074 24-5 (8 fs) 118

2 LOGEMENTS, 4 pièces plus salle de bain, libre immédiatement. $78.00 par mois. Situé au 3496, 2e Avenue, Québec. En face du Centre d'Achats Charlesbourg, près église St-Albert-le-Grand. M. André Cossette, jour: 525-6158; soir: 623-1045.

52224 25-5 (6 fs) 118

STE-FOY, avenue Myrand, 8 pièces, cour avec accès au terrain de jeux, près de l'école et toutes accommodations. $85.00 par mois. Tél.: 527-1690.

51497 6-5 (mar.j. au 3-6) 118

970, DES ERABLES, petit appartement, meublé, moderne, pas d'escalier, eau chaude fournie, balcon, jardin, proximité autobus, église, $75. Informations — Tél.: 529-5311.

52125 21-5 (6 fs) 118

ST-PASCAL, magnifique 8 grandes pièces chauffé, eau chaude fournie. Conviendrait pour maison chambre et pension. Aussi 4 appartements avec même commodités. Tél.: 661-5911, 661-7094.

52110 21-5 (6 fs) 118

A 675 BELVEDERE, appt 2, 1er étage, 5 pièces plus bain, chauffé eau chaude. Aussi 5 pièces à 735 Belvédère, appt 1. Informations, M. Jobin. Tél.: 522-5393.

52124 21-5 (6 fs) 118

CHARLESBOURG, 3 petites pièces, "220", près église, $38. par mois. — Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-1314.

52111 21-5 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 1 pièce, 1½, 3, 4 pièces chauffées, meublées. Libre immédiatement. S'adresser à: 770 Ouest ST-CYRILLE. Tél.: 681-3652.

52116 21-5 (6 fs) 118

LIMOILOU 626 ou 640, 4e Rue, près de l'église, logement 4 et 5 appartements. Le 4 appartements est remis à neuf. "220" Tél.: 683-9728.

52188 25-5 (6 fs) 118 j.n.o.

ST-PASCAL, 4 appartements, bain, 2e étage, cuisine ensoleillée, balcon, couple, $49.00. Pour informations, s'adresser à 1405, Champfleury.

52220 25-5 (6 fs) 118

SILLERY, 3 appartements semi-meublés, plus chambre de bain, 2e étage. Quartier résidentiel. Stationnement gratuit. Pour informations, Tél.: 527-6740.

52166 22-5 (1 ms) 118

QUARTIER MONTCALM, 10 pièces, avenue Moncton, 2 salles de bain, chauffé, 1er plancher, grand balcon, garage, salle de lavage, libre 1er juillet, $210.00 S'adresser à Tél.: 527-6942.

51500 30-4 (1 ms) 118

ST-PIE X 2670, Champfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier, sous-sol, prise de courant auto extérieur, $110. par mois. Tél.: 653-4103 ou 661-7277.

51461 29-4 (1 ms) 118

LIMOILOU logement 3 pièces, plus salle de bain, pas chauffé "220" accepterait un enfant. Pour information, — Tél.: 524-2994.

51639 5-5 (1 ms) 118

690 AVENUE ROYALE, Beauport, 5 pièces, plus salle de bain. Pour adultes ou couple avec pas plus que deux enfants. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-4651.

52173 22-5 (6 fs) 118

DEMI sous-sol 4½ pièces, plus salle de bain, central, près de l'école, église. $75.00 par mois. Pour informations, Tél.: 527-4788.

52150 22-5 (6 fs) 118

LOGEMENT, 937, Avenue Cartier, 6 pièces plus salle de bain, "220", chauffage électrique, logement remis à neuf. Informations: Tél.: 653-3657.

18-5 (1 ms) 118

2424 ALEXANDRA, près de St-Pie X, 3 grandes pièces, chauffées. Appelez pour informations à Tél.: 522-1811.

51424 30-4 (1 ms) 118

COURVILLE, 4 pièces,neuves avec salle de bain, libre en mai, $70.00 par mois. S'adresser à Tél.: 663-0450.

52114 21-5 (6 fs) 118

506 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'achats. Toutes taxes comprises. Libre le 1er juillet. — Tél.: 653-1396, ou 653-2980.

52031 19-5 (1 ms) 118

924 CARDINAL ROULEAU, 4 pièces chauffé, disponible 1er juin. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-9873.

52014 18-5 (12 fs) 118

LIMOILOU, 3 pièces non chauffées 1282-1284, 2ième Avenue, chauffage électrique $47.00 et $57.00 par mois. — Tél.: 522-8065, après 6 heures.

52230 26-5 (1 ms) 118

COIN FRASER et Moncton, 7 pièces, salle de bain, refait à neuf, 3e étage, $125.00. Adultes seulement. — Tél.: 527-2247.

52231 26-5 (6 fs) 118

LOGEMENTS 4 et 5 pièces, flats meublés, chauffés, neufs, ventilateur. Buanderie. Pour informations, Tél.: 661-8806.

52257 26-5 (6 fs) 118

LOGEMENTS, 3½ pièces, grandes, modernisées meublées, chauffées, eau chaude, frigidaire. Sortie extérieure. S'adresser 655, rue ST-GABRIEL ou Tél.: 527-0614.

52255 26-5 (1 fs) 118

ST-PASCAL, 3 pièces meublées, demi-sous-sol $56.00, semaine $14.00 QUEBEC-Ouest, 3 pièces meublées ou non, 1er plancher $43.00, semaine $12.00. Tél.: 661-1495.

52271 26-5 (6 fs) 118

GIFFARD, près ST-PIE X, 4 pièces, neuf, entrée laveuse et sécheuse, libre immédiatement. — Tél.: 661-6943 ou 661-9747.

52301 28-5 (3 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, demi sous-sol, 5½ pièces "220", stationnement, $60.00 par mois. S'adresser à 1650, CADILLAC. Tél.: 524-4468.

52276 28-5 (2 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces chauffées, près de l'église et écoles $75.00, pour Informations, Tél.: 623-3639.

52285 28-5 (2 fs) 118

LOGEMENT à louer 3 ou 4 pièces Limoilou, 376 R 9ième Rue, refait à neuf $35.00, libre, Pour informations, Tél.: 683-3707.

28-5 (3 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin. 1½, 2½, 3½, 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir : 681-3815.

52041 22-5 (1 ms) 118 j.n.o.

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de conciergerie. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.

51862 17-5 (1ms) 118

Logement à louer

AUX . VERCHERES

UN MOIS GRATUIT — Les appartements Aux Verchères, 30 Ste-Ursule, sont maintenant prêts pour la location. Magnifiques 1, 2, 3 pièces, au coeur du vieux Québec, à proximité du Parlement et du Palais de Justice. Finition moderne, chauffage électrique, salle bains en tuile céramique, à l'épreuve du feu, ascenseur, concierge et stationnement. Prix $80 à $100. Supplément si meublé.

522-5346 ou 527-9240

51321 24-4 (mar.j.s. au 22-6) 118

Professeurs

LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE (Charlevoix)

Demande des professeurs masculins et féminins pour enseigner : Baie St-Paul

Clermont
La Malbaie

et autres écoles de la Régionale aux différents degrés du secondaire, section classique et 12e année commerciale. Les appliquants devront fournir les qualifications et les références à :

M. MAURICE SIMARD secrétaire
CLERMONT
Co : Charlevoix

28-5 (2 fs) 175

Machinerie

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.

52085 24-5 (1 ms) 120

GRADER Allis Chalmer modèle 45 "Compresseur" Ingersol Rand "105", Pelle Unit ¾ verge, MACHINERIE MAHEUX, 500, Avenue St-Sacrement, Québec. — Tél. : 683-5940.

52044 22-5 (1 ms) 120

A VENDRE, tracteur International T. D. 18, avec pelle neuve arrière de marque Vincent. Un D 7 Caterpillar, avec pelle arrière neuve. En parfaite condition. Ils travaillent actuellement. ARTHUR PELOQUIN, St-Germain, C.P. 84, cté de Drummond.

52281 28-5 (j. au 15-7) 120

Magasins à louer

RUE STE-THERESE, face au centre Durocher. Prix raisonnable, pour informations, s'adresser à J.-Maurice Lalulippe, 317, Ste-Thérèse. Tél.:524-8048.

28-5 (2 fs) 123 A

Maison à vendre

BEAUPORT, à vendre ou à louer, maison seule, 5 pièces avec terrain adjacent. Cause: transfert. Pour informations, Tél.: 661-5329.

52232 26-5 (3 fs) 127

QUARTIER Notre-Dame de Ste-Foy, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse $15,200. M. L. S. Charles Rouleau, courtier, Tél.: 653-9112.

51446 29-4 (1 ms) 127

PLAIN-PIED, 7 grandes pièces finies très moderne, construction 1ère qualité, terrain boisé. Situé 935 Avenue Toronto Ste-Foy. S'adresser ARTHUR BOUCHER, constructeur. Tél.: 681-1594.

51811 11-5 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.

51813 11-5 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC. 2835, Chemin Gomin, Tél. : 653-3183 ou 653-4945.

51864 17-5 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis: $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.

52034 19-5 (1 ms) 127

STE-FOY, carré Bochard, 6 pièces ½, directement du propriétaire, conditions très avantageuses. Pour informations, Tél.: à M. Gilles Lachance, 681-4637 ou 681-3109.

52146 22-5 (

Pour commémorer le centenaire:

Un parc de $15 millions

Le comité québécois qui s'occupe de préparer les fêtes du centenaire de la Confédération a approuvé un projet à exécuter en partie dans le cadre des fêtes du centenaire : l'aménagement d'un grand parc sur la rive nord de la rivière Outaouais au coût de $15 millions.

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre responsable au Québec de la préparation des fêtes du centenaire, a déclaré, jeudi, dans une interview, que la décision finale quant à l'aménagement de ce parc, qui doit porter le nom de Carillon, n'a pas encore été prise.

Il a précisé que la commission fédérale du centenaire n'a pas encore donné son approbation finale à ce projet.

M. Arsenault a déclaré que la partie des travaux à effectuer avant 1967 "ne représente qu'une infime partie du coût total des travaux d'aménagement du parc évalués à $15 millions".

Une situation inconcevable selon Cossette

MONTREAL — (P.C.) — Selon le notaire Raymond Cossette, président de la Chambre des notaires de la province de Québec, il est inconcevable que des industriels, des commerçants, des professionnels, marchands et hommes d'affaires sérieux puissent se contenter encore aujourd'hui de contrats un tant soit peu importants sous seing privé, alors que le notaire est tout désigné par sa carière, son expérience et sa scsience des lois pour donner à ces actes un gage de sécurité, de conservation et d'authenticité.

"Ces gens, a ajouté le notaire Cossette, ne savent évidemment pas les risques qu'ils courent en faisant de tels actes sous seing privé qui peuvent être détruits, perdus ou altérés".

Le président de la Chambre formulait ces remarques à l'occasion de la prestation de serment de 28 nouveaux membres de l'Ordre des notaires. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du juge Ignace Deslauriers, de la Cour supérieure.

Le notaire Cossette a profité de l'occasion pour souligner que la Chambre s'applique, depuis quelques années, à épurer la profession de ses éléments indésirables et des inspecteurs ont été nommés pour visiter plus fréquemment les greffes.

Réorganisation radicale de l'Université d'Ottawa

L'institution sera dorénavant administrée par un Bureau des gouverneurs composé surtout de laïques

OTTAWA (P.C.) — Les autorités de l'institution et le gouvernement de l'Ontario ont annoncé simultanément une réorganisation radicale de l'université d'Ottawa.

L'université d'Ottawa, depuis 1848 administréepar les Pères Oblats de Marie-Immaculée, sera remise entre les mains d'un Bureau des gouverneurs composé surtout de laïques.

La mesure apportant ces changements importants à la structure administrative de l'université a été présenté jeudi à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Cette mesure conserve à l'Université son caractère d'institution bilingue, biculturelle et chrétienne, et stipule que la nouvelle institution ne sera assujettie aux restrictions ou au contrôle d'aucun organisme extérieur quel qu'il soit, laïque ou religieux. Elle entre en vigueur le 1er juillet 1965.

Les changements

Le recteur de l'Université d'Ottawa, le T.R.P. Roger Guindon, o.m.i., et le ministre provincial de l'Education, M. Davis, ont précisé que la mesure présentée aujourd'hui à la législature de Toronto a la portée suivante :

1—Elle change le nom de l'Université actuelle en celui d'Université Saint-Paul, laquelle sera par la suite fédérée à la nouvelle Université d'Ottawa;

2—Elle crée un nouveau statut corporatif pour l'Université d'Ottawa et prévoit le transfert à la nouvelle corporation de l'actif que détient actuellement l'université existante;

3—Définit les objectifs et les fins de l'Université comme étant de favoriser le développement des connaissances et la diffusion du savoir et, en conformité des principes chrétiens, d'assurer l'épanouissement de ses étudiants et des membres de son corps enseignant et de travailler à l'amélioration de la société;

4—Elle stipule que l'Université doit "rester libre de toute restriction et ingérence d'un organisme extérieur, quel qu'il soit, laïque ou religieux";

5—Elle affirme que l'un des buts de l'Université "est en favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, et de préserver et développer la culture française en Ontario";

6—Elle interdit de soumettre à des tests religieux les membres du Bureau des gouverneurs, les employés et les étudiants de l'Université;

7—Elle soumet l'institution à un Bureau des gouverneurs composé d'au plus 32 membres, et dont le recteur est membre ex-officio. Douze sont nommés de concert dans le texte législatif, quatre par le lieutenant-gouverneur en conseil, huit par le conseil d'administration de l'Université Saint-Paul; deux sont élus par le Sénat de l'Université et deux autres par l'Association des Anciens;

8—Elle confie la gouverne de l'Université à un Bureau dont relèvent, entre autres, la nomination du recteur, des vice-recteurs, des dirigeants des facultés et écoles, et le choix des membres du corps professoral et autres employés; relève aussi du Bureau, mais conjointement avec le Sénat, l'affiliation des autres institutions d'enseignement à l'Université;

9—Elle stipule que le Chancelier, chef titulaire de l'Université, doit être nommé par le Bureau sur approbation du Sénat, et que le mandat d'office est de quatre ans;

10—Elle édicte que le Recteur est en même temps vice-chancelier et directeur exécutif de l'Université;

11—Elle élargit les cadres du Sénat de l'Université en y faisant admettre un représentant de chaque faculté élu par elle-même, et elle confie au Sénat la responsabilité de la politique universitaire en matière d'éducation;

12—Elle autorise le Sénat à élire deux de ses membres élus au Bureau des gouverneurs;

13—Elle stipule que chaque faculté doit être régie par un conseil composé du doyen, du doyen associé s'il y en a un, du vice-doyen et du secrétaire de la faculté, ainsi que "de tous autres membres que le Sénat pourra déterminer par règlement";

14—Elle accorde au St. Patrick College trois options : la fédération, l'affiliation ou intégration avec l'Université;

15—Elle maintient l'affiliation existante des collèges ou autres institutions d'enseignement qui se sont associés à l'Université;

16—Elle confère à l'Université d'Ottawa et à l'Université Saint-Paul l'autorité d'opérer les transferts de biens que rend nécessaires l'esprit de la loi.

Les Oblats restent

Le T. R. P. Guindon a précisé que la réorganisation n'entraînerait pas le départ des Pères Oblats qui ont dirigé cette institution depuis plus d'un siècle.

"Bien au contraire, a déclaré le recteur, les changements dans l'administration de l'université signifient que désormais les Oblats vont être associés avec un groupe de laïcs qui partageront les responsabilités qu'ils assumaient seuls jusqu'ici.

Les biens de l'université d'Ottawa sont aujourd'hui évalués à plus de $20,000,000. Elle compte neuf facultés, quatre écoles autonomes, ainsi que divers instituts et centres spécialisés qui leurs sont attachés, le tout réparti sur deux campus.

Les gouverneurs

La mesure législative soumise hier à Toronto contenait les noms de quelques membres possibles qui composeront le nouveau Bureau des gouverneurs, de l'Université d'Ottawa.

Ce sont : Me Georges Addy, avocat et notaire, d'Ottawa; le lieutenant-général Jean-V. Allard, d'Ottawa; M. Paul DesMarais, de Westmount; le Dr Louis-Paul Dugal, d'Ottawa, M. le juge Gérald Fauteux, de la Cour suprême du Canada; M. Lawrence Freiman, d'Ottawa; M. James P. Gilmore, d'Ottawa; M. Aurèle Gratton, éditeur et administrateur général du quotidien Le Droit; M. A.-J. Major, d'Ottawa, M. J. Barry O'Brien, d'Ottawa, M. Marcel Vincent, de Montréal; M. John J. Deutsch, d'Ottawa, ainsi que MM. Roger Duhamel, Cecil Morrison et Roger Séguin, tous d'Ottawa; les RR. PP. Jules Bélanger, Arthur Caron, Gérald Cousineau, Sylvano Ducharme, Jean-Charles Laframboise, René Lavigne, Rodrigue Normandin et Léo-Paul Pigeon, tous Oblats de Marie-Immaculée.



● Hier soir avait lieu le lancement d'un livre ayant pour titre : "Québec Libre", écrit par le Dr René Jutras, chef du parti indépendantiste Le Regroupement National et publié aux Editions Actualité. C'est à cette occasion que nous voyons le Dr Jutras s'entretenir avec M. Louis Robitaille, organisateur du parti pour Lotbinière, et avec M. Antoine Larue, à droite, président-fondateur du Fleur-de-Lys. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS

En vue de la sélection de professeurs pour les **instituts et écoles de l'Enseignement spécialisé** (année scolaire 1965-66)

TRAITEMENT SELON LA SCOLARITE ET L'EXPERIENCE

	13 ans de scolarité	14 ans de scolarité	15 ans de scolarité	16 ans de scolarité	17 ans de scolarité	18 ans et plus de scolarité
Minimum (avec 3 ans d'expérience industrielle)	$4600	$5000	$5400	$5800	$6200	$6600
Maximum	$7000	$7400	$7800	$8200	$8600	$9000

ENSEIGNEMENT A DISPENSER

- Education physique
- Anglais
- Français
- Dessin industriel
- Mathématiques
- Sciences

- Aérotechnique
- Arts appliqués
- Arts graphiques
- Mécanique de marine
- Navigation
- Papeterie
- Mines
- Textiles
- Chimie-teinture
- Chimie-biologie
- Chimie industrielle
- Appareils électriques domestiques
- Construction générale
- Débosselage et peinture
- Ebénisterie
- Electricité
- Electronique
- Ferblanterie - tôlerie
- Fonderie
- Instruments et appareils de contrôle
- Machines thermiques
- Machinerie lourde
- Mécanique d'ajustage
- Mécanique d'entretien
- Mécanique d'automobile
- Mécanique diesel
- Menuiserie
- Métallurgie
- Modelage
- Outillage
- Ponts et chaussées
- Production industrielle
- Plomberie - chauffage
- Radio et télécommunications
- Réfrigération et climatisation
- Soudure
- Télégraphie
- Traitement des eaux

- Cuisine professionnelle
- Coiffure
- Coupe et confection
- Haute couture
- Horlogerie

INSCRIPTION AU CONCOURS

Tout candidat doit s'inscrire, avant le 12 juin 1965, au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, qu'il adressera comme suit :

Commission du service civil,
Concours 65-996,
50, rue Saint-Joseph est,
Québec, Qué.

On peut se procurer la formule requise au 50, rue Saint-Joseph est, à Québec ou au 1454, rue de la Montagne, à Montréal.

Un comité examinera les offres de services reçues et convoquera à une entrevue les candidats dont la préparation aura été jugée satisfaisante et dont les services seront requis.

Les candidats qui ont déjà un dossier d'aspirant-professeur au Service de l'enseignement spécialisé sont priés de l'indiquer sur leur formule de demande d'emploi.

METTEZ-Y DU TIGRE!



L'ESSENCE ESSO EXTRA DE QUALITÉ HORS PAIR DONNE À VOTRE MOTEUR UN TRIPLE SURCROÎT DE PUISSANCE...

1 **Puissance de nettoyage.** Un carburateur neuf s'encrasse en quelques mois de fonctionnement normal. Conséquences: démarrages difficiles, ralentis irréguliers. Esso Extra chasse les dépôts qui encrassent le carburateur... les moteurs "fatigués" retrouvent l'économie et le rendement de leur jeunesse, les moteurs neufs ne perdent rien de leur puissance.

2 **Puissance d'allumage.** L'essence Esso Extra neutralise les dépôts sur les bougies et dans les cylindres. Elle donne à votre moteur la puissance, la souplesse, la rapidité du tigre. Elle aide un moteur neuf à conserver sa vigueur, rajeunit nombre de moteurs moins jeunes.

3 **Puissance d'octane.** L'essence Esso Extra à haut indice d'octane permet au moteur à haute compression de tourner en douceur. Tous ces avantages, vous les mettrez dans votre moteur avec la nouvelle surpuissance d'Esso Extra—l'essence qui met du tigre dans votre moteur. **Bon voyage!**



aussi, c'est la qualité hors pair...et comment!

ESSO

Décès de Mlle Lise Gaboury

Lise Gaboury, enfant de M. Martin Gaboury et de dame Marcelle Poisson est décédée le 25 mai 1965 à l'âge de 10 ans. Elle demeurait au 2045 Chemin Ste-Foy.

Lise laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Martin Gaboury (Marcelle Poisson), ses grands-parents : M. Georges-Emile Gaboury, Mme Faida Poisson de Deschaillons, son frère André Gaboury, ses oncles et ses tantes: M. et Mme Antoine Gaboury, M. et Mme Jean-Paul Gaboury, M. et Mme Antonio Trottier de St-Pierre-les-Becquets, Mme Emile Nobert de Deschaillons, Mme André Bouvier, Mlle Fleurette Poisson de Knowlton, M. et Mme Louis Labbé de Montréal, M .et Mme Grégoire Poisson de Deschaillons, M. et Mme Guy Poisson, de Deschaillons, plusieurs cousins et cousines.

Lise Gaboury repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975 Marguerite-Bourgeois.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai 1965 en l'église St-Thomas d'Aquin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Terres à vendre

TERRE à vendre de 115 arpents, animaux, roulant, à Deschambault, cté de Portneuf. Terre à bois. Pour informations, s'adresser à ELOI LATULIPE. 52164 22-5 (7 fs) 212

TERRE à vendre avec roulant ou non, 17 vaches, cause santé. Pour informations, M. JOSEPH NADEAU, St-Henri Lévis. Tél.: 274 s. 3. 52269 26-5 (3 fs) 212

5 MILLES de Lévis, terre de 7½ arpents x 30 en culture, et 1½ arpent x 30 boisé. Roulant au complet, quota de lait, 2 maisons, etc. S'adresser à: C.P. 33, Station Notre-Dame, Lévis. 52020 21-5 (v.s. au 29-5) 212

Palais MONTCALM

Dimanche, 30 mai, 8h. 30 p.m.

CLAUDE NOUGARO

Chante la femme et l'amour l'homme et le désir.
Sa présence rappelle celle d'Aznavour

QUELQUES CHANSONS DE SON REPERTOIRE

Le jazz et la java - Le cinéma - La chanson - Ou - Les don juan - Cécile ma fille - Ma fleur - Le paradis - Une petite fille - Tout feu tout femme - L'église - Les mines de Charbon - Mon assassin - La marche arrière - Il y avait une ville - Parler aux femmes - Chanson pour Marilyn - Pauvre Nougaro "Je me sens, cent pour cent sensuel" - Les p'tits bruns et les grands blonds - Regarde-moi - A la mode - Le rouge et le noir.

Il est accompagné par 5 musiciens, considérés comme les meilleurs jazmans en Europe à l'heure actuelle.

Billets: $1.50 à $3.50

Un récital qu'il ne faut pas manquer surtout si "on n'a pas plus d'âge".

529-0786 - 529-0787



CE SOIR à 8h.30

Palais MONTCALM

Le célèbre film de Jean Cayrol et Claude Durand qui a remporté le prix JEAN VIGO

Le Coup de Grâce

avec

EMMANUELE RIVA

DANIELLE DARRIEUX
MICHEL PICCOLI
YVES LETOURNEAU
JACQUELINE LAURENT
fille de J. Desprez



Ce film est à l'affiche jusqu'au 29 mai inclusivement

tous deux comédiens de Montréal

Prix : $1.50 à $2.50 Tel. : 529-0786-87

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL **9 h. 30 a.m.**
8—Music
10 heures
8—Quebec School Telecast
11—Musique
10 h. 30
8—Across Canada
10 h. 57
11—Aujourd'hui à CBVT
11 heures
4—Musique
8—Friendly Giant
11—Long métrage — "L'aventurière de Gibraltar", film d'espionnage, avec Sandra Milo, Vittorio de Sica et Peter Lynn. Une espionne est engagée par les services secrets italiens pour faciliter les opérations d'une équipe d'hommes-grenouilles. Adultes.
11 h. 15
8—Chez Hélène
11 h. 30
8—Butternut Square
11 h. 50
8—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Nouvelles
12 h. 25
4—Nouvelles sportives
12 h. 30
4—Nécrologie
12 h. 40
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "La femme aux deux visages", mélodrame, avec Amedeo Nazzarri et Yvonne Sanson. Un riche aristocrate italien s'éprend d'une danseuse acquinée à de faux mondains et qui est le sosie de son premier amour. Confusion morale. Adultes, avec réserves.
1 h. 30
4—Super Bingo
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Edouard et Caroline" : Comédie satirique, avec Anne Vernon, Daniel Gélin et Jean Galland. Edouard et Caroline, jeunes mariés, s'adorent mais se disputent souvent. M. Beauchamp, oncle de Caroline et riche sexagénaire, donne une soirée, au cours de laquelle Edouard, pianiste virtuose, doit révéler son talent. Une violente dispute éclate entre les deux époux avant ce récital. Adultes, avec réserves.
8—Music
3 heures
8—Moment of Truth
11—Tire l'aiguille —
3 h. 30
8—Take Thirty
11—L'éternel féminin
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
8—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
8—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
8—The King's Outlaw
11—Ti-Jean Caribou
5 h. 30
4—Remous — Aventures sous-marines
8—Music Hop
11—L'enfant du cirque
6 heures
4—Télé-Québec
8—Cartoons
11—Jeunesse oblige — Invités : Renée Claude et le gagnant de la boîte à chanson.

CANAL **6 h. 30**
4—Nouvelles sportives
8—Spring Edition
11—Téléjournal
6 h. 40
4—La météo
6 h. 43
11—Supplément régional
6 h. 45
4—Nouvelles
6 h. 48
11—Rond-Point
7 heures
4—Alfred Hitchcock présente
8—77 Sunset Strip
11—Aujourd'hui
7 h. 30
4—En première — "Alerte aux marines": (Fighting Seabees). Aventures de guerre, avec John Wayne, Susan Hayward et Dennis O'Keefe. L'histoire dramatique de la création de la première unité de "travailleurs militaires" américains chargés sous le feu de l'ennemi, de la construction et réparation des bases et aérodromes permet de très cusieuses séquences de guerre où des "bulldozers" affrontent des tanks, en des combats spectaculaires. Adultes et adolescents.
8 heures
8—Country Hoedown
11—Dans le vent
8 h. 30
8—The Fugitive
11—Cinéma International — "L'assassin connait la musique", comédie policière, avec Paul Meurisse, Maria Schell, Jacques Dufilho, Sylvie Bréal et Noël Roquevert. Un vieux compositeur maniaque, qui cherche un endroit paisible pour parachever sa symphonie, doit éliminer quelques individus bruyants. Mariage ridiculisé. Adultes, avec réserves.
9 h. 30
4—Alors raconte : deux sketches comiques.
8—Telescope
10 heures
4—La famille Stone
8—Combat
10 h. 15
11—Politique provinciale —
10 h. 30
4—Télé-policier
11—Téléjournal
10 h. 44
11—Supplément régional et météo
10 h. 53
11—Nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
8—CBC-TV News
11—Les Couche-tard
11 h. 10
4—Nouvelles sportives
11 h. 14
8—Viewpoint
11 h. 15
4—Heure exquise — "Ademai, bandit d'honneur" : Comédie de G. Grangier avec Noël Noël et Denise Grey. Ademai doit participer à une vendetta pour obtenir le coeur d'une jeune fille. Beaucoup de fantaisie. Adultes.
11 h. 20
8—Penthouse 5 : "David and Goliath"
12 heures a.m.
11—Cinéma — "La punition" : Chronique, avec Nadine Ballot et Jean-Claude Darnal. Une lycéenne erre dans les rues de Paris où elle fait diverses rencontres. Essai de cinéma-vérité. Adultes.
12 h. 45
4—Fin des émissions
12 h. 55
8—Sign Off
1 heure
11—Fin des émissions

DEMAIN

SAMEDI

CANAL
10 h. 30 a.m.
11—Musique
11 h. 27
11—Aujourd'hui à CBVT
11 h. 30
4—Musique
11—Tour de terre
12 heures p.m. (midi)
11—La souris verte — Maternelle
12 h. 30
4—Nécrologie
11—Pépinot
12 h. 40
4—De tout, de tous
1 heure
4—Safari
11—Les coulisses de l'exploit
1 h. 30
4—La sieste — "Le château de la dernière chance" : Comédie, avec Nathalis Nattier et Robert Dhéry. A l'aide d'un sérum, un médecin transforme le caractère de ses patients. Adultes, avec réserves.
8—Musique
2 heures
8—World of Sport — Major League Championship Baseball : New York at Chicago.
11—Baseball — New York à Chicago
3 heures
4—Grands moments du sport
3 h. 30
4—Invitation — "Un trou dans le mur" : Comédie, avec Alerme et Marguerite Pierry. Un jeune avocat sans causes s'engage comme chauffeur dans l'espoir de s'emparer d'un trésor. Adultes.
4 h. 15
8—Bowling
4 h. 30
11—Echos du sport
5 heures
4—Western
8—Forest Rangers
11—Ulysse et Oscar
5 h. 30
8—Bugs Bunny
11—Les uns, les autres — La réforme de l'Eglise au Québec: conclusion. Invité : le R. P. André Liégé, o.p. Animateur : M. Claude Blain, p.s.s.
6 heures
4—L'homme invisible
8—Teen Club
11—Le roman de la science — "Petits pois du père Mendel". Les lois de l'hérédité et de l'hybridation.
6 h. 30
4—Revue sportive
11—Téléjournal

CANAL
6 h. 45
4—Nouvelles
11—Langue vivante
7 heures
4—Jeunesse d'aujourd'hui
8—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige
7 h. 30
8—The Untouchables
8 heures
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand
11—Thierry la Fronde
8 h. 30
4—A la brunante — "Service de nuit" : Comédie, avec Gaby Morlay et Jacques Dumesnil. Grâce aux manoeuvres de la téléphoniste d'un petit village, maints problèmes sont solutionnés. Adultes, avec réserves.
8—Great Movies — "The Magnificent Seven"
11—Billet de faveur — "La tête à l'envers" : Comédie, avec Anthony Perkins et Jane Fonda. Une jeune fille s'inscrit dans un collège, avec l'intention d'y dénicher un mari. Invraisemblable et souvent vulgaire. Montage original. Adultes, avec réserves.
10 heures
11—Votre choix — Invité : M. Marcel Ouimet.
10 h. 10
4—Les nouvelles
10 h. 20
4—Nouvelles sportives
10 h. 30
4—Adagio — "Le bagnard" : Comédie dramatique, avec Lily Bontemps, Pierre Cay et Juliette Faber. Le film raconte l'évolution psychique et psychologique du docteur Julien qui, de toxicomane, joueur, nerveux, devient après avoir durement payé ses erreurs, un homme conscient, charitable, prêt à tous les sacrifices. La peinture fort vivante et réaliste des divers milieux où se déroule le scénario : mauvais garçons, intoxiqués, boîtes de nuit, salles de jeu, cour d'assises, bagne, forêt vierge, possède un relief marqué. Adultes, avec réserves.
8—Juliette
11—Téléjournal
10 h. 45
11—Nouvelles sportives
11 heures
8—CBC-TV News
11—Cinéma — "Les liens du sang" : Drame, avec Eugueni Matveev et Via Artmane. Un soldat s'éprend d'une femme abandonnée par son mari. Photo de qualité. Liason adultère présentée avec sympathie. A déconseiller.
11 h. 09
8—Penthouse 5 : "Run For Cover"
12 h. 10 a.m.
4—Fin des émissions
12 h. 42
8—Sign Off
1 heure
11—Fin des émissions

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le Roi des rois (AA) à 1.45, 7.45. Sujets courts à 1.30 et 7.3 0hres.

CAPITOL. — Dear Brigitte (A) à 2.35, 5.55, 9.20. Raiders From Beneath The Sea (A) à 1.15, 4.40, 8.00. Dernier programme complet de 7.35 à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Jeux précoces (AR) à 1.00, 4.15, 7.40. La voix de la conscience (AR) à 2.35, 5.50 et 9.20. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CARTIER. — Nouvelles à 4.20, 7.40. La malédiction du serpent jaune (AA) à 2.45, 6.05, 9.35. Les pirates du Missisipi (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Annonces à 2.40, 9.30. Fin à 11.10 hres.

CINEAC. — Trahison sur commande (A) à 1.00, 4.50, 8.40. La chevauchée des outlaws (AA) à 3.20, 7.10. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Pépées pour l'Orient (D) à 1.10, 4.30, 7.50. La guerre de Troie (AA) à 2.45, 5.55, 9.30. Fin à 11.15 hres.

EMPIRE. — Une femme mariée (P) à 1.27, 3.27, 5.27, 7.27, 9.27. Films à venir à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujet court à 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 6.00. Des filles pour un vampire (P) à 1.17, 6.17. Le fascinant du capitaine Clegg (A) à 2.39, 7.39. Les oiseaux (A) à 4.00 et 9.00. Fin à 11.00 hres.

LAIRET. — Spectacle sur scène : l'hypnotiseur le grand Albert, en soirée, à 8.00 hres.

LAURIER. — Le Roi des rois (AA) à 1.15, 4.35, 8.15. Nouvelles et sujets courts à 2.55, 5.15, 9.15. Le Roi des rois (2e partie) à 3.15, 5.35 et 9.35 hres.

LEVIS. — L'île aux filles perdues (AR) à 7.30. Héros sans retour (AR) à 9.15 hres.

LIDO. — Le diable et les dix commandements (D) à 9.05. Milliardaire d'un jour (AA) à 7.00.

PARIS — Sujets courts à 12.30, 4.10, 7.40. Actualités à 12.45, 4.35, 8.15. Le Cardinal (A), à 12.50, 4.40, 8.20 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Même film et même horaire qu'au Paris. (2e semaine).

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 8.00. Chantage à Soho (AR) à 1.08, 6.08. Les frères corses (AA) à 2.43, 7.43. En suivant mon coeur (AR) à 4.26, 9.26. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — Pépées pour l'Orient (D) à 3.00, 6.25, 9.50. La guerre de Troie (AA) à 1.00, 4.25, 7.50. Nouvelles et annonces à 2.45, 6.10, 9.35. Fin à 11.15 hres.

SILLERY. — Les nuits du monde (D) à 7.30. La fièvre dans le sang (AR) à 9.38. Fin à 11.30.

ST-ROMUALD. — Dessins animés à 7.30. Les révoltés du Bounty (A) à 7.45 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 13 juin.

VICTORIA. — La guerre de Troie (AA) à 1.05, 4.25, 7.50. Pépées pour l'Orient (D) à 3.00, 6.10, 9.45. Fin à 11.10 hres.

Décès de M. Pierre Cadorette

M. Pierre Cadorette, célibataire, est décédé le 25 mai 1965 à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 76 ans. Il demeurait au 43 rue Lauzon, St-Romuald.

Il laisse dans le deuil son frère : M. Odilon Cadorette de Ste-Marie de Beauce; ses beaux-frères : MM. Joseph Ouellet de St-David; et Henri Ouellet de St-Henri de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96 rue de la Fabrique, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu en l'église de St-David et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

SERVICE AUDITIF MAICO

895 Côte d'Abraham

VENTE D'APPAREILS AUDITIFS
LABORATOIRES DE REPARATIONS
BATTERIES DE TOUTES SORTES

Stationnement gratuit au garage White Rose

SERVICES SPÉCIAUX

Fleurs José — Coin Henri-Bourassa Canardière — 523-6901 — 623-2950 — FLEURISTE

51505 1-5 (1.j.s. au 28-6) S.S.

DIAMANT GARANTIE

PLANS DE CREDIT

Epargnez de 20% à 50% au comptant

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE

802 ST-JOSEPH — QUEBEC

18-5 (21-25-28-5) (1-4-8-11-15-18-22-26-30-6) (3-8-12-7) S.S.



$10 à $25 pour votre VIEILLE MONTRE

Sur l'achat d'une neuve

LONGINES BULOVA LIP OMEGA OUSO

BIJOUTIER - IMPORTATEUR

OMER ROUSSEAU

802 ST-JOSEPH — QUEBEC

17-5 (20-24-27-31-5) (3-7-10-14-17-21-25-29-6) (3-7-10-14-7) S.S.

Décès de Mme Jean-Louis Richard

Mme Jean-Louis Richard, née Azilda Pedneault est décédée le 25 mai 1965 à l'âge de 84 ans et 7 mois. Elle demeurait au 469, des Franciscains.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et sa belle-fille, le docteur et Mme Georges Racicot (Jeanne), le lieut. colonel et Mme Paul Richard (Marguerite Poulin), ses petits-enfants : M. Jean-Louis Racicot, Jean, France et Lucie Richard.

La dépouille mortelle est présentement exposée à 300, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai en l'église Notre-Dame du Chemin.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée.

Décès du Frère Fidèle



Le Frère Fidèle, dans le monde Emile Bélanger, est décédé à l'hôpital St-Augustin, le 24 mai 1965, à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Il était né à St-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, le 31 août 1884. Il avait commencé ses études pour devenir prêtre rédemptoriste mais forcé de renoncer à son projet, il entra en communauté comme Frère Coadjuteur en 1901 et fit profession le 2 octobre 1906. La Bonne Sainte Anne ne fut sans doute pas étrangère à sa vocation car elle le garda près de cinquante ans à son service. En effet, de 1921 à 1959 il fut sacristain à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré et il continua à lui consacrer ses dernières énergies aussi longtemps qu'il fut capable de circuler. Il fit son apprentissage dans le fameux Sanctuaire incendié en 1922. Il accomplit des prodiges d'ingéniosité et d'adaptation pour assurer le déroulement des cérémonies religieuses et des exercices du pèlerinage dans l'église temporaire rasée à son tour par le feu en 1926. Il ne lui restait qu'à recommencer dans les locaux inachevés de la nouvelle Basilique en construction. C'est là qu'il donna toute la mesure de son talent et de son dévouement. Des générations de prêtres ont su apprécier sa charité accueillante et son empressement à leur faciliter l'accès à l'autel. Les paroissiens et des milliers de pèlerins se rappellent son esprit méthodique, son don de prévoyance et sa manière merveilleuse de faire face à l'inattendu. Enfin les responsables du pèlerinage lui doivent d'heureuses suggestions et de nombreuses initiatives dans l'organisation matérielle de la Basilique et de ses dépendances.

Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne-de-Beaupré le 26 mai.

Décès de monsieur Joseph Roy



Monsieur Joseph Roy, époux de dame Céline Paré, est décédé le 23 mai à St-Anselme, à l'âge de 77 ans et 8 mois. Il demeurait à St-Anselme.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Aristide Roy (Aurélie Marquis), St-Anselme; M. et Mme Léo Roy (Lauréa Martin), Wellow Bunch Sask.; Mme Pierre Paré (Blanche Paré), Québec; M. Georges Paré, Montréal; Mme Alphonse Roy (Zéna Senecal), La Sarre.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gaston Breton.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai à 4 heures en l'église de St-Anselme.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gaston Breton de St-Anselme.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Anselme.

SERVICE ANNIVERSAIRE



M. l'abbé Omer Carrier

Le service anniversaire de M. l'abbé Omer Carrier, autrefois curé de St-Anselme Dorchester, sera chanté lundi le 31 mai à 9 heures en l'église de St-David Cté de Lévis.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Mme Lauréat Poitras

Mme Lauréat, née Amanda Fournier, épouse de feu Lauréat Poitras autrefois typographe au Soleil est décédée le 26 mai, à Québec, à l'âge de 82 ans et 4 mois. Elle demeurait au No 621, boul. Charest Ouest.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Georges Poitras (Jeanne-d'Arc Poitras), Hector Poitras (Emilienne Ouimet), Roland Poitras (Madeleine Bisson), Léopold Poitras (Juliette Picard), Maurice Ampleman (Irène), Henri Poitras (Fernande Fleury), Georges Poitras (Bernadette Côté), Robert Poitras (Marguerite Lemieux), Jean-Marie Poitras (Thérèse Vachon); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Joseph Benoit, M. et Mme Antoine Rochette, Mlle Jeanne Nansot, Mme Vve Adélard Pouliot, Mme Vve Roméo Poitras, Mme Vve Rosaire Blouin, MM. et Mmes Georges Pouliot, Maurice-E. Poitras, Cyrille Poitras; plusieurs neveux, nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 270, rue Marie-de-l'Incarnation. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai, en l'église de St-Joseph. L'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de Mme Vve Joseph Boissinot

Mme Vve Joseph Boissinot, née dame Félixine Brochu est décédée le 26 mai 1965, à l'âge de 80 ans et 6 mois. Elle demeurait à 337, rue des Commissaires, Est.

Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles : M. et Mme Louis-Philippe Boissinot (Marie-Ange Bélanger), M. et Mme Georges Boissinot (Dolora Chabot), M. et Mme Edouard Boissinot (Juliana Fiset), Mme Vve Eugène Boissinot (Lucienne Gingras); sa soeur : Mme Philippe Boissinot (Léda Brochu), d'Amos, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253, rue St-Joseph, Est, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai 1965, en l'église de St-Roch.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

avis de décès

BERNIER. — A Québec, le 26 mai 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jos. Bernier, employé civil à la Commission des accidents de travail, demeurant à 421, St-Olivier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, à 9 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 28-5 (1 fs)

BOUCHER. — A Rivière-Ouelle, le 25 mai 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Albert Boucher, époux en premières noces de feu dame Marianna St-Pierre et en secondes noces de feu dame Alberta Bouchard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de sa résidence, à 9 heures 40, pour l'église de Rivière-Ouelle et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

BOISJOLI. — A Neuville, le 24 mai 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Corinne Boisjoli.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Roger Benoit, à Neuville, à 9 heures 45, pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. 25-5 (3 fs)

BOISSINOT. — A Québec, le 26 mai 1965, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédée dame Félixine Brochu, épouse de feu M. Joseph Boissinot, demeurant à 337, des Commissaires est.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 26-5 (2 fs)

CADORETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 mai 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Pierre Cadorette, célibataire, demeurant à 43, rue Lauzon, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 52272 26-5 (2 fs)

CLAVEAU. — A Québec, le 27 mai 1965, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée dame Hortense Chantal, épouse de M. Joseph Claveau, demeurant à 1620 avenue Bardy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire de l'hôpital Général, à 8 heures 40, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 28-5 (2 fs)

FORTIER. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 mai 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Emma Larouche, épouse de feu M. Jos. Fortier, demeurant à 104½, 104e rue, Montmorency.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 28-5 (2 fs)

FILTEAU. — A Ste-Germaine de Dorchester, le 25 mai 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Anne Trudel, épouse de M. feu Alphonse-Marie Filteau, autrefois de Beauport.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 45.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 844, avenue Royale, à 8 heures 30, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 26-5 (2 fs)

GAUDREAU. — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 mai 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Micheline Gaudreau, enfant de M. Henri-Paul Gaudreau, garagiste, et de dame Rita Hébert.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Edouard De la Durantaye & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

GAUTHIER. — A Québec, le 24 mai 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé Mgr J.-A. Gauthier, ancien curé de Giffard (1919 à 1956) aumônier du sanatorium Mastaï.

La translation des restes aura lieu jeudi à 4 heures. Le service sera chanté vendredi, en l'église de Giffard, à 9 heures 30.

La dépouille mortelle est exposée à la salle Loyola (église de Giffard) et l'inhumation se fera au cimetière de Giffard. 25-5 (3 fs)

HARTON. — A Québec, le 26 mai 1965, à l'âge de 79 ans et 3 mois, est décédée dame Imelda Mercier, épouse de feu M. Thomas Harton, demeurant à 2651, Vitré.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles. 28-5 (2 fs)

JULIEN. — A St-Augustin, le 26 mai 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement M. Elzéar Julien, époux de dame Albertine Gingras.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Julien & Fils Enr., Pont-Rouge, à 9 heures 15, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

LOISELLE. — A Ste-Foy, le 24 mai 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé M. J.-Lorenzo Loiselle, employé civil, époux de dame Adrienne Bédard, demeurant à 950, Route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 mai, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église St-Denis et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 25-5 (3 fs)

MORIN. — A Montmagny, le 27 mai 1965, à l'âge de 46 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Paule Morin, épouse de M. Léger Morin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 26, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 15, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 28-5 (2 fs)

NAULT. — A Lauzon, le 27 mai 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alfred Nault, ex-employé du C.N.R., époux de dame Bertha Vachon, demeurant à 11, Lagueux, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures .

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière de Sorel. 28-5 (2 fs)

NOEL. — A St-Jean, Ile d'Orléans, le 26 mai 1965, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédé M. Aristide Noël, peintre, fils de feu M. Iziode Noël et de feu dame Elise Gosselin, demeurant à 835, avenue Royale, St-Jean, I. O.

Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 835, avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean I. O., et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 28-5 (1 fs)

POITRAS. — A Québec, le 26 mai 1965, à l'âge de 82 ans et 4 mois, est décédée dame Amanda Fournier, épouse de feu M. Lauréat Poitras, demeurant à 621 ouest, boulevard Charest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., à 11 heures 15, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 26-5 (3 fs)

PICARD. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 mai 1965, à l'âge de 9 mois, est décédée Gaétane Picard, enfant bien-aimée de M. Fernand Picard et de dame Claudette Gaumond.

La cérémonie des anges aura lieu samedi, à 11 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, à St-Paul de Montmagny, à 10 heures 45, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial. 28-5 (1 fs)

ROY — A St-Anselme, cté de Dorchester, le 25 mai 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Roy, époux de dame Céline Paré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures. Départ des salons mortuaires Gaston Breton, à 3 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 26-6 (2 fs)

RICHARD. — A Québec, le 25 mai 1965, à l'âge de 84 ans et 7 mois, est décédée dame Azilda Pinneault, épouse de feu M. Jean-Louis Richard, demeurant à 469, rue des Franciscains.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine, 390, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. 26-5 (2 fs)

ROY. — A Ste-Brigitte de Laval le 24 mai 1965 à l'âge de 58 ans et 4 mois est décédé M. Louis-Charles Roy, manufacturier, époux en premières noce sde feu dame Delphine Boivin et en secondes noces de dame Camille Béchard-Roy, demeurant à 144, avenue Ste-Brigitte de Laval.

Les funérailles auront lieu vendredi le 28 à 9 h. 15.

Départ des foyers mortuaires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9 h. 05, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 26-5 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

AUDET. — Samedi, le 29 mai 1965, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame de Foy, sera chanté le service anniversaire de M. Adélard Audet, époux de dame Joséphine Audet.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 52254 26-5 (2 fs) S.A.

BEDARD. — Samedi, le 29 mai 1965, à 10 heures, en l'église de Ste-Croix de Lotbinière, sera chanté le service anniversaire de Messieurs Henri et Delphis Bédard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 52226 26-5 (2 fs) S.A.

BELANGER. — Samedi, le 29 mai 1965, à 4 heures p.m., en l'église de St-Vallier de Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Bélanger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 52279 28-5 (1 fs) S.A.

GINGRAS. — Samedi, le 29 mai 1965, à 10 heures, en l'

Elargissement du mandat de la Commission permanente de Coopération Franco-Québécoise

Par Jean Giroux

Le mandat de la Commission permanente de Coopération Franco-Québecoise a été élargi au cours de la première journée de la première session, mercredi, à Québec, en vue d'accomplir un double rôle dans les domaines de l'éducation et des affaires culturelles.

Cette commission qui a été formée à la suite de l'accord Franco-Québecois du 27 février dernier est le premier jalon de l'entente en matière d'éducation, et prévoit les modalités techniques qui assureront la mise en oeuvre de la dite entente.

L'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, a annoncé cet élargissement du mandat de la commission qui siège pour la première fois à Québec mercredi et jeudi de cette semaine.

Accord-cadre

On sait qu'à leur arrivée à Ottawa mardi soir, l'ambassadeur de France au Canada, Son Excellence François Leduc, et M. Jean Basdevant, ministre plénipotentiaire et directeur général des Affaires culturelles et techniques du ministère des Affaires étrangères de France, ont rendu visite à M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires étrangères. L'ambassadeur français a révélé cependant qu'aucun accord-cadre n'a encore été étudié entre les deux pays.

Première session

La Commission a étudié au cours de sa première session les programmes d'échange concernant la formation des maitres, la coopération technique, l'enseignement universitaire et la recherche, la venue au Québec de conseillers français, et la question des manuels techniques en langue française. On a aussi discuté de l'établissement de l'équivalence des diplômes entre la France et le Québec.

Dès le début de l'été, 10 conseillers pédagogiques visiteront au Québec les différents groupes de professeurs qui se sont inscrits à des cours de perfectionnement. En retour, le choix de 25 enseignants canadiens français qui iront l'an prochain au Centre International de Sèvres est déterminé, et sera rendu public sous peu.

La commission a également envisagé la réalisation de l'entente conclue il y a un an entre le ministère de l'Education et l'ASTEF (Association pour l'organisation des stages en France) qui prévoit un échange de techniciens, d'étudiants spécialisés, d'ingénieurs et d'administrateurs entre les deux pays.

Manuels en langue française

Parlant de la difficulté pour les étudiants québecois de se procurer des manuels techniques et spécialisés publiés en langue française, M. Gérin-Lajoie a clairement laissée entendre que tout sera mis en oeuvre pour assurer leur publication avant plusieurs années, et cela à un coût proportionné aux bourses des étudiants universitaires et des écoles techniques.

Accord Culturel

Rien n'a été décidé de précis en matière d'accord culturel entre la France et le Québec. La commission mixte précisera au cours des prochains mois les termes généraux de cette entente dont on parle tant depuis le voyage du ministre Pierre Laporte à Paris. Selon M. Jean Basdevant, il s'agit en réalité d'amplifier une situation qui existe déjà depuis plusieurs années; on établira un programme d'échanges de troupes de théâtre, d'expositions culturelles, etc . . .

Le ministre français a précisé que les discussions Franco canadiennes en matière d'accord-cadre ne diminueront en rien les efforts de la France et du Québec pour conclure autant d'ententes qu'il sera nécessaire de faire pour avantager les deux parties.

Délégations

La délégation québecoise sera présidée par M. Paul Gérin-Lajoie, assisté de MM. Arthur Tremblay, Joseph-L. Pagé, Gilles Bergeron, sous-ministres à l'Education du Québec, Gaston Cholette, directeur de la Coopération avec l'extérieur, Germain Gauthier, directeur général de l'Enseignement supérieur, tous deux au ministère de l'Education du Québec et Roger Langlois, directeur de l'Ecole normale de l'enseignement technique du Québec.

Outre Son Excellence Monsieur François Leduc et Monsieur Jean Basdevant, la délégation française sera composée de Messieurs Jacques Vist, chef du Service de la coopération technique au ministère des Affaires étrangères, Jean Auba directeur de la Coopération au ministère de l'Education nationale, Jack Vattaire, vice-président de l'ASTEF, Pierre Hunt, conseiller des Affaires étrangères, attaché au cabinet du ministre de l'Information, Pierre de Menthon, conseiller des Affaires étrangères, Philippe North, conseiller culturel, Yves Plattard, conseiller commercial, tous deux près de l'ambassade de France au Canada, Robert Picard, consul général de France à Québec et André Panel, attaché culturel au Consulat général de France à Québec.

Québec ne veut faire de pures revendications idéologiques

– M. Gérin-Lajoie

Par André Villeneuve

Au cours d'un dîner offert par le gouvernement du Québec à la commission permanente de coopération France-Québec, M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Education a affirmé que le travail qui se fait actuellement par la commission démontre et illustre bien que le Québec ne veut pas faire de pures revendications idéologiques mais qu'il a des objectifs généraux assez déterminés dans sa rénovation en profondeur. Le Québec a dit le ministre, prend et prendra tous les moyens possibles pour opérer cette rénovation sans chercher querelle à qui que ce soit.

"Nous considérons, a ajouté le ministre, essentielle à la rénovation en cours une participation aux grands mouvements sur le plan de la culture et de l'économie. C'est pour cela que le Québec a pris les dispositions pour s'ouvrir le plus concrètement possible au milieu qui est le centre de gravitation de la culture française : La France. Nous avons dépassé la période de grandiloquence, nous sommes passés aux réalisations communes."

M. Lajoie a continué en disant que les accords France-Québec dépassaient assez largement les domaines de l'éducation proprement dits. Ils s'étendent maintenant aux affaires culturelles en général et les ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Santé, des Richesses naturelles et de l'Agriculture entrent dans le giron de ces relations.

C'est l'ambassadeur, M. Leduc qui a ensuite pris la parole pour insister sur le fait que les relations actuelles sont le fruit d'une volonté politique de coopération et que les séances d'études ne font que débuter.

Les travaux de la commission permanente France-Québec devaient se terminer hier soir.

Des instituteurs retraités vivent avec $1.37 par jour

Par Claude BEDARD

Incroyable mais vrai, des instituteurs et institutrices retraités vivent de nos jours avec une pension de $500 par année, c'est-à-dire, la fabuleuse somme de $1.37 par jour, et ce, pour se loger, se nourrir, se vêtir, se faire soigner, etc.

Voilà en quelques mots ce dont s'est entretenue l'Association des instituteurs et institutrices catholiques retraités du Québec lors de leur réunion annuelle à Québec, mercredi après-midi.

Déjà un mémoire avait été envoyé au Gouvernement du Québec au sujet d'amendements demandés à la loi du fonds de pension à ce sujet. En effet sur 986 pensionnaires les moins favorisés des fonctionnaires de l'enseignement 125 reçoivent le strict minimum de $500 par année, soit $1.37 par jour; 170 reçoivent de $500 à $600, soit environ $1.51 par jour; 203 reçoivent de $600 à $700, soit en moyenne $1.78 par jour; 123 reçoivent de $700 à $800, soit $2.05 par jour; 120 reçoivent de $800 à $900, soit $2.32 par jour; et enfin, 245 reçoivent de $900 à $1,000, soit $2.60 par jour.

Si l'on tient compte du fait que 878 autres retraités reçoivent une pension variant entre mille et deux mille dollars, on constate que 1864 des 3250 instituteurs retraités, soit près de 58% reçoivent une pension inférieure à $2,000 par année.

M. Raoul Brochu, membre de l'exécutif de cet organisme, a qualifié d'inhumaine cette situation qui prévaut actuellement. "Le grand public doit être informé sur cette injustice flagrante", nous a-t-il confié.

M. Charles Villeneuve a par la suite déclaré qu'il était honteux que des insittutrices ne doivent subsister que grâce à $1.50 par jour après tous les sacrifices et les dévouements à laquelle elles se sont rompues pendant 30 à 45 ans d'enseignement rural chez nous.

"Dieu sait dans quelles conditions elles ont distribué l'éducation et l'instruction à 3, 4, 5, 6 et même 7 divisions d'enfants de six à quinze ans, et en plus dans quelles écoles !... Ecoles mal aérées, mal éclairées et sans électricité, l'eau tirée de la source ou du puits, ameublement fort primitif, toilettes-glacières au fond de la cour.

Et puis, au lieu de se reposer en juillet-août, comme leurs consoeurs de nos jours, combien en a-t-on vu se diriger, l'été venu, vers un autre gagne-pain; servantes dans des maisons privées, cuisinières, serveuses, laveuses de vaisselles ou fille de chambre dans des hôtels."



● Le nouvel exécutif de l'O.N.U., section de Québec, se composent du Dr G. Daigle, prés., de Mme S. Lazarovitz, de Mme L. Savard, de Mmes H.J. Walsh, 1ère, 2e et 3e vice-prés., de Mrs E.A. Burridge, secrétaire anglaise, de Mlle C. Leblanc, sec. française et de Mlle L. Turcotte, trésorière. Nous apercevons, (debout, de gauche à droite) Mlle Leblanc, le Dr Daigle et Mlle Turcotte, Mrs. Walsh et Mrs. Burridge sont assises devant. (Photo L'Action, par Marcel Laforce).

Translation des restes de Mgr Gauthier

Mgr J.-Arthur Gauthier, dont nous apprenions le décès au début de la semaine, reposait en chapelle ardente dans la salle Loyola, à l'église de Giffard, paroisse où il a été curé durant 37 ans.

Hier après-midi avait lieu la translation des restes de ce prélat, de la salle Loyala à l'église paroissiale. Cette cérémonie était présidée par Mgr Guillaume Miville-Deschênes, p.d., curé de la paroisse de St-François d'Assise et vicaire forain pour cette région.

Nous pouvions remarquer la présence, dans le cortège funèbre, de Mgr Emile Turgeon, p.d., du curé de Giffard et de plusieurs membres du clergé. Un nombre assez considérable de fidèles était venu rendre un dernier hommage à leur ancien curé ou à leur ami disparu.

Ce matin, un premier office funèbre sera célébré à l'église de Giffard à 8 heures du matin et un deuxième, par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, à 9 .30 heures a.m.

L'Association des secrétaires municipaux et scolaires possédera un secrétariat permanent

par CLAUDE BEDARD

L'Association des secrétaires municipaux et scolaires de la Province possédera désormais un secrétariat permanent dont le siège social sera à Québec. C'est ce qu'a annoncé le président général de cet organisme, M Roland Miller, au cours d'une conférence de presse mercredi après-midi. La première occupation de ce secrétariat sera de faire des pressions auprès du ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, et du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, afin d'obtenir le "droit d'appel" pour tous ses membres.

Le premier secrétaire permanent sera M. Théo. Levasseur, personnalité bien connue dans le domaine de l'éducation. Il remplace Me Antonio Beaudoin, de Thetford-Mines, un des fondateurs de l'organisme et secrétaire général depuis les débuts, soit depuis 25 ans. Incidemment, l'association fête son vingt-cinquième anniversaire de fondation cette année. L'Association compte près de 1,350 membres sur une possibilité de 2,700. Elle groupe les greffiers, secrétaires-trésoriers et trésoriers de toutes les villes de la province ainsi que des commissions scolaires locales et régionales.

Lors du congrès tenu par l'Association des secrétaires municipaux et scolaires à Québec en 1964, une résolution concernant la création d'un secrétariat permanent avait été adoptée à l'unanimité.

Le but premier de ce secrétariat est de centraliser tout ce qui peut concerner l'association en regroupant toutes les sources d'information. Son travail comprendra la parution d'un bulletin sur ce qui concerne les secrétaires, une campagne de recrutement, l'établissement d'un fichier des membres de l'Association, un service de relations extérieures et humaines, et une plus grande collaboration avec les ministères.

M. Miller a particulièrement insisté sur l'obtention du droit d'appel pour les membres de l'Association. Le nouveau secrétariat fera des représentations en ce sens auprès des ministres de l'Education et des Affaires municipales.

Selon le président, l'Association vise à obtenir la même protection qu'on accorde aux secrétaires-trésoriers des villes régies par la Loi des cités et villes du Québec. Ces derniers peuvent en appeler à un tribunal d'arbitrage advenant le cas qu'ils soient destitués par leurs employeurs. Ils jouissent donc d'une plus grande sécurité d'emploi contrairement aux autres qui, d'après les paroles de M. Miller, sont à la merci du bon plaisir de quelques membres du conseil municipal. "Nous constatons une extrême mobilité dans la fonction de secrétaire", a-t-il ajouté, "environ 500 à 600 secrétaires changent de fonction par année, et la majeure partie de ces changements se produisent après les élections . . ."

Il a rappelé les paroles de M. Laporte, ministre des Affaires municipales, au congrès de 1963 tenu à l'Estérel, au cours duquel celui-ci avait promis le droit d'appel pour la session suivante. "L'année suivante, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, avait répété cette promesse, mais nous ne sommes pas plus avancés", a souligné M. Miller. A l'heure actuelle, des pressions sont exercées par l'Association en ce sens afin que le droit d'appel soit accordé le plus tôt possible.

Faisant allusion à la déclaration de M. Laporte à Paris et dans laquelle le ministre affirmait que "l'heure est venue pour le Québec de vivre au rythme de 1965, de progresser dans tous les domaines, de nous réaliser", le président général de l'Association a demandé en outre que des cours soient donnés à l'échelon régional pour les secrétaires-trésoriers afin qu'ils deviennent de plus en plus compétents en leur domaine.

Selon lui, des cours en droit municipal, scolaire et financier pourraient être donnés par des experts des deux ministères en question. "Ce serait à l'avantage de tous, car cela aiderait à former des officiers plus compétents, toujours au courant chet, tous les payeurs de taxes de la Province."

M. Miller a suggéré, en terminant, d'appeler ces séries de cours "Opération 55 pour les secrétaires municipaux et scolaires" et qu'un diplôme venant de l'Université soit attribué à ceux qui auront passé l'épreuve avec brio. "Les consacrer professionnels, en quelque sorte", a-t-il conclu.

On peut s'attendre à ce que le prochain congrès de l'Association, qui se tiendra les 22 et 23 septembre prochain à Montréal, soit une prise de position très ferme sur ces deux problèmes qui touchent tous les secrétaires-trésoriers municipaux et scolaires de la Province.

NEUFCHATEL

La Commission scolaire de demande pour enseigner au cours primaire des institutrices célibataires possédant un brevet d'enseignement A ou B et quelques années d'expérience. Fournir références.

La Commission scolaire
Neufchâtel,
150, rue Racine, Loretteville.

POLITIQUE PROVINCIALE A LA TV

Réseau Français, Radio-Canada



CE SOIR

28 Mai

10h. 15 P.M.

JEAN-MARIE **MORIN**

PROF.

Membre du comité Politique de l'Union Nationale

A la radio
LUNDI 31 MAI
à 7h. 45

COLISEE Vendredi: 3h. et 8.30 p.m.

SAMEDI et DIMANCHE : 2.30 et 8.30 p.m.

Une Programmation Dynamique . . .
Une Réalisation Entièrement Rénovée . . .

Georges A. Hamid Circus Company Inc.
Qui vous offre les Plus Grandes Attractions sur ce Continent.



BILLETS RESERVES en vente à :
- Tabagies GRAVEL et JOS. HUNT
- Buffet DEMERS
- Pharmacie SOUCY
- Contrôle du COLISEE

26 Déploiements à Sensation — Plus de 2h. de rire et de rigolade — 11 numéros présentés pour la première fois en Amérique.
* Ven., 28 mai — 3.00 p.m. Loges (Rés.) — $1.50 Adm. Gen. — $1.00 — .50
* Autres Spectacles : Loges $2.50 - Mezzanine $2.00 Adm. Gen.: Adul. 1.50 - Enf. 1.00

CONTROLE du COLISEE ouvert à 9h. a.m. VENDREDI et SAMEDI, et à partir de 1 h. DIMANCHE



Le "CIRQUE" — le spectacle par excellence qui offre "De TOUT pour TOUS" — sans limite d'âge.
Magnifiques PRIX de PRESENCE avec l'Achat d'un PROGRAMME - SOUVENIR.

Congrès annuel de la Chambre de Commerce Chaudière-Etchemin

LEVIS. — (C'est dimanche, le 30 mai prochain, que la Chambre de Commerce Régionale Chaudière-Etchemin tiendra son congrès annuel, à l'Institut Desjardins de Lévis, et à l'Ecole Mgr-Déziel, sous la présidence de M. Louis-Robert Ruel, C.A.

Ce congrès qui a pour thème "Développement régional" par 1) l'urbanisme, 2) Les fonds et parc industriels, 3) Le groupement des Services municipaux groupera un grand nombre de chambres, il comptera 3 commissions qui étudieront chacune un aspect du programme.

La Commission d'urbanisme présidée par M. Adrien Bégin, de Lévis, aura comme secrétaire: M. Guy Couture de Ste-Claire et comme animateur: M. Maurice Boutin, architecte de Saint-Romuald.

Me Denis Gobeil, de Montmagny, présidera la commission "fonds et parc industriels", qui aura M. Lucien Boivin, de Saint-Charles, comme secrétaire et M. Jean-Louis Lachance, président du Bureau de Commerce et de l'industrie de Québec Métropolitain, Inc., comme animateur.

Me Marcel Dionne de Saint-Romuald présidera la commission des services municipaux dont le secrétaire sera M. Sylvio Bédard de Ste-Germaine et l'animateur Me Guy Pinsonneault, professeur de droit municipal à l'Université Laval.

Trois comités sont aussi prévus; celui des résolutions dont le président sera Me Firmin Bernatchez, avocat de Saint-Romuald et le secrétaire, M. Donald Guay, de Lévis; celui de la vie des chambres que présidera M. Eugène Langlois de Lévis et dont le secrétaire sera M. René Morency, de Ste-Germaine; la troisième; celui des élections que présidera M. Bernard Lacroix, de Saint-Charles et dont le secrétaire sera M. Lionel Nadeau, également de Saint-Charles.

Notons que le secrétaire de cette chambre est M. Julien Dumont, de Lévis.

Offices du dimanche

Dimanche après l'Ascension, IIe cl. (blanc). — Messe du dim., Gloria, une oraison, Credo, préface de l'Ascension. — II Vêpres du dim., sans mém.

Les Quarante-Heures

MAI
30—St-Charles de Limoilou, St-Patrice-de-Beaurivage.
31—Hôpital du St-Sacrement.
JUIN
1—St-François, I.O., Lac-Noir et Cap-Santé.
2—Château-Richer, St-Georges de Beauce et St-Placide.
3—Ste-Marie et Hervey Jonction.
4—St-Nérée et Ste-Jeanne-d'Arc.
5—La Durantaye et St-Jean-Deschaillons.
6—Notre-Dame de Lévis, Giffard, Ancienne-Lorette, St-Edouard, Saint-Pierre-aux-Liens et Hôpital Général.

Evangile du dimanche

(S. Jean, XV, 26-27 et XVI, 1-4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

Calendrier

VENDREDI, 28 MAI 1965
S. Augustin de Cantorbéry
Demain :
Ste Madeleine de Pazzi, vierge

SOLEIL: Lever: 3.57 Coucher: 7.29
LUNE: Lever: 3.37 Coucher: 6.17

Les marées de vendredi le 28
Hautes: 5.05 a.m. — 5.35 p.m.
Basses: 12.48 a.m. — 12.57 p.m.
Les marées de samedi le 29
Hautes: 5.45 a.m. — 6.20 p.m.
Basse: 1.41 a.m.

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Nouvelle lune le 1er, à 6h. 56 a.m.
Premier quartier le 8, à 1h. 20 a.m.
Pleine lune le 15, à 6h. 52 a.m.
Dernier quartier le 23, à 9h. 40 a.m.
Nouvelle lune le 30, à 4h. 13 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"LA FIERTE NATIONALE"

Consiste-t-elle à laisser saper les valeurs morales, à permettre l'abrutissement du peuple par des moyens d'information ou de divertissement devant plutôt servir à l'éduquer, cela sous prétexte de liberté ?

- ARTICLES de Bureaux
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

Six recommandations en cas d'accident d'auto

Savez-vous quoi dire à l'autre conducteur? Quels faits devez-vous noter? Quand devez-vous appeler la police? Vous lirez, dans SÉLECTION du Reader's Digest de juin, comment procéder si vous avez un accident. Une simple erreur pourrait vous causer des ennuis considérables et des frais évitables. Voyez ce que vous *devez* faire et ce que vous n'êtes pas *obligé* de faire en cas d'accident. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!



Assurance collective:
VIE
SALAIRE
ACCIDENT-MALADIE

LA MUTUELLE SSQ est à la fois la plus ancienne et la plus importante entreprise du genre née au Québec.

LA MUTUELLE SSQ
ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
Siège social: Québec 2, P.Q.
Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?





Ces photos ont été prises au MAGASIN MIRACLE MART *au cours de l'après-midi du 27 mai.*

Si l'une de ces photos est la vôtre, venez vous identifier à nos bureaux et

RECEVEZ $5.00

(Prix doublé si votre nom est sur nos listes d'abonnés)

D'autres photos paraitront régulièrement d'ici un certain temps . . . Surveillez l'Action, vous pouvez gagner de l'argent !

Abonnez-vous sans tarder . . . Votre prix sera doublé si vous gagnez.

Service du tirage **l'Action**

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



• A VENDRE — Un homme-grenouille américain a découvert une ancre d'un navire datant de 1812 dans les eaux du lac Ontario. Ce plongeur pratique est prêt à se séparer de sa prise pour la modeste somme de $4,000. Les intéressés seront peut-être agréablement surpris de savoir que l'ancre est en très bon état. Ce plongeur antiquaire a une façon un peu lourde de meubler ses loisirs.

144,000 femmes, chaque année achètent des grues mécaniques

Malgré la légende, il ne semble pas que les hommes achètent plus de fleurs que les femmes; ni que les femmes fassent appel plus souvent aux services des coiffeurs et autres spécialistes des cheveux.

Ces renseignements et plusieurs autres sont le résultat d'une nouvelle étude des marchés destinée à mettre au jour un certain nombre de tendances non reconnues dans le passé et certains autres faits. Cette étude fait mentir plusieurs opinions généralement répandues.

Commandée par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, l'étude a été menée dans le Québec et l'Ontario par la firme Canadian National Total-Market Index Limited. Elle avait pour but la détermination du marché de 53 grandes catégories de services et de biens quant au nombre de personnes qui achètent, utilisent ou cherchent chacune de ces catégories du marché au cours d'une période de 12 mois.

L'étude a déterminé, en outre, l'usage qui est fait des Pages Jaunes pour chacune des catégories. Ces résultats sont fondés sur des entrevues auprès de 4,669 adultes de 20 ans et plus.

Prenons l'exemple des déformations et des égratignures subies par les carosseries d'automobiles. L'étude néglige discrètement la question de savoir si ce problème est causé davantage par les hommes que par les femmes. Mais elle révèle que, au moins au Québec et dans l'Ontario, trois fois plus d'hommes que de femmes prennent des mesures pour faire redresser les enfoncements et effacer les égratignures. Ce qui se passe au foyer avant que le "chef" de famille consente à aller faire réparer la voiture dépasse le cadre de l'enquête.

Les personnes interviewées ont été choisies suivant un échantillonnage scientifique, de manière que les résultats obtenus puissent être projetés validement pour s'appliquer aux 7,100,000 personnes qui forment la population adulte des deux provinces. Chaque entrevue a duré entre une demi-heure et une heure.

Les résultats compilés remplissent cinq grands livres de comptabilité pesant un total de 36 livres. Le sommaire final imprimé consiste en un volume de 307 pages qui déborde de renseignements.

Ces résultats indiquent, par exemple, que 144,000 femmes, chaque année, achètent ou louent des niveleuses, des presses, des pelles, des grues mécaniques et autres pièces d'équipement lourd, ou du moins prennent des renseignements à ce sujet.

Une plus grande proportion d'hommes se font couper les cheveux qu'il n'y a de femmes qui réclament le soin de leur chevelure: 84 contre 78 pour cent. Il est compréhensible que 22 pour cent des femmes prennent soin elles-mêmes de leur cheveux mais il est difficile de croire que 16 pour cent des hommes se passent de barbier.

L'étude a fourni une masse de renseignements qui peuvent servir à des comparaisons, des revisions d'opinion et des jeux de spéculation. Tout le monde sait que le monde de l'assurance est vaste mais il y a plus de gens qui achètent et renouvellent de l'assurance, ou s'en informent, qu'il n'y en a qui prennent des taxis, achètent des fleurs, vont au spectacle ou font appel à des garagistes; il y en a, de fait, 4,500,000, soit 63 pour cent de la population adulte des deux provinces.

Personne ne met en doute l'importance de l'automobile dans notre société, mais les chiffres sont impressionnants. De toute la population adulte, 33 pour cent achètent ou désirent acheter des pneus, des accumulateurs ou d'autres pièces; 25 pour cent achètent, vendent ou cherchent des voitures ou camions neufs ou usagés; 17 pour cent font faire des travaux de carosserie ou de peinture; six pour cent louent des voitures; 50 pour cent vont au garage — tout cela pendant une période d'un an. En tout, ces amateurs de véhicules consultent 22,700,000 fois les rubriques appropriées des Pages Jaunes et font suivre 93 pour cent de ces consultations de visites, d'appels téléphoniques ou de lettres.

Abstraction faite de l'industrie alimentaire qui n'était pas comprise dans le relevé, les 10 marchés les plus actifs sont: 1—Pharmacies (6.1 millions de personnes); 2—Vêtements (6.0 millions), 3—Banques (5.9 millions); 4—Salons de beauté et coiffeurs (5.83 millions); 5—Soins médicaux (5.81 millions); 6—Buanderie et nettoyage (5.2 millions); 7—Restaurants (4.9 millions), 8—Assurances (4.5 millions); 9—Papeterie (4.4 millions); 10—Télévision, radio et Haute Fidélité (3.8) millions).

Le classement étant établi suivant l'usage des Pages Jaunes plutôt que selon les personnes en cause, les taxis, avec 12.7 millions de consultations, sont la catégorie la plus consultée. La catégorie médicale est deuxième, avec 11.6 millions de consultations. de consultations. Viennent ensuite, par ordre, les pharmacies, la construction et la réparation des maisons, les banques, les restaurants, les voyages, la machinerie lourde, les vendeurs d'autos et, enfin, les salons de beauté et salons de barbiers.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

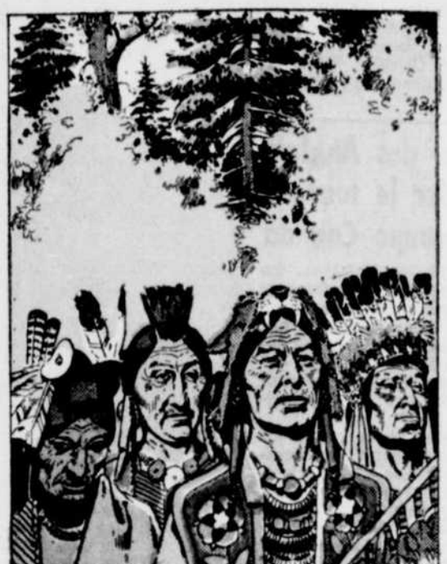
par HAROLD-R. FOSTER



Résumé: Le prince est conduit à terre afin de prendre contact pour la première fois avec les indigènes. Il est sans armes dans le petit bateau, portant un costume que Tillicum a taillé dans le but d'impressionner son peuple.



Mais de l'autre côté du vaisseau, la grande chaloupe est remplie de jeunes Vikings armés et prêts en cas d'accrochage.



De la forêt, des yeux vifs surveillent l'arrivée et notent chaque détail étonnant.



Les indigènes regardent avec admiration la figure commandante à l'avant du bateau. Dans toutes leurs terres, personne ne peut rivaliser avec les couleurs qu'il porte. Même s'il vient sans armes, et leur fait le signe de la paix, ils hésitent. Ils n'ont jamais vu ni entendu parler de telles merveilles, même de leurs conteurs d'histoires.



Arn met pied à terre et s'adresse aux indigènes, mais ils ne comprennent pas jusqu'à ce qu'un vieillard s'avance et leur serve d'interprète. Lorsqu'ils entendent l'histoire d'Arn, ils approuvent de la tête. Oui, ils ont entendu la légende de la femme-soleil ainsi que de la promesse qu'elle leur avait faite.



Des signes d'amitié sont entrepris, des cadeaux sont échangés, puis Arn retourne au vaisseau.



Pendant un long moment, Tillicum se tient à la proue, sans bouger. Lorsqu'elle redescend, elle sourit. "Les tribus sur votre route nous recevront en paix", annonce-t-elle.

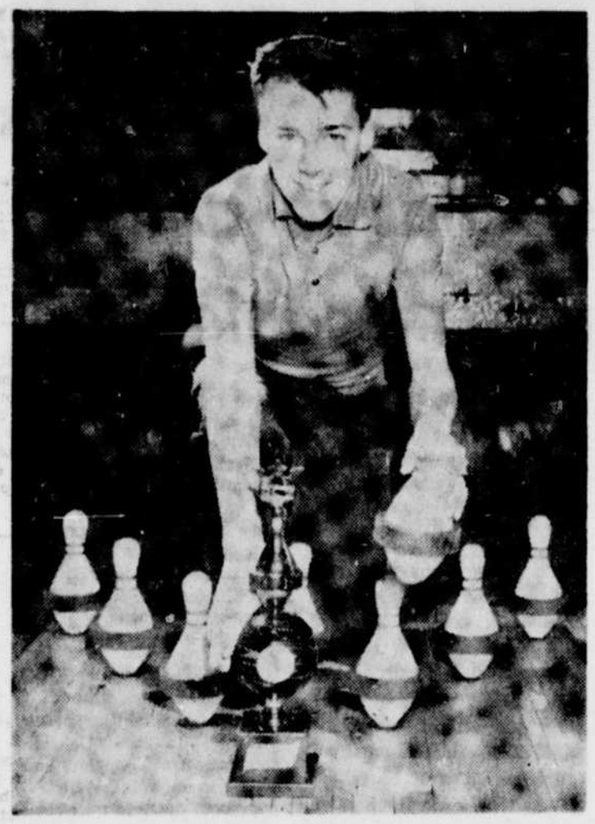


Car elle a vu un coureur quitter le camp indien, portant le bâton de messager qui lui assure un sauf-conduit.
Prochainement: L'assemblée des tribus.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young





Les Twins ne sont restés que 24 heures au 1er rang

Morehead les blanchit avec Radatz

BOSTON. — (P.A.). — L'as en relève Dick Radatz a préservé la performance de trois coups sûrs de Dave Morehead en retirant deux frappeurs d'urgence au bâton avec les buts occupés hier alors que les Red Sox de Boston ont blanchi les Twins de Minnesota 2-0.

Le revers a coûté le premier rang de la ligue Américaine aux Twins.

Morehead s'était mis lui-même dans l'eau chaude avec trois buts sur balles consécutifs, après avoir retiré Harmon Killebrew au bâton à la dernière reprise. C'est alors que Radatz a fait mordre la poussière aux frappeurs d'urgence Don Mincher et Sandy Valdespino.

Les Sox avaient profité d'une erreur et d'un ballon-sacrifice pour briser un duel entre Morehead et Jim Kaat à la 7e manche.

Minnesota 000 000 000—0 3 1
Boston 000 000 20x—2 6 2

Kaat, Klippstein 8 et Zimmerman; Morehead, Radatz 9 et Tillman. Lanceur gagnant: Morehead 3-3; lanceur perdant: Kaat 3-5.

FORD SE RETIRE APRES UNE MANCHE

DETROIT. — (P.A.). — Joe Parma a éparpillé cinq coups sûrs en conduisant les Tigres de Détroit à un gain de 4-1 sur les Yankees de New York hier soir.

Les Yankees ont réussi leurs premiers coups sûrs à la 5e manche.

Roger Maris a privé Sparma d'une blanchissage avec un circuit à la dernière reprise.

Whitey Ford a abandonné après la première manche, où il a alloué un point sur trois simples, sous prétexte qu'il "n'était pas en condition".

New York 000 000 001— 1 5 0
Détroit 100 300 00x— 4 10 0

Ford, Mikkelsen 2, Reniff 4, Blanco 8 et Edwards, Schmidt 8; Sparma et Freehan. Lanceur gagnant: Sparma 3-2; lanceur perdant: Ford 3-6. Circuit: New York, Maris son 4e.

Chance est bombardé

WASHINGTON. — (P.A.). — Les Sénateurs de Washington ont infligé à Dean Chance son plus humiliant revers en deux saisons hier soir, en l'envoyant aux douches à la 3e manche lors d'un gain de 9-6 sur les Angels de Los Angeles.

Chance a alloué huit coups sûrs et sept points en plus de donner deux buts sur balles, en 2 2/3 manches en encaissant son 4e revers contre trois gains.

Les vainqueurs ont effectué une poussée de six points à la 3e reprise, marquée d'un circuit de Joe Cunningham. Frank Howard l'a imitié à l'engagement suivant.

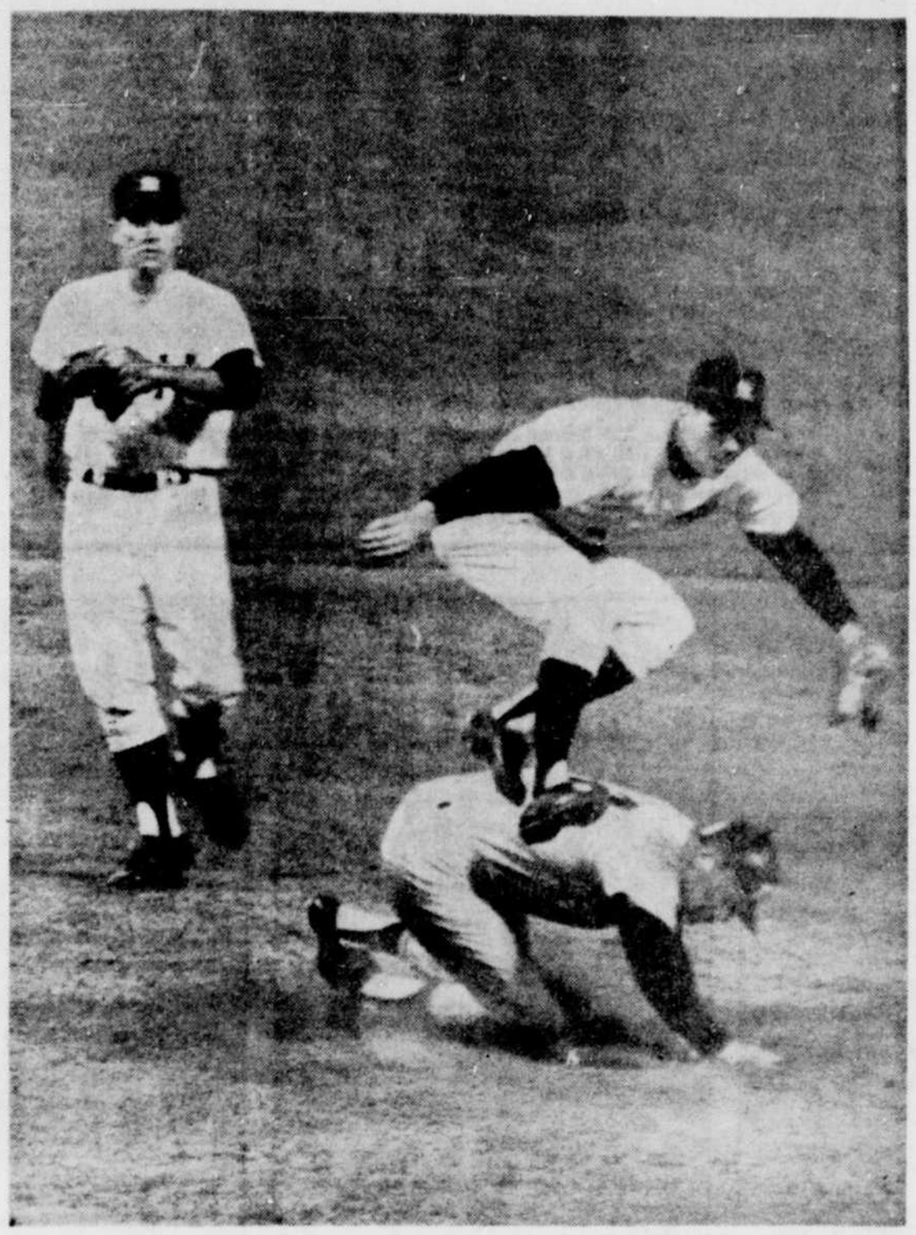
Los Ang. 200 030 001—6 0 1
Washing. 206 100 00x—9 1 1

Chance, D. Lee 3, Latman 5, Piché 8 et Rodgers, Egan 7; Narum, Bridges 1, Kline 9 et Brumley. Lanceur gagnant: Bridges 1-1; lanceur perdant: Chance 3-4. Circuits: Washington, Cunningham 1er; Howard son 8e.

Au tour des Anglais à bouder le tournoi de la coupe Canada

LONDRES — (P.A.) — La Grande-Bretagne a décrété hier que ses golfeurs de la coupe Ryder ne participeraient pas aux matches de la coupe Canada en raison d'un conflit de dates, enlevant ainsi au tournoi international des joueurs éminants.

Le tournoi de la coupe du Canada, dans lequel des équipes professionnelles de deux joueurs de 30 pays se disputent les titres individuels et d'équipes, aura lieu à Madrid du 30 septembre au 3 octobre. Cela entre en conflit avec un tournoi à Mere, G.-B., qui sera joué la même semaine.



• Phil Linz saute par-dessus Woody Held après le roulant de Willie Kirland à Bobby Richardson (à gauche). Le relai à Pepitone s'effectua à temps pour compléter le double-jeu. (Téléphoto : U.P.I.)

François Lavigne roule un 300 et mène avec une moyenne de 202.0

Les activités du 25e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles Enr'g., se termineront officiellement dimanche soir prochain, au Centre MGR MARCOUX INC., à St-Pascal et d'ici là on verra encore de nombreux quilleurs qui viendront tenter leur chance à qui mieux mieux. On annonce pour samedi après-midi les frères Bolduc, Réal Deblois, le champion de l'an dernier; Paul Charpentier, Roland Léonard, etc.

Mais la grosse nouvelle de l'heure est toujours la partie parfaite réalisée par François Lavigne, de Montréal, qui s'est illustré mercredi soir dernier, avec 300 et une moyenne de 202.0 pour les parties officielles sur les allées règlementaires. On sait que ses copains Wilky et Morissette ou encore les deux "André" se sont classé respectivement 2e et 3e en arrière du premier François Lavigne, avec 201.0 et 200.2; voici le résultat de leurs parties :

Lavigne :	214-151-	300-189-211-147	—	1212 202.0
Wilky :	163-268-	213-157-182-223	—	1206 201.0
Morissette :	191-215-	177-228-185-206	—	1202 200.1

Elisabeth Vermette de Limoilou est toujours à la tête de la section féminine avec 183.1 et voici le tableau des trois premières meneuses partie par partie :

Elisabeth Vermette :	186-187-152-208	—	732 183.1
Irène Louis-Seize :	186-164-125-185	—	660 165.0

Ce soir les quilles et quilleuses de M. P.-E. Barbeau occuperont les allées ainsi que des quilleurs de St-Romuald et les indépendants sont cordialement invités à venir profiter des dernières ouvertures des derniers jours.

Tire de chevaux

Dimanche aura lieu à St-Martin de Beauce, à compter d'une heure, la 5e compétition annuelle de tire de chevaux, au profit de l'O. T. J. Le tournoi est divisé en deux catégories, soit moins de 3,200 livres et 3,200 livres et plus.

Des champions venant des comtés de Frontenac, Compton, Mégantic, Lévis, Beauce et de l'état du Maine se disputeront les trophées et les bourses à l'enjeu. Des milliers de spectateurs assistent à cette compétition chaque année.



MERCREDI

COURSE No 1

Battle Haw Lea (Richard Carroll) — 4.60, 2.90, 2.70 — Edgewood Lee (André Côté) 3.90, 3.00 — Bonjour Mir (Robert Bélanger) 4.40.

Ont aussi couru : Volomite Express C, Adios Ferland, Brooke Kee C, Little Billy D, Direct Cax.

Temps : 2.12.

COURSE No 2

Ann Donson (Michel Giguère) 4.20, 2.90, 2.60 — The Moor (Adrien Doré) 10.60, 7.20 — Bright Forecast (Joseph Lemay) 4.20.

Ont aussi couru : Cannon Allen, Merry Craft, Tanglejo, Bulldog's Son, Hajji.

Temps : 2.13.3.

Pari-double : 2-2 — Battle Haw Lea, Ann Donson — — $10.50

COURSE No 3

Laura Cax (Léon St-Jacques) 6.80, 3.20, 2.40 — Le Tigre (Oscar Dupré) 2.30, 3.10 — The Colonel (Denis Larochelle) 3.70.

Ont aussi couru : Janet's Pride, Granby Girl, Evergreen Star, Kiwi, Spring Water.

Temps : 2.13.2

COURSE No 4

Ed Bang (Serge Seguin) 10.30, 4.50, 3.40 — Whisk (Claude Denault) 10.30, 5.10 — First Remus Jr (Laurier Hamelin) 2.90.

Ont aussi couru : Melody Song, Mervin Hal, Delayed Action, Harvey's Dream.

Temps : 2.15.

Quinella : 5-8 — Ed Bang, Whisk — — $119.40

COURSE No 5

Stella Clap (Yvan Gamache) 13.90, 6.10, 4.90 — Sep June (Yvon Pelchat) 7.30, 4.20 — Prince Lou (Desmond McKinney) 16.80.

Ont aussi couru : Rennie Norris, Ray Byrd, Docteur Vet, Sammy H.

Temps : 2.13.1

COURSE No 6

Ensign Eri (Marcel Cournoyer) 7.90, 4.50, 2.60 — Stewart's Bell (André Côté) 11.60, 6.50 — The Mighty Count (Yvon Pelchat) 2.60.

Ont aussi couru : Adios Prince, Sleepy Hollow Girl, My Pogie, Sir Cyr.

Temps : 2.14.2

COURSE No 7

Drummond Law (Desmond McKinney) 6.40, 4.10, 4.60 — Adios Paggy (Marcel Brosseau) 7.60, 11.80 — My Son's Abbie (Jean-Louis Gingras) 8.00.

Ont aussi couru : June Bel, Miss Barbara Direct, Sonny's Pointer G, Mister Foxboro.

Temps : 2.14.

Quinella : 2-8 — Drummond Law, Adios Paggy — — $81.70

COURSE No 8

Josedale Proton (Marc Aubin) 16.60, 6.10, 3.80 — Dandy Sandy (Jacques Paquet) 8.80 4.90 — Champion Pick (Yvan Gamache) 2.80.

Ont aussi couru : Diplomat Rotan, Jet Byrd, Chris Eden.

Temps : 2.10.2

COURSE No 9

King's Cadet (Jean Cyrenne) 14.20, 5.70, 3.20 — Calumet Rosecroft (Paul-Emile Alain) 3.40, 2.50 — Eagle Way (Marcel Brosseau) 4.30.

Ont aussi couru : Guy Flare, Long Song, One Fifty Five, Mr Nap.

Temps : 2.16.1

COURSE No 10

Freddie Volo (Jean Cyrenne) 28.00, 8.00, 4.00 — Pinnacle Chuck (Ronald Beaudoin) 3.70, 3.00 — Level Lady (Claude Denault) 6.50.

Ont aussi couru : Betsy's Son, Traffic Brooke, Elk Slator, Eros.

Temps : 2.11.2.

Quinella : 1-3 — Freddi Volo, Pinnacle Chuck — — — — — $56.40

JEUDI

Arden Mist (Donald White) 26.90, 14.30, 5.30 — Mt Vernon Bell (Gérard Beauchemin) 13.40, 7.70 — Timely Story Jr (Adrien Bédard) 3.40.

Ont aussi couru : Miss Flood, Miss Pandora Express, Prairie Royal, Merry Cadet, PT- Peter R Frost.

Temps : 2.17.2.

COURSE No 2

Borderview Tom (Michel Giguère) 7.30, 4.40, 3.50 — Fireman Ed (Claude Denault) 4.70, 3.30 — Sir Litex (J.-Paul Lavallée) 3.60.

Ont aussi couru : My Hap Cat, Fayre Cadet, Young Face, Mike Spencer.

Temps : 2.17.4.

Pari-double : 7-6 — Arden Mist, Borderview Tom — — $149.40

COURSE No 3

Beau Cheval (Hermas Brousseau) 10.30, 5.50, 3.60 — Swamp Fever (Robert Bélanger) 4.20, 3.10 — Panda (André Côté) 2.90.

Ont aussi couru : Royal Echo, Irish Peter, Sir Symbol.

Temps : 2.17.4.

COURSE No 4

Pershing's Polly (Michel Poulin) 8.50, 7.10, 4.80 — Mercury Hanover (Bruno Ferron) 19.70 6.60 — Royal's Pride (Yvon Catellier) 6.00.

Ont aussi couru : Toddy Pointer, Ricci Herbert, Jim Doyle, Willow Brook Ned, Kelly Mewin.

Temps : 2.13.

Quinella : 5-6 — Pershing's Polly, Mercury Hanover — — $62.30

COURSE No 5

Speedy L Express (Bernard Gervais) 14.30, 5.70, 3.10 — Meadow Whitey (Jean Cyrenne) 5.00, 2.90 — Alice Dodge (Serge Deguin) 3.00.

Ont aussi couru : Custer Hanover, Hugues Drummond, Lillie Pointer, Claire Express.

Temps : 2.17.2

COURSE No 6

Merrie Victor (Joseph Lemay) 5.00, 3.10, 3.20 — The Web (Jean Cyrenne) 5.00, 3.20 — Taylor's Song (Yvan Gamache) 4.30.

Ont aussi couru : Taza, Lucky Symbol, Don Chester, Foggie River, Valera.

Temps : 2.16.

COURSE No 7

Mazie Pointer (Albeet Vanderpoelt) 7.70, 6.40, 7.60 — Napoleon Grattan (Guy Beauchemin) 21.90, 7.90 — Lucky June (Ralph Babbin) 8.70.

Ont aussi couru : Raffles, Gallium, Victor Pick, Success Stormy, Rugged Pick.

Temps : 2.14.3

Quinella : 7-2 — Mazie Pointer, Napoleon Grattan — — $49.60

COURSE No 8

Bank Roll (Jean Cyrenne) 24.40, 7.20, 4.10 — Knightie Knight (Yvon Pelchat) 9.40, 5.80 — Lincons Champ (Duncan McTavish) 7.70.

Ont aussi couru : Scotty G Goose, Scotch Andy, Skipper Jay.

Temps : 2.12.1.

COURSE No 9

Bunter Way (Yvon Pelchat) 21.60, 6.30, 3.40 — Chapman Hanover (Adrien Bédard) 5.20, 3.80 — Bell Frost (Léon St-Jacques) 4.10.

Ont aussi couru : Aero Jet, Worthy Tyson, My Gun, Two Mountain Mir.

Temps : 2.17.4.

COURSE No 10

Big Chief M (Roland Bruyère) 4.90, 3.40, 3.50 — Debbie Z (Denis Larochelle) 4.50, 2.90 — Seattle Norris (Lionel Roy) 3.10.

Ont aussi couru : Diammond Dillard, Dick Nelson, Philippe Bell, Poplar Tar Heel.

Temps : 2.17.

Quinella : 1-8 — Big Chief M, Debbie Z — — — — — $10.10

Paris annulés en Irlande

PARIS ANNULES — 10 Sport

NEW YORK. (A.F.P.) — Le "New York Times" consacrait, jeudi matin, un bref éditoral au "championnat" du monde Clay-Liston, dans lequel le quotidien exprime l'espoir que ce combat marquera "le commencement de la fin de la boxe commercialisée".

"Nous fondant sur la théorie qu'on ne doit pas s'attaquer à un adversaire à terre, nous avons remis au lendemain notre habituelle demande d'abolition de la boxe professionnelle", écrit l'éditorialiste du "Times" qui souligne que, dans le combat Clay-Liston, seuls, les spectateurs ont subi des dommages.

"Clay et Liston, déclare l'éditorial, au lieu de se "démolir" l'un l'autre, cimme on dit dans le curieux langage du ring, ont présidé au commencement de la fin de la boxe commerciale, du moins nous l'espérons. Un sport aussi malade que celui-là ne peut certainement pas survivre bien longtemps".

A DUBLIN

Les "bookmakers" de la République d'Irlande et d'Irlande du Nord ont décidé d'annuler tous les paris qu'ils avaient enregistrés pour le combat entre Sonny Liston et Cassius Clay pour le championnat du monde des poids lourds.

Cette décision a été annoncée, jeudi, par M. Terry Rogers, directeur de la principale agence de paris d'Irlande, qui se faisait le porte-parole de ses confrères.

"S'il y a jamais eu un combat arrangé d'avance, c'est bien celui-là", a déclaré M. Rogers. Toutes les personnes ayant fait des paris pour ce match seront purement et simplement remboursées.

WASHINGTON

Le représentant républicain, Robert H. Michel, d'Illinois, a déposé sur le bureau de la Chambre une résolution donnant pouvoir à la commission judiciaire de la Chambre d'ouvrir une enquête sur la boxe aux Etats-Unis.

La résolution suggère que des personnalités du monde pugilistique, tels que Jack Dempsey, Gene Tunney, Rocky Marciano, Joe Louis, Archie Moore ainsi que Nat Fleischer, éditeur du magazine "Ring", soient invitées à déposer. De plus, la résolution recommande qu'aucun championnat du monde des poids lourds n'ait lieu avant la fin de l'entente.

Par ailleurs, le représentant démocrate, L. Mendel Rivers, de Caroline-du-Sud, a informé la Chambre des représentants qu'il préparait un projet de loi portant la création d'une commission nationale de la boxe qui aurait pour mission de contrôler tous les aspects de ce sport.

Enfin, le représentant démocrate, Jean V. Tunney, fils de l'ancien champion du monde, Gene Tunney, a déclaré que le combat Clay-Liston était "un autre exemple des raisons pour lesquelles la boxe est tombée si bas aux Etats-Unis". M. Tunney a appuyé le projet de création d'une commission nationale de la boxe.

A NEW YORK

Le déroulement du film officiel du combat, à New York, a démontré que Clay avait définitivement atteint Liston à la tête avec une droite, mais le coup ne semblait pas puissant. Clay était sur la pointe des pieds et prêt à reculer lorsqu'il a porté le coup.

La compagnie a vérifié le temps du K.O., qu'elle prétend précis à 1-51e de seconde près, et a découvert que Linston était allé au tapis à 1:47 2-3 et y est demeuré pendant 17 1-3 secondes. Il va sans dire que cette vérification contredit le temps officiel d'une minute juste, un record annoncé près de l'arène par la commission de boxe du Maine.



• Jean Garon et Rik Van Steenbergen admirent le magnifique trophée qui sera à l'enjeu dans le cyclo-tour du Richelieu en fin de semaine.

Les Giants frappent 16 coups sûrs contre 4 lanceurs du Cincinnati

SAN FRANCISCO. — (P.A.). Gaylord Perry a tenu les Reds de Cincinnati à trois coups sûrs hier alors que les Giants de San Francisco les ont vaincus 9-2 avec l'aide des circuits de Jesus Alou et Cap Peterson.

Alou a cogné son 5e circuit de la saison aux dépens du lanceur perdant Joe Nuxhall à la 1ère manche tandis que Peterson réussissait son exploit de trois points aux dépens de Jim O'Toole à la 5e reprise.

Cincin. 010 010 000—2 3 1
San Fr. 101 330 10x—9 16 2

Nuxhall, Jay 4, O'Toole 5, Craig 5 et Edwards; Perry et Haller. Lanceur gagnant: Perry 4-3; lanceur perdant: Nuxhall 1-2. Circuits: San Francisco, J. Alou 5e, Peterson 1er.

ERREUR COUTEUSE

HOUSTON. — (P.A.). — Une erreur de Dick Groat a donné deux points aux Astros de Houston qui ont vaincu les Cards de St-Louis 6-1 hier soir.

Ray Washburn a été la victime de l'erreur tandis que Dick Farrell en profitait pour enregistrer son 4e gain en cinq matches.

Jim Wynn a bouclé le circuit au profit des locaux à la 8e manche, marquée d'une poussée de trois points.

St-Louis 000 010 000—1 7 2
Houston 120 000 03x—6 6 0

Washburn, Purkey 7 et McCarver; Farrell et Brand. Lanceur gagnant: Farrell 3-1; lanceur perdant: Washburn 3-2. Circuit: Houston, Wynn son 8e.

LES JEUNES A L'ATTAQUE

NEW YORK. — (P.A.). — Ed Kranepool, Johnny Lewis et Ron Swoboda ont produit sept points en conduisant les Mets de New York à un gain de 8-5 sur les Cubs de Chicago dans un match marqué par la parade de huit lanceurs hier.

Les Mets ont pris une avance de 7-0 au cours des quatre premières manches, mais le lanceur vainqueur Garry Kroll a eu besoin de l'aide de trois lanceurs de relève pour conserver le gain.

Ernie Banks a produit trois points au profit des Cubs avec deux simples.

Cal Koonce, victime des sept premiers points des locaux, a subi le revers.

Chicago 000 003 200—5 6 3
New Y. 230 201 00x—8 10 1

Koonce, Humphreys 5, Warner 6, Broglio 7 et Roznovsk; Kroll, McGraw 6, Cisco 7, Bearnarth 7 et Taylor. Lanceur gagnant: Kroll 3-2; lanceur perdant: Koonce 3-3.

A St-Georges

Le club de golf St-Georges tiendra dimanche le tournoi du Garage National (5e anniversaire). Ce tournoi Scotch Play groupera les golfeurs et golfeuses dans un tournoi mixte (3 balles, 6 joueurs). Madeleine Vachon et Candide Sévigny défendront leur championnat.

Segat participera au cyclo-tour du Richelieu

Le cycliste canadien bien connu, Giacomo Ségat, participera cette année à l'épreuve nouveau genre qu'est le CYCLO-TOUR du RICHELIEU. On se souvient que Ségat, un des cyclistes les plus sensationnels au pays, remporta à deux reprises le titre de "Meilleur cycliste de l'Ontario", en plus d'être nommé sur l'équipe du Canada pour le Tour du St-Laurent, Edition 1964. Lors de cette compétition, Ségat alors âgé de 22 ans seulement, remportait la bourse de $1,000 attribuée au meilleur routier canadien. La liste des cyclistes devant participer au Cyclo-Tour du Richelieu devient impressionnante et par le nombre et par la qualité des adeptes du vélo.

Mentionnons également que le gagnant du Cyclo-Tour du Richelieu recevra le trophée emblématique offert par la Brasserie Dow du Québec Limitée. De plus, MM. Marc Brais et Georges-Omer Bibeau offriront au gagnant de chacune des étapes une magnifique plaque souvenir, commémorant leurs exploits de vainqueur.

Si l'on ajoute à ces trophées le total des bourses, soit un montant de $1,000, il va sans dire que cette épreuve totalisant 149.3 milles comptera parmi les classiques du genre, puisque la Brasserie Dow a l'intention de répéter cette course chaque année.



AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Los Angeles à Baltimore (2)
Minnesota à Washington (2)
Kansas City à Boston
Cleveland à Détroit
New York à Chicago
(toutes le soir)

Ligue Nationale

Chicago à Philadelphie
Pittsburgh à New York
St-Louis à Houston
Cincinnati à San Francisco
Milwaukee à Los Angeles
(toutes le soir)

Ligue Métropolitaine

Beauport à St-Albert
Bienville à St-Joseph

LES CLASSEMENTS
Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	26	15	.634	—
Cincinnati	23	16	.590	2
St-Louis	23	17	.575	2½
Milwaukee	19	17	.528	4½
San Francisco	22	20	.524	4½
Chicago	19	21	.475	6½
Houston	20	24	.455	7½
Philadelphie	18	22	.450	7½
New York	16	25	.390	10
Pittsburgh	15	24	.385	10

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	24	14	.632	—
Minnesota	23	14	.622	½
Détroit	22	17	.564	2½
Baltimore	22	18	.550	3
Cleveland	19	17	.528	4
Los Angeles	21	21	.500	5
Boston	18	26	.474	6
New York	17	23	.425	8
Washington	18	25	.419	8½
Kansas City	10	25	.286	12½

MERCREDI

Ligue Américaine

Kansas City 6, Baltimore 3
Los Angeles 2, Washingtin 1
Minnesota 9, Boston 7
Cleveland 3, Chicago 1
New York à Détroit (pluie)

Ligue Nationale

Milwaukee 10, San Francisco 4
Cincinnati 3, Houston 8
Chicago 8, New York 6 (10 m.)
Pittsburgh 5, Philadelphie 3
St-Louis 2, Los Angeles 1

Ligue Provinciale

Sherbrooke à Lachine (pluie)

Ligue Nationale Junior

Chomedey à St-Jérôme (pluie)
Verdun à St-Laurent (pluie)

Ligue Métropolitaine

Montmorency à Beauport (pluie)
Bienville à St-Joseph (pluie)

HIER

Ligue Américaine

Minnesota 0, Boston 2
Kansas City à Baltimore (pluie)
Los Angeles 6, Washington 9
New York 1, Détroit 4

Ligue Nationale

Chicago 5, New York 8
Cincinnati 2, San Francisco 9
Pittsburgh à Philadelphie (pluie)
St-Louis 1, Houston 6
Milwaukee 2, Los Angeles 3

Ligue Provinciale

Drummondville à Québec (pluie)

Ligue Métropolitaine

Braves à Patro Roc-Amadour (p.)

Ligue Provinciale

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	3	0	1.000	—
Thetford	3	0	1.000	—
Drummondville	2	1	.667	1
Sherbrooke	2	1	.667	1
Granby	1	1	.500	1½
Coaticook	1	2	.333	2
Lachine	0	1	.000	2
Plessisville	0	3	.000	3
Québec	0	3	.000	3

Ligue Nationale Junior

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	2	0	1.000	—
St-Jérôme	2	1	.130	—
St-Laurent	2	1	.667	½
Verdun	2	2	.500	1
Chomedey	2	2	.500	1
Granby	1	2	.333	1½
Sorel	1	2	.333	1½
St-Jean	0	3	.000	2½

Lanceurs probables

(Par la PRESSE ASSOCIEE)
LIGUE NATIONALE

Chicago Buhl 5-2 à Philadelphie Bunning 3-4, soir.
St-Louis Sadecki 1-4 à Houston Guisti 6-2, soir.
Milwaukee Johnson 3-2 à Los Angeles Osteen 3-4, soir.
Cincinnati Tsitouris 3-3 à San Francisco Bolin 1-3 ou Shaw 3-2, soir.
Pittsburgh Law 1-3 ou Gibson 0-4 à New York Spahn 4-4, soir.

LIGUE AMERICAINE

New York Stafford 1-2 à Chicago Horlen 4-3, soir.
Cleveland Terry 4-2 à Détroit Regan 0-3, soir.
Kansas City Sheldon 0-1 à Boston Lonborg 3-2, soir.
Los Angeles Gatewood 0-0 et Brunet 1-2 à Baltimore Barber 2-3 et Palmer 2-0 soir.
Minnesota Boswell 3-2 et Stigman 0-0 à Washington Narum 2-4 et Kreutzer 0-3, soir.

Ronde de qualification au club de golf Lévis

(SAMEDI)

11:00 Louise Carrier, Léandre Létourneau, Lilian Forest, Léopold Marotte.
11:07 France McNeil, John Boulanger, Marcelle Carrier, J.-P. Carrier.
11:04 Paryse Bertrand, Raymond Bertrand, Isabelle Houde, Guy Turmel.
11:21 Margot Paradis, Léon Paradis, Mme A. R. Mewett, Ambrose Mewett.
11:28 Cécile Boulanger, Paul Ruel, Molly Dion, Léon Dion.
11:35 Mme J. Chatigny, John Chatigny, Aline Bolduc, Clarence Bolduc.
11:42 Thérèse Thomas, Pat Thomas, Jenny Thomas, Jos. Thomas.
11:50 Temps du Starter.
11:57 Mme Y. Pellerin, Yves Pellerin, Marcelle Bonnafé, J.-Claude Samson.
12:04 Annette Vaillancourt, Guy Brochu, Sarah McGilvray, Robert McGilvray.
12:11 Alice Wood, Ken. Wood, Monique Lemieux, Fernand Rinfret.
12:18 Bea McKenna, Claude Couture, Colette Perron, Roger Dorval.
12:25 Mme P. Bégin, Raymond Robitaille, Simonne Cantin, Zéphirin Paquet.
12:32 Mme J. A. Perron, J. A. Perron, Louise Poiré, Guy Poiré.
12:39 Lorette McQuade, Clayton McQuade, Jeannine Shainks, Wellie Funken.
12:46 Temps du Starter.
12:53 Mme Raymond Vachon, Pierre Verreault, Pierrette St-Hilaire, Roger Côté.
1:00 Simone Gourdeau, Paul Gourdeau, Suzanne Fortin, Gérard Fortin.
1:07 Rita Sirois, Robert McNeil, Pierrette Pedneault, Gérard Pedneault.
1:21 Hélène Roy, Jean-Paul Roy, Mme J.-P. Brassard, Jean-Paul Brassard.
1:28 Lucie Grenier, Pierre Charette, Mme Aline Samson, Raymond Samson.

1:00 Substitut : Chs Robitaille, R. J. Branion, Lionel St-Pierre, Leigh Johnson, Peter Johnson, J. Toth, Jacques Lachance, J.-W. Racine, Léonard Leclerc, Laurent East, Phil. Crevier, Aldéric Audet, Gerson Gosselin, Ph. Laverdière, Come Charland, Claude LeMarier.

Les membres qui désirent participer à ce tournoi (spécialement les dames), pourront le faire en se rapportant au capitaine Pierre Charette sur le tertre No 1 dès 11 heures. En cas de mauvaise température, le tournoi sera remis au dimanche le 6 juin avec les mêmes heures de départ.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

La L.N.H. n'est pas prête à faire cesser l'entente

SEW YORK (CP.) — Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, a dit hier soir qu'il ne croyait pas que la LNH permette à la CAHA de mettre fin à leur entente commune immédiatement.

La décision relève des gouverneurs de la LNH, selon Campbell, "mais j'ai bien l'impression qu'ils ne consentiront pas".

Au suàet de la décision ultérieure de la CAHA dans le but de mettre fin à l'entente, Campbell a précisé que cette entente commune entre la LNH et l'Association amateur prévoyait qu'aucune des deux parties ne pouvait mettre terminer l'entente sans pré-avis de deux ans.

Selon lui, la CAHA aurait l'intention de demander à la LNH de mettre volontairement fin à l'entente, mais il ne croit pas que les gouverneurs acceptent.

RAISON

Campbell a révélé que le différent était survenu à l'occasion d'une demande de la CAHA "voulant que nous abandonnions soudainement de commanditer les équipes amateurs" et établissions un repêchage universel de joueurs n'impliquant pas les juniors à l'âge de 21 ans.

"La LNH a tenté de se rendre à ses désirs, mais nous ne pouvions prendre le risque d'abandonner la commandite complètement parce que 95 pour cent des joueurs faisant le saut professionnel viennent des équipes commanditées", a ajouté Campbell.

La LNH a accepté l'idée du repêchage amateur, mais à l'âge de 19 ans au lieu de 21.

BONIS

Par ailleurs, Campbell a dit que la LNH n'était pas prête à abandonner le système de payer des bonis aux équipes qui ont développé le talen professionnel.

"La LNH et toutes les ligues professionnelles ont convenu que, lorsqu'un joueur était réclamé dans un repêchage amateur, on devait verser un boni à l'équipe amateur qui l'avait développée.

"Au cours des trois dernières années, avec le repêchage amateur en vigueur, nous avons repêché 55 joueurs et avons déboursé $120,000 aux équipes amateurs qui avaient développé ces joueurs.

"La CAHA n'aime pas cette politique et aimerait que nous lui versions directement l'argent qu'elle pourrait dépenser à sa discrétion. Nous ne sommes pas prêts à accéder à cette demande, car nous pouvons utiliser notre argent mieux que la CAHAQ".

Enfin, Campbell a soutenu qu'un seul objectif devrait inspirer la LNH et la CAHA, soit l'amélioration du hockey", y compris une équipe amateur de première force, que la CAHA n'a pu présenter depuis quatre ans".

CAHA

A Victoria, lors de l'assemblée annuelle de la CAHA, les délégués ont voté unanimement pour mettre fin à l'entente avec le hockey professionnel.

Lionel Fleury, président de l'Association amateur, a déclaré que l'entente "causait beaucoup de tort à l'Association et au hockey amateur".

"Nous croyons qu'il ne servirait à rien à poursuivre notre entente avec la LNH".

Selon un autre directeur, "la fin de l'entente permettra à la CAHA d'être maitre dans sa maison".

Pour sa part, le secrétaire-gérant de la CAHA, Gordon Juckes, a précisé; "La commandite d'équipes individuelles par la LNH n'est qu'une autre façon de diminuer l'importance de la CAHA".



BOSTON — Ted Whitfield, 146, de Springfield, Mass., a gagné par décision sur Gaspar Ortega, 148, de New York, en 10 rounds.

Assemblée de la Zone de ski samedi

L'assemblée générale annuelle de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent aura lieu samedi le 29 mai au 2465, 1ère Avenue, sous la présidence de Gérard Veilleux. Tous les présidents et leurs exécutifs et les membres des clubs affiliés à la Zone sont cordialement invités à assister aux délibérations qui auront lieu de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h. 30. p.m.



KEN VENTURI

Venturi critique le peu de faveur porté aux champions de l'omnium

ST-LOUIS. (P.A.) — Ken Venturi, champion actuel de l'omnium américain, croit que la PGA américaine rend trop difficile la participation à l'omnium aux anciens champions.

Selon lui, les règlements devraient être changés un peu. Présentement, les anciens champions sont exempts de qualification pendant cinq ans seulement après avoir remporté le titre.

Venturi a précisé le cas de Ben Hogan, champion de l'omnium à quatre reprises, dont la dernière en 1953. Hogan n'a pas participé à l'omnium depuis 1959, sans doute parce qu'il ne se croit pas obligé de se qualifier comme un amateur.

"Il n'en reste pas moins que la PGA aimerait compter Hogan parmi les concurrents", a ajouté Venturi qui se préparait à l'omnium 1965, qui sera disputé du 17 au 20 juin. "D'ailleurs, les amateurs aimeraient également le voir au nombre des participants, et lui aussi.

"Non, je ne crois pas qu'on devrait accorder à Hogan une exemption spéciale, mais je crois qu'on pourrait changer les règlements un peu, en accordant une exemption de 10 ans à un champion pour chaque gain. Si un golfeur triomphe à deux reprises, il serait exempt pendant 20 ans, soit 40 ans dans le cas de Hogan.

"Il est trop tard cette année, mais je crois que Hogan aimerait à participer l'an prochain, ce que la PGA devrait rendre possible."

"L'omnium américain est le seul tournoi de golf au monde qui n'honore pas ses champions avec un statut d'exemption permanente. Je suis peut-être intéressé, car, ayant remporté le titre une fois, j'aimerais être exempt de la qualification pour toujours."

Cela ne valait même pas le sommeil qu'on a perdu

Lorsque St-Bernardin, "le père de la boxe," est mort au 13e siècle, le sport est mort avec lui. Ce n 'est que 400 ans plus tard que les Anglais ont ressuscité la boxe.

Et mardi soir, après le combat de championnat du monde, entre Cassius Clay et Sonny Liston, à Lewiston, Maine, ce sont les Anglais qui ont été les premiers à crier que la boxe "est morte en Amérique."

Les Anglais, tout comme les amateurs de boxe d'une couple d'autres pays européens, du Canada et des Etats-Unis, se sont dit "dégoûtés de cette farce monumentale, de ce combat truqué, de cette monstrueuse fraude qui vient une fois de plus, donner le coup de grâce à cet étrange sport".

La division des poids lourds est le cerveau et la colonne vertébrale de la boxe. Et quand la division des poids lourds meurt, comme elle le fait régulièrement depuis une dizaine d'années, c'est tout le reste de la boxe qui meurt un peu.

Après chaque combat de Après chaque combat de championnat controversé, on répète que cette fois, c'est bien la fin. Mais il y a toujours une autre fois." A grand renfort de publicité, on réussit à réveiller l'intérêt et ainsi, d'un combat à l'autre, on réussit au moins à garder "le cadavre un peu chaud."

La prochaine fois

Parlant de "prochaine fois", il appert que les promoteurs, ceux qui récoltent des millions en droits de télévision en circuit fermé, ont des projets assez définis. Après le "four" d'hier soir, à Lewiston, on voudrait présenter un match Cassius Clay - Floyd Patterson, ou encore Clay - George Chuvalo. Ce dernier est le champion poids lourd du Canada.

Chuvalo a assisté au combat de mardi soir, à Lewiston, combat au cours duquel Clay a conservé son championnat en battant Liston par knockout en une minute du premier round d'un match qui devait en durer 15.

Du coup qui a mis Liston hors de combat, Chuvalo a dit: "Mon bébé aurait pu absorber ce coup".

Henry Cooper, le champion poids lourd de Grande-Bretagne a dit: "Le public américain doit commencer à en avoir assez de ces farces. Même les "poids lourds" horizontaux de Grande-Bretagne pourraient faire mieux".

Des millions de Britanniques sont demeurés debout jusqu'à 3h. 30 ce matin afin de voir le combat en direct, transmis par le satellite "Oiseau matinal".

MOMENT SOMBRE

Tommy Farr, l'Anglais qui perdit par décision en 15 rondes aux mains de Joe Louis, aux jours d'or de la boxe, a dit ceci: "C'est le moment le plus sombre dans l'histoire de la boxe et je regrette d'avoir perdu mon sommeil pour assister à ce match dégoûtant".

Terry Downes, l'ancien champion poids moyen de Grande-Bretagne a déclaré: "Ma femme, Barbara, peut encaisser mieux que Liston".

Harry Carpenter, un commentateur de la BBC, a fait ce commentaire devant des millions de téléspectateurs: "Ce que vous venez de voir fera subir à la boxe un recul de plusieurs années. C'est un coup bas porté au sport".

La BBC a retransmis trois fois le film du combat, à vitesse régulière et au ralenti, mais les observateurs n'ont pas pu déceler le coup qui a bien pu envoyer Liston au plancher.

A Paris, où 1,200 personnes s'étaient massées dans un studio de la radio-télévision française, la réaction première, tout comme en Grande-Bretagne, en fut de dégoût.

"Ca ne valait même pas le sommeil qu'on a perdu", s'est écrié un téléspectateur en furie.

Au Centre Paul-Sauvé de Montréal, où une foule de plus de 6,000 spectateurs a vu le combat sur écran géant, un spectateur a fait remarquer: "Mon épouse et moi avons de bien meilleures batailles que celle-là a umoins deux fois par semaine".

Et un autre: "C'est tellement ridicule que ce combat fera fera peut-être revivre la lutte".

Fleury réélu

VICTORIA. (P.C.) — Les membres du bureau de direction de la CAHA ont été réélus unanimement à la clôture de l'assemblée annuelle, hier.

Ainsi, le président Lionel Fleury, de Québec, le vice-président Fred Page, de Port Arthur, et le deuxième vice-président Lloyd Pollock, de Windsor, ont été réélus pour un deuxième terme, de même que le secrétaire-gérant Gordon Juckes, de Melville, tandis que Art Potter, d'Edmonton, demeurait l'ex-président.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

SEUL SON BOOKIE LE SAIT

Ce n'est que la deuxième fois depuis que nous suivons la boxe où nous avons l'impression qu'un boxeur a pris le plancher intentionnellement.

La première fois, c'était le 15 mai 1953 et le plongeur était nul autre que Jersey Joe Walcott, l'arbitre de mardi, qui livrait le dernier combat de sa carrière. Ayant été passablement malmené lors de son premier combat contre Rocky Marciano, le vétéran de Camden, N.J., ouvrit tout grands les deux points et se fit passer un direct en plein visage. Bien assis, il saisit même un câble pour être sûr que son adversaire ne lui toucherait plus. En deux minutes, 25 secondes, il collectait un quart de million et annonçait sa retraite. Un coup de poing ne tue pas un homme: c'est l'accumulation qui rend "punch-drunk". Walcott avait pris les moyens, honnêtes ou non, pour se retirer avec toutes ses facultés.

Mardi, Liston n'a même pas pris la peine d'attendre le solide crochet de gauche que lui destinait Clay après une faible droite qui voyagea à peine huit pouces. Il est impossible de lire dans l'esprit d'un autre, mais ce fut la plus mauvaise imitation d'un k.o. que nous ayons jamais vue. Patterson avait été paralysé par la peur, mais au moins il a esquissé les gestes d'un boxeur avant de succomber. Est-ce que Liston a soudain été effrayé par Clay ou s'agissait-il d'une mise en scène organisée depuis longtemps?

Ceux qui avaient reçu du sept pour un lors du combat de Miami, ne pouvaient espérer des quotations aussi avantageuses pour le match de Lewiston. A moins qu'ils n'aient gagé que Clay gagnerait au premier round. Et où se situe la décision de Liston dans tout cela? Seul son "bookie" le sait.

MOMENT DE DECISION

Hugues Beaudoin devra prendre sous peu une importante décision. Alors que tous les propriétaires du baseball majeur sont des millionnaires qui n'ont pas à s'occuper des risques financiers, que la plupart des clubs mineurs appartiennent à des organisations civiques, il se trouve par la force des circonstances l'unique propriétaire d'une équipe qui doit délier les cordons de sa bourse pour s'améliorer.

Deux fois, il a pris des décisions qui engageaient des sommes importantes. En 1960, il décida, pour reformer l'esprit d'équipe, de noliser désormais un autobus pour tous les voyages au lieu des randonnées en automobiles privées qui parfois coûtaient le prix de la gazoline, souvent ne coûtaient rien.

En 1962, il décida d'acheter un uniforme similaire à celui des clubs des ligues majeures. En fait, l'uniforme actuel des Indiens est le premier projet offert aux Colts de Houston à leur entrée dans le baseball majeur.

Cette fois-ci, il se voit pour la première fois dans l'alternative d'être obligé d'engager des joueurs étrangers pour renforcir l'alignement. C'est une décision importante à prendre, mais s'il retarde trop, toute l'excellente publicité dont le club a joui à l'entraînement, tout le confort qu'offre au client un stade renové, tout le travail magnifique du bureau de direction, peuvent être perdus.

L'assistance de dimanche dernier était la meilleure pour un début de saison depuis longtemps. Tous ont compris que Beaudoin se devait de donner la première chance aux joueurs locaux, mais ils n'accepteront pas que le club ne puisse tenir son bout contre des villes à population infiniment moindre.

Il est encore temps de garder une clientèle qui ne demande qu'à rester. René Lemyre nous a confié que les Angels avaient un joueur disponible qui au point de vue calibre est un autre Mike Fandozzi: pas prospect pour les majeures, mais très fort pour les mineures.

Nous ne demandons pas à Beaudoin d'engager ses trois Américains immédiatement, mais il nous semble que s'il donnait le signe de bonne volonté d'en faire venir un immédiatement, il pourrait conserver l'intérêt du public, contenter ses directeurs et donner quelque chose de positif à écrire aux chroniqueurs sportifs.

N'attendons pas que la foule ait quitté le stade et se soit trouvé d'autres amusements. Le moment de décision est arrivé.

L'ANECDOTE DU JOUR

Alf Pike a été congédié pour différence d'opinion avec ses patrons, les Blades de Los Angeles.

Il a tout simplement refusé, quand on lui a demandé de démissionner.

Ici et là

Logiquement, Clay devrait maintenant rencontrer Patterson, mais il pourra rencontrer Chuvalo au Canada, si Washington défend les combats de championnat pendant son enquête. — Le surintendant de la récréation à Verdun a fermé son parc au club de l'endroit dans la ligue Nationale junior. — Les Yankees affrontent les White Sox pour la 1ère fois ce soir. L'an dernier, les Newyorkais s'étaient gardés dans la lutte en gagnant leurs 10 premières joutes contre le club d'Al Lopez.

Le tournoi Provincial et celui du Centre Durocher, qui ont remporté de grands succès, se clôturent dimanche. — Le Collège de l'Assomption a détrôné St-Hyacinthe pour le championnat d'athlétisme de la région de Montréal et sera le principal adversaire du Collège des Jésuites lors du championnat provincial à Trois-Rivières samedi. — A Québec, la principale attraction sera le grand championnat provincial de gymnastique olympique qui se tiendra à l'Académie avec des vedettes comme Roger Dion et Gilbert Larose.

Dans les mensurations des deux boxeurs de mardi, un journal de Montréal a traduit "thigh" par âge au lieu de cuisse. — Lou Johnson, la dernière trouvaille des Dodgers, a joué quatre parties pour St-Jean en 1955.

Dans la Nationale mercredi

Los Angeles (P.A.) — Julian Javier a fait compter le point victorieux en frappant un simple à la septième manche, mercredi soir, donnant ainsi à Curt Simmons et aux Cardinaux de St-Louis une victoire de 2-1 sur Sandy Koufax et les Dodgers de Los Angeles.

St-Louis	100 000 100—2	7 0
Los Ang.	010 000 000—1	6 0

Simmon et Uecker Koufax, Miller 9 et Torborg. G-Simmons 3-5. P-Koufax 6-3.

MARICHAL EST HUMILIE

San Francisco (P.A.) — Joe Torre et Felipe Alou ont frappé chacun deux circuits hier, permettant aux Braves de Milwaukee de remporter une victoire de 10-4 sur les Giants de San Francisco.

Pour l'as Juan Marichal des Giants, il s'agit de l'une des pires humiliations de sa carrière, les Braves lui ayant arraché 11 coups sûrs, dont les deux circuits de Torre et l'un de Alou, et neuf points en 3 2-3 manches.

Avant de prendre le monticule pour la joute, Marichal avait une fiche de 7-3 et une moyenne de points mérités de 1.40.

Tony Cloninger a de son côté tenu les Giants à huit coups sûrs et porté sa fiche à 6-3.

Milw.	231 310 000—10	14 2
S Fran	030 000 010— 4	8 1

Cloninger et Torre; Marichal, Sanford 4 Herbel 7 et Haller. G-Cloninger. P-Marichal. Cir.: Mil-Torre (2) 11, F. Alou (2) 4.

LES REDS PERDENT LA CHANCE DE REJOINDRE LES DODGERS

Houston (P.A.) — Jim Wynn a fait entrer quatre buts hier en frappant un circuit, un triple et un simple qui ont permis aux Astros de Houston de remporter une victoire de 8-3 sur les Red de Cincinnati.

Bob Bruce a remporté sa deuxième victoire alors que sa fiche comporte par ailleurs six défaites. Il a accordé cinq coups sûrs et a effectué 13 retraits au bâton.

Wynn a frappé un simple bon pour un point à la première manche, a rompu une égalité de 2-2 et cognant un triple bon pour deux points à la troisième et a canonné son septième circuit de la saison à la cinquième manche.

La défaite a été portée au compte de Bill McCool, qui a été envoyé aux douches à la troisième. C'était la première fois cette année qu'il commençait une partie après avoir fait office de lanceur de relève à 13 occasions.

Cincin.	200 010 000—3	5 3
Houston	203 012 00x—8	10 1

McCool, Duffalo 3 Craig 6 et Edwards; Bruce et Brand. G-Bruce. P-McCool. Cir.: Hou-Wynn 7.

BETE NOIRE DES PHILLIES

Philadelphie (P.A.) — Un coup retenu du frappeur d'urgence Manny Mota alors qu'il y avait deux hommes de retirés à la septième manche a permis hier soir à Andre Rodgers de briser l'égalité en faveur des Pirates de Pittsburgh, qui ont finalement remporté une victoire de 5-3 sur les Phillies de Philadelphie.

Le lanceur de relève Jack Baldschum avait pris la partie en main alors qu'il y avait deux hommes de retirés et des coureurs sur le premier et le troisième buts et que le score était de 3-3.

Mota a frappé un coup retenu en direction du troisième dont n'ont pu s'emparer ni le troisième but Richie Allen ni Baldschum, et Rodgers a compté.

Willie Stargell, qui a frappé un triple et a compté sur un voalnt sacrifice à la quatrième manche, a frappé son huitième circuit à la huitième, comptant le cinquième point des Phillies.

Pittsb	001 200 110—5	9 8
Philad.	002 001 000—3	10 1

Cardwell, Carpin 6 Sisk 7 et Crandall; Mahaffey, Short 7 Baldschun 7 Wagner 9 et Dalrymple. G-Sisk 3-0. P-Mahaffey 2-3. Cir.: Pitts-Crandall 1, Mazeroski 1, Stargell 8.

UN ANCIEN MET REVIENT BATTRE STENGEL

New-York (P.A.) — Le frappeur d'urgence George Altman a catapulté un coup de circuit de deux points dans la 10e manche pour permettre aux Cubs de Chicago de remporter une victoire de 8-6 hier soir sur les Mets de New-York, dans une partie de la Ligue Nationale.

Chic.	303 000 000 2—8	15 2
N. York	301 002 000 0—6	10 8

Elssworth, Abernathy 6 McDaniel 8 et Roznovsky, Bertell 8 Burke 10; Fisher, Bethke 3 Jackson 5 Bearnarth 7 Ribant 9 et Cannizzaro, Taylor 5. G-McDaniel. P-Ribant. Cir.: Chi-Rosnovsky 3, Altman 4.

Dans l'Américaine mercredi

La léthargie continuait

CHICAGO (P.A.) — Le double de Chico Salmon, alors que deux hommes avaient été retirés, a déclenché un ralliement de trois points dans la septième manche pour donner aux Indiens de Cleveland une victoire de 3-1 sur les White Sox de Chicago dans une partie de la ligue Américaine, vendredi soir.

Clev.	000 000 300—3	12 0
Chic.	000 000 010—1	5 1

Tiant et Azcue; Peters, Fisher 8, Wilhelm 9 et Martin. G.: Tiant. P.: Peters.

En tête par pourcentage

BOSTON (P.A.) — Bob Allison, Harmon Killebrew et Tony Oliva ont donné un spectacle de coups de circuit, mercredi soir et les Twins de Minnesota ont défait les Red Sox de Boston au pointage de 9-7 hier soir dans une partie de la ligue Américaine.

Allison a cogné son circuit de trois points dans le ralliement de quatre points en première manche, Killebrew a frappé le sien alors que les buts étaient vides, dans la 3e et Oliva a déclenché à son tour un ralliement décisif de quatre points dans la 5e avec son circuit qui donnait ainsi aux Twins huit coups de circuit en deux parties contre les lanceurs des Red Sox.

Minn.	401 040 000—9	9 2
Boston	150 001 000—7	10 1

Pascual, Perry 2, Pleis 6, Worthington 9 et Battey, Zimmerman 7, Wilson, Ritchie 5, Earley 5, Radatz 7, Bennett 9 et Tillman. G.: Perry. P.: Ritchie. Cir.:: Min: Allison 6, Killebrew 6, Oliva 8.

5e défaite d'affilée de Robin Roberts

BALTIMORE (P. A.) — Bert Campaneris a fait entrer trois points en frappant un circuit et un coup retenu, mercredi soir, permettant aux Athletics de Kansas City de remporter une victoire de 6-3 sur les Orioles de Baltimore.

Le circuit de Campaneris, son premier de la saison, faisant suite à un simple du lanceur Diego Segui à la cinquième, a égalé le pointage à 3-3.

Quelques minutes plus tard, le 10e circuit de la saison de Jim Gentile donnait l'avance aux Athletics et envoyait le lanceur débutant des Orioles Robin Roberts aux douches. C'était sa cinquième défaite d'affilée après une série de 4 victoires.

K. City	001 032 000—6	10 1
Balt.	100 200 000—3	5 2

Segui et Bryan, Lachemann 2; Roberts, Larsen 5 Bunker 8 et Orsino. G.—Segui. P.—Roberts. Cuir. : KC-Campaneris 1 Gentile 10; Bal-Aparicio 4 B. Johnson 2.

LA CHALEUR A RAISON DE PETE RICHERT

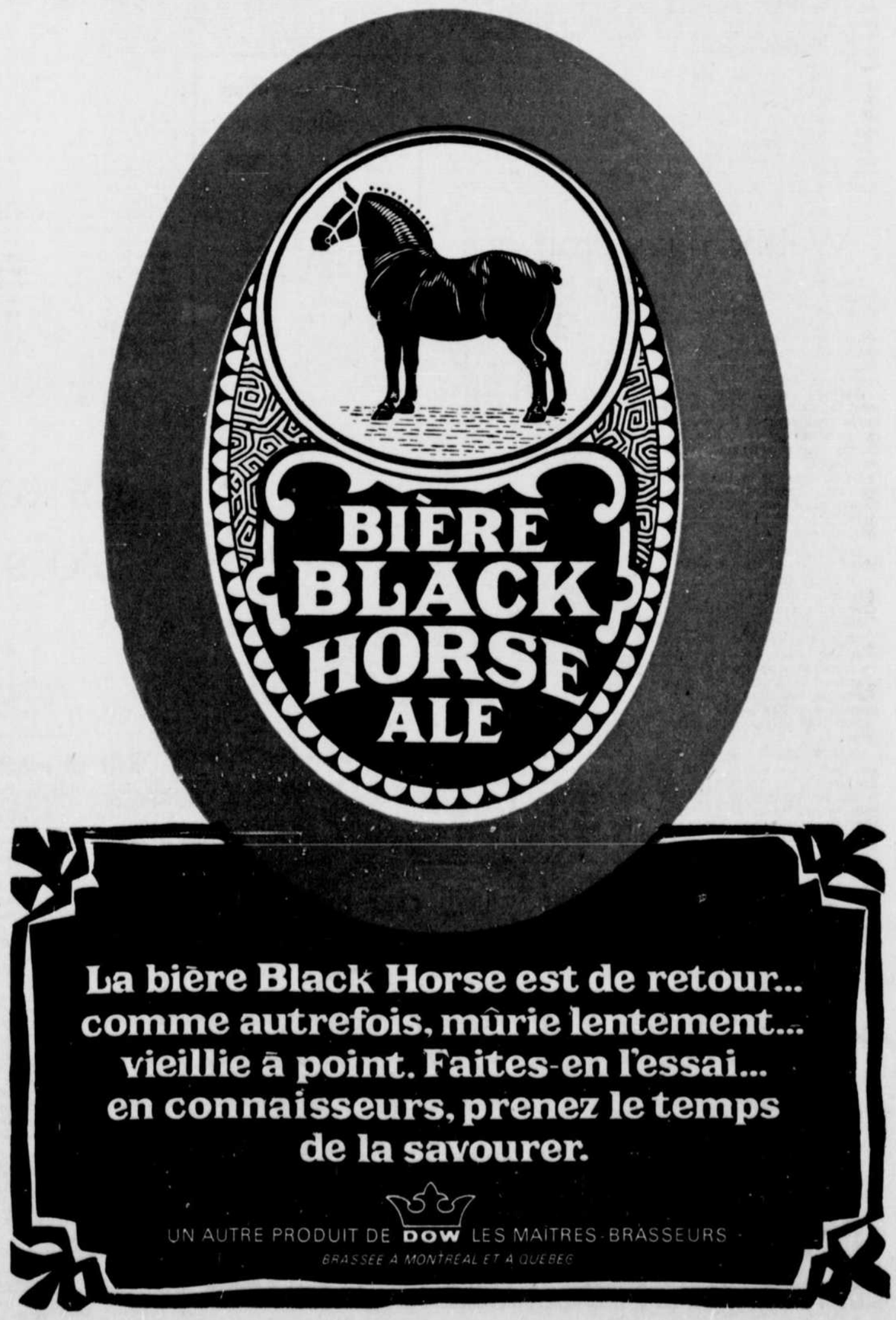
WASHINGTON. — (P. A.) — Les Angeles, que Pete Richert avait tenus à un seul coup sûr pendant les huit premières manches, ont compté à la neuvième grâce à un simple de Jim Fregosi sur une balle du lanceur de relève Benny Daniels et ont défait les Senators de Washington 2-1 mercredi soir.

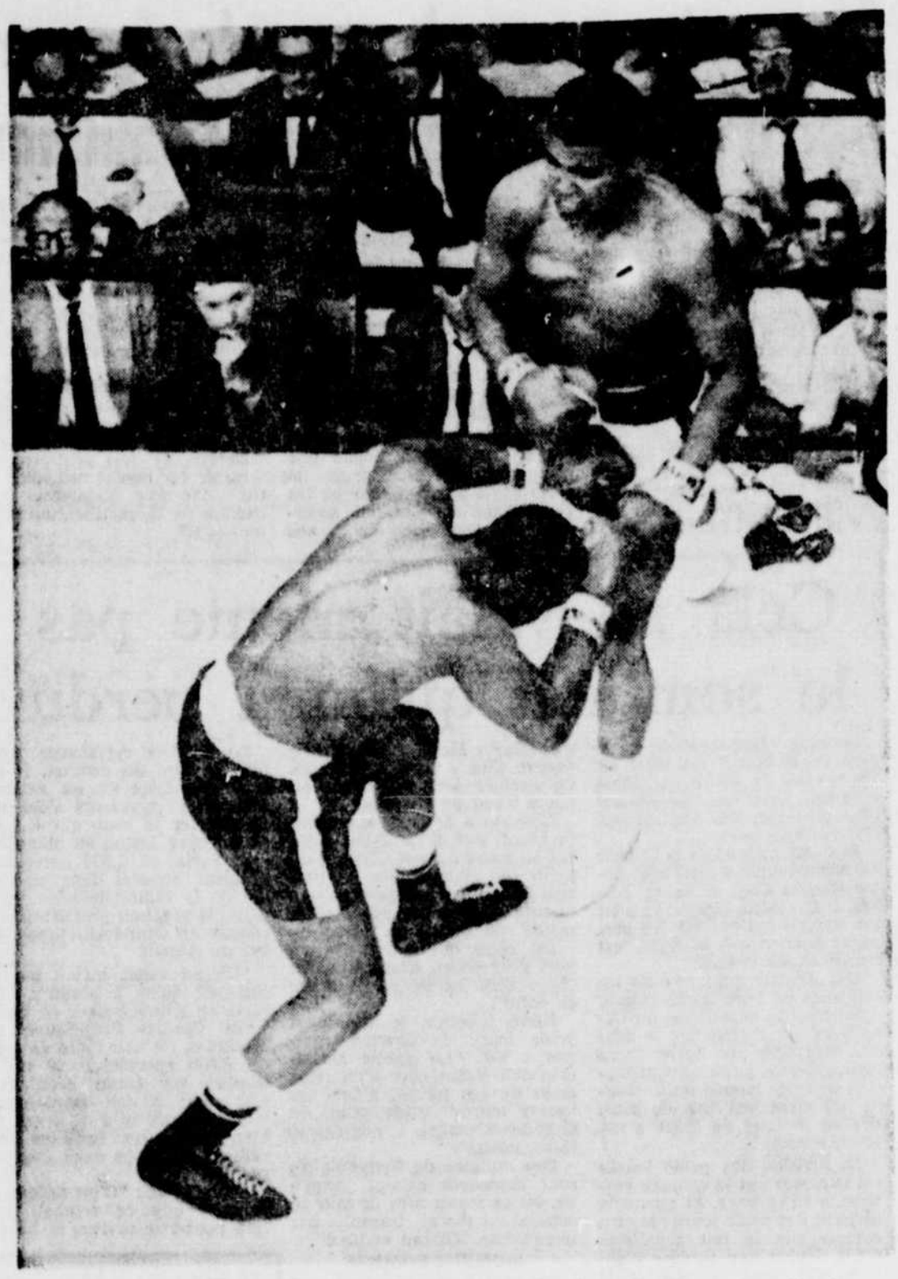
Daniels a pris le monticule au début de la neuvième et a subi la défaite après que Jose Cardenal eut frappé un simple, eut volé le deuxième et eut compté sur le simple de Fregosi dirigé vers le champ gauche.

Daniels a pris la relève parce que Richert commençait à sentir le poids de la chaleur. Celui-ci n'avait accordé qu'un seul coup sûr : un circuit frappé par Joe Adcock à la quatrième manche, et avait effectué 10 retraits au bâton.

Los Angeles	000 100 001-2	3 0
Washington	000 000 100-1	4 1

Lopez, B. Lee 8 et Rodgers; Richert, Daniels 9 et Camilli. G.—B. Lee. P.—Daniels. Cir. : LA—Adcock 4.





• Cassius Clay porte le coup tant discuté, une courte droite près de l'oreille de Liston. Des experts britanniques ont soutenu qu'il s'agissait d'un coup de karaté défendu à la boxe. (Téléphoto : U.P.I.)

Le coup de karaté effraie les Anglais

LONDRES (Reuter) — Sonny Liston a été mis hors de combat par un coup de karaté du genre de ceux qui peuvent tuer ou paralyser un homme, affirme le Sun de Londres.

Selon ce journal, le "twister punch" de Clay a été mis au point à partir du karaté, méthode japonaise de combat qui permet d'infliger la mort à un adversaire.

L'article explique que le spécialiste britannique de karaté Dillon MacCarthur, après avoir assisté à la projection télévisée du film du combat, a expédié un télégramme à la commission britannique de contrôle de la boxe, soutenant que Liston a été mis k.o. par un coup de karaté et pressant la commission d'agir.

"Liston ne sait pas à quel point il a été chanceux", rapporte le Sun en citant McCarthur.

"Le coup a été porté juste derrière l'oreille; c'est un coup classique de karaté à l'artère carotide qui peut tuer un homme".

Selon MacCarthur, c'est également à cause d'un coup de karaté que Liston a été défait dans son premier match contre Clay.

Le Sun a également consulté le professeur Tatsuch Suzuki, chef instructeur de karaté à l'université de Tokyo et actuellement en visite à Londres.

Or selon le professeur, "ça ressemble au style typique au karaté".

"Le coup sous l'oreille, même dans un gant de boxe, peut mettre un adversaire hors de combat, pourvu qu'on imprime un mouvement de torsion au poignet et au poing au moment du contact", explique-t-il.

Waltham n'y croit pas

Londres. — (P.A.) — Teddy Waltham, secrétaire du Bureau britannique du contrôle de la boxe, a qualifié de ridicules les suggestions voulant que le champion Cassius Clay ait mis Sonn yListon K.O., au premier round avec un coup de karaté.

Waltham, un arbitre de renom, a fait ce commentaire après avoir reçu un télégramme de protestation de Dillon McCarthy, un expert britannique du Karaté.

Le télégramme se lisait comme suit: "Protestation urgente. Liston a été mis K.O. par un coup de karaté. Important que vous agissiez."

L'art japonais du karaté comprend un coup "meurtrier".

"Un coup de karat éest asséné derrière la nuque ou à la gorge avec le revers de la main", a précisé Waltham.

"Il est impossible de le porter avec des gants de boxe. Nous ne ferons rien au sujet du télégramme." Le protêt a été porté après que les films eurent démontré que Clay semblait avoir tourné son poignet en portant le coup.

Puis Waltham a ajouté: "Je suis positif que Liston n'obtiendra jamais la permission de boxer en Angleterre. Il y aurait eu une enquête officielle, tandis que la bourse de Liston aurait été saisie, si le combat avait eu lieu en Grande-Bretagne."

TORT

Waltham a soutenu que la boxe avait subi un tort incommensurable et a dit: "C'est une véritable tragédie de voir le sport, et le championnat des poids lourds, sujet à tant d'humiliation de la par tde Liston."

"Je n'ai jamais vu un boxeur étendu dans une telle position, apparemment inconscient. Il reposait sur le dos, regardant Clay, et je pourrais jurer qu'il avait les yeux ouverts sur une des photos."

Au sujet du coup décisif de Clay, Waltham a déclaré:

"J'ai vu les films à maintes reprises. C'était un coup qui ne semblait avoir aucune puissance. Il ressemblait à un coup qui a glissé, qui n'aurait pu briser le dessus d'un pouding."

Waltham a soutenu que tout boxeur est trop heureux de voir son rival K.O. Il ne lui demande pas de se relever et combatre, comme l'a fait Clay.

"De plus, immédiatement après le match, Clay ignorait si c'était une gauche ou une droite qui avait mis Liston K.O.

"Croyez-moi, un boxeur qui porte un puissant coup sur un homme comme Liston s'en ressent lui-même à la main.

"Ce ne fut que subséquemment que Clay a présenté sa théorie de "coup fantôme".

Judoka canadien convaincu que c'est du karaté

TORONTO — (P. C.) — Frank Hatashita, vice-président de la Fédération internationale du Judo, a soutenu la théorie de McCarthy voulant que Liston ait été victime d'un coup de karaté.

McCarthy a d'ailleurs prétendu que Liston aurait été victime d'un tel coup, derrière l'oreille, lors du premier match titulaire.

Selon Hatashita: "On tourne le poing en venant en contact, ce qui a un grand effet à l'intérieur de la tête. Un gant de boxe diminue certainement l'effet du coup, mais celui-ci demeure assez puissant, s'il atteint un centre névralgique."

Clinique de football

Marc Cantin, président du football à Lévis, annonce qu'une clinique se tiendra à tous les lundis et mercredis soir de 7 heures à 9 heures au Patro de Lévis entre le 31 mai et le 23 juin.

Il y aura entre autres projections de films ainsi que cours d'arbitres par des instructeurs compétents. Tous ces cours sont gratuits et ceux qui s'intéressent au football n'ont qu'à se présenter sur les lieux. Tout ce qu'on demande est d'apporter des espadrilles et du linge de pratique.

La clinique est ouverte à tous les jeunes de la rive sud.

Walcott se défend

LEWISTON (P.A.) — Jersey Joe Walcott, le vieux champion à la figure ravagée, refuse de devenir le bouc émissaire du combat de mardi soir entre Cassius Clay et Sonny Liston, qui a soulevé une tempête d'indignation et de protestations. "Je n'ai pas été pris de panique, j'ai fait mon devoir", protestait-il hier alors que le monde de la boxe était encore abasourdi par l'incroyable knock-out dont Liston a été la victime ou l'acteur. La plupart n'ont même pas vu le coup qui a envoyé au matelas l'aspirant au titre mondial des poids lourds au premier engagement, et ceux qui l'ont vu soutiennent qu'il n'était absolument pas redoutable. Clay a refusé de gagner un coin neutre.

Walcott n'a pas compté de façon à se faire entendre. Liston s'est plaint de n'avoir jamais entendu le compte alors qu'il l'attendait.

Devant tout cela, Walcott affirme : "C'est un véritable coup auquel il a goûté, un court droit à la pommette. Heureusement que le combat s'est terminé dès ce moment : Liston aurait pu être blessé à tout jamais si le combat s'était poursuivi."

Liston et d'autres observateurs prétendent que Walcott a manqué à son devoir d'arbitre en n'envoyant pas Clay dans un coin neutre, en vérifiant auprès du chronométreur avant de se pencher sur l'aspirant étendu.

"Je n'ai absolument pas eu la chance de compter", de répliquer Walcott.

"Lorsque Liston est tombé, j'ai tenté d'amener Clay dans un coin neutre. Il ne voulait pas bouger. Il était là au-dessus de Liston, les dents serrées, qui l'invitait à se lever et à se battre.

"Il avait l'air de quelqu'un d'un autre monde, poursuit le vieux Walcott. J'ignorais ce qu'il pouvait faire. J'ai pensé qu'il le ramasserait et lui porterait de nouveaux coups."

Il explique qu'après avoir enfin de compte réussi à amener Clay dans un coin neutre, il s'est rendu sur le côté de l'arène pour consulter le chronométreur Francis McDonough.

"Le chronométreur faisait des signes des deux mains", affirmant avoir compté jusqu'à 12 et déclarant que le combat était terminé.

"Je me demande ce que j'aurais pu faire sinon d'arrêter le combat."

Il ajoute que Liston doit avoir été au plancher pendant au moins 17 secondes et que, de toutes façons, il n'aurait pu se lever à 20.

Selon Walcott, le public s'est montré mauvais enfant lorsqu'il a hué le match en déclarant que c'était un fiasco.

"Liston a été mis k.o. de façon propre. Je suis peiné, en ce qui me concerne, de n'avoir pu compter. Mais je ne pouvais laisser Clay seul, la façon dont il se comportait me l'interdisait."

L'ancien champion Walcott soutient que Clay est l'un des grands poids lourds de tous les temps : "rapide, intelligent, confiant et dur cogneur", explique-t-il, ajoutant, en réponse à une question, qu'il aurait bien su faire face à Joe Louis et à Rocky Marciano.

K.O. très mal arrangé (Tunney)

NEW YORK (PA) — L'indignation suscitée par le match Clay - Liston de mardi soir n'est pas le fait seulement des spectateurs qui avaient payé et s'étaient dérangés pour voir un combat qu'ils espéraient devoir être prometteur en émotions. Des gens comme Gene Tunney, ancien champion mondial de la catégorie des poids lourds, et Jack Dempsey, qui a perdu son titre aux mains de Tunney, sont parmi les personnalités illustres de la boxe qui ont réagi avec le plus de véhémence.

Et Jim Farley, qui fut commissaire de la boxe de l'Etat de New York à l'époque où tous deux se battaient, s'est joint à eux pour demander que le gouvernement intervienne et fasse enquête.

C'est Tunney qui a employé les termes les plus violents pour dénoncer les deux adversaires et qui a insisté le plus pour que le gouvernement fasse quelque chose.

Il s'est déclaré suprêmement indigné d'entendre l'hymne national américain à l'occasion d'un combat entre des boxeurs comme Clay et Liston, dont il a parlé en termes de mépris.

Il a ajouté que plus jamais il ne se rendrait à un match pour le titre des poids lourds aussi longtemps que prévaudraient les conditions qui ont permis à des individus de l'acabit de Clay et de Liston d'émerger.

Selon Tunney, Liston s'est écrasé au plancher sur un coup qui n'aurait pas étourdi un bébé. C'est un k.o. très mal arrangé, a-t-il dit. Il ne croit néanmoins pas que ce soit la mort de la boxe, mais seulement qu'une telle supercherie est de nature à ébranler la confiance de plusieurs dans ce sport.

Quant à Dempsey, contrairement à Tunney, il n'a pas vu le combat mais a seulement lu des comptes rendus.

Et son impression, quoiqu'elle s'exprime en une réaction moins violente que celle de Tunney, est loin d'être favorable. "Le gouvernement fédéral devrait se hâter d'instituer une commission pour diriger la boxe sur un échelon national", a-t-il notamment déclaré.

Quant à Farley, il affirme que la boxe "peut et doit demeurer vivante, mais seulement soumise à l'autorité de l'attorney - general."

D'autres, comme le commissaire de l'association mondiale de la boxe, Abe J. Greene, croient que le "fiasco" Clay - Liston sera peut-être la paille qui aura brisé le dos du chameau.



• Le chronométreur officiel Russell Carroll (à droite) et le responsable des "knockdowns" Francis McDonough sont les personnages centraux de la confusion qui règne encore autour de la fin du combat. Chronomètre en main, des journalistes ont vu le film et concluent que le combat a pris fin à 1:56 du premier round, et non à une minute exactement. (Téléphoto : U.P.I.)

Le temps exact serait 1:56

Lewiston P.A.) — Un membre de la commission de la boxe de l'Etat du Maine, Duncan MacDonald, a déclaré hier que le chronométrage officiel d'une minute pour le K.O. de Sonny Liston mardi sera maintenu jusqu'à ce que la commission ait la preuve qu'il n'est pas correct.

On sait que Cassius Clay est en grande partie responsable du chaos qui a entouré le chronométrage.

Au sujet de l'attitude de Clay, le président de la commission, George L. Russo, a déclaré que Clay aurait pu être disqualifié parce qu'il refusait de se rendre dans un coin neutre après avoir envoyé Liston au matelas.

Selon l'annonce officielle, la durée du combat a été d'une minute, mais certains ont soutenu que le match avait duré 1:43 ou 1:44. C'est ainsi que les rédacteurs sportifs munis de chronomètres et assistant hier à la projection du film du combat ont calculé que Liston a touché le plancher à 1:44, s'est relevé à 1:56 et que Walcott, l'arbitre, a arrêté le combat pour déclarer Clay vainqueur à 2:11.

Selon le président Russo, les règles du Maine autorisaient l'arbitre Jersey Joe Walcott à disqualifier Clay ou à différer le compte jusqu'à ce que Clay se retire dans un coin neutre. Walcott était un peu mêlé et il semble qu'il n'a pas cru bon de différer le compte.

Washington se choque

WASHINGTON (AFP) — Le bruit fait autour du championnat du monde des poids lourds entre le tenant du titre Cassius Clay et l'ancien champion Charles Sonny Liston qui s'est terminé en une minute mardi soir a eu des répercussions jusqu'au Congrès des Etats-Unis.

Le représentant Robert Michel républicain d'Illinois a proposé que la Chambre ouvre une enquête sur ce combat qu'il a qualifié de "fraude" et de "honte pour la boxe".

M. Michel a déclaré à la Chambre que les trois derniers championnats du monde des poids lourds ont duré ensemble un peu plus de trois minutes en tout et ont fait des recettes brutes de plus de 12,000,000 de dollars.

Au Sénat, M. Philip Hart démocrate du Michigan a déclaré que le knock-out rapide de Liston par Clay n'a pas changé son avis sur le besoin d'un contrôle sévère de la boxe par les autorités fédérales.

Le sénateur a annoncé qu'il soumettra la semaine prochaine un projet de loi visant à la création d'un commissaire fédéral de la boxe qui contiendra des dispositions pour enquêter sur les combats professionnels discutables.

Même si Chuvalo ferait un meilleur combat, Clay débutera par Patterson

LEWISTON, Maine (PC) — Cassius Clay, le champion mondial des boxeurs poids lourds, a déclaré, après son triomphe de la veille aux dépens de Sonny Liston, que selon lui, "le seul homme qui a une chance contre moi est George Chuvalo," le champion canadien.

Clay a également dit qu'il aimerait, lors de la prochaine défense de son titre, se battre en plein air à New York, "afin de laisser aux gens la chance de voir le combat."

Cassius Clay, qui aime à ce qu'on le présente sous le nom Mohammad Ali, a déclaré que sa victime de mardi soir, Sonny Liston, qu'il a mis hors de combat en une minute, "était le seul homme avec assez de puissance pour avoir la chance de me battre."

Les autres boxeurs, tel Floyd Patterson, avec leurs petits pas de danse, "n'ont pas la moindre chance de me battre," a dit Clay.

"Le seul homme avec une petite chance de me battre est George Chuvalo. Il est de Toronto. Il peut encaisser, il est déterminé et il n'a pas peur. Il a grimpé dans l'arène hier soir et on a dû me l'arracher du dos. Il est sérieux."

Clay a déclaré qu'il est maintenant prêt à rencontrer n'importe qui, mais qu'il espère que son prochain combat sera contre Floyd Patterson, probablement dans le cours de l'automne à New York.

A la conférence de presse, Clay portait un chandail rouge vif et était entouré d'une foule de ses supporteurs. Il a accordé son interview à la bonne franquette près de la piscine du motel où il habite. Il ne portait aucune marque de son combat de la veille.

On a montré à Clay une photographie de la Presse Associée faisant voir Cassius à la fin du combat, en train de dire quelque chose à Liston étendu au plancher. On a demandé à Clay ce qu'il avait dit à Liston.

De répondre Clay : "Je lui ai dit, "relève-toi, espèce de voyou. Les gens méritent de voir un meilleur combat."

N'importe où, n'importe quand

TORONTO — (P.C.) — Le Torontois Georges Chuvalo, champion canadien des poids lourds, est prêt à affronter le détenteur du titre mondial Cassius Clay n'importe quand et n'importe où.

C'est ce qu'a déclaré le manager de Chuvalo, Irv Ungerman, qui arrivait de Lewiston.

J'aimerais me battre trois fois par année (Clay)

Lors d'une conférence de presse à son camp d'entrainement, Clay a également précisé qu'il désirait affronter George Chuvalo avant de rencontrer Floyd Patterson.

Le champion a prédit qu'on connaîtra un vrai flot d'espoirs blancs dans la boxe.

"J'affronterai n'importe qui au monde. J'aimerais rencontrer Georges Chuvalo d'abord, car il est fort". Quant, à l'ex-champion Floyd Patterson, "je ne crois pas qu'il puisse encaisser un coup".

"Au cours des cinq ou six dernières années, tous les aspirants, aussi bien que les champions poids lourds, ont été des Noirs.

"Il devrait y avoir quelques espoirs blancs en Europe et au pays qui pourraient s'avérer des aspirants sérieux au titre des poids lourds".

Clay aimerait également affronter Ernie Terrell, champion officiel de la WBA.

"Je le mangerais tout rond".

LISTON

Quant à la tenue de Liston mardi, Clay a déclaré : "Si le combat avait été arrangé d'avance, Liston aurait attendu plus d'une ronde afin que ça paraisse mieux".

"Je l'ai atteint solidement avec mes 208 livres et on ne veut pas reconnaître mon mérite.

"J'ai toujours tort, qu'importe ce qui arrive.

"La TV ne peut démontrer la vélocité d'un coup, comme celui que j'ai porté à Liston.

Par ailleurs, Clay avait des plaintes à formuler au sujet des taxes et des prix des billets à ses matches.

"Les taxes sont trop considérables sur mes bourses et c'est pourquoi j'aimerais combattre trois fois par année. Quant aux prix des billets, j'aimerais qu'on les baisse afin que tous puissent en acheter".

Clay a révélé que son groupe allait quitter Chicopee jeudi ou vendredi. Le champion se rendra d'abord à sa demeure de Louisville.

Bolt en avant

INDIANAPOLIS — (P.A.) — Tommy Bolt a calé cinq birdies hier en prenant les devants à l'ouverture de l'omnium Festival, dont l'enjeu est $87,500., avec un 68, trois coups sous la normale.

Il a ainsi pris une avance d'un coup sur six concurrents, installés au deuxième rang sur un pied d'égalité avec des 69.

Ceux-ci sont Doug Ford, Joe Kirkwood, Art Wall,, Joe Campbell, Claude King et Bill Martindale.

Les 17 autres golfeurs qui ont amélioré la normale affichent des totaux identiques de 70.

A 71, on retrouve entre autres Chi Chi Rodriguez, Mason Rudolph, Bruce Crampton et Kel Nagle.

Par contre, Doug Sanders a dû abandonner en raison d'une blessure au pouce gauche.

Ligue Molson

Martineau 16 vs Laiterie Arctic 6
Lanceur gagnant : L. Demers.
Lanceur perdant : H. Roberts.
Vedette : Serge Renaud, 5 pts produits.

21ème PARTIE, 26 MAI

Gare Centrale 15 vs St-Lawrence Paper Bag 6
Lanceur gagnant : M. Hawey.
Lanceur perdant : R. Naud.

PROCHAINE JOUTE, 30 MAI

Restaurant Robert vs Martineau.
Laiterie Arctic vs St-Lawrence Paper Bag.

Stratton choisi

ROCHESTER. (P.A.) — Le centre Art Stratton, étoile des Bisons de Buffalo et champion compteur de la Ligue Américaine de hockey, a été élu le joueur le plus utile du circuit en 1964-65.

Choix presque unanime sur l'équipe d'étoiles, Stratton recevra le trophée "Les Cunningham" et $300.

Lors du scrutin des chroniqueurs et commentateurs sportifs des villes du circuit, Stratton a récolté 29 points sur une possibilité de 45.

Al Arbour, du Rechester, a recueilli 14 points en deuxième place.

Stratton a remporté le championnat des compteurs avec un total de 109 points, soit 25 buts et 84 aides.



INNOVATION...

Une conduite sûre dépend de votre habilité de conducteur et d'un fonctionnement mécanique parfait.

Notre département de vérification des suspensions, alignement et balançage des roues est reconnu par tout pour ce qu'il y a de mieux à cause de la grande expérience du personnel et de l'outillage.

Désirant servir plus d'automobilistes nous avons établi ce même service la nuit en garantissant la même satisfaction.

Les propriétaires de voiture de quelque marque que ce soit pourront donc obtenir le même service à prix raisonnable que de tous nos autres départements et ceci jour et nuit.

Laurentide
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC
25, DORCHESTER SUD, QUÉBEC

Un vrai gros GIN du pays



UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Championnat provincial de gymnastique olympique

C'est en fin de semaine au gymnase de l'Académie de Québec que se déroulera le championnat provincial de gymnastique sur appareils.

En effet, samedi après-midi, le 29 mai, à 2 heures ,se déroulera les épreuves imposées dans la catégorie junior tant pour les garçons que pour les filles.

En soirée, à partir de 8 heures, les spectateurs pourront voir à l'oeuvre les meilleurs gymnastes féminins et masculins dans la catégorie senior. Notons la présence de Gilles Larose, représentant du Canada aux olympiques de Tokyo en 1964 ainsi que de Roger Dion, représentant aux jeux mondiaux de Prague en 1962. Chez les jeunes filles, ils pourront voir Miles Diane Masse, Suzanne Gauvin, gymnastes avantageusement connues au Canada et aux Etats-Unis.

Enfin, dimanche matin auront lieu les exercices libres pour juniors, garçons et filles.

Cet événement sportif revêt un caractère fort spécial puisque ce sera la première fois qu'il y aura un championnat provincial de gymnastique pour les filles à Québec. Nous espérons que le public s'y rendra nombreux.

Jim Clark s'est inscrit à la classique de Mosport

L'homme qui a révolutionné les 500 milles d'Indianapolis, Jim Clark, s'est inscrit à la "Player's 200' qui sera présenté samedi prochain le 5 juin, à la piste de Mosport.

Clark caresse deux rêves cette saison: 1) devenir le premier européen à remporter le 500 milles d'Indianapolis; 2) décrocher une deuxième fois le championnat mondial des conducteurs.

Jimmy Clark avait été le premier à courir à Indianapolis dans une Lotus avec moteur arrière. En 1963, il se classait deuxième au "500 milles" derrière Parnelli Jones. L'an dernier, il menait le peloton après 120 tours lorsqu'une de ses roues se détacha de l'essieu.

Clark qui en sera à sa troisième participation à la "Player's 200" partira de la première rangée lundi le 31. Il a maintenu le deuxième meilleur temps de qualification, il y a deux semaines, avec une moyenne de 160.7 milles à l'heure. En 1964, il s'était classé premier dans les épreuves de qualification avec un temps de 158.8.

En 1963, Clark devenait le plus jeune conducteur à décrocher les honneurs internationaux. "L'écossait volant" remporta sept des dix épreuves de championnat.

L'an dernier, il s'est classé premier aux Grand Prix de Hollande, de Belgique et de la Grande Bretagne, décrochant ainsi une victoire de plus que le champion John Surtees, qui également participera à la "Player's 200".

A ses deux premières présences à Mosport, Clark ne fut pas trop chanceux. A chaque occasion, sa Lotus 23 en '63 et sa Lotus 19 en '64 ont connu des troubles mécaniques. Le jeune conducteur de 29 ans termina huitième, il y a deux ans, mais l'an dernier ne put prendre le départ et dut troquer le cockpit de sa voiture pour un siège parmi les spectateurs.

Cette année, on le verra au volant d'une Lotus 30. Il a remporté en janvier le Grand Prix de l'Afrique du Sud, la première des dix courses au calendrier du championnat mondial. L'entrée de Clark devient la sixième inscription officielle pour cette cinquième reprise de la "Player's 200".

En plus du champion mondial de l'an dernier, John Surtees, les amateurs qui se rendront à Mosport le 5 juin pourront voir également Bruce McLaren, coupe Player's l'an dernier ;Jim Hall, vainqueur du 12 heures de Sebring; Ludwig Heimrath, champion canadien; Jerry Grant (154.6, sixième rangée) qui prendra le départ lundi à Indianapolis.

Depuis le début de la saison, Jim Clark a remporté 19 victoires en 29 départs; en quatre occasions seulement il n'a pu terminer l'épreuve. On s'était moqué de Clark en '63 lorsqu'il se présenta dans une voiture avec moteur arrière. Lundi prochain, 27 des 33 partants conduiront dans des voitures avec moteur arrière.

Le tournoi de badminton inter-patros se déroulera ce soir et demain sur les courts du patro Roc-Amadour. Six équipes se disputeront les honneurs de cette série. Trois équipes sont de St-Vincent de Paul, deux de Roc-Amadour et une de Charlesbourg.

On prévoit une lutte serrée autant dans les simples que dans les doubles. Les premières rondes commenceront à 7 h. 30 ce soir. La finale sera jouée demain soir à partir de 7 h. 30.

A Loretteville

Le club Sherwood s'est emparé seul de la 1ère position de la ligue Loretteville, mercredi, en triomphant du club Robert Julien au compte de 10 à 5. Maurice Richard a été le lanceur gagnant. Robert Bonenfant a été la grande étoile des vainqueurs en cognant un circuit, un 3 buts et un 2 buts en 3 voyages au bâton. Gilles Gosselin du Sherwood et Jean Paquet du Robert Julien ont réussi chacun un coup de circuit.

Dans la 2ième rencontre la Taverne Gariépy a disposé de l'Union St-Laurent par 8 à 2. Ronnie Burke a été le lanceur gagnant. Jean Giguère et Raymond Blanchet ont cogné pour le circuit pour la Taverne Gariépy alors que Guy Michaud des perdants a réussi 3 coups sûrs en 3 voyages au marbre.



Bernie FALONEY

Contrat de trois ans pour Bernie Faloney

MONTREAL (P.C.) — Les Alouettes de Montréal ont annoncé avoir fait signer un contrat à Bernie Faloney, le quart-arrière avec lequel ils négociaient depuis environ quatre mois. Faloney, âgé de 32 ans, est l'homme sur lequel les Alouettes comptent pour les sortir des bas-fonds de la Ligue Canadienne de football, dans lesquels ils sont enlisés depuis quatre ans, soit depuis le départ de Sam Etcheverry. En fait, Faloney est le premier quart-arrière d'expérience à porter les couleurs des Alouettes depuis le départ d'Etcheverry. On n'a pas divulgué les termes du contrat signé par Faloney.

Portant l'uniforme rouge que les Alouettes portent pour leurs exercices, Faloney s'est présenté au centre d'entraînement de l'équipe montréalaise, au parc Jarry, pour une conférence de presse. Il n'a d'abord pas parlé aux chroniqueurs et commentateurs qui assistaient à la conférence. Faloney s'est joint à ses nouveaux coéquipiers pour un exercice d'une quinzaine de minutes. Ce n'est qu'après cet exercice qu'il a dit qu'il avait en fin de semaine signé un contrat de trois ans et qu'il était fort heureux de l'entente.

Contrat de trois ans

C'est avec un large sourire et un air de contentement bien compréhensible que Jim Trimble, l'instructeur des Alouettes, a annoncé la signature de son contrat par Faloney.

Dans une transaction effectuée au cours de l'hiver, les Alouettes ont obtenu des Tiger-Cats de Hamilton les services de Faloney et ceux de deux autres joueurs, Ralph Goldston, 34 ans, et Jackie Simpson, 29 ans.

Les Alouettes, eux; envoyèrent aux Tiger-Cats les joueurs de ligne Billy Ray Locklin, 27 ans, Dick Walton, 23 ans, et les demis Billy Wayte, 26 ans, Ted Page, 22 ans et Don Clark, 27 ans. Locklin peut jouer comme garde à l'attaque ou comme ailier à la défensive.

Aucun argent n'a figuré dans la transaction et l'échange était exécutoire, c'est-à-dire valide même si un joueur impliqué refusait de rejoindre sa nouvelle équipe. La transaction, une des plus importantes effectuées depuis des années dans le football canadien, a été complétée le 5 janvier.

Ami de Trimble

Faloney, qui semblait hésitant à venir à Montréal, a fait languir les Alouettes dans de longues négociations. A un moment donné, il a même décidé de se retiré afin de consacrer tout son temps à ses affaires personnelles.

Trimble fut amené à participer aux négociations en ces derniers temps, après que le président Ted Workman et Joe Atwell, un autre membre de l'exécutif de l'équipe, eurent échoué dans leurs efforts pour convaincre Faloney de venir à Montréal.

Trimble, qui était le pilote de Faloney aux jours d'or des Tiger-Cats, s'est apparemment servi de l'argument de l'amitié pour persuader son ancien quart-arrière de venir le rejoindre chez les Alouettes.

Puissants au quart

Les Alouettes n'ont rien fait qui vaille depuis le départ d'Etcheverry. L'an dernier, après avoir fini avant-derniers dans le classement, ils ont encaissé une terrible râclée en semi-finale, aux mains des Rough Riders d'Ottawa.

L'acquisition de Faloney rend les Alouettes puissants à ce poste. Derrière Faloney au quart, ils ont George Bork, un jeune qui entreprendra sa deuxième saison à Montréal et à qui ont prédit un brillant avenir.

Pour succéder à Faloney, les Tiger-Cats ont encore deux solides joueurs de quart en Frank Consentino et Joe Zuger.

En déclarant qu'il avait signé un contrat de trois ans, Faloney a déclaré: "J'espère à compter de cet automne, aider à doter Montréal d'au moins trois coupes Grey.



• Les principaux responsables du prochain tournoi Dow de balle-molle sont, de gauche à droite: Robert Poirier, des relations extérieures de la Brasserie Dow; Rodrigue Patry, directeur; Jules Mathieu, secrétaire; et Norbert Renaud, président. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce)

Le 3e tournoi Dow de balle-molle aura lieu les 26 et 27 juin '65

Les amateurs et les joueurs de balle-molle de la région de Québec et des environs apprendront avec plaisir qu'un 3ème Tournoi Régional de balle molle Dow prendra place à Québec les 26 et 27 juin prochain.

Les succès remportés au cours des tournois précédents ont été tout simplement formidables et les organisateurs se sont mis à l'oeuvre pour mettre sur pied un événement qui fera à nouveau sa marque dans les annales sportives de la région.

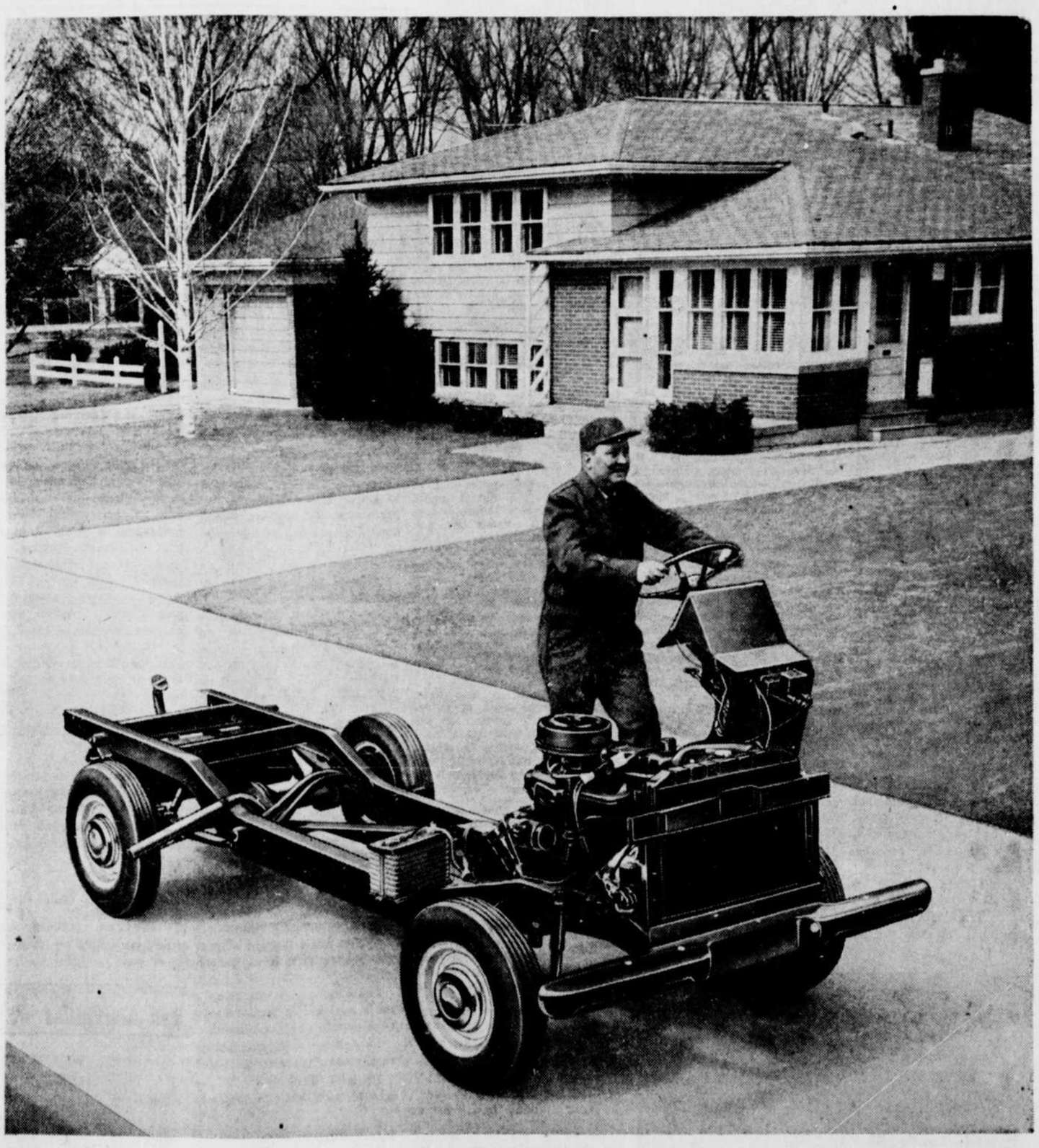
Ce troisième tournoi est à nouveau ouvert à 24 équipes et il est organisé en collaboration avec la Brasserie Dow du Québec Limitée. Les dirigeants immédiats sont MM. Norbert Renaud, président, Raymond Paradis, vice-président, Jules Mathieu, secrétaire et Rodrigue Patry, directeur.

Le Parc Ferland à St-Fidèle sera à nouveau le site de ce Tournoi dont l'enjeu est un magnifique trophée offert par la Brasserie Dow du Québec Limitée. De plus il fait bon noter que des cadeaux, dont la valeur se chiffre à $1,000., seront offerts en prix dont $500. aux équipes qui atteindront la ronde finale. Les dirigeants du Tournoi ont également cru bon d'octroyer des prix intéressants aux équipes qui subiront l'élimination en ronde semi-finale et même en quart-de-finale.

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les équipes qui en feront la demande à l'exception des clubs des régions de Montréal, de la Mauricie et du Saguenay. L'on voudra toutefois bien noter que la date limite pour l'inscription des clubs est fixée au 19 juin à minuit. Chaque équipe aura toutefois un dépôt minime à verser lors de son inscription mais le tout sera remis intégralement à la fin du tournoi.

Les inscriptions pourront s'effectuer lors des présentations des joutes des ligues Commerciale au Parc Ferland et Loretteville à Loretteville. Par la poste veuillez adresser les inscriptions à M. Norbert Renaud, 223, rue Racine, Loretteville ou M. Jules Mathieu, 24, rue St-Dominique, Lauzon. Pour obtenir des renseignements l'on pourra communiquer par téléphone à 842,3762 ou 837-7881.

Le présent Tournoi connaîtra les succès anticipés et les dirigeants comptent que les amateurs assisteront nombreux aux différentes rencontres qui prendront l'affiche dès samedi le 26 juin.



Le meilleur camion pour les livraisons de porte en porte

(une fois équipé de la caisse de votre choix)

Un camion de livraison ne vaut que ce que vaut son châssis. Adoptez celui qui est fait pour ce genre de transport: le châssis International à commandes avancées. Le moteur et l'ensemble de transmission sont durables et économiques. La consommation en essence est faible; les arrêts pour ravitaillement ne sont donc pas fréquents. La direction se manoeuvre sans effort. Le tableau de bord est entièrement équipé. Ce châssis existe en 3 modèles, pour le montage de caisse de 8 à 12 pieds de longueur. Le marchand de camions ou la succursale International arrangeront tous les détails avec le carrossier. Rappelez-vous que *notre* châssis convient le mieux à la caisse de *votre* choix. **CHÂSSIS INTERNATIONAL À COMMANDES AVANCÉES**

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1300, BOULEVARD CHAREST — QUEBEC 8 — QUE.



• Marcel Paillé, des Reds de Providence, et Guy Rousseau, des As de Québec, remettent à des jeunes méritants de l'école de hockey de l'O.T.J. le trophée qu'ils ont mérité pour leurs exploits durant la saison 1964-65. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce)

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Pour sauver un jeune...



...ce prêtre a donné SA VIE

L'abbé LAUTRAM, curé de Tremblay-les-Gonesse (S. et O.) France.

• Le 20 avril dernier, à Paris, sur les bords de la Seine...

C'est à la hauteur du pont l'Iéna que le cri a jailli figeant sur place tout le groupe de gamins et le prêtre qui les accompagne.

— père, Père, Joël est tombé dans l'eau !

Ce mardi de Pâques 1965 ressemble à un jour de novembre. Il fait gris, il fait froid. La veille, il a neigé sur Paris. Mais on se moque bien du vilain temps quand on vient de visiter la Tour Eiffel !

Ils étaient là, une trentaine de gosses, venus en pique-nique du Tremblay-les-Gonesse (S.-et-O.), sous la conduite de M. l'abbé Lautram, leur curé depuis quelques jours. Heureux comme des rois, ils gambadaient sur les berges de la Seine.

Tout à coup, Joël Sansen, 12 ans, un petit gars à l'esprit aventureux, s'est mis en tête de descendre l'escalier qui mène jusqu'au fleuve. Plus bas. Encore plus bas. Sur la dernière marche, toute glissante de mousse, son pied a dérapé. Déjà les eaux l'entraînent . . .

Vite, l'abbé Lautram tend la main, et l'enfant s'y aggripe. Mais, sous le poids, le prêtre se sent glisser à son tour. Il pourrait lâcher la petite main qui se cramponne à la sienne. Qui pourrait lui en vouloir ? Il a 54 ans, il est cardiaque, et vient d'être opéré d'une hernie. Pourtant, il n'hésite pas. Ce Breton nage comme un poisson, mais l'eau est glaciale, sa soutane l'empêtre et le courant le fait dévier. De toutes ses forces, il soulève la tête de Joël hors de l'eau. Dieu merci, le secours est en vue. Déjà une barque se détache d'une péniche, des perches se tendent de la rive. L'abbé tient toujours, mais il est glacé, épuisé. Et les secondes s'allongent comme une éternité. Il va couler, il coule . . .

. . . Quand on a remonté les naufragés sur la berge, il était trop tard. Trop tard pour l'abbé Lautram, terrassé par la congestion. Mais Joël, lui, était sauvé . . .

• Il devient ouvrier tourneur, mais... il veut être prêtre

L'abbé Joseph Lautram était né voilà 54 ans dans le pays d'Auray. Breton, il l'est jusqu'au fond de l'âme, jusque dans sa foi ardente et son courage têtu. Tous les siens ont été pêcheurs, marins ou paysans. A 12 ans, il pilote un bateau comme un homme. Mais déjà, il veut être prêtre. **"Tu est trop jeune**, dit son père, **tu changeras d'avis"**. Et le petit Joseph entre en apprentissage, devient ouvrier tourneur. Mais il ne change pas d'avis — oh non !

Et, à 17 ans, il revient à la charge. Hélas ! il n'a que son certificat ! Il faut entrer au Séminaire des Vocations tardives, repartir à zéro. Pour rattraper le temps perdu, Joseph se jette sur le travail, met les bouchées doubles. Il veut être prêtre à 25 ans comme les autres. Et il sait ce qu'il veut, cet énergique !

Au séminaire, il fait un accident pulmonaire. Mais pourquoi inquiéter les parents ? Il se débrouille pour passer 18 mois en sana sans que les siens — sauf sa soeur — aient vent de la chose. Naïvement, on le croit dans un séminaire en Suisse . . .

Aussitôt ordonné — à 25 ans, comme les autres ! — il part pour la Seine-et-Oise. Toute sa vocation le porte vers les ouvriers. Il a été l'un d'eux, il connaît leur vie, leurs problèmes. Il les aime. Pour de vrai.

Très tôt, il est curé : Saint-Clair-sur-Epte, Villemoisson-sur-Arge . . . La vie est dure dans ces banlieues où les hommes travaillent presque tous sur Paris et ajoutent à la longue journée de travail l'immense lassitude de transports qui n'en finissent pas. L'abbé Lautram se dépense sans compter, fonde des patros, s'attire l'amitié des jeunes . . . et des moins jeunes, entreprend de construire à Villemoisson une église dédiée à saint Joseph, artisan, et, au milieu de tout cela, il trouve encore le temps d'écrire des manuels de catéchisme !

Dans tout ce qu'il fait, il s'engage tout entier, avec un enthousiasme d'adolescent, une sincérité totale.

• Il dit souvent : "Mon patron, c'est Jean XXIII

Chez cet homme corpulent, un peu lourd d'aspect, il y a quelque chose qui accroche, qui séduit. Quelque chose de chaleureux, sans façons. Il ne se force pas à être simple. Il est simple jusqu'au fond de l'âme. Il dit souvent : **"Mon patron, c'est Jean XXIII".**

Voici quelques semaines, il est nommé à Tremblay mais, avant de prendre possession de sa paroisse, il doit subir une opération — une hernie. A l'hôpital, pas moyen de le faire tenir dans sa chambre. On le trouve sans cesse dans les salles, bavardant avec les malades, leur apportant les sacrements, apprenant à lire à un gosse . . .

Pendant son congé de convalescence chez les siens, il retrouve cette Bretagne où il a ses racines. Mais toutes ses pensées vont déjà vers cette nouvelle paroisse qui l'attend, qu'il aime déjà, pour laquelle il bouillonne de projets. **"Je veux être là-bas pour la Semaine Sainte"**, répète-t-il sans cesse.

Pourtant, il se remet mal, il a des vertiges. Il repart quand même, il arrive à Tremblay-les-Gonesse. Là, depuis des années, l'église Saint-Médard, au coeur du vieux pays, comme on l'appelle, n'est plus qu'une desserte, le curé ayant émigré vers les quartiers neufs qui poussent comme des champignons. Pendant longtemps, on s'est senti abandonné. Il pleut dans l'église, le presbytère n'est pas encore en état d'accueillir le prêtre.

En attendant, il loge donc dans un sana voisin et entreprend de faire le tour de ses paroissiens. Il voit tout le monde, ceux qui vont à la messe, comme ceux qui n'y vont pas... et, en quelques jours, fait la conquête du pays.

Ce sont des choses qui ne s'expliquent pas, mais qui se sentent. Un courant qui passe ou ne passe pas. Une mère nous a dit : **"Les gosses surtout l'ont adopté tout de suite. Si vous les aviez vus courir vers lui comme une volée de moineaux, le matin du mardi de Pâques..."** Sa première décision a été de reculer la messe de 8 heures à 10 heures, **"pour que les enfants puissent dormir"**. Ça n'a l'air de rien, un petit geste comme celui-là, mais cette attention à la vie des autres, c'est ce qui les attache et les retient.

• Ce breton n'aimait pas les grands mots

Il est malade, mais il est de ces hommes qui disent toujours : **"Ça va"**. En apparence, il est en pleine forme, d'une vitalité à toute épreuve. Il rit, il blague. Il a l'air fort, heureux. M. l'abbé Boyer, curé de Villepinte, une paroisse voisine, qui l'a beaucoup vu dans ces derniers mois, déclare :

"Il ne pensait, il ne parlait que de la nouvelle paroisse. Avec un enthousiasme communicatif. Ce qui me frappait le plus, chez lui, c'est qu'il était aussi jeune de coeur et de foi qu'un prêtre sortant de son ordination. Une foi de Breton. Chaque fois qu'il avait un coup dur, il repartait. Je suis sûr que si on lui avait prédit cette fin, rien n'aurait pu le rendre plus heureux... Mourir en sauvant un enfant... Mais dans ce qu'on dit les journalistes, certains termes l'auraient heurté : "héroïsme", par exemple. Il n'aimait pas les grands mots".

Le 30 mai prochain, un petit garçon de 12 ans doit faire sa profession de foi. Il s'appelle Joël Sansen. Ce jour-là, sans doute, il aura une pensée pour le prêtre qu'il a si peu connu, mais sans lequel il ne serait plus là, aujourd'hui . . .

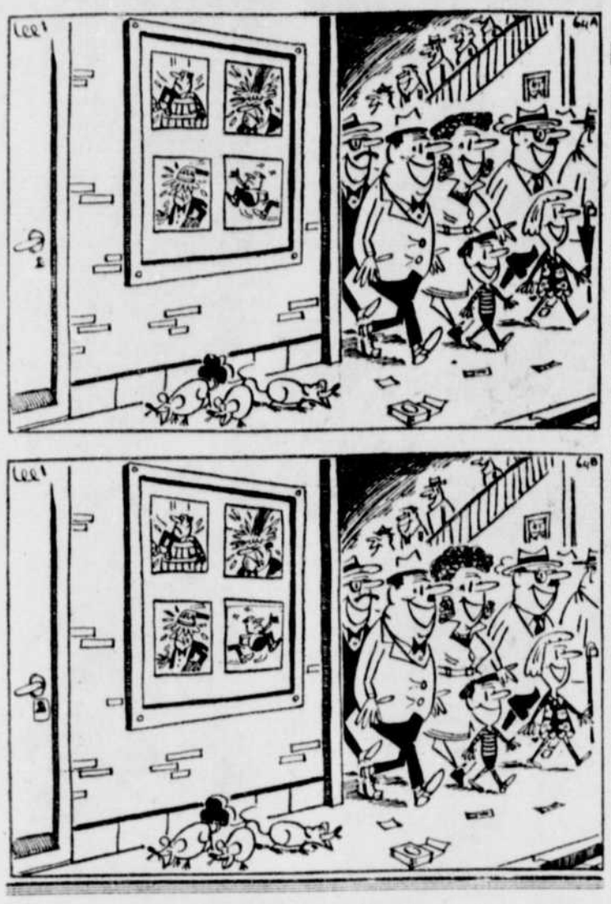
(La Vie Catholique Illustrée, 5-11 mai '65)



• Il s'appelle Joël Sansen. Sans le sacrifice de l'abbé Lautran, il ne serait plus ici. Son père est mort voici cinq ans dans un accident d'automobile. Sa mère élève seule ses trois enfants.

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original ; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*



Petites expériences de physique (No 63)

Le ballon montant ou descendant



Ceux qui connaissent la physique, parlent de la densité d'un gaz ou de la densité de l'eau, que veulent-ils dire ?

Remplie un pot de verre avec de l'eau et enfile, à travers une coque d'oeuf vide, un fil solide auquel tu as pendu une ou deux pièces de monnaie. Avec de la cire ou cire à cacheter, fais en sorte que la coque soit absolument imperméable. Tu mets ce ballon dans l'eau du pot et que vois-tu ?

Le lest est trop lourd ou trop léger et l'oeuf coule ou surnage. Il s'agit maintenant, en employant de plus grandes ou de plus petites pièces de monnaie, d'arriver à ce que le lest effleure le fond du pot. La température environnante doit être d'environ 68° tandis qu'au dehors il doit geler. Mets le pot à l'air libre et fais attention à la réaction du ballon. L'eau se refroidit et sa densité s'accroît au fur et à mesure. Tu le constateras en voyant le ballon monter lentement, très lentement jusqu'à ce que la température de l'eau ait atteint 4°C. Contrôle cette température, qui est celle de la plus grande densité de l'eau, avec un thermomètre.

Si l'eau se refroidit encore plus, sa densité diminuera et le ballon commencera à descendre.

Une épreuve intéressante pour l'hiver !- Sinon prends un gros morceau de glace dans le réfrigérateur pour refroidir l'eau du pot et le résultat sera le même qu'il gèle ou non dehors.

De quoi rire ou... sourire

REFLEXION ENFANTINE

— Maman, il y a un maringouin dans ma chambre.

— Est-ce qu'il t'a piqué ?

— Non, mais il vient si près que j'entends le bruit de son hélice.

Louis — Venez vite, il y a un homme qui se bat avec mon père depuis une demi-heure.

Le policier — Pourquoi n'es-tu pas venu m'avertir plus tôt?

Louis — Jusqu'à il y a une minute, papa avait le dessus.

AU TRIBUNAL

— Au hasard de mes courses, dit le plaignant, je passais dans l'avenue, lorsque la bagarre éclata.

— Et vous fûtes blessé dans la confusion.

— Non, dans l'oeil, monsieur le juge.

PROFESSION

— Moi, mon père fait des palais avec beaucoup d'or.

— Il est architecte ?

— Non, il est dentiste.

VELOCITE

— Quel poste voulez-vous ?

— Oh ! un poste à ondes courtes : je suis toujours pressé !

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

1. l'une des images sur le tableau est renversé
2. le trou de souris est plus grand
3. la femme sur l'escalier manque
4. les cheveux de la femme sont plus renflés
5. bouche du petit garçon
6. le parapluie à fait place à une canne
7. il manque une pierre dans le mur
8. la serrure a changé de forme

Chez les... 13 à 18



avec Pauline BEAUDRY

L'aime, l'aime pas, m'aime, m'aime pas...

Je suis amoureuse et le garçon en question ne m'aime pas. Lorsqu'il m'a fréquentée comme ça pendant quelque temps je ne pouvais me mettre dans la tête de l'aimer. On aurait dit que j'avais peur de l'aimer. C'est drôle de vous dire ça mais c'est vrai. Un soir j'ai décidé de lui parler, de l'oublier et de ne plus m'en occuper. Je suis allée le rencontrer le même soir pour le lui dire. Là où il habite c'est un endroit public. Je n'ai pas été très gentille avec lui. Il me parlait et je ne lui répondais pas. Il me tombait sur les nerfs. Je voulais bien être gentille avec lui mais je ne le pouvais pas.

Le lendemain il partait pour aller étudier loin de chez moi. J'ai éprouvé comme un remords et je lui ai écrit pour m'excuser en lui disant que ce soir-là j'étais fatiguée et en lui demandant de me répondre pour me dire s'il me pardonnait. Je me demande encore s'il a reçu ma lettre parce que je n'ai pas reçu de ses nouvelles en réponse.

Peu de temps après je l'ai revu. Il paraissait avec moi comme à l'ordinaire. On aurait dit que je ne lui avais jamais écrit cette lettre. Il m'a parlé et m'a demandé de l'embrasser et moi j'ai refusé parce qu'il n'avait pas répondu à ma lettre et qu'il venait juste d'embrasser une autre fille.

Depuis ce jour je l'aime. Il m'a quittée et je crois qu'il me déteste mais moi c'est terrible comme je l'aime, j'essaie de l'oublier mais je ne peux pas. Pourriez-vous m'aider car il faut absolument que je l'oublie ?

De l'aide à une amoureuse

Comme la majorité des adolescents vous avez la passion des situation claires et rien ne vous chicote autant que demeurer dans l'incertitude au sujet d'un jeune garçon. Pourtant à votre âge (que vous ne dites pas mais que l'on devine assez facilement entre 14 et 16 ans) les idylles baignent nécessairement dans l'incertitude.

Il va de soi que les jeunes dans la période de l'adolescence ne sont pas assez mûrs ne physiquement ni émotivement pour s'engager sérieusement dans une véritable aventure amoureuse. Ils ne font que s'éveiller à l'amour, ils en font l'apprentissage. Comme ils sont pourtant aussi entiers qu'inconséquents et inconstants (pardonnez-moi !) dans leurs sentiments, justement en raison de cette immaturité, ils arrivent rarement à prendre avec un grain de sel des amourettes dont quelques années plus tard ils auront peine quelquefois à se souvenir.

Cette inconséquence due à l'immaturité cette intégrité de sentiments, se doublent en même temps d'une aptitude particulière à cet âge pour le rêve et nous savons tous que le rêve fait prendre des proportions gigantesques aux moindres détails. Ainsi des aventures amoureuses. Et comme cela peut être pénible, vous en savez quelque chose ! La jeune fille aime passionnément puis elle n'aime plus, le jeune garçon aime aussi violemment puis il n'aime plus non plus. Cela peut faire très mal. Le minutage est souvent fautif, l'un cesse d'aimer avant l'autre qui se trouve plongé dans le plus noir chagrin, ou encore l'un des deux qui croyait avoir cessé d'aimer s'aperçoit qu'il aime encore alors qu'il est trop tard.

Certains adultes diront que "cela n'a aucune espèce d'importance", que "tous les adolescents passent par là", que "cela n'est rien du tout". Je me permets d'être d'un avis contraire, tout dépendant, justement, de la façon dont "on passe par là". Car ces aventures sentimentales peuvent et doivent servir à orienter l'adolescent vers une saine appréciation des réalités de la vie qu'il commence à percevoir, à condition bien entendu qu'il ne s'accroche pas trop à ses rêves, qu'il ne s'y attarde pas outre mesure, qu'il fasse des efforts pour rejoindre la réalité.

Ainsi il est clair que dans votre cas il n'est ni utile ni nécessaire de chercher à savoir pourquoi votre jeune ami n'a pas répondu à votre lettre ni pourquoi il vous a demandé de l'embrasser alors qu'il venait d'embrasser une autre jeune fille, même si nous pouvons supposer vous et moi qu'il a voulu montrer de l'affection à cette fille devant vous exprès pour vous rendre jalouse. Peut-être a-t-il réussi ! Un brin de jalousie envers cette fille et l'envie de vous prouver à vous-même que vous pouvez lui arracher ce garçon, ne pourraient-ils pas être la cause du renouveau de votre amour pour lui ? L'amour-propre a pu vous jouer ce vilain tour.

A tout événement il serait préférable de vous faire une raison au sujet de ce garçon et de continuer à essayer de l'oublier, ce que vous aurez peut-être déjà fait d'ailleurs avant de lire ceci. C'est ce que je vous souhaite pour retrouver (oh, bien temporairement, car il y aura d'autres jeunes garçons !) la paix du coeur et de l'esprit. Dans ce but, plongez-vous dans vos études ou votre travail, la lecture, le sport, de saines distractions. Tout s'arrange avec le temps, le saviez-vous ?

* * *

Le problème que je vous soumets vous semblera peut-être ridicule à vous qui êtes adulte, mais moi pauvre adolescente je le vois tout autrement. Il y a déjà deux mois j'ai rencontré un jeune garçon qui me plut et à qui je plus aussi beaucoup, mais voici qu'après un malentendu dont je suis responsable sans l'avoir voulu il s'est éloigné de moi pour quelque temps. Il ne m'a pas demandé d'explication et je ne lui en ai pas fourni.

Pourtant cet hiver je croyais avoir regagné son amitié à laquelle je tenais, mais voici que depuis quelques semaines il ne m'adresse même plus la parole. Je me demande "ce qu'il a mangé". Je tiens à son amitié, je vous l'ai déjà dit, et je veux la reconquérir, mais que faire ? Me conseillez-vous de lui donner des explications de notre malentendu qui date du mois de décembre ? Dois-je tout remettre sur le tapis ?

Je ne sais plus quels prétextes inventer pour me rapprocher de lui. Je crois que sans ce voile qui nous sépare nous serions de bons copains. Excusez-moi si ma lettre est confuse mais je crois avoir le cerveau confus depuis cette histoire. J'en profite pour vous féliciter de votre bonne chronique qui rend sûrement service à tous les adolescents.

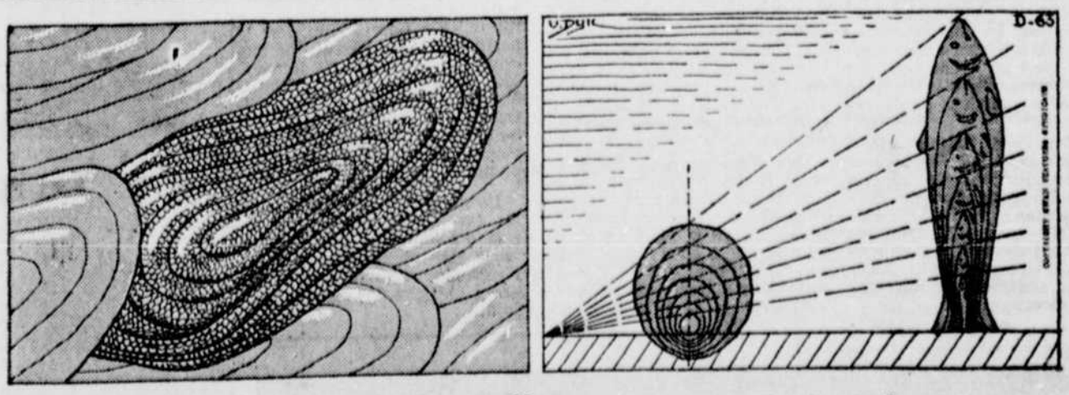
Une admiratrice au coeur embrouillé

Il n'est certainement pas nécessaire de déterrer cette vieille histoire probablement tombée dans l'oubli depuis belle lurette pour essayer de vous disculper, à plus forte raison puisque tout semble indiquer que ce premier malentendu n'a probablement rien à voir avec le fait que le lien s'est encore rompu que vous cherchez maintenant à renouer. Dans votre cas plusieurs autres raisons sont possibles, entre autres celle-ci toute simple et qui prolonge ce que vous avez pu lire plus haut. Votre jeune ami a porté ses amitiés ou ses affections ailleurs tout bonnement parce qu'entre vous et lui les relations n'étaient plus satisfaisantes et devaient se terminer. Durant l'adolescence on change assez fréquemment de camarades parce que l'on évolue constamment et que tous les jeunes n'évoluent pas exactement au même rythme. Pourquoi tenir absolument à en avoir le coeur net ? Vous n'avez pas grand'chose à y gagner et à y perdre, peut-être, une bonne dose d'amour-propre. Merci de vos bonnes paroles !

Ceux et celles qui veulent formuler des questions ou faire des commentaires, n'ont qu'à s'adresser à :

Mme Pauline BEAUDRY,
Courrier des 13-18,
La Rédaction, "L'ACTION",
Place Jean-Talon,
Québec 2, P.Q.

Les merveilles de la Nature (D-63)



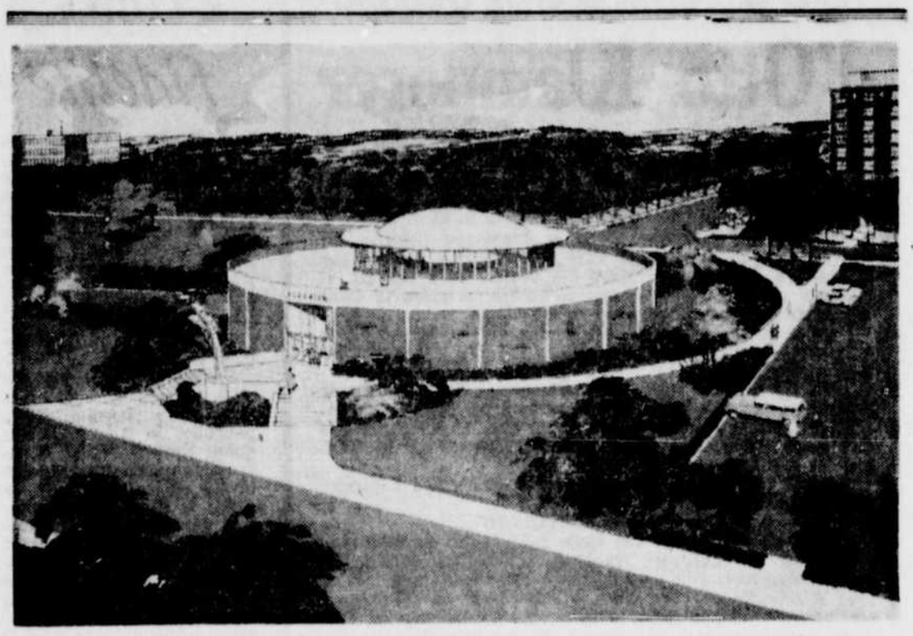
Comment l'âge apparaît CHEZ CERTAINS POISSONS

Il n'existe pas d'état civil dans la nature. Dès lors il serait difficile de déterminer l'âge des animaux si, pour certains d'entre eux, la nature n'y avait pourvu d'une façon originale.

En effet, de même que certaines plantes, les poissons à corps couvert d'écailles portent sur eux leur propre calendrier ! En prenant un merlan, un hareng ou tout autre poisson à écailles, il suffit de compter les anneaux qui encerclent les écailles. Chaque année, un nouvel anneau s'ajoute aux autres.

Contrairement à la peau des hommes et des animaux, les écailles, de substance osseuse, ne sont nielastiques ni extensibles. Dans ces conditions, il est évident que cette couverture deviendrait beaucoup trop petite et que le poisson, en grandissant, ne pourrait plus y tenir. Les anneaux qui s'ajoutent chaque année, servent donc à élargir et agrandir l'enveloppe au fur et à mesure de la croissance du poisson. Il arrive, parfois, que les anneaux sont tellement enchevêtrés qu'il serait presque impossible de déterminer l'âge du poisson. En pareil cas il reste une dernière ressource : le crâne contient notamment parmi les organes de l'équilibre des anneaux minuscules faciles à compter.

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON



● **L'AQUARIUM de Niagara Falls, N. Y., dont l'ouverture au public est prévue pour le mois de juin '65, est situé dans le nord de la ville, juste en aval dqes chutes et du Rainbow Bridge. Durant la saison d'été, il sera ouvert tous les jours, de 9 h. a.m., à minuit. Comme principale attraction, l'Aquarium offre le spectacle d'un dauphin aux multiples prouesses. Plusieurs programmes réguliers mettent ce poisson en vedette. Dans la vaste piscine centrale, les points d'observation, au-dessus et endessous de la surface de l'eau, permettent de suivre le cétacé dans ses évolutions.**

Premier "océnarium" construit à l'intérieur d'un pays et pouvant exhiber des spécimens des profondeurs de la mer, l'institution est présidée par un spécialiste, M. W. E. Kelly, qui l'a pourvue d'un dispositif tout nouveau appelé "Instant Ocean Synthetic Sea Salts". Ainsi a-t-on pu établir un milieu de culture capable d'entretenir les formes les plus délicates de la vie marine.

NIAGARA

BIENVENUE aux touristes de langue française

Niagara est un des endroits de tourisme le plus réputé du monde. Les visiteurs viennent de partout admirer "ces chutes gigantesques". La péninsule de Niagara toute entière est d'une exceptionnelle beauté. Les points d'attraction y sont très nombreux et très variés, par exemple : tours d'observation, monuments historiques, parterres de fleur, musée de tout genre, etc.

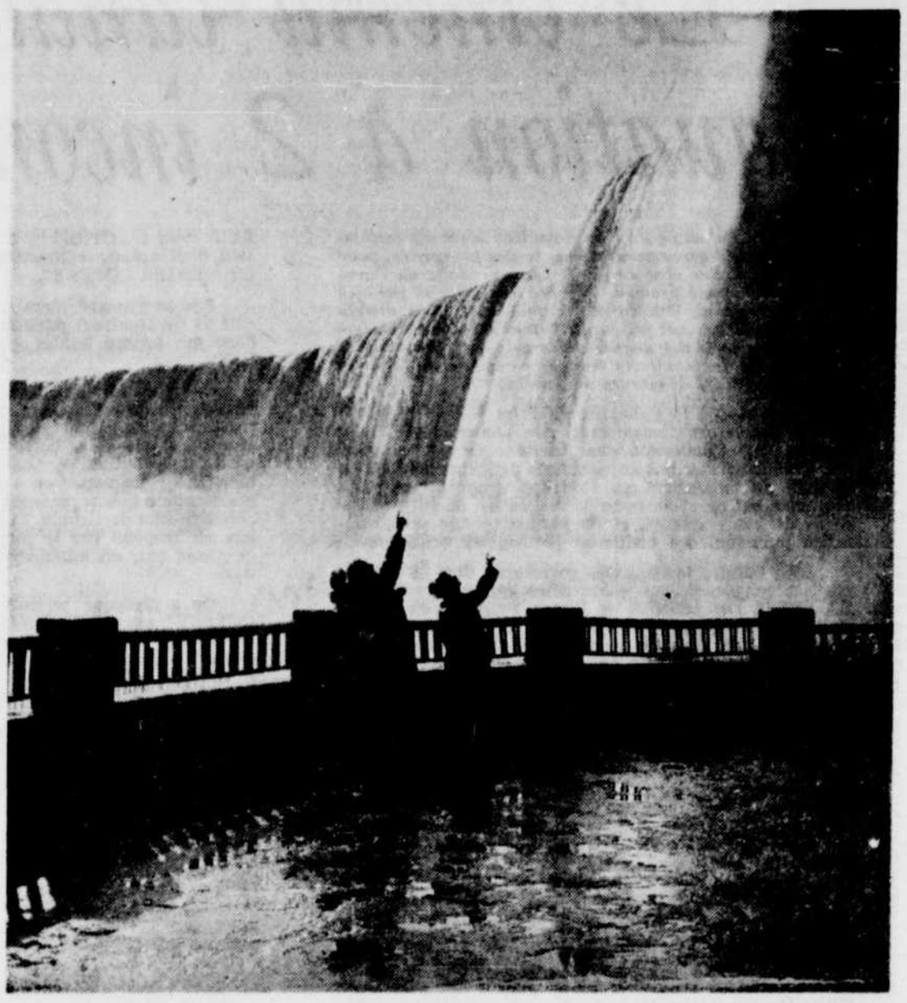
Les touristes canadiens français qui projettent de visiter Niagara seront agréablement surpris d'apprendre qu'on met un service français à leur disposition.

"Service français à Niagara" est une initiative du R. P. Honoré Guilbert, franciscain, curé de la paroisse française de cette ville. Le R. P. Guilbert, offre à ses compatriotes, — en groupe spécialement, mais aussi aux individus —, les services suivants : motel, restaurant, guide, service religieux du dimanche.

Ce service français est unique dans la péninsule de Niagara.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à :

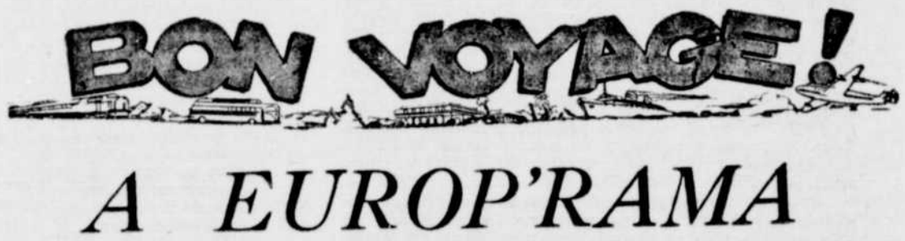
P. Honoré Guilbert, O.F.M.
670 Portage Road,
Niagara Falls, Ont.
Tél. : 358-5549



● **LES CHUTES DU NIAGARA. — Cette photo illustre à merveille le saisissant spectacle de puissance et de beauté qui s'offre aux regards des visiteurs, venus admirer la cataracte gigantesque du "Fer à cheval".**

Les touristes consacrent volontiers près de quatre heures à la visite de ce site et des alentours. Du fameux pont Rainbow qu'ils traversent, ils ont une vue incomparable des parties américaine et canadienne des chutes du Niagara. Ils voient aussi le parc Queen Victoria, Table Rock, où se trouve l'entrée de la fameuse galerie souterraine, le State Park et les rapides Whirlpool, le nouvel Aquarium, qui doit être inauguré en juin, le Spanish Aero Car, l'Ecole d'Horticulture du parc Niagara, Queenston Heights et la ville de Niagara Falls, dans l'Etat de New York.

(Photo du studio James, Niagara Falls, Ont.)



A EUROP'RAMA

Nouveaux autocars de luxe

Les voyages Europ'rama son. effectués à bord de nouveaux autocars conçus spécifiquement pour le grand tourisme et présentant le summum du confort dans le domaine du tourisme par autocar : air climatisé, fauteuils inclinables, toilettes, vestiaire et bar réfrigérateur. Une hôtesse qualifiée veille au confort des voyageurs à bord de l'autobus, dans les hôtels et les restaurants.

Commentaires individuels

Chaque fauteuil est équipé d'un système de sonorisation individuel assurant la diffusion du commentaire en français, mais il suffit de presser un bouton pour choisir d'entendre ce commentaire dans une autre langue si désiré (anglais, espagnol, etc.)... ou bien incliner son fauteuil et pouvoir sommeiller sans être gêné par un haut-parleur. Les commentaires d'Europ'rama, présentés dans un style aussi agréable qu'intelligent, ont été préparés par les meilleurs spécialistes du tourisme pour l'enregistrement de ces bandes magnétiques. Les visites de villes sont assurées par les meilleurs guides locaux.

Césarée :

sport, détente, culture

Que Césarée revive n'est pas un miracle. Qu'elle soit, sur la côte méditerranéenne, à mi-chemin entre Tel Aviv et Haïfa, la place idéale où l'homme épris de culture, de musique, de soleil ou de sport pourra bientôt sans heurts passer la pêche au golf, de l'équitation à l'archéologie, de la musique à la détente dans un cadre enchanteur, ce n'est pas un miracle en face de l'histoire même, si mouvementée de son existence.

Quand le kibboutz Sdoth-Yam, petit village de pêcheurs et d'agriculteurs, choisit en 1937 de s'installer au sud d'un antique rempart romain, ce n'était qu'animé d'une seule préoccupation : planter, irriguer, fertiliser la terre. Treize années passèrent ainsi quand soudain, un jour de 51, au cours de l'épierrage d'un champ, une statue apparut, deux fois et demie grandeur nature, d'un personnage en toge en porphyre rouge d'Egypte, assis sur un trône en porphyre gris...

Alors commencèrent des fouilles systématiques dirigées par les plus hautes compétences. Le département des Antiquités de l'Etat d'Israël, celui de la préservation des sites historiques établirent un vaste programme de recherches. Successivement, une mission archéologique italienne mit à jour un théâtre romain, et dans la même année 60, un ingénieur américain Edwin Link utilisa son bateau personnel adapté pour l'investigation sous-marine et entreprit l'exploration de l'ancien port d'Hérode, englouti sous les sables. Puis, on découvrit un amphithéâtre, un hippodrome; l'aqueduc romain qui alimentait les citernes de la ville avec les eaux du Carmel apparut dans un parfait état de conservation. Surgirent le mur romain, l'enceinte des Croisés, un édifice byzantin construit presque entièrement de fragments architecturaux ayant appartenus à un autre ensemble de provenance étrangère, et qui recelait, dans ce qui fut sa cour ,une statue de marbre aux mêmes proportions que celles de la statue précédente. Au fur et à mesure que se poursuivirent les fouilles, les fondations retrouvées des synagogues et des églises permirent de remonter l'histoire de la ville.

Il y a 24 siècles, l'un des deux rois phéniciens de Sidon fonda un petit port qu'il appela "Tour de Straton". Conquis en l'an 90 av. J.C. par le roi asmonéen Alexandre Jannée, la prise de Jérusalem le fit bientôt passer en 64 av. J.C. sous l'hégémonie romaine.

C'est Hérode le Grand qui, en 13 av. J.C. entreprit la construction d'une ville et d'un vaste port à l'endroit même de la Tour de Straton, et en l'honneur de Auguste César, la nomma Césarée.

Hérode fit construire un môle de 200 pieds pour abriter le port artificiel; des palais de marbre, un temple dédié à Auguste, un théâtre, un amphithéâtre qui, d'après l'historien Josephus Flavius, pouvait se comparer au Colisée de Rome; enfin un hippodrome où 20,000 spectateurs pouvaient s'entasser.

Pendant toute la domination romaine, Césarée fut un centre de culture intense, et joua au quatrième et dans la première moitié du cinquième siècle, jusqu'en 451, un rôle de premier plan dans le développement de la nouvelle chrétienté.

A partir de 640 la domination romaine vacille sous la conquête arabe. Lentement le port dépérit et la ville décline. 1101 : Baudouin 1er, roi de Jérusalem s'empare de la ville. 1187 les Sarrazins l'occupent et, en l'espace de 40 ans, elle change cinq fois de mains, réintégrant la domination chrétienne en 1228. En 1251, saint Louis la fait fortifier, et la ville médiévale se tient en face du port, près de ces fortifications où les vestiges des châteaux des Croisés sont encore visibles.

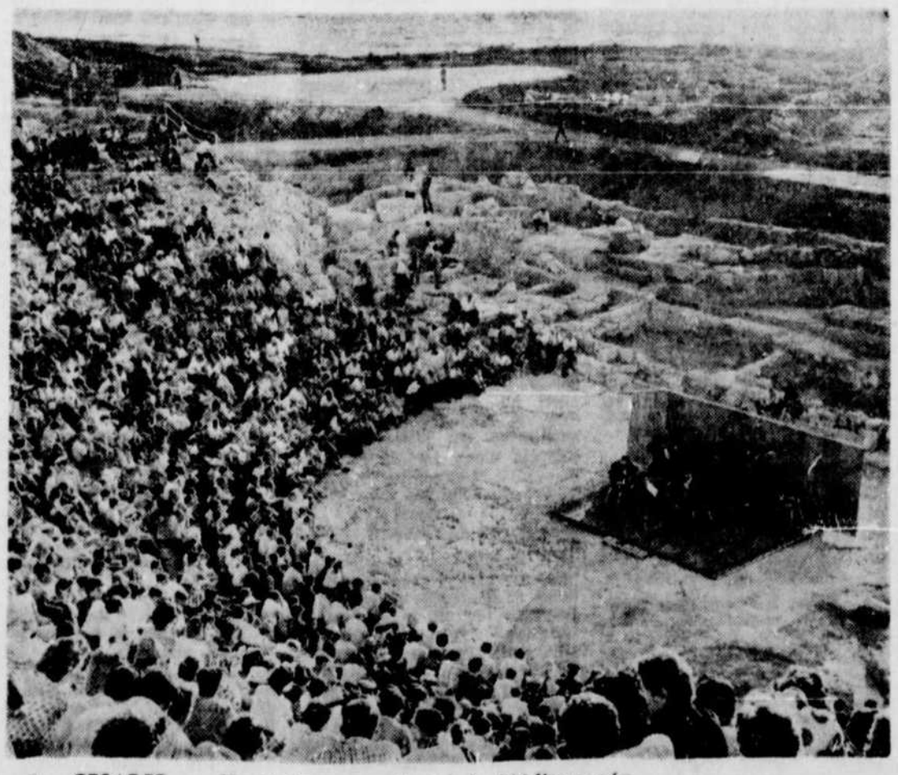
1291 : les fortifications tombent sous les assauts du sultan El Achraf. Il détruit la ville dans sa totalité, et Césarée disparait de la carte... On sait qu'au 19e siècle, une colonne de Musulmans chassés de Bosnie par le départ des Turcs, essaie de s'y installer, utilise les ruines de l'ancienne ville et en exporte les belles pierres à Jaffa et à Accra par la voie maritime ;mais ce n'est qu'un campement.

Aujourd'hui le sol de Césarée est jonchée de chapitaux, de frontons, de frises, de poteries anciennes; les mosaïques byzantines côtoient les motifs des restes romains retrouvés. Découverte unique en archéologie: une pierre portant gravé le nom de Ponce Pilate, gouverneur romain de la Judée au temps de la Crucifixion. On a pu retracer le plan des villes successives.

En sortant du port, à droite, une route qui suit la côte, conduit au kibboutz Sdoth Yam (les champs de la mer) où se trouve un musée plein de statuettes, de verreries et d'antiquités découvertes dans les environs. Le kibboutz est comme une charnière qui unirait le passé à l'avenir.

Le port des Phéniciens et des Romains, se prépare, après quelques aménagements, à recevoir les yachts et les bateaux de plaisance. Paradis des plongeurs sous-marins, il récèle des trésors plus précieux que les poissons qu'on y pêche : des amphores, des pièces de monnaie, des statues tronquées, des poteries. Le théâtre antique rassemble à nouveau les foules, devient un lieu exceptionnel pour le festival annuel de Musique et d'art dramatique; de grands artistes y jouèrent tels que Pablo Casals, Rudolf Serkin, Isaac Stern, Léonard Rose, Eugène Istomine.

Un nouveau centre touristique est en train de s'édifier sur la côte méditerranéenne: un golf de 18 trous a été réalisé, avec fairway d'entrainement; un hôtel de luxe a été construit, des piscines, des villas, des motels. Mais Césarée ne sera pas seulement une station de luxe. De nombreuses réalisations auxquelles est liée la plage sud sont en cours. Ainsi, le kibboutz voisin Sdoth Yam a déjà créé un village de vacances, et *nous* préparons un centre de camping. Césarée sera aussi une plage sportive : il y aura un centre de yachting; on pratiquera la natation, bien sûr, la pêche sous-marine, le ski nautique, la voile. On pourra faire du cheval sur les dunes, disputer des matchs de tennis et évidemment, jouer au golf. Le slogan de Césarée, ce sera, Sport, Détente, Culture.



★ **CESAREE — Un théâtre romain sur la Méditerranée.**

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Papoua et la Nouvelle-Guinée

La nouvelle série émise par Papoua et la Nouvelle-Guinée consacrée aux proues de canots indigènes est quelque chose d'inusité comme images sur des timbres-poste. Ce sujet décoratif nous montre l'art indigène de la région du sud du Pacifique, et sera spécialement apprécié par les collectionneurs des motifs de sculptures indigènes.

Cette région a émis au cours des deux dernières annees des timbres très attrayants. Ce pays est administré par l'Australie, et est d'à-peu-près la moitié de la Nouvelle-Guinée, la plus grande île complètement habitée dans le monde. La deuxième moitié était la Nouvelle-Guinée hollandaise, mais c'est maintenant une partie de l'Indonésie. La Nouvelle-Guinée compte quelques-unes des tribus indigènes nouvellement découvertes, dont certaines n'avaient jamais vu d'hommes blancs jusqu'à ce que des prospecteurs descendent du ciel au cours de leurs chasses d'or, dans cette région du monde au début du siècle.

Papoua et la Nouvelle-Guinée ont des timbres-poste depuis 1885 lorsque le territoire australien de Queensland annexa la région et que ses timbres sevirent pour la poste entre Port Moresby et l'Australie. Puis l'Allemagne réclama une partie de cette région de même que l'Angleterre. Les timbre coloniaux allemands furent émis à partir de 1897 alors que les timbres de Queensland furent surimprimés "Nouvelle-Guinée britannique" apparurent en 1902, montrant un canot à voile indigène, le lakatoi, une sorte de radeau géant portant des voiles de curieuses formes, faites de feuilles de pandanus. L'Australie regagna le contrôle de cette région en 1906 et des timbres apparurent sous le nom de Papoua.

En 1925, de nouveaux timbres pittoresques apparurent montrant des huttes indigènes sous le nom de Territoire de la Nouvelle-Guinée, et ils furent surimprimés en 1931 pour la poste aérienne, pendant que ceux de Papoua furent surimprimés pour la poste aérienne en 1929. Des timbres aériens définitifs portant des scènes locales apparurent en 1935 pour la Nouvelle-Guinée et Papoua. Des timbres pittoresques montrant des scènes de la vie indigène et de la faune furent émis en 1932 et deux ans plus tard apparurent des timbres à l'occasion du 50ème anniversaire du protectorat britannique. Des timbres combinés pour Papoua et la Nouvelle-Guinée sont en service depuis 1952 et sont consacrés aux peuples, scènes, produits et cartes du pays, et, depuis l'an passé, à des oiseaux mâles et femelles en couleurs. Les timbres commémoratifs de ces récentes années ont été semblables à ceux de l'Australie.

NOUVELLES EMISSIONS

Le Basutoland a émis des timbres montrant une femme indigène et son enfant à l'occasion du gouvernement autonome. Des timbres commémoratifs du même genre ont été émis par toutes les colonies britanniques à l'occasion du centenaire de l'Union internationale des télécommunications. Des timbres semblables ont été émis par Ceylan, l'Afrique orientale, la Malaisie et Chypre. La Jamaïque a émis des timbres pour le 50ème anniversaire du mouvement des Guides et les Bermudes pour un semblable anniversaire de son mouvement scout. L'Année de la Coopération internationale a apporte une série complète émise par la plupart des colonies britanniques. La Malaisie prépare une série sur les oiseaux et deux timbres pour son nouvel aéroport international de Kuala Lumpur. Le premier septembre, Malte émettra un ensemble commémoratif à l'occasion du 400ème anniversaire de son Grand Siège par les Turcs. Trinidad a un timbre à l'honneur de Eleanor Roosevelt. Le Zambie prépare quatre timbres pour le 24 octobre à l'occasion du premier anniversaire de son indépendance.



● **L'Espagne a des timbres pour honorer ses jolies femmes (en haut, à gauche). La France a émis un timbre à l'occasion du "Jour du timbre-poste" montrant un bateau-poste d'il y a un siècle environ (au centre). La Belgique évoque l'image de Sir Royland Hill, père du timbre-poste, le montrant avec un album entouré d'enfants (en haut, à droite). L'Ethiopie a un timbre à l'occasion de la récente visite de la Reine Elisabeth II (en bas, à gauche). Papoua et la Nouvelle-Guinée ont aussi un timbre consacré à l'art indigène sur les proues de canots (à droite).**

★ Croisière au Saguenay sur l'ARKADIA

Les voyageurs qui se rendront en Europe en partance de la Nouvelle-Angleterre à bord du paquebot de luxe Arkadia de la Greek Line, qui doit quitter Boston le 7 juin, bénéficieront d'une croisière gratuite de cinq jours au Saguenay.

Le prix du billet pour la croisière de cinq jours de Boston à Montréal est très économique pour les personnes qui désireraient ne faire que ce voyage.

Connu de milliers de voyageurs des deux côtés de l'Atlantique, l'Arkadia, paquebot de 26,650 tonnes, réunit le confort moderne du voyage en mer et la sécurité.

VATICAN

10 timbres multicolores, non oblitérés, pour aussi peu que 0.25 accompagnés d'une sélection à l'approbation.

EXCELLO STAMP CO. C.P. 39.
(Station Outremont) Montréal, Qué.

Spécial d'introduction

207 TIMBRES DIFFÉRENTS **25c** INCLUANT



magnifique série florale de la Hongrie, animaux de la Somalie française et du Basutoland (illustration). Liste de paquets et odomètre GRATUITS. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC
875 ouest, rue St-Vallier Québec 8,P.Q

VACANCES AUBAINES
— ETUDIANTS
— PROFESSEURS
— INFIRMIERES
— COMMIS DE BUREAU
— OUVRIERES

New-York (expo)	$59.
Old Orchard	$49.
Hampton Beach	$59.
Atlantic City	$79.
Washington	$89.
Niagara	$79.

CLUB SOCIAL DE QUEBEC
781, Colline n,
Tél.: 653-8593

AUBAINE POUR VACANCES FAMILIALES
au bord de la mer



Taux à partir de **$5.00** par pers., 2 par ch.

● Cuisinettes disponibles
● Stationnement gratuit à la porte
● TV gratuite

Ecrivez ou téléphonez pour réservation

BEACH FRONT GARDENS MOTEL
Dept. A-1 Boardwalk & Massachusetts Ave.
ATLANTIC CITY, N. J.
Phone: 344-0404 or 344-1883
QL-5

"Le cinéma canadien: équation à 2 inconnues!"

Le 17e Palmarès du film Canadien vient de couronner les 18 meilleures productions, toutes catégories, pour l'année 1964. Sur plus de 1,400 films produits au Canada durant l'année écoulée, 104 ont été retenus par des jurés à Montréal, Ottawa et Toronto. Ces films divisés en 15 catégories, ont été jugés durant les deux derniers mois, et les noms des gagnants des prix ont été annoncés au cours de la manifestation qui avait lieu le 15 mai dernier à l'hôtel Westbury à Toronto.

Sachons que le Palmarès du Film Canadien relève de La Fondation Canadienne, de L'Association Canadienne pour l'Education des Adultes, de L'Association des Producteurs et des Laboratoires de Films du Canada et qu'il est administré par l'Institut Canadien du Film. Il a pour but de promouvoir la réalisation de films canadiens de haute qualité, et de permettre une reconnaissance publique, des meilleurs productions canadiennes.

L'an dernier le Palmarès couronnait dans la catégorie des longs-métrages, deux films québecois: "POUR LA SUITE DU MONDE de Pierre Perreault et Michel Brault, et "A TOUT PRENDRE" de Claude Jutra. Il va sans dire, qu'à l'époque aucun de ces deux films n'avait été présenté en dehors du Québec. Comme toujours, quelques personnes, directement intéressées à la chose cinématographique connaissaient, à Winnipeg, à Vancouver, à Toronto ou ailleurs dans notre "grand" pays, l'existence de ces films Canadiens. Un peu comme nous soupçonnons ou connaissons l'existence d'un certain cinéma Chinois. Pour ce qui est de connaitre véritablement ces oeuvres, pour les avoir vues dans des circonstances normales . . . c'est une autre affaire. Et c'est là un des principaux phénomènes dont est "affublé" notre cinéma.

Pendant que Paris, New-York et Los Angeles et La Mostra de Venise acclamaient ces deux films, présentés dans des salles d'art avec succès, le cinéphile canadien en général attendait encore le jour où il verarit "ses" films.

Cette année, les cinéphiles du Québec peuvent témoigner du processus inverse. Des films de long-métrage en compétition, un seul, "LE CHAT DANS LE SAC" de Gilles Groulx nous était familier. Les deux autres "NOBODY WAVED GOODBYE" de Don Owen et "THE LUCK OF GINGER COFFEY" de Irvin Kershner sont à peu près inconnus au Québec, et même pour une bonne partie du pays.

Pourtant déjà, "NOBODY WAVED GOODBYE" avait été montré hors festival à Venise, il avait été présenté à celui de New-York, et le film de Don Owen tient depuis plusieurs semaines l'affiche d'un cinéma New-Yorkais, où sa carrière avait débuté dans une autre grande salle en plein Broadway, par deux semaines d'exclusivité. Les critiques New-Yorkais, de Bosley Growther du N.-Y. Times à Brenden Gill du New-Yorker n'ont eu que des éloges à l'égard du premier film de Don Owen.

Quant au film de Irvin Kershner, si l'anatomie de sa production est un peu différente, "THE LUCK OF GINGER COFFEY" n'en demeure pas moins un film à grande part "canadien". Ce film est une production de Crawley Films. L'auteur du roman, et du scénario, Brian Moore est canadien. Le réalisateur du film Irvin Kershner est Américain (il avait fait auparavant HOODLUM PRIEST) les comédiens Robert Shaw et Mary Ure sont Britanniques, les rôles de soutien sont tenus par des comédiens canadiens. Et le cadre de l'histoire a pour lieux Montréal et Ottawa. "THE LUCK OF GINGER COFFEY" a tenu l'affiche pendant plusieurs mois à New-York, puis a poursuivi sa carrière dans la chaine des cinéma de répertoire, avant d'être présenté avec assez peu d'éclat à Montréal.

C'est ce dernier film que les juges du Palmarès Canadien ont retenu dans la catégorie Long-métrage. Il n'en demeure pas moins que des trois films présentés, les deux produits hors du Québec nous sont tout à fait inconnus. Et si j'ai pu voir moi-même ces deux films c'est que d'abord j'étais au Festival du film de Montréal l'été dernier où j'ai pu voir "NOBODY WAVED GOODBYE" (voir L'ACTION 28/8/64) mais ce n'est qu'à l'occasion d'un voyage à New-York que j'ai pu voir "LUCK OF GINGER COFFEY".

Pas surprenant alors que certains chroniqueurs de cinéma de Montréal parlent du Palmarès de cette année dans des termes teintés d'une ironie quelque peu fielleuse.

Ce mur, au semblant, infranchissable, qui sépare presque jusqu'à l'inconnu, nos deux groupes ethniques, traverse le domaine artistique aussi bien que tous les autres domaines de notre vie canadienne. On en fait un obstacle à tout ce que nous entreprenons. Ainsi en témoigne cette réticence à reconnaitre l'aspect du cinéma canadien que représente le Palmarès. Parce que cette année le film de Groulx, "LE CHAT DANS LE SAC" n'a pas été reconnu par le jury, on tente d'y déceler quelque faux pas, en minimisant la valeur de la manifestation.

On a reproché au film "THE LUCK OF GINGER COFFEY" son manque d'originalité et surtout qu'il ne faisait pas "canadien". Si on veut dire par canadien ou québécois, toute l'atmosphère d'une génération complexée et refoulée qui se dégage d'un film tel LE CHAT DANS LE SAC, mieux vaut ne jamais rechercher cet élément. LE CHAT DANS LE SAC c'est le film autobiographique de celui qui écrivait dans Parti Pris, à propos du cinéma québécois et de l'ONF: "Mais on ne montre pas l'histoire de Ti-Cul qui s'interroge sur son avenir confédératif et le sort qui sera fait à son groupe." C'est ça le film de Groulx, et c'est un film produit par l'ONF.

"LUCK OF GINGER COFFEY" c'est un film conçu, réalisé, et réussi, dans le même optique, que les films de Coopératio. Sauf qu'ici, Crawley Film, au lieu d'y investir temps et talents, y ont investi de l'argent, pour produire un film canadien, qui puisse rejoindre par son sujet, une certaine universalité, et en même temps un marché qui permette son exploitation.

"LUCK OF GINGER COFFEY" nous raconte dans un style souvent humoristique, mais toujours émouvant, les difficultés d'adaptation d'un émigrant irlandais, (très bien caractérisé par Robert Shaw) qui vient tenter sa chance à Montréal. Kershner a dû rester très fidèle aux idées de l'auteur Brian Moore, puisque certaines séquences nous révèlent d'une façon assez flagrante les rouages crasseux de certains journaux. Et certains des problèmes d'adaptation de l'émigrant sont très bien traités, et témoignent souvent de situations bien caractéristiques à notre "beau" pays.

Ce n'est peut-être pas un film extraordinairement original, bien qu'il le soit dans plusieurs images de Montréal, mais c'est un film honnête. Un film qui ne cherche pas à faire "canadien", mais qui plutôt regarde une réalité, une réalité qui entourre et conditionne ses personnages. Et dans LUCK OF GINGER COFFEY, cette réalité, elle est bien canadienne "LUCK OF GINGER COFFEY" est un nouveau témoin de la route à suivre vers l'universalité, pour le cinéma canadien.

Malheureusement, c'est un autre film "canadien" qui vient s'ajouter à une liste qui se fait déjà de plus en plus longue, et qui comprend d'excellentes oeuvres qui sont inconnues de la plupart de nos concitoyens. "NOBODY WAVED GOODBYE" et "LUCK OF GINGER COFFEY" des titres qui sont pour le cinéphile québécois en général aussi inconnus, ou méconnus que "TROUBLE FETE" et "CAIN" le sont pour le reste du pays. Et c'est ainsi de Halifax à Vancouver. Il existe probablement plusieurs oeuvres intéressantes que le monde aura le temps de reconnaitre avant que nos deux absurdes "pôles" aient eu l'idée de les reconnaitre mutuellement.

Ainsi donc est le cinéma canadien: UNE EQUATION, le cinéma, DEUX INCONNUES, les oeuvres "québécoises" et les oeuvres "canadians". VIVE LE CINEMA CHINOIS ! ! !

André PAQUET



Otto Klemperer

80e anniversaire d'Otto Klemperer

ZURICH. — (P.A.). — Otto Klemperer a célébré récemment son 80e anniversaire de naissance. Son talent, qui se manifeste de façon brillante et fougueuse, le classant comme l'un des plus grands chefs d'orchestre au monde, ne marque aucun signe de défaillance.

Ce célèbre musicien d'origine allemande habite dans un quartier fashionable de Zurich, en Suisse. Malgré son âge avancé, le maestro élabore des projets pour l'avenir, et ses amis racontent qu'il se met en colère lorsqu'on le questionne au sujet de l'heure de la retraite.

Cette attitude caractérise l'homme qui a survécu à des événements qui auraient provoqué la mort ou des infirmités à bien d'autres.

Né de parents juifs, Otto Klemperer dut s'enfuir de l'Allemagne quand Hitler prit le pouvoir en 1933. Il devint chef de l'Orchestre Symphonique de Los Angeles. Six ans plus tard, il fut atteint d'une tumeur cérébrale qui le laissa à demi paralysé.

Après une longue convalescence, il commença à diriger des orchestres à titre de chef invité.

CHUTE A MONTREAL

Puis, en 1951, il fit une chute à l'aéroport de Montréal, s'infligeant de multiples fractures. Immobilisé durant des mois, Klemperer, avec sa volonté de fer, réussit une fois de plus à vaincre cet obstable, et retournant au pupitre, il commença à diriger assis. Pendant sa convalescence, il consacra de son temps à l'Orchestre symphonique de Montréal.

En mai 1955, durant l'audition de "Don Giovanni", à Cologne, il se leva soudain, et continua debout, à diriger cette oeuvre.

Le musicien eut à subir d'autres infortunes dont il sortit victorieux.

Sa fille, Lotte, âgée de 41 ans, qui habite avec lui à Zurich, dit que son père ne s'est jamais si bien porté.

Klemperer devait célébrer son anniversaire à Stockholm, car il doit diriger dans cette ville ainsi qu'à Copenhague ce mois-ci.



● La première parisienne de la pièce de Françoise Loranger, "UNE MAISON . . . UN JOUR", donnée par le Rideau Vert, de Montréal, le 19 mai dernier, a été suivie d'une réception offerte dans le foyer de l'Odéon Théâtre de France par M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec. On voit ici, parmi les invités, M. et Mme Pierre Laporte en compagnie de Gérard Poirier, de Mme Robert Elie, de Jean-Louis Tremblay, directeur du Théâtre de l'Estoc, de Québec, et de M. Froment-Meurice, conseiller à la Direction des Affaires culturelles du Quai d'Orsay.

Haute fidélité

DEBUSSY : **Pelléas et Mélisande**, drame musical en cinq actes, sur le texte de Maeterlinck. — Erna Spoorenberg, Camille Maurane, George London, Guus Hoekman, Joséphine Veasy, Choeur du Grand Théâtre, Genève, Orchestre de la Suisse romande, dirigés par Ernest Ansermet. (London, OSA-11379, stéréo, trois disques et libretto).

Pelléas est un opéra qui s'écoute mieux, je crois, qu'il ne se visionne. C'est pourquoi je trouve curieux qu'un raffiné comme C. L. Osborne, dans **High Fidelity** (avril) souhaite sa mise en film. Il s'agit d'une évocation féerique, et l'imagination de chacun lui construit, je crois, un décor plus satisfaisant que ce que les meilleurs artistes pour raient réaliser. C'est ce qui fait que pour du théâtre, la télévision est souvent plus décevante que la radio. Je me souviens d'avoir été fort mécontent d'un **Chant du rossignol** à la TV dont une version ante — TV par à peu près les mêmes acteurs ce sont toujours les mêmes, à Radio-Canada) m'avait enchanté. De même le **Pelléas** d'il y a quelques années, pour lequel ont avait fait venir Jansen à grands frais, avait parue lamentable. Il est vrai que même le chant n'y était pas très fort. — Nous avons donc à choisir entre trois **Pelléas**, dont deux d'Ansermet. Celui-ci a l'immense avantage (pour plusieurs il sera décisif) d'être en stéréo, et très bien enregistré. Le premier Ansermet et l'enregistrement de Cluytens étaient tous deux très bons, avec l'avantage de posséder des chanteurs français. L'enregistrement dans les deux cas était plus net que le présent, des chanteurs français. L'enregistrement dans les deux cas était plus net que le présent, qui semble volontairement estompé. C'est vrai que **Pelléas** demande d'une certaine façon ce traitement, pour le rapprocher de l'irréel, mais il ne faut pas exagérer, et un opéra dont on pourra comprendre toutes les paroles sans texte aura toujours un avantage incontestable sur la version qui exige le libretto. La présente version exige le libretto, et la prise du son est un peu lointanne, ce qui contribue par ailleurs à cet irréel de l'atmosphère. **Mais il ne faut** pas affirmer que le mystère était disparu de la version première d'Ansermet ou de celle de Cluytens (avec surtout, Souzay comme Golaud), car le texte lui-même continue puissamment à évoquer cette atmosphère, à la constituer même. Aussi, l'on fait mieux de laisser travailler le texte, en le rendant le plus intelligible possible, que de compter sur des "gimmicks" extrinsèques. Ceci dit, disons qu'il n'y a pas de rôle faible, dans ce **Pelléas**. Et ceux qui ne sont pas Français parlent assez bien le français. Aucune objection de ce côté. Le Pelléas de Maurane est excellent, Mélisande et Arkej sint fort bien, Brédy dans Yniod évoque un garçon de six ans mieux que ne le ferait un petit garçon . . . Le Docteur (John Shirley-Quirk) donne son rôle épisodique avec une très grande qualité d'émotion et de chant. Reste Golaud, George London. Il est bon dans les passages violents, mais dans le reste il me semble qu'il ne fait pas vivre le rôle, qui est le pivot de la pièce, en fait. Une très belle version, en stéréo estompée, où Ansermet est en pleine forme.

Le TOURNEUR.

Valeur morale des films

BIENVILLE et LAURIER

Le roi des rois: Drame biblique avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan. Film conçu dans une esthétique de spectacle et non d'étude religieuse. Beauté des images et réussite de certaines scènes. Présentation avec respect dans une perspective naturaliste d'une vie du Christ fantaisiste dans certaines de ses parties. Adultes et adolescents.

CAPITOL

Dear Brigitte: Comédie avec James Stewart, Billy Mumy et Glynis Johns. On y trouve une famille excentrique, des personnages caricaturaux et quelques notes de critique sociale. Jeu naturel de Stewart et mine curieusement naïve du petit Mumy. Adultes.

Raiders from Beneath he Sea: Drame policier avec Ken Scott, Merry Anders et Russ Bender. Le plan conçu pour le vol est assez imaginatif. Adultes.

Bus Riley's back in Town: Drame psychologique avec Michael Parks, Ann-Margret et Janet Margolin. L'ensemble comporte d'excellents moments. Peinture de la vie quotidienne dans le "middle-west" américain. Parks montre un réel talent. Adultes.

The Night Walker: Drame d'horreur avec Robert Taylor, Barbara Stanwick et Lloyd Bochner. Conçu pour procurer des frissons au spectateur. Le "suspense" assez bien maintenu. Adultes.

CANARDIERE

(3e semaine)

La voix de la conscience: Mélodrame avec Johanna Von Koczian, Goetz George et Hans Sohnker. Ce film ramène quelques-uns des plus sûrs poncifs du mélodrame. Adultes avec réserves.

Jeux précoces: Drame psychologique avec Laura Vivaldi, Pierre Brice et Pietro Germi. L'auteur, ancien documentariste, ne manque pas de talent. L'ensemble perd de l'unité par le mélange sans transition des éléments du drame psychologique, d'intrigue policière et de critique sociale. Laura Vivaldi fort bien dirigée. Adultes avec réserves.

CARTIER

La malédiction du serpent jaune: Film policier avec Joachim Fuchsberger, Fritz Tillmann, Brigitte Grothum, P. Braun, D. Kirchner et W. Peters. Cette sombre histoire d'un bijou en or, symbole de domination universelle, comporte des invraisemblances, des scènes de chantage et d'angoisse. Adultes et adolescents.

Les pirates du Mississipi: Western avec Hansjorg Felmy, Horst Frank et Sabine Sinjen. Fait penser plus à un grand jeu qu'à un "western". Accumulation de violences. Adultes.

CINEAC

Trahison sur commande: Drame d'espionnage avec William Holden, Lili Palmer et Hugh Griffith. Le héros de cette aventure a réellement existé et vit encore. L'intérêt faibli rarement. Chaque acteur a la nationalité du rôle qu'il interprète. Adultes.

La chevauchée des Outlaws: Western avec Richard Basehart, Don Taylor et Paquita Rico. L'originalité vient que le film a été réalisé en Espagne par un metteur en scène anglais avec des acteurs américains. Paysages grandioses, belle couleur. Adultes et adolescents.

CLASSIC, RIALTO, VICTORIA

Pépées pour l'Orient: Drame policier avec Marina Patrowa, Marisa Meli et Pero Alexander. Prétexte pour présenter des numéros de danse d'une spécialité douteuse. Atmosphère trouble: Exhibitions licencieuses. A déconseiller.

La guerre de Troie: Drame épique avec Steve Reeves, Warner Bentivegna et Juliette Mayniel. Le film se suit avec intérêt et fait revivre de façon plausible les personnages homériques. Loyauté et courage des héros. Adultes et adolescents.

EMPIRE

Une femme mariée: Drame psychologique avec Macha Méril, Philippe LeRoy et Bernard Noël. Le film est centré sur un amour adultère présenté avec indulgence quoique non dénué d'amertume. Un exhibitionnisme constant et de nombreuses scènes d'alcôve créent une atmosphère malsaine. A proscrire.

IMPERIAL

Des filles pour un vampire: Film d'horreur avec Lyla Rocco, Walter Brandi et Corine Fontaine. Ce film de basse exploitation comporte plusieurs scènes d'exhibitions indécentes. A proscrire.

Le fascinant capitaine Clegg: Drame d'horreur avec Peter Cushing, Patrick Allen et Yvonne Romain. Le scénario original, mise en scène soignée et une bonne interprétation font que l'ensemble se voit avec intérêt. Bonne couleur. Adultes.

Les oiseaux: Drame d'horreur avec Tippi Hendren, Roy Taylor et Jessica Tandy. Dans ce film d'Alfred Hitchcock, en plus d'un scénario où le suspense est habilement mené, c'est la réalisation technique. Le rôle des oiseaux est presque incroyable. Une réussite dans le genre. Adultes.

LEVIS

L'île aux filles perdues: Film d'aventures avec Michèle Mercier Guy Madison et Paul Muller. Aventures pseudo-historiques. Photo et couleur valent quelques belles images Adultes avec réserves.

Héros sans retour: Drame de guerre avec Stewart Granger, Carlos Casaravilla et Dorian Gray. La guerre d'Algérie. Le romantisme des années 30. Réalisation vigoureuse qui ne laisse guère au spectateur le temps de s'ennuyer. Adultes avec réserves.

LIDO

Le diable et les dix commandements: Film à sketches avec Michel Simon, Henri Tisot, Charles Aznavour, Fernandel, Françoise Arnoul, Alain Delon et Jean-Claude Brialy. L'irrévérence continuelle manifestée envers les choses de la religion s'accompagne d'éléments scabreux et de scènes osées. A déconseiller.

Milliardaire pour un jour: Comédie sentimentale avec Bette Davis, Glenn Ford et Hope Lange. Reprise du film de 1933: "Lady for a Day". La seconde moitié du film comprend de bons moments. Pittoresque de la mise en scène et couleur agréable. Adultes et adolescents.

PIGALLE

(FESTIVAL DE LUIS MARIANO)

L'aventurier de Seville: Opérette avec Luis Mariano, Danielle Godet et Lolita Sevilla. Film bien réalisé, comportant des scènes très amusantes enlevées dans un rythme rapide. Les aventures se succèdent au galop dans d'excellents décors mis en valeur par la couleur. Caractère comique. Adultes et adolescents.

A la Jamaique: Opérette filmée avec Luis Mariano, Paquita Rico, Jeanne Sourza et Darry Cowl. Intrigue mince et conventionnelle. Beaux extérieurs. Adultes.

PARIS

(3e semaine)

Le Cardinal: Drame avec Tom Tryon, Romy Schneider et John Huston. Etude de la position de l'Eglise sur divers problèmes contemporains. Photographie remarquable, splendeur des cérémonies liturgiques, scènes superbes filmées à Rome et à Vienne. Plaira aux cinéphiles. Présentation avec loyauté et respect de personnages religieux. A signaler le rôle de John Huston dans celui du cardinal Glemmon. Adultes.

PRINCESSE

Chantage à Soho: Film policier avec Terence Morgan, Hazel Court et Donald Pleasence. Mise en scène dans une honnête moyenne. Rythme assez alerte. Adultes avec réserves.

Les frères Corses: Film d'aventures avec Antonio Vilar, Amalia Gade et Thomas Blanco. Adaptation fantaisiste du roman de Dumas. Les auteurs y jouent la corde mélodramatique sans se préoccuper des invraisemblances. Adultes et adolescents.

En suivant mon coeur: Comédie avec Connie Francis, Russ Tamblin et Richard Long. L'idée initiale aurait peut-être pu donner lieu à une production valable. Images très quelconques. Adultes avec réserves.

SILLERY

La fièvre dans le sang: Drame avec Nathalie Wood, Warren Beatty et Pat Hingle. Brillante mise en scène, belles images, couleur agréable. Jeunes vedettes bien dirigées. Adultes avec réserves.

Les nuits du monde: Films de variétés avec des troupes de music-hall de divers pays. Si la plupart des numéros présentés sont sans conséquences, par contre certains d'entre eux, dont deux séances de "striptease", sont nettement suggestifs. A déconseiller.

Le roi des chevaux sauvages: Western avec George Montgomery, Diane Brewster, Edgar Buchanan. Film sympathique malgré quelques bagarres assez violentes. Belles photographie. Beaucoup de mouvement. Vie des hommes du "far-west". A voir en famille. Adultes et adolescents.

ST-ROMUALD

Les révoltés du Bounty: Drame en mer avec Marlon Brando, Trevor Howard, Richard Harris, Hugh Griffith, Richard Haydn, Tarita et Percy Herbert. Les séquences du début sont prenantes et décrivent bien la vie en mer. Cruautés et conduite libre des marins à Tahiti. Nécessité d'une discipline ferme et tempérée. Adultes.

Le dernier des Boucaniers: Tous.

Le fils de Geronimo: Western avec Charlton Heston, Susan Morrow et Peter Hansen. Ce film se suit avec intérêt malgré ses aspects conventionnels. Beaucoup de mouvement, paysages grandioses. Le problème racial traité artificiellement. Adultes et adolescents.

STUDIO 9

Relâche jusqu'au 13 juin.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095 rue ST-JEAN — TEL.: 524-3571

30 émissions sur la vie maritime

Seaway Films Limited et Radio-Canada collaboreront à la réalisation d'une série de 30 émissions d'une heure sur la voie maritime du Saint-Laurent, qui prendra la vedette des réseaux anglais et français de télévision de Radio-Canada l'automne et l'hiver prochains, à compter d'octobre. C'est la première fois qu'une série d'émissions filmées d'une heure sera réalisée au Canada.

Radio-Canada a annoncé la signature des contrats par le capitaine W.E.S. Briggs, vice-président de Radio-Canada, et par M. Maxime Samuels, président de Seaway Films Limited.

"L'accord intervenu entre Seaway Films et Radio-Canada est le fruit de longues discussions et négociations, de préciser le capitaine Briggs. C'est donc dire que les exigences des intéressés sont satisfaites. Du point de vue de Radio-Canada, la série est doublement importante. En plus de réserver aux téléspectateurs un divertissement de tout premier ordre dans un décor canadien, elle mettra à contribution des acteurs canadiens, anglais et français, sans le concours desquels Radio-Canada ne pourrait pas jouer pleinement son rôle dans la vie canadienne".

L'action, sous le titre "Sur la voie maritime", se déroule en divers points le long de la voie maritime du Saint-Laurent et dans les ports des Grands Lacs. La distribution des rôles n'a pas encore eu lieu, mais les principaux personnages sont Foxy, un homme d'âge mûr au service du ministère des Transports du gouvernement canadien, et Nicholas King, jeune aventurier qui représente les intérêts d'une société de propriétaires et expéditeurs, porte-parole de tous les navires de l'Amérique du Nord et de l'étranger qui empruntent la voie maritime.

La distribution comprendra une proportion raisonnable d'acteurs et d'actrices d'expression française, et on emploiera la technique "franco - italienne" pour surmonter les difficultés du bilinguisme. Ainsi, les personnages de langue française et anglophones s'exprimeront chacun dans sa propre langue sur la liste sonore originale, qui sera ensuite doublée.

La troupe du Rideau Vert chaleureusement accueillie au cours de sa tournée

PARIS (A.F.P.) — Après la représentation donnée par la troupe du Rideau Vert de Montréal au théâtre national de l'Odéon, vendredi le 21, "Le songe d'une nuit d'été", de Shakespeare, un souper réunissait peu avant minuit les comédiens, les organisateurs de la tournée et de nombreux diplomates et journalistes dans la grande salle de réception de la délégation générale du Québec à Paris, que M. Jean Chapdelaine et Mme Chapdelaine avaient mise à le disposition de leurs invités.

Dans une brève allocution, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec fit le point de sa visite en France et le bilan de ses résultats, reprenant pour son auditoire les divers sujets dont il avait entretenu auparavant les journalistes: Il félicita les artistes, qu'il avait pu applaudir à deux reprises, d'abord dans "Une maison, un jour", de Françoise Loranger, l'auteur canadien connu, et dans la féérie de Shakespeare, traduite en français, bien entendu.

Samedi, M. Laporte, le sous-ministre M. Guy Frégault et leur suite ont été les hôtes à un cocktail de Son Exc. l'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, après quoi ils se sont rendus au Cercle interallié, proche de l'Elysée, où ils ont été les hôtes du conseiller culturel du Québec à Paris, et de Mme Robert Elie.

Puis, il a assisté dans la loge personnelle de M. André Malraux, ministre français des Affaires culturelles, à la représentation d'une pièce célèbre du vaudevilliste français du siècle dernier, Georges Feydeau.

Accueil chaleureux

Le public parisien, qui avait été un peu déconcerté par la première pièce, canadienne, avec laquelle la troupe de Montréal avait débuté, a très chaleureusement accueilli l'oeuvre de Shakespeare montée avec tout l'esprit, la fantaisie et la poésie voulues.

L'ingéniosité du décor de Robert Prévost, la mise en scène très vivante de Georges Groulx, la qualité de l'ensemble des comédiens — d'où se détache Geneviève Bujold dans le rôle de Puck — ont valu au Rideau Vert des aplaudissements prolongés.

TRANSISTOR et PETIT ÉCRAN



"Votre choix" à Québec !

N'allons pas le croire trop vite ! **Votre Choix** est un programme très intéressant, bien animé, judicieusement ordonné. Cependant, comme toutes les choses humaines ,il n'est pas parfait. Ainsi, on aimerait y voir, à intervalles plus ou moins réguliers, des figures connues de notre ville, des érudits, des représentants des diverses catégories sociales. Hélas ! Cela ne se produit jamais. Pourquoi ? Nous n'en savons rien. Quoiqu'il en soit, il nous serait très agréable d'y voir aussi des artistes de Québec avant qu'ils ne deviennent des vedettes de Montréal ! Ceux qui font le choix comme ceux qui sont les élus pourraient, en effet, de fois à autres être choisis à Québec. Vraiment, la métropole oublie un peu trop qu'elle est située en province et que Québec est la capitale de l'Etat du même nom d'autant plus que certains soirs les invités de **Votre Choix** et celui qui les a choisis sont moins connus dans la Cité de Champlain que certaines vedettes de Québec.

Il en est de même de l'émission AUJOURD'HUI ! Faudrait-il être bi-sexy comme Coccinelle ou Guilda pour y pénétrer ? Dans tous les milieux québecois, dans toutes les catégories sociales, il y a des gens qui savent s'exprimer parfaitement et qui, assurément, pourraient fort bien intéresser les téléspectateurs. Pourquoi ne pas leur donner la chance de paraître devant les micros ?

BRAVO M. GRIGNON !

Malgré les luttes du mouvement laïque contre les traditions, nous aurons en septembre prochain la joie de revoir les personnages si caractéristiques des **Belles Histoires des Pays d'en haut** de M. Claude-Henri Grignon, membre de la Société royale du Canada. Nous serons heureux de les voir évoluer sur le petit écran et nous rappeler, par leurs actes, une époque qui semble aujourd'hui complètement révolue.

George Bernard Shaw

En ces jours d'enquêtes Laurendeau-Dunton, on peut se permettre de regarder le canal 5. Nous l'avons fait et nous ne le regrettons pas. On nous a présenté ces jours derniers un captivant documentaire sur George Bernard Shaw, ce fils de Dublin qui fit fortune à Londres, comme chacun sait ! Excellente cette vie par l'image du rival de Shakespeare et d'Anatole France. Le réseau français devrait nous présenter ainsi la vie de nos historiens et de nos romanciers, de nos poètes et de nos journalistes d'hier.

Pierre BATISCAN

Une 3e crise cardiaque

LONDRES. — (P.A.). — L'actrice britannique Patricia Neal est rentrée chez elle la semaine dernière afin de poursuivre sa convalescence à la suite de trois crises cardiaques qui sont venues bien près de l'emporter et elle a finalement admis qu'il se pourrait bien qu'elle ne puisse plus jamais faire de cinéma.

L'oeil gauche recouvert d'un protecteur noir et sa jambe droite entourée d'un support de métal et de cuir, Miss Neal a dit aux journalistes qui l'attendaient à l'aéroport de Londres :

La blonde actrice de 39 ans, attend un quatrième enfant au cours de l'été. Les médecins ont dit que le bébé sera en bonne santé.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Études littéraires de Maurice Lebel

M. Maurice Lebel, professeur à la Faculté des lettres, publie en deux forts volumes trente-trois études littéraires sur des auteurs qu'il admire particulièrement. Ces auteurs méritent un intérêt permanent. On a beau les avoir analysés depuis longtemps, les avoir commentés avec toutes les formules de l'admiration, ils gardent chez eux quelque chose d'éternel et de neuf qui les rend toujours nouveaux. Aussi M. Lebel n'est-il pas du tout gêné de les aborder, et sans parti pris sectaire. Il sent que son choix est arbitraire, car il n'y a pas de parfaite anthologie.

Le premier volume présente saint François de Sales, La Fontaine, Molière, Madame de Sevigné, Racine, La Bruyère, Fénelon, Montesquieu, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Beaumarchais, Chénier, Chateaubriand et Alphonse Daudet. J'aurais aimé voir Corneille figurer dans la galerie, Bossuet, voire Boileau qui a donné au monde occidental sinon un art poétique mais un art d'écrire impressionnant. Bossuet décrit mieux que personne la fureur de vivre de la jeunesse actuelle, plutôt dans ses *Sermons* que dans ses *Oraisons funèbres;* il a sur l'Eglise des vues qu'accepteraient les Pères de Vatican II. Corneille, bien avant Camus peint l'absurde de la condition humaine. Cependant il aurait fallu tripler et quadrupler les volumes. Je m'étonne aussi qu'on ait mis de côté les Romantiques avec leurs gilets rouges, les Parnassiens, les Symbolistes. Mais halte-là ! comme dirait Bossuet; c'est M. Lebel qui choisit ses invités et il ne me revient pas de dresser les cadres de ses études.

* * *

Quelle est la méthode de M. Lebel ? Il commence par situer son auteur dans son siècle et comme on se plaît à dire aujourd'hui, dans son contexte social. Sans donner aveuglément dans la théorie des climats si chère à Fénelon, à Montesquieu et surtout à Taine, il faut convenir que le milieu a une influence indéniable sur les écrivains. Un poète qui n'a jamais vu la campagne ne comprend rien à la succession des saisons, à la force de la terre, de l'eau et de la forêt. Même constatation pour l'écrivain de ville. Les trottoirs, les rues, le bruit ne sont pas propices à la vraie poésie s'ils aident mieux à comprendre certaines déchéances humaines. M. Lebel énumère ensuite avec soin les oeuvres avec leur date de parution. Puis il étudie la technique et l'art de l'auteur à l'aide de larges citations judicieusement choisies.

La technique est l'art de la composition. "C'est un métier que de faire un livre", nous avoue La Bruyère. On est rarement bon autodidacte. Il faut toujours chercher, choisir et adopter un maître ou des maîtres, étudier leurs procédés, comparer. M. Lebel nous fournit un bon exemple d'étude en comparant au passage Paul Bourget et René Bazin. La Fontaine peint son siècle; madame de Sévigné aussi, mais les touches de leur pinceau sont très différentes. Pour ce qui est du style, il faut compter avec la lumière, la couleur, l'harmonie, le mordant, la douceur, la force d'évocation, la subtilité, l'abstraction. Le style est une signature.

Le deuxième volume n'aborde pas l'inévitable Claudel, ni Gide, ni Sartre, ni Malraux, ni Camus, ni Proust, ni Julien Green. Mais il fait place à Bazin, au cardinal Baudrillart, à Barrès, Henri Bremond, à Romain Rolland, à Edmond Rostand, à Georges Goyau, Henry Bordeaux, Georges Grente, Jean Calvet, Péguy, Duhamel, Mauriac, Maurois, Bernanos, Montherlant et cet autre inévitable Saint-Exupéry. Le choix ici est encore plus discutable que celui du premier volume. Ou plutôt il n'est pas discutable, car on n'impose ses lectures à personne, on les expose. J'aurais sacrifié sans remords Edmond Rostand, surtout Goyau et Bremond. Là je vous livre sans vergogne mes goûts personnels. Cependant, il arrive qu'en parlant d'un écrivain, M. Lebel fasse de la littérature comparée ou des lectures comparées. En ce sens son ouvrage est d'une richesse exceptionnelle. Autre richesse, sa valeur pédagogique indéniable. Aux jeunes professeurs et aux étudiants qui sont autre chose que des émeutiers et des mégères criardes, il enseigne la manière de découvrir le beau, de le mettre en relief. Sans moraliser, M. Lebel respecte la conscience de ses lecteurs. Il ne recommence pas l'éternel débat entre l'art et la morale. Pour les personnes bien élevées, ce débat n'existe pas.

Le professeur de la Faculté des lettres qui a signé ces études appartient à la génération des Viatte, des Savard, des Lechevalier, des Trudel, pour qui le travail est un besoin, une sorte de culte.

Emile BEGIN

Ces volumes sont en vente à l'ACTION aux prix de $3.50 et $4.50.

La Politique des libraires

en attendant la loi sur le commerce du livre

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société des Libraires Canadiens tenue le jeudi 17 mai dernier, les libraires ont adopté une résolution à l'unanimité au sujet de la politique professionnelle à suivre d'ici l'adoption d'un projet de loi sur le commerce du Livre dans le Québec.

La résolution suivante a été adoptée :

"Considérant qu'il est à craindre que la législation sur le commerce du Livre, promise par le ministre des Affaires Culturelles pour assurer la survie du réseau de librairie dans la province de Québec, ne soit pas votée avant l'achat des manuels scolaires pour la rentrée de cette année;

Considérant que dans ces circonstances il est à craindre que les méthodes d'achat soient les mêmes que l'année dernière c'est-à-dire qu'un nombre croissant de commissions scolaires demandent des soumissions;

Considérant que ces demandes de soumissions, après près de trois ans de crise, risquent d'amener certains libraires à prendre des positions de désespoir et laissent la porte ouverte aux faux libraires;

Considérant d'autre part les déclarations faites récemment par l'honorable René Lévesque ministre des Richesses Naturelles, à l'occasion d'une entente intervenue entre l'Hydro-Québec et les camionneurs de la Côte-Nord.

Le problème qui se posait à l'Hydro-Québec est semblable au problème qui se pose aujourd'hui au ministère de l'Education, dans le domaine du livre. En effet, dans les deux cas, il n'y a qu'un seul acheteur. Dans les deux cas également, il y a plusieurs fournisseurs possibles qui peuvent rendre des services équivalents. Dans les deux cas par conséquent, si le Gouvernement pèse de tout son poids sur les fournisseurs par le jeu des soumissions dont les services sont cependant essentiels au Gouvernement.

La solution adoptée par l'Hydro-Québec sur l'intervention de l'honorable René Lévesque, consiste à traiter avec les représentants de tous les fournisseurs et de négocier un juste prix "qui réponde aux préoccupations de justice sociale et à la juste répartition des contrats d'entreprises publiques, ainsi qu'à l'intérêt économique mutuel".

Considérant que l'honorable René Lévesque s'est félicité d'avoir trouvé cette solution à un problème difficile et qu'il conçoit que la mise au point de cette formule "est de première importance dans l'approche éventuelle de plusieurs autres situations analogues".

Il est résolu que la Société des Libraires Canadiens forme immédiatement un comité de cinq membres chargés :

a) d'aller rencontrer le ministre de l'Education, la Fédération des commissions scolaires et les Commissions des Ecoles Catholiques de Montréal et de Québec ainsi que le ministre des Affaires Culturelles, pour s'efforcer de mettre sur pied le plus rapidement possible une formule s'inspirant de celle adoptée par l'honorable René Lévesque;

b) que ce comité soit prié d'agir avec la plus grande célérité et qu'il fasse rapport à une Assemblée générale extraordinaire, convoquée au plus tard dans 30 jours;

c) que les membres de ce comité soient nommés par le Conseil;

d) qu'un compte-rendu de cette déclaration soit donné aux journaux et que le même compte-rendu soit adressé à la Société des Editeurs Canadiens de Manuels Scolaires.

Chrétien et Apôtre

Sous le titre général CHRETIEN et APOTRE, les Oblates publient dix petits tracts par année, dont chacun mériterait une appréciation individuelle. Qu'il nous soit du moins permis de souligner cette initiative heureuse prise et poursuivie dans un but apostolique.

Une brochure donc de CHRETIEN et APOTRE est publiée chaque mois, juillet et août exceptés, au prix de dix sous l'unité, l'abonnement annuel étant d'un dollar. Rien ne peut mieux révéler le caractère de ces périodiques que de mentionner le titre de quelques-uns d'entre eux : Ça paye d'être tenté..., Le Chrétien : un soldat, un athlète, un laboureur; La vie chrétienne : une course, un pugilat; Sel de la terre, lumière du monde; Donne-nous ton amour; Soyez chrétiens; Union et charité; La plus excellente du christianisme : la CHARITE; Et nos tentations ?... Que faire avant, pendant, après ?

La propagation de ces revues produits deux résultats, l'un d'ordre spirituel, l'autre d'ordre matériel. Le premier procure en effet une lecture édifiante ou formatrice; l'autre assure des fonds à l'oeuvre des Oblates qui, bénévolement, se dévouent pour le bien des autres. Mais il leur faut tout de même un local où se rassembler, de la nourriture pour subsister, et si c'était possible un toit pour faire la vie de communauté.

Aussi on peut s'abonner à la série CHRETIEN et APOTRE ou encore adresser son obole ou sa souscription à 4334, rue St-Denis, Montréal.

Les moineaux

(Georgette Durand)

Les moineaux portent, l'hiver, une certaine tristesse, et quand ils posent, inquiets, sur la neige durcie, leur léger corps frisquet, leur coeur nerveux semble battre à fendre l'âme.

Mais, l'été, ces humbles oiseaux gris de tous les jours passent dans le ciel comme des petits rires de victoires, quand ils transportent, soit un morceau de pain, soit quelques graines pour la nichée.

Trop uniforme, trop neutre, leur plumage n'a, sans doute, rien de chatoyant pour charmer les yeux, mais, pas plus pour les moineaux que pour les religieux, l'habit ne fait le moine. Qu'est-ce donc qui rend si sympathiques et si attachants aussi bien les moineaux de Québec que les moineaux de Paris ? Ni les uns ni les autres n'ont le goût des grandes évasions. Ils offrent, par contre, l'attrait continuel de leur aimable présence. A tout instant, ne viennent-ils pas nous dire bonjour, nous fredonner un gai refrain dans un peuplier, dans un érable où, sans leur chant mélodieux, nous ne les aurions pas aperçus ? Et si nous avons l'habitude de les attirer par des déjeuners servis sans apprêt, ils nous attendront dans le jardin, bien avant l'heure du lunch, pour recevoir leur pitance, sachant, par anticipation, que nous penserons à eux, notre repas fini. Tel jour ,s'attableront cinq, six ou huit convives impatients à notre porte qu'ils scruteront obstinément et devant laquelle ils resteront aussi patiemment que des cinéphiles du dimanche à la devanture d'un théâtre.

Les moineaux connaissent, eux aussi, le subtil art de la publicité et ils l'utilisent à leur avantage. Se sentant fêtés, presque aimés, ils reviendront en bandes. Quelques-uns même vous prouveront qu'ils apprécient spécialement votre hospitalité. S'il vous arrive, par exemple, de découvrir que certains de ces oiseaux ont élu domicile chez vous en nichant dans un coin perdu et discret de votre toit, vous saurez que vos hôtes sont devenus vos audacieux mais reconnaissants locataires. Ils vous paieront en gentillesses de toutes sortes l'abri que vous leur abandonnez : tantôt ils atterriront délicatement, près de votre fenêtre ouverte, comme pour amorcer avec vous un dialogue; tantôt ils vous permettront d'observer, ne serait-ce qu'un instant, leur démarche frémissante sur le sol. Vous ne pourrez alors vous empêcher de songer à la justesse de ce mot de Lemierre, dans son poème des Fastes : "Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes".

Si gris, si humbles, si anonymes soient-ils, les moineaux versent, néanmoins, au coeur de l'homme, leur poésie ailée comme pour le rafraîchir dans ses soucis, comme pour presser sa marche vers des lendemains meilleurs.

Et même s'ils n'étaient entendus de personne, les moineaux continueraient de chanter sans faire de l'épate, mais par simple fidélité à leur mission, comme l'atteste d'ailleurs l'expression polynésienne : "L'oiseau qui chante ne sait pas si on l'entendra".

Petits amis, frêles moineaux, hélas ! trop oubliés, sur plus d'un point, vous pouvez être nos maîtres !

Prix P.B. de Trinidad

"White Gods are Falling", le roman qui mérita à M. Earl Lovelace le prix littéraire de $5,000 offert par le groupe BP de Trinidad, à la suite d'un concours destiné à souligner le premier anniversaire de l'Indépendance, vient d'être publié par Collins. M. Lovelace a déjà entrepris la rédaction d'un second roman.

Tous les ressortissants de Trinidad et de Tobago avaient droit de participation à ce concours, et le roman de M. Lovelace fut choisi par M. J. B. Priestley comme le meilleur des quatre qui lui avaient été soumis pour le choix final.

M. Lovelace est un jeune fonctionnaire de Tobago et il occupe le poste de conseiller agricole. Depuis qu'il s'est mérité le prix littéraire BP, M. Lovelace a publié quelques nouvelles dans le "Trinidad Guardian" et il est en ce moment à terminer le premier jet de son second roman.

Québec libre

Les éditions ACTUALITE lancent un volume du Dr René Jutras, m.d., intitulé : QUEBEC LIBRE. Le Dr Jutras est le chef du service de la pédiatrie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et chef du parti indépendantiste le REGROUPEMENT NATIONAL.

L'OEUVRE

Le Dr Jutras divise son volume en cinq sections distinctes : 1.— L'indépendance économique, 2.— Le patriotisme québécois, 3.— Une constitution rationnelle pour une politique fonctionnelle, 4.— L'identité de l'homme québécois, 5.— La dernière des indépendances.

Pour la première fois, ce volume présente l'aspect philosophique de l'indépendance du Québec et il dénonce le marxisme en tant qu'opposé au patriotisme québécois. Les considérations du Dr Jutras sur l'amour de la patrie l'amène, entre autre, à rejeter le terrorisme et à recommander un patriotisme rectifié et éclairé.

L'auteur énumère et explique les articles du manifeste du REGROUPEMENT NATIONAL et il fait appel aux patriotes québécois pour qu'ils adhèrent à ce nouveau parti indépendantiste, qui offre, selon l'auteur, toutes les garanties nécessaires à l'apaisement des inquiétudes les plus légitimes.

Homme québécois, mes frères, à quand votre réponse ? demande le Dr Jutras. La mienne est donnée : c'est l'indépendance du Québec dans l'ordre et la dignité.

QUEBEC LIBRE est un volume de 96 pages en vente partout à $1.00 ou aux éditions ACTUALITE, C.P. 215, Succ. De Lorimier, Montréal 34, Etat du Québec.

L'AUTEUR

Né à Victoriaville en 1922, l'auteur fit ses études secondaires au collège St-Antoine des Trois-Rivières et au Séminaire de Mont-Laurier. Une année de philosophie et une année de théologie au Grand Séminaire de Québec. Etudes médicales à l'Université Laval de 1947 à 1952. Spécialisation en pédiatrie à l'hôpital St Mary's de Waterbury, Conn., (E.-U.) en 1952-53. Au Children Hospital de Détroit de 1953 à 1955. En pathologie et pédiatrie au Children Hospital de Washington en 1955-56. Chef du service de la pédiatrie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Marié à Dr Thérèse Martel, médecin, qui pratique avec lui. Neuf enfants leur sont nés. Fondateur du mouvement scout au diocèse de Nicolet en 1942 et premier commissaire diocésain (1949-1959). Membre de la Société de pédiatrie de Québec, de l'Association des pédiatres de l'Etat du Québec et de la Canadian Pediatric Association. Le Dr Jutras est le chef du parti indépendantiste le REGROUPEMENT NATIONAL.

Jean-Guy GENEST,
les éditions ACTUALITE.

L'Afrique du Sud

Ce numéro de La Revue Française est consacré à l'Afrique du Sud mais "une autre Afrique du Sud" comme l'écrit l'éditorialiste Paul Giniewspi. Celle-ci n'a pas un visage de violence comme certains se plaisent à la décrire. Elle n'a pas, non plus, un visage de misère, comme d'autres s'ingénient à l'imaginer. Il y a, au delà de la sombre image d'Epinal de l'Afrique du Sud, une réalité non seulement plus claire mais infiniment plus nuancée. Et c'est ce visage là que La Revue Française tient aujourd'hui à présenter à ses lecteurs et au public européen.

Certes cette Afrique du Sud a, pour employer le cliché à la mode, des problèmes. Le problème numéro un est évidemment le problème noir. Les Bantous vivent actuellement (cela est indiscutable) dans un régime de non-égalité politique et ce régime doit assurément être réformé; il doit disparaître. Mais ce qui est également indiscutable c'est que les dits Bantous ont un niveau d'instruction, d'hygiène, d'élucation et de salaires qui est le plus élevé du continent. La politique de "développement séparé" fera donc accéder d'emblée les Noirs d'Afrique du Sud à un degré d'autonomie et de capacité nationale que bien d'autres pays africains pourtant parfaitement indépendants, ne connaissent pas encore et ne connaîtront pas de longtemps.

C'est dans cette ambiance que La Revue Française a tenu à présenter les diverses espèces caractéristiques de ce pays riche, riche de ses minerais (d'or, de diamants, de charbon), riche du travail de ses ouvriers, de ses agriculteurs, riche d'une intense vie universitaire et scientifique, riche enfin d'immenses projets d'aménagements hydrauliques dont le plus spectaculaire est celui du fleuve Orange.

Jacqueline Delorme, envoyée spéciale de La Revue Française, a rapporté de ce pays attachant de très vives impressions: dynamisme des grandes villes, commodités touristiques, magnifiques paysages, flore et faune exceptionnelles. Un grand nombre de reproductions en couleurs donne une idée des splendeurs chatoyantes de ce pays de vacances. Le numéro s'achève sur une évocation artistique due à M. Matthys Bokhorst, conservateur du Musée National Sud Africain. Créé dès 1872, dans la ville du Cap, ce musée renferme, côte à côte, des oeuvres d'artistes autochtones et de multiples tableaux d'un modernisme qui n'a rien à envier aux formes les plus audacieuses de l'art contemporain.

Voirie et peuplement de la Nouvelle Beauce

M. l'abbé Honorius Provost, archiviste du Séminaire de Québec, et M. John Hare, professeur de langues au même endroit, viennent de publier en collaboration une intéressante brochure illustrée, sous le titre; **Voirie et peuplement dans la Nouvelle Beauce**. On y trouve condensée l'histoire des chemins et des ponts dans les plus anciennes paroisses de cette région. On peut obtenir cette brochure par la poste, au prix de 50 cts, en s'adressant directement à l'un ou l'autre des auteurs, au Séminaire de Québec, c.p. 460, Québec 4, P.Q.

Ceux-ci présentent leur travail comme la "Publication no 5" de la **Société Historique de la Chaudière** et désirent aviser les anciens membres de cette Société, comme aussi toute personne intéressée à l'histoire de la Beauce, que leur intention est de ressusciter cet organisme culturel et de publier d'autres travaux ou même de donner des conférences publiques dans la région, dans un avenir assez rapproché. Tout dépendra de la réponse au présent appel. Les fervents de la petite histoire sont donc invités à s'inscrire comme membres, moyennant la cotisation de deux (02.00) dollars pour cette année, donnant droit à la Publication no 5 annoncée ci-dessus. Les organismes, les clubs sociaux, les centres culturels de la région devraient aussi encourager le mouvement d'une façon concrète et pourraient, à l'occasion, en bénéficier pour leurs activités de groupe. (Communiqué).

La lampe sainte explique la Thora

"Choses du commencement"
(Genèse — Ch. I)
par l'abbé W. Gooris

Parmi les oeuvres de saint Basile-le-Grand, il en est une qui est appelée **L'Hexaméron** ou **Entretiens sur l'Oeuvre des six jours.** Le plus jeune frère de saint Basile, Grégoire de Nysse, composa, lui aussi, un **Hexaméron** assez différent de celui de son aîné. Et saint Ambroise, un peu plus tard, en composa un autre, à Milan. Or, c'est aussi un **Hexaméron,** c'est-à-dire une **Explication de l'Oeuvre des six jours** que nous apporte l'abbé Gooris. Mais il le fait sous une forme si personnelle, si originale, que rien sans doute ne doit être aussi différent de ceux que nous venons de citer que celui qu'il nous présente. Il imagine un dialogue entre "le Voyageur" — et tous nous sommes ici-bas des "voyageurs" — et un vieux rabbi surnommé "La lampe sainte". Ce rabbi a réellement existé. Mais l'abbé Gooris le fait parler non à la mode de son temps, mais comme doit le faire un exégète de notre siècle, armé de toutes les connaissances de la philologie, travaillé par toutes les préoccupations des hommes de notre temps, tourmenté par toutes les objections élevées non seulement contre l'oeuvre de Dieu mais contre son existence même. Et tout cela est écrit en un style clair, rapide, élégant, pénétrant — parfois jusqu'à la subtilité — et toujours d'un intérêt passionnant. Vraiment, la lecture de ce livre est enrichissante et souverainement agréable.

Mgr Léon Cristiani
l'Action : $2.10.

D'un chien à l'autre

D'un chien à l'autre est un livre de souvenirs. Mais ces souvenirs, l'auteur les a bâtis autour des chiens qu'il a connus, depuis **Pax** le Groenendael de son âge, qui fut son "frère chien", dit-il, jusqu'aux chiens de ses amis parisiens, qu'il rencontre tous les jours dans son quartier. On y fait la connaissance de **Miss,** la chienne bonne à rien, qui ne savait que jouer; on y trouve **Souris,** chien de guerre, qui mourait de peur dès qu'il entendait le canon. Il y a même un chien allemand et anonyme, qui ne comprenait que le français, et quelques chiens policiers qui donnèrent à l'auteur, pour la première fois, la sensation désagréable d'être un gibier poursuivi.

Roby a écrit ce livre sur le ton qui lui est habituel, il raconte des histoires, comme on en raconte le soir, au coin du feu, à ses enfants ou à ses amis, en taquinant les tisons avec les longues pincettes campagnardes. Le vent gémit dans les arbres, dehors, et les chiens, les bons chiens disparus, un par un, reviennent s'asseoir auprès de leur maître et poser leur museau frais sur ses mains chaudes. Et les histoires continueront toute la soirée... D'un chien à l'autre...

Roby a eu 48 ans en 1964. Journaliste et écrivain, il ne s'intéresse qu'à la littérature animalière et il est le responsable de la plus importante revue actuelle consacrée au monde animal.

Il écrit des articles dans un grand nombre de journaux, toujours sur le même sujet, et il a déjà publié une demi-douzaine d'ouvrages consacrés aux bêtes.

Un volume, 168 pages $2.25

Bonheur d'occasion

L'AUTEUR :

Née à Saint-Boniface, Gabrielle Roy a été institutrice au Manitoba durant huit ans.

En 1937 elle séjourne en Angleterre et en France où elle fait ses premières armes d'écrivain. De retour à Montréal en 1939, elle signe des articles dans le **Maclean,** le **Jour,** la **Nouvelle Relève.**

En 1947 elle épouse le docteur Marcel Carbotte; elle est la première femme à entrer à la Société Royale du Canada et obtient le Prix Fémina. Elle retourne en France où elle collabore à la **Revue de Paris,** à **Oeuvres libres** et au journal **Combat.**

Revenue à Québec en 1952, elle y demeure depuis.

SES OEUVRES :*

LA PETITE POULE D'EAU, roman, 1950
ALEXANDRE CHENEVERT, roman, 1954
RUE DESCHAMBAULT, roman, 1955
LA MONTAGNE SECRETE, roman, 1961
BONHEUR D'OCCASION, roman. Nouvelle édition, 1965 (Prix Fémina 1947)

BONHEUR D'OCCASION, dont le présent texte constitue la nouvelle édition, est un des grands succès de la littérature internationale : plus d'un million d'exemplaires ont été vendus, dans les seules langues anglaise et française. Prix "Fémina 1947", cet ouvrage a été choisi, aux Etats-Unis, par la "Literary Guild", comme le meilleur livre du mois, un tirage initial de 750,000.

Ce roman psychologique et social reste d'une actualité qui ne se dément pas. L'époque de l'atome et de l'astronautique est encore remplie de petites Florentines, fraîches et infortunées, vêtues sans doute de jupes plus courtes et chaussées de bottes plus hautes, menant peut-être une vie plus facile mais l'écart reste toujours aussi grand et tragique entre les gens de ce milieu modeste et les privilégiés des beaux quartiers.

$4.50 l'exemplaire — En vente à l'ACTION.

Avril 1965

*Les ouvrages de cet auteur ont été traduits en allemand, en italien, en norvégien, en danois, et en anglais (dans tous les pays de langue anglaise).

Comment prévoir le temps

(par le Capitaine Eric Neal)

Le Capitaine Eric Neal s'est rendu populaire au Québec depuis fort longtemps déjà grâce à la justesse de ses prévisions météorologiques. Ses prédictions paraissent régulièrement dans les journaux montréalais et sont lues sur les ondes de plusieurs postes de radio. Il est un des rares à pouvoir nous annoncer le temps qu'il fera des années à l'avance. Et ce qui est encore plus surprenant, le capitaine Neal se trompe rarement.

Dans **"COMMENT PREVOIR LE TEMPS"**, Eric Neal nous enseigne divers petits secrets qui nous permettront de savoir à l'avance, s'il va pleuvoir ou s'il fera beau. **"Comment prévoir le temps"** est la météo mise à la portée de tous.

Vous trouverez également dans ce livre des prévisions météorologiques pour les années 1965 et 1967. Après avoir lu ce traité le lecteur pourra choisir sans aucune hésitation la date de ses vacances et être toujours certain d'avoir du beau temps.

Ecrit dans une langue claire et simple, **"Comment prévoir le temps"** passionnera jeunes et vieux. Il est en vente à $1.00 l'exemplaire à L'ACTION.

vient de paraître

La construction des églises

directoire pastoral • traduction anglaise incluse

Normes liturgiques pour la construction et le réaménagement des églises promulguées par l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique de Montréal.

59 pages • index alphabétique • prix net : **$1.50**

En vente dans toutes les librairies

Edité par la Commission diocésaine de Liturgie de Montréal

FIDES

Distribué par :
245 est, boulevard Dorchester,
Montréal *861-9621

Votre Horoscope

LE SAMEDI, 29 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'attendez pas jusqu'à la dernière minute pour vous décider. Vous aurez une grande lassitude à surmonter.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne grossissez pas les proportions de vos joies ou de vos peines. Une période propice aux travaux de réfection.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne laissez pas la conversation s'engager sur une voie menaçante. Vous éprouverez du plaisir à vivre au grand air.

22 juin au 23 juillet Cancer) — Vous aurez beaucoup à apprendre des autres aujourd'hui. Vos ambitions seront satisfaites dans le domaine artistique.

24 juillet au 23 août (Lion) — Améliorez la qualité de vos relations sociales. Vous n'aimerez pas être questionné, mais vous vous plairez à questionner les autres.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne délaissez pas les joies certaines pour cultiver l'espoir de paradis artificiels. Influences planétaires moyennes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Préservez votre indépendance et vos amitiés contre la malveillance. Vos succès suscitent la jalousie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne faites pas de zèle au détriment de votre santé. Une pointe de nostalgie et d'inquiétude assombrit votre horizon.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous aurez des préjugés à combattre et des travaux délicats à surveiller. "Mieux vaut prévenir que guérir".

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — N'étiquetez pas vous-même ce que vous faites, laissez ce soin à d'autres. Une expérience enrichissante.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Réveillez des qualités qui sommeillent en vous et mettez-les à l'oeuvre. Surveillez votre santé.

20 février au 20 mars (Poissons) — Evitez les comparaisons maladroites et recherchez tout ce qui unit et rapproche. Soirée réconfortante.

SI VOUS ETES NE UN 29 MAI

Rares sont les personnes qui peuvent se vanter de ne jamais faire d'erreur, d'oublis ou d'accidents... et pourtant vous vous croyez presque exclusif quand vous en faites. N'aimez pas votre confort au delà des limites raisonnables.

DIMANCHE 30 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous travaillerez fort pour obtenir ce que vous désirez. Profitez de la fin de semaine pour activer votre vie sociale.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps de vous arrêter pour réfléchir. La première partie de la journée vous apportera plus de satisfaction que la dernière.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vibrations planétaires propices à vos amitiés. Vous aurez de la difficulté à accepter certains changements.

22 juin au 23 juillet Cancer) — "Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait". Gardez une chanson dans votre coeur pour toutes les occasions.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous n'aurez pas le temps de faire la moitié de ce que vous aviez projeté, mais efforcez-vous de ne pas laisser paraître votre déception.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous vivrez des moments importants pour vous et les membres de votre famille. Prenez le temps de relaxer.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous feriez bien de vous occuper de vos affaires et de laisser les autres en faire autant avec celles qui les concernent.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'ayez pas peur de votre ombre, il est inutile de s'en faire pour des bagatelles ou, ce qui est pire, pour des choses qui ne se produiront jamais.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire).—Vous conseillerez bien les autres, mais vous accepterez mal ce qu'ils auront à vous dire. La planète Jupiter exerce une influence bénéfique.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Journée sous le signe de l'alternance entre des goûts opposés. Profitez de la vie au grand air.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Prenez le temps de rire, c'est bon pour la santé. Vous réaliserez le bienfondé d'une réclamation. Bonne journée.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une journée qui ne vous ménagera pas ses surprises. Vous apporterez du réconfort à plus d'une personne dans l'embarras.

SI VOUS ETES NE UN 30 MAI

Votre personnalité a plusieurs facettes. Vous serez le promoteur de nouvelles idées et lancerez des projets audacieux. Les natifs de ce signe réussiront auprès des jeunes, mais aussi des moins jeunes. Un financier, un industriel et un avocat éminents ont vu le jour à pareille date.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff

